QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12215 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 5 MAI 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

[illegible]

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Nouvelles manifestations en Pologne

Le général Jaruzelski à Moscou

Le général Jaruzelski est à Moscou, au lendemain de deux journées difficiles pour le régime de Varsovie : la fête du travail et l'anniversaire, le 3 mai, de la *Constitution démocratique* de 1791. La date choisie pour cette visite de travail peut apparaître comme un test imposé par le Kremlin à l'homme de la normalisation, à moins que le général Jaruzelski n'ait lui-même voulu montrer sa force et son assurance en acceptant ce défi.

Dans les deux cas, le résultat obtenu n'est guère brillant. Les Polonais ont manifesté par dizaines de milliers leur attachement à Solidarité, le 1er mai, et deux jours plus tard des milliers d'habitants de Varsovie et de Gdansk ont à nouveau affronté la police.

Certes les défilés officiels ont rassemblé des foules bien plus considérables, mais les dirigeants du Kremlin savent mieux que personne quelle valeur on peut leur accorder. Et la présence de M. Lech Walesa au sein d'une astucieuse « contre-manifestation » à Gdansk apparaît comme un véritable affront, après tous les efforts qui ont été déployés pour faire de lui une « non-personne ».

Peut-être le recours massif aux forces de répression (les matraquages ont été particulièrement brutaux le 3 mai) sera-t-il apprécié à Moscou comme le signe d'une salutaire énergie. Mais, à l'évidence, la Pologne reste l'« homme malade » du bloc soviétique. Le virus démocratique se révèle très résistant.

Cela dit, le général Jaruzelski peut à juste titre se prévaloir des résultats de la médecine qu'il a appliquée sans relâche à son pays depuis 1981. Le « cours des événements » s'est bien « renversé », comme l'avaient alors exigé les dirigeants soviétiques. On a beaucoup spéculé sur les inquiétudes qu'aurait pu susciter à Varsovie le remplacement de Iouri Andropov par M. Tchernenko, supposé moins sensible à certaines « finesses » de l'actuelle équipe dirigeante. Rien ne prouve que ces hypothèses soient fondées. De toute manière, au-delà des questions de personnes, les intérêts des hommes au pouvoir à Moscou et à Varsovie restent fondamentalement les mêmes.

La visite du général Jaruzelski devrait être largement consacrée aux questions économiques. La Pologne a besoin des matières premières soviétiques et se trouve en même temps lourdement endettée à l'égard de l'URSS, laquelle a souvent le sentiment d'avoir assez « donné » : après tout, la population soviétique se contente sans grogner d'un niveau de vie bien inférieur à celui des Polonais.

Peut-être le général Jaruzelski cherchera-t-il aussi à obtenir le feu vert qui lui permettrait de se débarrasser de l'irritant problème des prisonniers politiques. Leur nombre augmente régulièrement, et les plus connus refusent de quitter leur cellule pour l'exil. Et leur libération conditionne toujours pour certains pays – à commencer par les Etats-Unis – cette reprise des échanges économiques et des crédits que Varsovie souhaite tant. La presse polonaise elle-même constate qu'une reconversion massive de l'économie en direction du COMECON serait vouée à l'échec.

Vider enfin les prisons pourrait aussi faciliter la tâche à d'autres pays occidentaux qui hésitent à renouer franchement avec un régime maniant la matraque tout en s'affirmant fidèle à une politique de réforme et de démocratisation. Ce qui donne parfois des résultats étonnants : qui donc a solennellement présidé, le 3 mai, au milieu d'une ville noire de policiers, à la commémoration de la Constitution libérale de 1791, sinon, quelques heures avant son départ pour Moscou, le général Jaruzelski lui-même ?

Varsovie juge « offensante » la « satisfaction » du Quai d'Orsay

Près de sept cents personnes ont été interpellées au cours des *« contre-manifestations »* du 1er *mai* en Pologne, et plus de la moitié d'entre elles seront poursuivies, a-t-on *annoncé officiellement* à Varsovie. De nouvelles interpellations ont été opérées au cours des rassemblements du jeudi 3 mai, notamment à Varsovie et à Gdansk.

Selon le porte-parole du gouvernement, le nombre des prisonniers politiques atteignait 472 au 30 avril : il s'agit pour l'essentiel de détenus qui attendent leur procès, certains depuis plus de deux ans. Leur nombre augmente régulièrement.

M. Urban, interrogé sur les mauvais traitements que subiraient certains de ces prisonniers, a reconnu que deux détenus grévistes de la faim étaient alimentés artificiellement, l'un deux, M. Andrzej Slowik, par la force. En même temps, il a affirmé que, la situation en Pologne étant redevenue « normale », il n'y avait aucune raison de permettre à la Croix-Rouge internationale de rendre visite aux détenus politiques.

(Lire la suite page 6.)

Attentats anti-arméniens : un défi au gouvernement

L'une des trois explosions d'Alfortville visait le monument commémorant le génocide de 1915 inauguré dimanche dernier par M. Franceschi

La Turquie a dégagé toute responsabilité, vendredi 4 mai, dans les trois attentats anti-arméniens commis jeudi à Alfortville. Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a déclaré que *« la Turquie n'avait rien à voir avec le terrorisme »*. Il a évoqué la possibilité que ces attentats soient le fait de *« criminels arméniens qui pourraient les avoir perpétrés afin qu'on nous en accuse »*.

Terrorisme arménien, répliques anti-arméniennes, reconnaissance du génocide arménien de 1915 par la France, protestations indignées de la Turquie, pressions de groupes terroristes arméniens sur le gouvernement français depuis 1981... Depuis onze ans, le dossier des rapports entre la France, la Turquie et la communauté arménienne a cessé d'être simple. Il a donné naissance, au fil des années, à quatre sous-dossiers :

1) *La dégradation des relations franco-turques.* L'une des origines des mauvaises relations entre les deux pays date du 11 février 1973. M. Comiti, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, avait présidé, en compagnie de M. Gaston Defferre, maire de Marseille, l'inauguration d'un monument à la mémoire des Arméniens tués en 1915 sous l'empire ottoman. La cérémonie avait entraîné une vive réaction de la Turquie, qui avait rappelé son ambassadeur en consultation.

Plus profondément, la Turquie reproche à la France de reconnaître le génocide de 1915. En 1979, M. Jean-Claude Soyer, délégué français à la commission des droits de l'homme à l'ONU, déclarait ainsi : *« S'agissant de l'histoire du peuple arménien, comme de celle de tous les peuples, les faits sont les faits. Il n'est dans le pouvoir de quiconque de les modifier ou de les faire oublier. »* La France, dans une enceinte internationale, donnait acte au peuple arménien des souffrances et des massacres qu'il avait subis au début du siècle. La crispation d'Ankara n'en devenait que plus nette.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 11.)

LE SALON DE LA SÉCURITÉ A PARIS

L'argent de la peur

Finie la cuisine rutilante, ces *robots qui sidéraient le* Jacques Tati de *Mon oncle*, ces machines à tout faire devenues les déesses *du « home, sweet home ». Cela,* c'était la modernité d'hier, aujourd'hui devenue quotidienne, *la révolution domestique au parfum* d'outre-Atlantique, l'ébahissement des premiers salons des *arts ménagers des années 50.* Finis ces temps d'insouciance : désormais, il s'agit de domesti*quer nos peurs. Le nec plus ultra* du foyer familial de cette fin de siècle a donc pour nom « radar *de pré-alarme », « bouton antipanique »*, « sirène autoalimentée », « double contact chocs ouver*ture », « centrale d'alarme »*... Et qui vous propose ces produits aux noms de code ésotériques (DELTA 6, RADAP, RBS 80, C2Z...) ? Un *« leader de l'électroménager »* justement, Electrolux Océanic, *dont le département* sécurité, en expansion constante, met à votre disposi*tion des « ensembles modulaires de protection de votre appartement ».*

La sécurité est devenue un marché, et nos peurs sont un commerce, que consacrent actuellement, à Paris, les premières assises européennes « Alarme-sécurité ». Rassemblant vingt-cinq groupements d'entreprises, ce salon, placé sous le patronage du ministère de *l'industrie et de la recherche*, est organisé par le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques *(SIMAVELEC)* et le Syndicat national des installateurs d'alarme (SYNIAL). Il *veut manifester la professionnalisation* d'un secteur industriel récent, dont les promoteurs affir*ment qu'il n'est pas composé* d'amateurs et de forbans. Les peurs sont donc bien entrées *dans l'ère marchande : le besoin* « sécuritaire » appelle le métier et, en retour, les professionnels *ne se font pas prier pour entretenir* nos craintes. Regardez, par exemple, l'affiche publicitaire des *« alarmes au vol »* Talco : *elle* vous montre combien vos maisons sont poreuses, sans *défense, pénétrables de partout*, en brossant le croquis d'une petite habitation cambriolée par *pas moins de neuf endroits différents*. Finie la maison *clean* des « branchés » des années 50, vive *la maison safety !*

Qu'on est loin de l'image des sociétés de gardiennage louches – *il en est sans doute encore*, – des gardes mal fagotés accompagnés de chiens-loups hargneux *! Non, la sécurité, vous* disent aujourd'hui ces professionnels, c'est affaire de techni*cité, d'électronique et d'informatique*. A ces assises, l'Agence de protection et de sécurité (APS), avec *ses photos de stand de tir – « la compétence ne s'improvise pas »*, – fait figure de butte *témoin. La majorité des exposants* vous font entrer dans une *autre ère, celle des consoles, des écrans, des boîtiers, des cartes* magnétiques...

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

Le plan câble du gouvernement

L'aventure commence

LIRE PAGE 16 LES ARTICLES DE JEAN-FRANÇOIS LACAN ET D'YVES AGNÈS

Un entretien avec le ministre de la formation professionnelle

« Nous avons aujourd'hui les moyens de mener une politique adaptée à la modernisation de notre appareil productif »

nous déclare M. MARCEL RIGOUT

LIRE PAGE 20

Panama en quête d'un président

Le scrutin du 6 mai marquera le retour des civils après seize ans de pouvoir des militaires

Une élection présidentielle a lieu dimanche 6 mai dans trois pays d'Amérique latine : au Salvador (*le Monde* du 4 mai), en Equateur et au Panama.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Panama. – *« Nicky, le peuple est avec toi... »*. Une forêt de drapeaux rouges, bleus, blancs, jaunes et or ondulent devant la tribune où Nicolas Ardito Barletta, candidat « officialiste » à l'élection présidentielle du dimanche 6 mai, a pris place. Des milliers de personnes rameutées par les six formations politiques qui soutiennent « Nicky », dont le Parti révolutionnaire démocratique, PRD, fondé par feu le général Omar Torrijos en 1973, sont massées dans la fournaise de midi sur la place principale de Penonome, capitale du Cocle, dans le nord de Panama.

Un meneur de jeu encourage la foule, attentive et curieuse. *« Tous vers la victoire. Face au passé, non... »* A la tribune, Maria Consuelo de Barletta, bon chic, bon genre, est aux côtés de son mari, qui parle de chômage, de crise mondiale, et préconise un *« gouvernement du peuple pour le peuple »*. Puis « Nicky », non sans succès, adopte le style populiste et véhément indispensable ici. *« Camarades, personne ne nous enlèvera notre triomphe. »* C'est l'ovation.

Agé de quarante-cinq ans, ancien ministre de la planification de 1973 à 1978, pendant l'ère Torrijos – l'homme fort disparu dans un accident d'avion en juillet 1981, – M. Barletta est vice-président de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes depuis 1978. L'homme est modeste, intelligent, de bonne volonté. Economiste diplômé de l'université de Chicago, il analyse lucidement les crises d'Amérique latine et les soubresauts provoqués par les injonctions du Fonds monétaire international. Il espère que la reprise aux Etats-Unis et une *« politique de crédits plus raisonnable »* permettront à certains pays d'Amérique latine, et d'abord à Panama, de *« sortir du tunnel dans trois ans »*. Sa priorité ? *« Lutter contre le chômage en encourageant le secteur privé et les investissements. »* Il faut, dit-il, *« bâtir une vraie démocratie »* et *« rendre au pouvoir civil la prééminence sur les militaires »*. Il ajoute : *« La Force de défense* (nouveau nom de la Garde nationale, qui a été le principal facteur de pouvoir de 1968 à aujourd'hui) *existe. Il faut coopérer avec elle. »* Il admet encore qu'il y a eu *« des erreurs »* et des *« cas de corruption »* dans le précédent gouvernement, mais qu'il faut conserver *« les aspects positifs en matière économique et sociale du torrijisme »*.

« Nicky », désigné comme candidat à l'issue d'un congrès houleux du PRD, est manifestement un orphelin inconsolable d'Omar Torrijos, dont la forte personnalité a dominé la vie publique de Panama pendant treize ans. Il entend cependant rester lui-même : *un homme d'expérience*, sans liens précis avec aucun parti, et disposant de très bonnes relations aux Etats-Unis. *« C'est un défi. La tâche est rude*, dit-il. *Mais je suis résolu à y consacrer toutes mes forces si je suis élu... »*

La tâche est rude, en effet. M. Barletta dispose sans doute pour sa campagne de l'appareil de l'Etat, des « bonnes dispositions » de la Force de défense, de l'appui du PRD, qui exalte la figure, restée populaire, d'Omar Torrijos, d'une coalition de partis, l'Union nationale démocratique, qui regroupe des « clientèles » importantes.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Peine

Un maçon breton au chômage qui avait saccagé les locaux des ASSEDIC parce qu'on ne s'intéressait pas à son sort a été condamné jeudi, à Rennes, à une peine de prison avec sursis, au remboursement des dégâts (680 000 francs !) mais aussi à faire gratis pro Deo *des travaux dits « d'intérêt général », à raison de deux cent quarante heures étalées sur dix-huit mois.*

Voilà donc un homme qui réclamait un emploi et qui se trouve condamné à travailler.

BRUNO FRAPPAT.

LE MONT-SAINT-MICHEL PATRIMOINE MONDIAL

Au péril de la mer

La notion de patrimoine a de multiples facettes. A chacune de ces facettes correspond un péril, et, à chacun de ces périls, un ensemble de réponses plus complexes qu'on ne *l'imagine* souvent, *puisque*, dans un même et louable but, deux solutions contradictoires peuvent être parfois proposées. On avait un bon aperçu de cette *complexité* la semaine dernière au Mont-Saint-Michel, où s'étaient rendus, pour ne citer que les noms les plus officiels et les plus *immédiatement utiles* par les discours prononcés, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, et tout ce que le patrimoine, ses directions et associations, nationales et internationales, peuvent compter de beau monde.

Le but de cette journée, un 28 avril, était donc multiple, touchant tous les aspects de la sauvegarde du Mont-Saint-Michel et de son caractère insulaire. Deux surprises étaient réservées. L'une de taille, puisqu'il s'agit de la publication des premiers décrets modifiant le système qui établit les zones de protection autour du patrimoine architectural et urbain. Le décret était paru la veille. L'autre symbolique : *c'était l'hommage rendu à* Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des monuments historiques, *mort l'an passé* et qui avait en charge la préservation et la restauration de l'abbatiale.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 14.)

هدية من الأهرام

Le Monde

idées

La gauche en question

Les difficultés s'accumulent pour la gauche. Claude Roche en attribue la raison, pour une bonne part, au fait que l'autorité du gouvernement s'est affaiblie au profit de celle de l'administration. Marcel Debarge, de son côté, pense qu'un immense effort de volonté, de clarté et de rigueur est nécessaire si le pouvoir veut surmonter la pesanteur et l'inertie qui menacent son action.

Crise de la démocratie ou démocratie de la crise ?

par MARCEL DEBARGE (*)

COMMENT ne pas comprendre l'amertume et le désespoir des sidérurgistes lorrains ?

Voilà plus de quinze ans que, de plan de résorption des excédents en plan de modernisation, ils voient fondre leurs effectifs, disparaître une à une leurs usines, leur gagne-pain, leur paysage, leur culture. Pourquoi croiraient-ils que la présente hémorragie sera la dernière ? Les précédentes saignées étaient, elles aussi, les dernières...

Sentiment d'avoir été floués, en particulier par le gouvernement, le leur, issu des élections de 1981 : sentiment d'impuissance devant l'avancée de la crise; croyance naïve en des solutions diverses du genre « il n'y a qu'à... », dont ceux qui les avancent par démagogie savent bien le manque total de sérieux : est-ce si anormal ? L'homme peut-il vivre et se battre sans espoir ?

Pourtant, que faire d'autre ? Le gouvernement, au-delà de la mise en cause des promesses trop rapides de 1981, pouvait-il, quant au fond, agir autrement ? Oui et non.

Oui, s'il s'était comporté comme ses prédécesseurs, en pratiquant la fuite en avant : il aurait d'abord lancé une grande campagne pour expliquer que la sidérurgie n'avait plus d'avenir, puis il aurait mitonné dans ses arrière-cabinets quelque plan de réduction modérée de la production doublé d'un énième plan de modernisation. Ses chantres auraient ensuite expliqué qu'il était parvenu de justesse à éviter le pis et à sauver une situation très compromise...

Moyennant quoi, dans deux ans tout au plus, on se serait trouvé devant des problèmes identiques, mais aggravés...

Non, si le gouvernement avait l'intention d'assurer *réellement* l'avenir de la sidérurgie française et de sauvegarder les chances de reconversion de la région Lorraine, au prix que coûte actuellement au contribuable la tonne d'acier produite, et sachant que les ressources à consacrer à cette activité ne sont pas extensibles, le choix était simple : ou bien consacrer les ressources disponibles à la prolongation d'une survie artificielle, ou bien les employer à une modernisation et à une reconversion rapides impliquant dans l'immédiat le sacrifice de milliers d'emplois et d'installations insuffisamment performantes.

De façon abstraite, un tel choix se pose en termes clairs : faut-il sacrifier le présent à l'avenir, ou l'avenir au présent ? De façon pratique, il se pose en revanche en termes humainement insupportables pour un socialiste.

Pourtant, il faut choisir. Le long terme et le court terme, qui se concilient spontanément, quoique non sans problème, en temps de vaches grasses, sont souvent antinomiques en temps de crise : agrémenter demain, c'est compromettre les surlendemains, gravement.

Y a-t-il néanmoins lieu de s'étonner de voir tant de gouvernements préférer les facilités de la première politique au réalisme efficace de la seconde ? C'est le contraire qui serait surprenant. Les comportements conscients de cet ordre ne sont pas fréquents en politique. Or, dans une démocratie qui connaît des élections libres au moins une année sur deux, effectuer des choix rudes aboutit, on le constate tous les jours, à mécontenter toutes sortes de catégories d'électeurs et à prendre, par conséquent, une option pour un revers lors de la prochaine échéance.

La réponse des conservateurs

La conclusion des réflexions qui précèdent n'est pas forcément réjouissante, du moins à première vue : faire face sérieusement à la crise est-il compatible avec la démocratie, du moins au sens que cette notion revêt dans les pays occidentaux, c'est-à-dire celui de régime de liberté où existent deux partis ou deux coalitions opposés représentant des forces approximativement équivalentes sur le plan électoral, et où la majorité dépend par conséquent du choix de quelques centaines de milliers d'hésitants ?

Sans vouloir à ce sujet se livrer à des comparaisons entre les divers pays européens — elles seraient au demeurant très instructives, — force est de constater que la réponse des éléments conservateurs, sur le fond, est négative. Persuadés que la solution de la crise passe par des mesures drastiques, donc impopulaires, ils se contentent à ce sujet de généralités dépourvues de portée pratique, mais prennent en revanche dès à présent leurs dispositions pour mettre en place demain un « Etat fort », un certain climat : les redondances ineptes sur l'insécurité et le laxisme judiciaire, l'insuffisance des effectifs et des pouvoirs policiers, les discours antisyndicalistes et anticommunistes, l'offensive contre la notion même de démocratie, ne s'expliquent, au fond, que comme cela.

Une telle évolution est-elle inéluctable ? Certains, y compris dans les rangs de la majorité, en sont persuadés.

Sûrs que la politique suivie est correcte, parce qu'elle seule permet de construire un avenir véritable, ils n'en sont pas moins persuadés qu'elle apparaît suicidaire ; ils s'apprêtent à finir la tête haute, tandis que d'autres, au vu des malheurs humains qu'implique le « réalisme », se réfugient dans l'imprécation ou le refus de l'évidence.

Ce scénario n'est pourtant pas le seul possible. Si la crise économique génère une crise de la démocratie, elle pourrait tout aussi bien engendrer une démocratie de la crise. A quelques conditions.

La première, la plus importante, c'est *la conscience des réalités au sein de la population.* Non pas la conscience « idéologique », pleine de double langage, qui caractérise tant d'organisations — « la crise est grave, il faut des sacrifices, mais nous avons déjà donné » (quand ? combien ? on ne le saura jamais...) — mais une conscience profonde de la réalité, de la gravité, de la masse des problèmes, et une acceptation des implications qu'entraîne immédiatement le début de leur solution. Non pas une conscience extérieure, toute d'apparence, mais une conscience *intériorisée :* une conscience populaire adulte, celle-là même qui est la seule garantie que la démocratie n'est pas une routine, une bonne habitude, mais une conquête toujours recommencée.

Faciliter la prise de conscience

La seule question qui, dès lors, se pose à l'homme de gauche est celle-ci : comment faciliter cette prise de conscience ?

Les faits eux-mêmes, bien entendu, se chargent en partie du travail. Quand l'homme de la rue voit tour à tour l'échec des solutions plus ou moins indolores qu'on lui a présentées, son bon sens lui suggère que la solution véritable sera probablement douloureuse, et ceux qui persistent à dire le contraire perdent tout crédit. N'est-ce pas là, d'ailleurs, une des explications de fond de l'affaissement continu du Parti communiste français ? Ses propres partisans ne croient qu'à moitié aux « solutions » que préconisent cette organisation et, au dehors, nul n'y adhère vraiment...

Le temps est donc venu où il est possible d'expliquer les choses sans farder la vérité *tout en étant entendu,* ce qui est l'élément nouveau et décisif. Antérieurement, un tel discours était aussi réaliste qu'inutile : ou bien il se heurtait au mur des certitudes tranquilles, ou bien, au mieux, il n'était accepté que « théoriquement » : on n'en mesurait pas — on refusait d'en tirer — les conséquences pratiques pour soi-même.

Mais la conscience adulte de la crise au sein de la population n'est que la première condition d'une démocratie de la crise. Il y en a d'autres.

La seconde condition est de ne plus tenir désormais, parallèlement au discours réaliste, des propos sans assise sérieuse. Sans sombrer dans un pessimisme excessif, voire complaisant, il n'est pas utile de s'assigner des objectifs qu'à l'évidence on ne pourra pas atteindre. Il n'est pas davantage utile d'affirmer qu'on vise le « maintien du pouvoir d'achat moyen » dans la fonction publique, alors que cette notion ne signifie rien pour l'homme de la rue et que, à l'évidence, le pouvoir d'achat de certaines catégories pourrait diminuer, la priorité, rappelons-le, étant l'emploi — est-ce donc si scandaleux ?

Bref, là aussi, le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, non de « dorer la pilule ». Mais ce choix-là, à son tour, en implique d'autres. Il faut donc aller jusqu'au bout. Allons-y.

Pour la clarté des choix

La première conséquence d'un discours gouvernemental réaliste et pleinement honnête doit être *la clarté des choix.* C'est quand les ressources sont limitées qu'apparaissent les vraies priorités. Pourquoi ne pas afficher celles-ci ?

Peut-on parler, par exemple, de priorité pour l'éducation nationale quand on annule un milliard de crédits d'investissement inscrits pour elle au budget ?

Il en va de tout ainsi. Les actes sont des choix, autant les exprimer clairement sans prendre le public pour moins fin qu'il n'est. Comme, dans la crise, tout le monde est susceptible d'être frappé, le silence sur les choix n'a qu'un effet : il permet aux corporatismes, au nom de la « vigilance », de s'en donner à cœur joie, de faire courir les bruits les plus insensés et de dire n'importe quoi. En outre, c'est *dans les choix* qu'on peut le mieux percevoir les différences entre une politique de droite et une politique de gauche, entre une politique de cynisme au détriment des plus faibles et une politique de prise en charge des problèmes de ces derniers. La clarté est ainsi la condition *sine qua non* de la démocratie.

La seconde conséquence du discours réaliste est encore plus importante. Ce que la population attend de ses dirigeants, en tout temps et spécialement en période de difficultés, c'est qu'ils dirigent. Si la clarté des choix est la condition indispensable d'une direction ferme, l'existence d'administrations bien tenues en main en est une autre, également importante. Or, de ce point de vue, nous sommes loin du compte. Plus que le sabotage délibéré organisé par quelques éléments quasiment factieux — il existe, mais marginalement, — c'est la pesanteur, l'inertie de tant d'administrations qui menacent l'action du gouvernement ; c'était déjà vrai sous le précédent septennat. Un immense effort de volonté, le désir d'aller sur le terrain expliquer ce qu'on veut aux agents locaux, tout en prenant en compte leurs aspirations, paraissent indispensables. Un pouvoir de gauche qui se claquemurerait sous les lambris des palais nationaux ou ceux des préfectures serait privé de la moitié de sa force de frappe.

Cette observation a une portée plus générale. Ce que ses électeurs attendaient notamment — principalement ? — de la gauche au pouvoir, c'était d'abord un autre comportement, une autre attitude, plus proche d'eux. Curieusement, une des rares personnes à avoir compris ce message est celle que sa fonction éloigne le plus de la population, c'est-à-dire le président de la République. Peu d'hommes auront en ce siècle concilié avec tant d'à-propos la proximité des « simples gens » et la majesté liée au poste occupé.

La rigueur dans la justice, la fermeté dans son action : la gauche n'a pas d'autre voie pour convaincre, réussir, et donc durer.

(*) Sénateur de la Seine-Saint-Denis, maire du Pré-Saint-Gervais, secrétaire national du PS.

Le dépérissement

par CLAUDE ROCHE (*)

LA dernière conférence de presse du président de la République a été quasi unanimement saluée par les « faiseurs d'opinion ». Hormis la mouvance communiste, l'opinion « dominante » salue son « *courage* ». Une telle unanimité est inquiétante, car elle entérine un dépérissement de la démocratie, certes engagé depuis bien longtemps, mais que l'attente de l'accession de la gauche au pouvoir avait contribué à masquer.

On admettra aisément le caractère spectaculaire du tournant politique symbolisé par cette conférence, qui entraînera fatalement des reclassements politiques importants. Mais on aurait tort de mettre ce changement sur le compte de l'évolution idéologique d'un président confronté à l'évidence des faits. Il faut plutôt porter son attention sur ce qui fonde de plus en plus le discours présidentiel : la logique économique défendue par l'appareil technocratique étatique et para-étatique.

Du rapport Nora-Minc, salué et appliqué par Giscard, au culte nouveau de la modernité il y a une profonde continuité. En suivant de l'intérieur de l'administration l'action du gouvernement, on ne peut que constater l'affaiblissement constant de ses positions par rapport aux solutions émanant de la technocratie. La récente fusion Thomson-CGE ne fut qu'entérinée par les ministères concernés. Quant aux évolutions relatives au problème — essentiel — des réseaux français de télécommunications, on peut constater que l'autorité du ministre s'arrête bien souvent aux portes de son bureau.

Cette évolution est d'autant plus significative si on la lit à la lumière de l'affaire de la laïcité, quasi concomitante. Il ne s'agit pas d'une simple relance de la guerre scolaire, car les enjeux ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Dans la tradition républicaine française, la laïcité est intimement liée à la question de la démocratie politique. Sans elle, en effet, il n'est pas possible d'obtenir et l'obéissance pratique de l'administration à la volonté de l'exécutif (démocratiquement mandaté) et la liberté de conscience de ses agents. En ce qui concerne le président, tout au long de sa carrière politique, tous les programmes sur lesquels il s'est présenté, la grande majorité *des* blocs politiques qui *l'ont fait* élire adhèrent à cette conception. Une chose est de la trouver ringarde, une autre de souligner que le gouvernement a cédé sur ce qui — pour lui — fondait l'exercice concret de la démocratie. Et cette liste s'allonge logiquement : il est normal que le pouvoir cherche à modifier ses appuis institutionnels, que ce soit sous la forme du compromis tenté avec la hiérarchie catholique ou du coup de chapeau à l'appareil de la CFDT (1).

Il ne faut donc pas chercher, dans le monde des idées modernistes, cette convergence (d'autant que l'évolution du monde catholique n'en offre pas spécialement l'image), mais plus matériellement dans le poids croissant d'un appareil d'Etat dont le contrôle par les institutions élues du pays est de plus en plus formel. Les sympathies réciproques de l'appareil CFDT et de la technocratie sont connues : ce que l'on sait moins, c'est la contradiction profonde entre les principes d'un Etat laïque et le mécanisme d'autonomisation par lequel la technocratie impose sa logique au pouvoir politique. De ce point de vue les reculades de Savary apparaissent comme singulièrement dangereuses, parce que non maîtrisées.

Un pouvoir étranger à la gauche

Les — rares — débats sur ces problèmes qui apparaissent dans la presse soulignent l'évolution présidentielle du régime, souvent présentée comme naturelle et correspondant aux vues des Français. Mais cette présentation est largement formelle : sauf à maintenir la fiction d'un président maître (compte tenu des contraintes économiques extérieures) de sa propre évolution, on est conduit à conclure que l'évolution politique actuelle témoigne, de la part du gouvernement de gauche, d'une adaptation, d'une acceptation d'un pouvoir qui lui est étranger. Quand on connaît la stabilité idéologique de l'individu Mitterrand, on a peine à penser que quelques déficits l'aient conduit à reconsidérer sereinement l'ensemble de ses conceptions politiques.

On comprend mal que, aux prises avec les nécessités de la rigueur, Mitterrand ait éprouvé le besoin d'ébranler sa base politique la plus fidèle, qui plus est plutôt tolérante, avec la politique économique suivie.

Les thèses sur la présidentialisation — ne vous en faites pas, bonnes gens, nous ne faisons que changer de forme de démocratie, d'ailleurs les Etats-Unis (2) n'en sont-ils pas le nouveau modèle ? — cachent une réalité profondément ressentie par le peuple de gauche : alors que ses partis, mandatés en ce sens, possédaient tous les postes électifs importants, la gauche a été incapable de mettre en œuvre une logique politique capable de s'imposer à celle de la technocratie. De là à tirer la conclusion que les élections ne serviront désormais qu'à changer les hommes, il n'y a qu'un pas, que certains, désormais, franchissent. N'oublions pas que les analyses les moins optimistes (pour les socialistes) du résultat des élections de mai-juin 1981 soulignaient la profondeur du rejet du système et du style giscardiens... c'est-à-dire de son gouvernement technocratique.

Que, dans ce cadre, le gouvernement fasse jouer l'article 49-3, comme il en aurait l'intention, pour imposer le plan Savary est très dangereux. Une partie de l'électorat ne pourra que juger très sévèrement un parti qui, majoritaire, se voit imposer par ses ministres le non-respect de sa conception des institutions. Il s'agit là pour un parti politique d'une question de principe. La masse des militants socialistes a bien peu de goût, hélas ! pour les débats institutionnels ; elle ne voit pas le risque que cette situation génère : le dernier parti important porteur de la tradition républicaine (rappelons qu'il n'a accepté la Constitution qu'à condition de renforcer le rôle du Parlement) se transforme en parti du président - quel que soit le président - et d'un président dont les pouvoirs sont plus apparents que réels.

La majorité des élus du parti ont tendance spontanément à se transformer en porte-parole des intérêts de leur circonscription auprès de l'administration en occultant de plus en plus leur fonction de militants politiques. Cette évolution s'est révélée brusquement lors de l'affaire de Lorraine (quel que soit le jugement que l'on porte sur le geste précis des quatre élus lorrains) ; elle est la conséquence logique de l'affaiblissement du pouvoir du gouvernement face à l'administration. Elle n'en est pas moins la conséquence logique d'une évolution subie par la majorité d'un parti dont l'attitude actuelle — notamment sur la question de fond de la laïcité — consiste plus à sauver les apparences qu'à empêcher ce lent dépérissement de la démocratie

L'ensemble de ces faits témoignent d'une solidarité considérable de notre classe politique pour masquer ce que Tony Benn appelait le secret « *le mieux gardé de Whitehall* », à savoir la déliquescence continue du contenu de la vie démocratique soumise à l'omnipotence de l'administration. Ils auront l'effet d'une bombe à retardement (le temps que les solidarités de pouvoir inéluctablement se défassent) sur un parti qui ne peut accepter ces mutations sans rompre avec ces traditions républicaines.

Il est quand même paradoxal que, depuis que le péril totalitaire est passé au premier plan des préoccupations de l'intelligentsia, personne n'ait eu le courage de mettre le doigt sur cette évolution. Mais l'on sait bien que les pires crimes se commettent au nom de la liberté. Quant à nous, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler qu'un seul député non communiste avait qualifié les institutions de la V[e] République de « *coup d'Etat permanent* ». Il est dommage que l'on ait oublié jusqu'à son nom.

(*) Collaborateur de la revue *En Jeu.*

(1) Institutions qui ont en commun de n'être pas originellement liées à l'émergence et à la stabilisation de la démocratie parlementaire.

(2) Ce faisant, nos observateurs oublient que ce qui est enviable outre-Atlantique n'est pas le processus de choix des présidents mais le respect effectif de l'état de droit, état qui chez nous est plutôt du domaine du souvenir.



Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

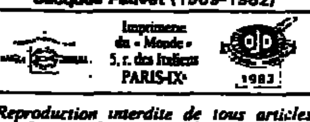
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 390 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 96 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LE DUEL GIRAUD-DE GAULLE » de Guy Girard de Charbonnières

Alger entre deux généraux

LORSQUE Darlan est assassiné à Alger, le 24 décembre 1942, Giraud est « *commandant civil et militaire* ». Il se réclame du maréchal Pétain. Il a derrière lui les grands féodaux de l'Afrique française : Noguès à Rabat, Boisson à Dakar. Et l'armée d'Afrique, que réarment les Américains. De Gaulle, à Londres, a peu de troupes, des alliés anglais qu'il exaspère, des Américains qui le détestent. Mais il a l'appui de presque toute la Résistance française. Il considère Giraud comme une marionnette des Américains ; Giraud le considère comme un fourrier du communisme.

En quelques mois de l'année 1943, de Gaulle va mettre Giraud sur la touche et présider à Alger le gouvernement provisoire. Guy Girard de Charbonnières, alors jeune diplomate, rallié à la France libre, envoyé de Londres à Alger en avant-garde, fait du « duel » entre les deux généraux un récit sans concessions. Sans concessions à Giraud, sans concessions à de Gaulle. Celui-ci, dans ses *Mémoires de guerre,* transforme en manœuvres délibérées des reculades, des bouderies et des maladresses qui, estime Guy Girard de Charbonnières, n'ont fait que retarder son triomphe final. « *Il n'aime pas gagner, il aime vaincre* », dit de lui son vieil ennemi Alexis Léger.

Le général Catroux, « patron » de Charbonnières, est un habile politique, sous des dehors de vieux guerrier mondain. Et capable de semoncer durement de Gaulle, sans cesser de le servir. Ses Mémoires à lui aussi gomment quelques passes difficiles. Les généraux se défient traditionnellement des diplomates. Peut-être pas assez...

JEAN PLANCHAIS.

★ Le Duel Giraud-de Gaulle, Plon, 250 p. 75 F.

Le Monde

étranger

ASIE

Inde

Les forces de l'ordre obtiennent la reddition d'extrémistes sikhs retranchés dans trois temples au Pendjab

De notre correspondant

Delhi. – Pour la première fois depuis le début des troubles dans le Pendjab, seize extrémistes retranchés dans *trois gurdwaras* – des temples sikhs – ont été arrêtés, jeudi 3 mai, sans violence, après un accord *entre la police et la hiérarchie* religieuse sikh. Les trois sanctuaires, situés dans la région de *Ferozepur, à une centaine de* kilomètres au sud d'Amritsar, la ville du Temple d'or, étaient cernés depuis près d'une semaine par les forces nationales de sécurité.

Quoi qu'en dise aujourd'hui le principal parti sikh, l'Akali Dal, c'est la première fois qu'une épreuve de force entre extrémistes et gouvernement se termine à l'avantage de ce dernier. L'affrontement s'est déroulé en trois phases.

Premier temps : poursuivi par la police après un échange de coups de feu, un petit groupe d'autonomistes se réfugie le 26 avril, avec ses armes, dans trois gurdwaras. Les forces de sécurité décident, avec l'accord de Delhi, le blocus total des temples. Plus de trois cents fidèles, dont des femmes et des enfants, sont retenus à l'intérieur des sanctuaires par les extrémistes.

Deuxième temps : le Sant Harchant Singh Longowal, président contesté de l'Akali Dal, lui-même retranché depuis plus d'un an dans l'enceinte du Temple d'or, lance un ultimatum au pouvoir central : si le siège n'est pas levé le 4 mai au soir, l'Akali ordonnera *« aux masses sikhs »* de marcher sur le district concerné et les *« volontaires du sacrifice »* seront mis en branle pour libérer par la force les innocents pèlerins affamés. Le ministre de l'intérieur, M. P.C. Sethi, en appelle à son tour à la hiérarchie religieuse sikh, responsable de la gestion et de l'administration des gurdwaras du Pendjab. Il offre de lever le siège et de laisser tout le monde sortir à condition que chacun se soumette à une fouille et une vérification d'identité.

Troisième et dernier temps : ventre creux et gosier sec, 350 personnes quittent volontairement les lieux. Seize d'entre elles, dont le président local de l'association des étudiants sikhs (AISSF), interdite depuis deux mois par le gouvernement, sont arrêtées. A l'intérieur des temples, la police du district, essentiellement sikh, saisira une douzaine d'armes à feu et des munitions.

La tactique inaugurée par les forces de l'ordre a payé. L'Akali Dal a annulé son projet de marche sur les temples, beaucoup de sikhs se sont publiquement désolidarisés des extrémistes, et, selon New-Delhi, la communauté sikh de la région a assuré le gouvernement qu'elle n'autorisera pas l'utilisation de ses gurdwaras par les extrémistes.

Vendredi matin, la majorité des quotidiens indiens invitaient ouvertement les autorités à répéter l'opération chaque fois que cela serait nécessaire. Certaines personnalités nationalistes hindoues, et la direction de la secte des Nirankaris – un mouvement réformiste sikh haï des orthodoxes des gurdwaras – réclamaient l'application immédiate d'un blocus identique au Temple d'or d'Amritsar, sanctuaire et quartier général des principaux mouvements extrémistes. L'opération serait évidemment d'une tout autre ampleur, puisque ce ne sont pas quelques centaines, mais plusieurs milliers de sikhs qui occupent en permanence le lieu saint (dont deux ou trois cents armés).

PATRICE CLAUDE.

● DOUBLE MEURTRE AU PENDJAB. – Un ancien commissaire divisionnaire adjoint de la police du Pendjab et son garde du corps ont été tués par balles, le lundi 30 avril, à Amritsar, la ville sainte des sikhs, annonce l'agence Press Trust of India. La femme et la fille du policier ont été grièvement blessées. – *(Reuter.)*

LA VISITE DE M. NAKASONE

Delhi souhaite développer ses relations économiques avec Tokyo

De notre correspondant

Delhi. – Pour la première visite en Inde depuis vingt-trois ans d'un chef de gouvernement nippon, Delhi avait veillé à bien faire les choses. Arrivé jeudi 3 mai à Bombay, M. Yasuhiro Nakasone aura, après une série d'entretiens avec Mme Gandhi, le privilège rare de s'adresser aux deux Chambres réunies du Parlement indien.

Les relations entre les deux nations n'ont jamais été ni vraiment mauvaises ni particulièrement cordiales. Pour les Japonais, l'Inde est un immense pays en développement, économiquement trop fermé à l'étranger, et politiquement trop proche de Moscou. Les Indiens considèrent l'empire du Soleil Levant comme un royaume du capitalisme sauvage, aligné sur Washington. L'un des objectifs du voyage de M. Nakasone est de rectifier ces images par trop caricaturales. Le souhait du Japon de jouer désormais un rôle moins discret dans les affaires politiques internationales en général, et asiatiques en particulier, supposait aussi une visite à Delhi, première puissance du sous-continent et siège actuel du mouvement des non-alignés.

Tout en ayant noté que M. Nakasone a réitéré au début de la semaine dernière à Islamabad son *« soutien total »* au Pakistan face à l'intervention soviétique en Afghanistan, les Indiens ont visiblement décidé pour leur part de dépasser leurs *« divergences de vues »* avec Tokyo, pour mettre l'accent sur l'aspect économique de leurs relations bilatérales. Ils attendent des Nippons un accroissement des crédits d'aide et de coopération, et un rééquilibrage suivi d'une augmentation des échanges commerciaux.

L'assistance japonaise au développement indien (environ 320 millions de francs en 1982) est deux fois plus faible que celle consentie au Pakistan voisin, et le Bangladesh, également réputé pro-américain, reçoit plus d'un milliard et demi de francs du Japon. Troisième partenaire commercial de l'Inde, derrière les États-Unis et l'Union soviétique, Tokyo a déjà donné son accord pour doubler, à 20 milliards de francs d'ici à 1988, la valeur des échanges entre les deux pays.

Les Japonais, par l'intermédiaire de *Toyota, Nissan, Kawasaki,* Honda, Yamaha et surtout Suzuki occupent une position dominante dans l'industrie automobile indienne. Mais Delhi souhaite leur ouvrir d'autres secteurs de son économie. *Le nucléaire notamment*, où l'on espère signer un accord de coopération non militaire sur le modèle de celui conclu récemment entre Pékin et Tokyo, et le pétrole, où l'Inde cherche à mettre en concurrence les Italiens et les Japonais pour la construction d'un oléoduc de 1 700 kilomètres à partir du gisement de Bombay-High.

P. C.

LA SECONDE JOURNÉE DE LA VISITE DE JEAN-PAUL II EN CORÉE DU SUD

« Pardonnez à ceux qui ont péché contre vous » a demandé le pape aux habitants de Kwangju

De notre envoyé spécial

Kwangju. – *« Kyohwang Manze ! »* (Dix mille ans de vie au pape !) *« Viva il Pappa ! »* C'est par ces mots scandés en chœur de longues minutes par une foule compacte que Jean-Paul II a fait son entrée dans le stade de Kwangju. Il y commençait ce vendredi 4 mai, en y célébrant une messe, la seconde journée de sa visite en Corée du Sud. Près de soixante-dix mille personnes l'attendaient. Une foule où dominait le blanc des robes traditionnelles de cérémonie des femmes, tête couverte d'une mantille également blanche, agitant de petits drapeaux aux couleurs du Vatican et des portraits de Jean-Paul II. Puis a été entonné ce chant polonais d'allégresse *Sto Lat*, réservé à ceux que l'on fête. Le pape a commencé à célébrer la messe en un coréen *« très compréhensible »* disaient nos voisins ravis.

D'emblée, un contact s'était établi entre cet *« empereur de la religion »* (selon les idéogrammes traduisant le mot « pape ») et cette foule de Kwangju, la ville meurtrie de l'histoire moderne de la Corée.

Avant d'arriver au stade, le pape avait parcouru la ville, passant devant le fameux bâtiment provincial repeint *en blanc qui fut le bunker* des insurgés de mai 1980. Tout le long des rues une foule de gens simples parmi lesquels beaucoup de paysans portant le vêtement traditionnel, composé d'une sorte de gilet et d'un pantalon bouffant, et de *nombreux enfants*. La liesse mais aussi une certaine gravité se lisaient sur les visages. *« Jamais, depuis les incidents* [de mai 1980] *le peuple de Kwangju n'avait ainsi envahi les rues »*, nous dit un habitant.

Sans doute Kwangju, l'un des trois archevêchés de Corée (avec ceux de Séoul et de Taegu où Jean-Paul II se rend samedi) était-elle une étape obligée du voyage papal. Il n'en reste pas moins que cette visite a aussi une signification particulière de compassion... C'est d'ailleurs le thème de la *« réconciliation »* que le pape a choisi pour son homélie.

« Libérez-vous de la rancœur, a exhorté Jean-Paul II, *pardonnez à ceux qui ont péché contre vous. (...) Je connais les profondes blessures qui meurtrissent vos cœurs et vos âmes après des expériences personnelles et des tragédies récentes, et je sais qu'elles sont difficiles à dépasser d'un point de vue simplement humain, spécialement pour vous habitants de Kwangju. »*

Des mots qui ont sans doute apaisé certains, mais qui pour d'autres sont apparus trop faibles. A Kwangju, Jean-Paul II était partagé entre sa sollicitude envers une population traumatisée et son souci de ne pas prendre parti dans ce qui est une affaire intérieure coréenne.

Les familles des victimes avaient notamment demandé que le pape se rende au cimetière où reposent une centaine des morts des événements de mai 1980. Comme l'explique un prêtre, cela aurait pu paraître une provocation, et l'on préféra y renoncer.

L'Eglise tente avant tout, à Kwangju, d'avoir une action de réconciliation. Au départ, elle ne manifesta certes pas son approbation au gouvernement mais se garda toutefois de se ranger du côté des éléments les plus radicaux. *« Depuis, par cette attitude,* précise notre interlocuteur, *l'Eglise a marqué des points dans une ville qui n'est pas plus catholique que les autres. »* Récemment, le cardinal de Séoul *n'en a pas moins pris* parti en faveur d'un prêtre qui hébergea des étudiants recherchés *pour les manifestations de* Kwangju et qui avait été arrêté.

Les événements de Kwangju de*meurent assurément une épine* dans la chair du président Chon. Certes, beaucoup de Coréens, sans *doute la majorité, n'ont pas épousé* la cause des insurgés, même si leurs demandes paraissaient légitimes. *Mais beaucoup éprouvent* une obscure sympathie pour cette ville courageuse perdue au milieu des rizières.

Aujourd'hui, Kwangju est calme. Beaucoup d'immeubles nouveaux sont apparus, et les rues ont été refaites, tout *semble effacé*. A l'université, les étudiants racontent que depuis deux mois les autorités ont *relâché un peu leurs contrôles* en vue de la visite du pape et que la police a disparu du campus. Mais *ils savent qu'ils ne peuvent en sortir*. Depuis trois ans, leur slogan est : *« Rappelez-vous mai 1980 ! »*

Manifestations d'étudiants

Les étudiants, qui sont traditionnellement en Corée le fer de lance de la contestation, ont bien essayé à Séoul de manifester, arborant un ruban noir en signe de *« deuil de la démocratie »*, mais ils sont maintenus à l'intérieur des universités. Jeudi, lorsque le pape était au séminaire, quelques heures à peine après son arrivée, une agitation à l'université voisine de Sungkyunkwan fut réprimée à coups de bombes lacrymogènes dont les effluves incommodèrent certaines personnalités accompagnant Jean-Paul II. Les étudiants manifestaient pour la liberté de la presse et contre les mesures d'enrôlement automatique dans l'armée de ceux d'entre eux pris dans des manifestations : en trois ans, six de ces recrues se sont suicidées, affirme-t-on dans les milieux universitaires.

Commentant la visite du pape à Kwangju, une jeune catholique de vingt-deux ans, dont le frère fut emprisonné dix-huit mois à la suite de l'insurrection, nous dit : *« Nous sommes un peu déçus par la rapidité du passage du pape dans la ville : sa visite semble une abstraction. Surtout, le pape n'est pas allé au cimetière. Peut-être ne sait-il pas qu'il existe des pressions sur les familles des morts de mai 1980 pour qu'elles enlèvent du cimetière la dépouille de leurs parents. Leur présence est un rappel apparemment gênant pour les autorités. »* Effectivement, dans les cimetières de Kwangju, une vingtaine de sépultures ont été déplacées. *« Aujourd'hui*, poursuit la jeune catholique, *nous sommes nombreux à craindre que, après la visite du pape, les autorités serrent la vis à nouveau, comme ce fut le cas en Pologne et aux Philippines : c'est d'ailleurs pourquoi certains d'entre nous n'étaient pas favorables à ce voyage. »*

Au cours d'une journée placée sous le signe de la compassion, le pape devait se rendre, après Kwangju, à Sorokdo, une petite ville au sud de la péninsule où se trouve une léproserie. Jean-Paul II a développé le thème de la souffrance source de dignité, en évoquant la fraternité qui règne parmi ces lépreux se réclamant de religions diverses.

PHILIPPE PONS.

L'INSURRECTION ET LA RÉPRESSION DE MAI 1980

« Citoyens, l'armée attaque votre ville... »

Une voix de femme répercutée *par les haut-parleurs de la ville* avait soudain déchiré le silence de la nuit : *« Citoyens de Kwangju, l'armée attaque votre ville, défendez-vous. »*

Il était 3 heures du matin, le *27 mai 1980. A peine la voix,* entrecoupée de sanglots, recommençait-elle à lancer son message *qu'elle fut submergée* par le déchaînement d'un tir nourri de mitrailleuses lourdes, *d'explosions de grenades* et le grondement des chenilles des véhicules blindés sur l'asphalte.

Dans le ciel embrasé par des *fusées éclairantes, une vingtaine* d'hélicoptères avaient pris sous le feu croisé de leurs armes le bâtiment provincial où s'étaient retranchés quelque deux cents insurgés.

A terre, surgis de camions arrivés tous feux éteints peu avant l'attaque, les parachutistes entraient en action, *« arrosant »* les fenêtres du bunker des insurgés du feu de leurs armes automati*ques. L'assaut dura une trentaine* de minutes. Puis on n'entendit plus que des coups de feu spora*diques. Lorsque l'aube commença* à poindre, le centre de Kwangju donnait le spectacle *d'une ville en état de guerre.*

Façades criblées de balles, véhicules retournés, corps sans vie *étendus sur le sol... Çà et là*, par groupes, des jeunes, assis la tête dans les genoux, les mains liées dans le dos, étaient *tenus* en joue par des soldats. Maison par maison, commençaient les per*quisitions. Tout élément suspect* était immédiatement emmené vers les locaux de l'armée pour interrogatoire. *Quelque cinq* cents personnes furent ainsi interpellées. L'assaut avait fait une vingtaine de morts, *qui venaient* s'ajouter aux quelque deux cents victimes de la répression depuis *le début de l'insurrection de la* ville.

L'insurrection du Kwangju, petite ville de huit cent mille habitants, marqua le point culminant – et la fin – de cette période de *libéralisation que connut la Corée* dans les mois qui suivirent l'assassinat du président Park Chung Hee, en octobre 1979 : ce que l'on appela le *« printemps de Séoul »*.

Tout avait commencé à Kwangju le 18 mai lorsque, après la proclamation de la loi martiale sur l'ensemble du pays pour mettre fin aux *manifestations* étudiantes, une vingtaine de personnalités politiques furent arrêtées. *Parmi elles figurait M. Kim Dae* Jung, le symbole de l'opposition au régime Park, dont la popula*rité n'avait cessé de croître dans* les dernières semaines. Le jour de l'arrestation de M. Kim, qui *était originaire du sud de la province* de Cholla, dont Kwangju est capitale, les manifestations d'étudiants dans cette ville redoublèrent d'intensité. La brutalité extrême de la répression mit la population, *jusqu'alors spectatrice*, du côté des manifestants. Dans la nuit du 20 au 21 mai commençait une véritable insurrection aux cris de *« à mort Chon »*, le général Chon Doo Hwan, alors chef des services secrets civils et militaires, l'homme fort de l'époque, aujourd'hui président de la République.

A l'aube du 21 mai, après une nuit d'affrontements meurtriers entre l'armée et la population, *celle-ci* s'était non *seulement* rendue maîtresse de la ville mais encore s'était emparée d'armes et d'une vingtaine de *véhicules* blindés. Les combats avaient duré toute la nuit. A l'hôpital on pouvait avoir *une idée de leur* violence en voyant le nombre des blessés. Tous étaient grièvement atteints : certains par balles mais beaucoup avaient eu les membres brisés à coups de gourdin. D'autres souffraient de profondes blessures au visage ou au thorax : les parachutistes avaient en effet chargé *la foule à la* baïonnette. Des témoins racontaient des scènes de violence inouïe : cadavres d'étudiants pendus aux arbres par les pieds, femmes à la poitrine entaillée à coups de baïonnette...

Le calme est revenu à Kwangju, mais la cruauté de la répression a laissé les stigmates profonds. *Même si, au cours de* la semaine où la population eut le contrôle de la ville, se dessinèrent des clivages sérieux entre les éléments plus radicaux et ceux qui étaient partisans de *trouver un accord avec le pouvoir* du général Chon, les habitants de Kwangju, aujourd'hui silencieux, *n'en portent pas moins dans leur* mémoire les souvenirs de la répression dont ils furent victimes.

Ph. P.

Corée du Nord

APRÈS AVOIR REÇU LE CHEF DU PC CHINOIS

Le président Kim Il Sung se rendra à Moscou

Le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, était attendu ce vendredi *4 mai* à Pyongyang, où il se rend en visite officielle à l'invitation conjointe du président Kim Il Sung et de son fils, M. Kim Jong Il. Les entretiens porteront principalement sur les démarches diplomatiques en *cours visant à un règlement pacifique* de la question coréenne, M. Hu devant notamment informer ses interlocuteurs nord-coréens des résultats enregistrés sur ce sujet lors des conversations du président Reagan à Pékin la semaine dernière.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est, pour sa part, rendu au début de la semaine à Séoul pour y rendre compte aux dirigeants sud-coréens des récents entretiens sino-américains.

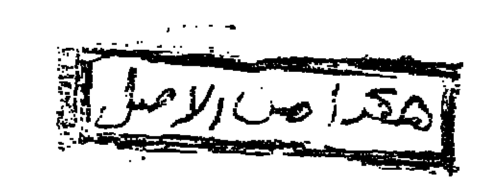
On sait que la Corée du Nord a proposé au mois de janvier dernier l'ouverture de conversations tripartites entre Pyongyang, Séoul et Washington sur la recherche d'un règlement de la situation dans la péninsule coréenne. La Corée du Sud souhaite l'établissement préalable d'un dialogue bilatéral entre les deux Corées. Le président Reagan a exprimé, pour sa part, sa préférence pour des conversations quadripartites, c'est-à-dire auxquelles participerait la Chine. Pékin a, *jusqu'à présent, exprimé son soutien* entier à la formule proposée par les Nord-Coréens.

Le président Kim Il Sung, de son côté, se rendra dans la seconde quinzaine du mois de mai en URSS et dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. C'est la *première fois que* le président nord-coréen se rend en visite officielle à Moscou depuis 1961. *Il a*, en revanche, été reçu en avril 1975 et en septembre 1982 en visite officielle à Pékin.

A Panmunjon, cependant, sur la ligne de démarcation entre les deux *Corées, les délégations* de Pyongyang et de Séoul se sont séparées *sans résultats lundi dernier à l'issue* d'une seconde série de discussions *sur l'éventuelle formation* d'une délégation sportive commune aux Jeux olympiques de Los Angeles. La date d'une nouvelle rencontre doit être fixée ultérieurement.

Chine

● LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PROCHAINEMENT A MOSCOU. – M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères, rencontrera à Moscou au cours du mois de mai le ministre adjoint soviétique des affaires étrangères, M. Mikhail Kapitsa, apprend-on de source diplomatique occidentale à Pékin. M. Qian Qichen se rendra probablement à Moscou après la visite en Chine à la mi-mai du premier vice-président du Conseil soviétique, M. Ivan Arkhipov. – *(Reuter.)*



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Panama en quête d'un président

(Suite de la première page.)

« Nicky » a pour lui sa jeunesse, un air de sincérité qui impressionne favorablement, et il a réussi à « dégeler » son personnage de technocrate et de fonctionnaire international. Selon les sondages confidentiels — mais donnés comme sérieux — du PRD et de l'ambassade américaine, il vient en tête des intentions de vote. En revanche, selon les mêmes sondages, la coalition qui le soutient ne serait pas majoritaire dans la prochaine Assemblée. Le PRD, en particulier, perdrait des voix et des sièges.

Le principal adversaire de « Nicky » est un mythe vivant : M. Arnulfo Arias, âgé de quatre-vingt-trois ans, trois fois élu à la présidence de Panama, trois fois renversé. La dernière fois, c'était le 11 octobre 1968, après onze jours de pouvoir seulement : l'exécuteur s'appelait Omar Torrijos, commandant de la Garde nationale. Avec sa haute stature, sa chevelure blanche et frisée coiffée d'un bonnet noir, son sourire immuable, Arnulfo Arias porte son âge avec une verdeur apparente. Mais il parle peu, ne se montre guère, et il n'a pratiquement pas fait campagne. « *C'est inutile,* dit-il. *C'est trop facile. Je me présente contre des voleurs et des gens sans conscience...* »

Arnulfo, comme on le désigne ici, est un monument historique. C'est le patriarche ; il a commencé sa carrière en janvier 1931 en participant à un coup d'Etat artisanal et folklorique dirigé par une société secrète influencée par des ordres initiatiques. Arnulfo a gardé de cette époque un goût prononcé pour un langage ésotérique qui impressionne les masses populaires.

Nommé ministre plénipotentiaire en Europe avant la deuxième guerre mondiale, il connaît l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste — et il est loin d'être insensible à la montée des puissances de l'Axe. Rentré à Panama, élu président pour la période 1940-1944, il accorde le droit de vote aux femmes (pour les municipales) et crée la Sécurité sociale. Il révise la Constitution et prévoit d'enlever la nationalité panaméenne... aux immigrants d'origine afro-antillaise. En pleine guerre mondiale, en 1941, il refuse d'accorder des facilités militaires aux Etats-Unis dans la zone du canal et s'oppose même à l'armement de navires de commerce arborant le drapeau panaméen.

Après treize mois de gouvernement et de « guérilla » contre les Etats-Unis, il est déposé par la Garde. Revenu à la présidence en 1949, il y reste un peu plus longtemps : dix-sept mois et demi. Chassé du palais, il s'écrie : « *Je reviendrai* ». Il revient en 1968, après des élections turbulentes et confuses. Renversé par Omar Torrijos, réfugié à Miami, il suit avec mépris l'expérience populiste et nationaliste de son « tombeur ». Arnulfo Arias est un obstiné, un homme sûr de son destin. Malgré toutes ses ambiguïtés et ce passé de « nazi » que ses adversaires lui jettent à la figure, malgré son âge et son côté « rétro », il est le symbole d'une volonté de rejet de « *seize ans de système* », d'un ras-le-bol justifié par les difficultés de la vie quotidienne et les « scandales » qui ont éclaboussé le régime. Le plus notable, celui de la Sécurité sociale, a provoqué la chute d'Aristides Royo, président choisi par Omar Torrijos avant sa disparition pour assurer la continuité.

« S'il n'y a pas fraude »

A en croire l'homme de la rue, Arnulfo va l'emporter aisément, « *s'il n'y a pas fraude* ». La tradition de la fraude électorale est si ancrée dans ce pays que les Panaméens ont peine à croire que le scrutin du 6 mai puisse être régulier. Cette fois, pourtant, les garanties paraissent sérieuses. Arnulfo Arias, candidat à la présidence pour l'Alliance démocratique d'opposition (ADO), dispose de l'appui du journal qui monte : *la Prensa*. Il a choisi, pour premier vice-président, choisi un de ses amis, M. Carlos Rodriguez, installé à Miami, où il fait des affaires. Le second vice-président sur la ticket d'Arnulfo Arias est le leader combatif et intelligent de la démocratie chrétienne, M. Ricardo Arias Calderon. « *Nous allons gagner,* dit celui-ci avec assurance. *Il faut réarticuler les rapports entre la Garde et le pouvoir civil. L'intervention de l'Etat dans l'économie est excessive et l'endettement extérieur est trop lourd. Nous devons adopter un nouveau modèle de développement. Et le seul gouvernement doit être celui des civils. Omar Torrijos a convaincu les militaires qu'ils étaient les tuteurs progressistes de la nation. En fait, ils ont peur de perdre leurs privilèges...* » Selon M. Arias Calderon, « *les jeunes, les femmes, les plus pauvres, sont pour Arnulfo Arias...* ».

La politique panaméenne a toujours été d'une grande complexité : c'est à la fois Byzance et Florence. « *Près des deux tiers des électeurs n'ont jamais voté* », dit M. Carlos Ivan Zuniga, président du Parti d'action populaire (PAPO), de tendance social-démocrate, qui se flatte d'être le seul parti réellement « *antimilitariste* ». Bon orateur, ancien président de la fédération des étudiants de Panama, M. Zuniga rejette aussi bien le candidat « *officialiste* » que celui de l'opposition, M. Arnulfo Arias. Mais ses chances sont, *a priori*, faibles. Tout comme le sont celles du général Paredes, ancien commandant de la Force de défense, à la retraite, et qui s'est brouillé avec ses anciens compagnons d'armes. Machiavel n'est pas loin des couloirs du palais présidentiel et des bureaux des officiers, qui affichent tous leurs diplômes de l'école des Amériques (centre de formation à la lutte antiguérilla dans la zone du canal de Panama).

D'autres petits partis sont sur les rangs, comme le Front du peuple uni (FREPU) ou le Parti du peuple (communiste) : ils ont contribué à recouvrir les murs de Panama et des moindres villages de l'intérieur d'une exceptionnelle floraison de placards de propagande électorale. Leur poids est négligeable. Les grands thèmes internationaux (relations avec les États-Unis, application des traités Carter-Torrijos de 1977 sur l'avenir du canal, situation en Amérique centrale) sont remarquablement absents de la campagne. Les Panaméens ne se sentent pas (ou préfèrent ne pas se sentir) concernés par la montée des périls en Amérique centrale.

Ils se jugent et sont d'ailleurs « *différents* », plus proches du monde caraïbe que des pays de l'isthme. Mais les États-Unis observent, eux, avec une grande attention ces élections dans une petite nation où leurs intérêts stratégiques sont très importants (des appareils de reconnaissance américains qui survolent quotidiennement le Salvador et le Nicaragua partent de la base Howard, à côté de Panama). Officiellement les Américains sont « *neutres* » et souhaitent que le scrutin soit « *régulier* ». En fait, leurs sympathies vont plutôt à « Nicky ». Cet appui sera-t-il utile au candidat « *officialiste* » ?

MARCEL NIEDERGANG.

PROCHE-ORIENT

Le dialogue jordano-palestinien a repris une « vitesse de croisière »

Correspondance

Amman. — Avec la visite de deux jours que le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, vient d'effectuer à Amman, le dialogue jordano-palestinien a repris une « vitesse de croisière », tout en s'en tenant cependant à des objectifs limités : essentiellement la consolidation des relations entre le Royaume et la résistance, et le renforcement du soutien aux « Palestiniens de l'intérieur », notamment à travers le comité mixte chargé de gérer le fonds alloué aux territoires occupés par le sommet arabe de Bagdad en 1978 : 100 millions de dollars par an pour la Cisjordanie et 50 millions pour la bande de Gaza.

Lors de leurs premiers entretiens en février dernier, après dix mois d'interruption des pourparlers jordano-palestiniens, M. Yasser Arafat et le roi Hussein avaient décidé d'envoyer des délégations auprès des gouvernements arabes pour convaincre ces derniers de verser régulièrement leur quote-part. En effet, en 1983 seuls l'Arabie Saoudite et le Koweït ont tenu leurs engagements (45 millions de dollars). Sur le plan « *bilatéral* », M. Arafat a révélé jeudi soir lors d'une conférence de presse qu'il avait été « *informé* » à son arrivée, par les responsables jordaniens, de la libération de quarante-six prisonniers palestiniens le jour même. Ces derniers étaient détenus sous l'accusation d'atteinte à la sécurité du Royaume.

En revanche, en ce qui concerne la recherche d'une solution à la crise du Proche-Orient, aucun élément nouveau ne paraît pour le moment devoir émerger des entretiens jordano-palestiniens.

Pressé de réagir, jeudi soir, aux exhortations des notables modérés de Cisjordanie et de la bande de Gaza qui souhaitent une initiative jordano-palestinienne pour un règlement de la question des territoires occupés, M. Arafat a rappelé qu'il « *avait mis au défi les Israéliens de négocier* [avec l'OLP] *sous les auspices des Nations unies* » et que les Israéliens avaient rejeté ce défi. Le chef de l'OLP se référait à ses déclarations, quelques jours plus tôt, à Koweït.

M. Arafat a exprimé également les plus grands doutes quant à la possibilité qu'une victoire éventuelle des travaillistes lors des prochaines élections législatives en Israël puisse préluder à un changement significatif de la politique israélienne. Employant un langage imagé, le dirigeant palestinien a estimé que les travaillistes israéliens « *couvriraient leur main armée d'un gant de soie, mais pas plus* ».

Les relations avec la Syrie

Les ambitions modestes que se sont données les dirigeants jordaniens et palestiniens s'expliquent notamment par la persistance des divergences entre le chef de l'OLP et les dirigeants du Front populaire et démocratique de libération de la Palestine. Les pourparlers entre Abou Jihad et les représentants de ces deux organisations, le mois dernier à Alger, n'ont pas permis d'aplanir ces divergences et doivent reprendre le 9 ou le 10 mai.

M. Arafat a catégoriquement rejeté toute participation des organisations palestiniennes pro-syriennes — la Saïka, le FPLP commandement général d'Ahmad Jibril, et le Front de lutte populaire — à la prochaine réunion de « *réconciliation* » à Alger. En revanche, ces organisations « *auront le droit de participer au conseil national palestinien, qui étudiera leurs cas* », a-t-il ajouté. A propos de ses relations avec la Syrie, le chef de l'OLP a affirmé qu'il avait accepté toutes les tentatives de médiation entreprises jusqu'à présent par l'Union soviétique, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord, le Yémen du Sud et l'Algérie.

Il n'en a pas moins condamné très sévèrement l'assassinat, jeudi matin à Chypre, de M. Hanna Mokbel, secrétaire général de l'Union des journalistes arabes et membre de l'Union des journalistes et écrivains palestiniens, en affirmant : « *Nous savons d'où sont venus les meurtriers. Ils ont un bureau à Damas, et je demande à nos frères syriens d'appréhender ceux qui ont perpétré ce crime.* » Selon certains observateurs, M. Arafat faisait allusion au groupe Abou Nidal.

EMMANUEL JARRY.

Liban

M. Berri pose ses conditions pour participer au gouvernement Karamé

De notre correspondant

Beyrouth. — Les démarches pressantes de la Syrie n'ont pas suffi jusqu'à présent pour sortir de l'impasse créée par le refus de M. Berri, chef de la milice chiite Amal, de siéger dans le gouvernement d'union nationale de M. Rachid Karamé, où deux portefeuilles lui sont attribués : la justice et les ressources hydrauliques et électriques.

De retour à Beyrouth après trois journées à Damas où il n'a cessé de conférer avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, le dirigeant chiite a en effet réitéré ses critiques acerbes à l'encontre du cabinet Karamé, « *ce fait accompli* », soulignant : « *Nous ne sommes pas prêts à participer à la perpétuation du pacte de 1943 qui permet un renforcement du confessionnalisme politique.* » Il a révélé que les « *accords de Damas* » négociés avant la formation du gouvernement « *prévoyaient clairement qu'Amal nommerait cinq ministres et le PSP trois. (...) Or les deux principaux partis de l'opposition* (Amal et le PSP) *sont écartés des portefeuilles politiques* ».

Une petite phrase de M. Berri parmi un flot de récriminations esquisse cependant la solution susceptible de dénouer la crise : « *Nous proposons la création d'un ministère pour les affaires du Liban du Sud, et d'un autre pour la reconstruction. Si l'Etat y répond positivement, nous sommes prêts à participer au gouvernement.* »

M. Berri aura fait preuve d'une remarquable résistance aux sollicitations syriennes. La brièveté de ses deux derniers entretiens jeudi avec M. Khaddam — dix et quinze minutes — en témoigne. M. Joumblatt, qui a participé à toutes les réunions entre son allié chiite et le vice-président syrien, se déclare solidaire de M. Berri. Mais, paradoxalement, le « maximaliste » qu'il est ne pose pas cette fois de problème alors que le « modéré légaliste » qu'est censé être M. Berri se montre intransigeant.

Un autre problème, « maronito-maronite » celui-là, se pose avec M. Soleiman Frangié qui conteste l'exclusivité de la représentation de la communauté attribuée dans le cabinet Karamé à ses ennemis du Front libanais, surtout après qu'il eut lui-même, à la conférence de Lausanne, dégagé les maronites d'une situation bien compromise. Bien qu'il soit représenté au gouvernement par son gendre, M. Abdallah Racy (grec orthodoxe), il ne s'estime pas satisfait. Il exige également l'élimination du barrage des forces libanaises de Berbera, passage obligé de toutes les personnes se rendant de son fief, le Liban du Nord, à Beyrouth ou vice versa. Les réserves de M. Soleiman Frangié sont considérées comme plus faciles à surmonter que le refus de M. Berri. Mais on sait aussi que l'ancien président de la République est homme à s'en tenir à une position de principe.

LUCIEN GEORGE.

- LES TROIS ISRAÉLIENS DÉTENUS EN SYRIE. — Les autorités israéliennes ont accueilli avec satisfaction le fait que Damas ait accordé le statut de « prisonniers de guerre » aux trois membres du bureau de liaison israélien détenus en Syrie. La Croix-Rouge pourra, en effet, entrer en contact avec eux. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El-Charek a, pour sa part, réfuté les déclarations israéliennes selon lesquelles les trois hommes « *s'étaient égarés* » et a affirmé qu'ils étaient armés lors de leur arrestation mardi. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Mme Thatcher s'entretient à Paris avec M. Mitterrand des difficultés de la CEE

Mme Thatcher est arrivée ce vendredi 4 mai, en fin de matinée, à Paris, où elle devait participer à un déjeuner de travail avec M. Mitterrand à l'Elysée, l'essentiel de l'entretien étant consacré à la préparation du conseil européen de Fontainebleau. Après avoir, mercredi, reçu à Chequers le chancelier Kohl, le premier ministre britannique avait indiqué que sa marge de manœuvre demeurait très étroite, et qu'il n'entrait pas dans ses intentions de revenir sur les exigences budgétaires qui ont déjà contribué à l'échec des deux précédents sommets, à Athènes en décembre 1983 et à Bruxelles en mars dernier. Mme Thatcher avait, en outre, précisé que, à ses yeux, ces rencontres bilatérales ne pouvaient suffire à trouver la solution du contentieux communautaire.

Tout en soulignant que « *l'Angleterre a sa place dans l'Europe* », M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, a estimé, ce vendredi matin à France-inter que « *l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses fait son chemin* ». Si la Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, « *ne veut pas suivre tel ou tel aspect* » de la politique communautaire, « *il n'est pas impensable que ses partenaires poursuivent sans elle dans une voie bien déterminée* ».

A Bruxelles, la Commission européenne a approuvé jeudi l'avant-projet de budget général de la CEE pour 1985. Ses recettes seront inférieures de plus de 2 milliards d'ECU à ses dépenses, selon ce document, qui doit être soumis au Parlement et au conseil des ministres des Dix le 23 mai.

A Lisbonne, où il a rencontré jeudi M. Soares, le premier ministre italien, M. Craxi, s'est prononcé en faveur de l'adhésion du Portugal et de l'Espagne à la Communauté. Cette perspective a été jugée « *inquiétante* », en raison de la concurrence qu'elle entraînera pour certains de leurs propres produits, par les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui réexaminent actuellement à Suva (îles Fidji) la convention qui les lie à la CEE. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- PROTESTATION DU PS. — Le Parti socialiste a manifesté, dans un communiqué, « *sa réprobation et son inquiétude devant l'escalade que viennent d'engager les troupes d'occupation soviétiques en Afghanistan* ». Ces attaques, ajoute le texte, « *s'accompagnent (...) de bombardements en tapis à partir d'avions opérant à haute altitude. Ces méthodes, qui nous ramènent à l'époque de la guerre du Vietnam, provoquent sans nul doute d'importantes pertes civiles* ». Une délégation du PS devait être reçue, ce vendredi 4 mai, à 16 heures, à l'ambassade soviétique à Paris.

Etats-Unis

- KATHY BOUDIN CONDAMNÉE A LA DÉTENTION A PERPÉTUITÉ. — Kathy Boudin, ancien membre du groupe d'extrême gauche américain Weather Underground, a été condamnée, jeudi 3 mai, à la détention à perpétuité pour participation à un hold-up commis en 1981 au cours duquel trois personnes avaient été tuées.

La militante blanche avait vécu pendant douze ans dans la clandestinité, après avoir gagné une certaine célébrité dans les années 60 pour ses activités extrémistes et sa participation au mouvement de libération des Noirs. — *(AFP.)*

- RÉDUCTION DU BUDGET MILITAIRE. — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré jeudi 3 mai qu'il acceptait une réduction de 13,9 milliards de dollars du budget du Pentagone prévu pour l'année fiscale 1985 débutant le 1er octobre prochain. Cette révision ramène à 7,8 % le taux de croissance réelle projeté pour le prochain budget militaire américain par rapport à l'année fiscale 1984 en cours. Le projet initial présenté début février par la Maison Blanche avait fixé une croissance de 13 % et un budget global de 305 milliards de dollars. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Cameroun

Trente-cinq responsables de la tentative de coup d'Etat auraient été exécutés

Trente-cinq personnes accusées d'avoir participé à la tentative de coup d'État du 6 avril à Yaoundé auraient été condamnées à mort *lundi soir 30* avril et exécutées mardi 1er mai, au terme d'un procès à huis clos mené par un tribunal militaire, a annoncé, jeudi 3 mai, l'Agence France-Presse, faisant état de différentes sources non officielles concordantes.

Le procès se serait ouvert au quartier général des forces terrestres, à Yaoundé, le vendredi 27 avril, et aurait pris fin lundi. Pendant sa durée, un service de sécurité très important avait été mis en place autour du quartier général, où siège le tribunal militaire.

Les autorités camerounaises gardent un mutisme total, et on indique, de source diplomatique française, que ces exécutions font l'objet, dans la capitale camerounaise, de rumeurs persistantes. Elles se seraient déroulées à Mbalmayo (ville située à 48 kilomètres au sud de Yaoundé). Depuis plusieurs jours, cette localité est pratiquement coupée du reste du pays, les communications téléphoniques ayant été suspendues et la circulation interdite.

Dans la matinée du 6 avril, des éléments de la garde républicaine, commandés par le chef de ce corps, le colonel Ibrahim Saleh, avaient tenté de renverser le régime du président Paul Biya. Ils avaient réussi à s'emparer de la radio nationale et de l'aéroport de Yaoundé pendant quelques heures, avant que l'armée camerounaise, commandée par le général de division Pierre Sémengué, ne lance une contre-offensive. A l'issue de deux jours de combats, les troupes loyalistes avaient repris le contrôle des points stratégiques de la capitale.

Selon un bilan officiel, les combats avaient faits 70 morts, dont 4 civils et 8 éléments « loyalistes » et 52 blessés ; 1 053 putschistes ont été arrêtés et 265 gendarmes portés « disparus ». Selon différentes sources diplomatiques concordantes, ce bilan apparaissait largement sous-estimé. Dans un message à la nation, M. Biya avait annoncé que les responsables de la tentative de coup d'Etat seraient *« sans délai traduits devant le tribunal militaire afin d'être jugés et punis, conformément aux lois »*. Pendant l'enquête, le ministre des forces armées, M. Andzé Tchoungui, ainsi que le général Sémengué avaient affirmé que l'ancien chef de l'État camerounais, M. Ahmadou Ahidjo, était à l'origine du putsch. Ils avaient également souligné que tous les mutins étaient originaires de la région nord du Cameroun, comme M. Ahidjo. Ces exécutions – si elles sont confirmées – ne constitueraient pas une surprise, car on s'attendait que des sanctions très dures soient prises contre les mutins. Plusieurs ministres camerounais, ainsi que des conseillers du chef de l'Etat incitaient M. Biya à faire des *« exemples »*.

Le 28 avril dernier, M. Ahidjo et deux officiers de son entourage avaient été condamnés à mort par le tribunal militaire de Yaoundé, au terme d'un procès – public – au cours duquel ils avaient été accusés de *« complot contre la sécurité de l'Etat »*. Ils avaient cependant bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle, leurs peines étant commuées en *« détention »*. Cette mesure de clémence prise par M. Biya avait été qualifiée de marque de *« faiblesse »* par plusieurs responsables politiques camerounais.

Haute-Volta

Le colonel Saye Zerbo, ancien chef de l'Etat, est condamné à huit ans de détention

Le colonel Saye Zerbo, ancien *président de la République de* Haute-Volta de novembre 1980 à *novembre 1982, a été condamné,* jeudi 3 mai, par le Tribunal populaire de la révolution d'Ouagadougou à quinze ans de prison, dont sept avec sursis. La radio nationale voltaïque a précisé que l'ancien chef de l'État est également condamné à rembourser à l'Etat une somme de 61 millions de francs CFA (1,2 million de francs français), correspondant à des *« détournements de fonds publics »*. Il était accusé de fraude fiscale, de détournements pour un montant de 95 millions de francs CFA et d'*« enrichissement illicite »*.

En ce qui concerne les dix-huit autres accusés, anciens membres du comité directeur du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRN), dont le colonel Saye Zerbo était le président, le tribunal a prononcé dix condamnations à des peines de prison et à des amendes diverses et huit acquittements. Un vingtième accusé, le capitaine Ouattara Aboubakary, s'était donné la mort samedi 30 avril, alors qu'il venait d'être inculpé de faux témoignage.

Le colonel Saye Zerbo a incarné pendant deux ans le type de *« régime néocolonial »* que le gouvernement *« révolutionnaire »* du capitaine Thomas Sankara, au pouvoir en Haute-Volta depuis le coup d'Etat du 4 août dernier, ne cesse de vilipender. Né en 1922 à Tougan, dans l'ouest de la Haute-Volta – d'ethnie samo, comme son prédécesseur à la tête de l'Etat, le général Sangoulé Lamizana, – le colonel Saye Zerbo s'est heurté à une forte opposition syndicale, notamment de la part de la puissante Confédération syndicale voltaïque (CSV). La suppression du droit de grève, le 1er novembre 1981, puis sa sévère réglementation, les poursuites engagées contre le secrétaire général de la CSV, M. Soumane Touré, devaient notamment miner l'autorité de son régime, par ailleurs confronté à de graves difficultés économiques.

Le 7 novembre 1982, un « Conseil pour le salut du peuple », présidé par le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, renversait le régime du colonel Saye Zerbo. Les condamnations qui viennent d'être prononcées à Ouagadougou sont les plus sévères depuis le début des procès politiques, en janvier 1983. – *(AFP.)*

Tunisie

M. Mzali cherche à désamorcer la crise à l'Université

De notre envoyé spécial

Tunis. – Une délégation d'enseignants de l'université de Tunis a été reçue, jeudi 3 mai, par M. Mohamed Mzali, premier ministre, après qu'une assemblée générale de ces enseignants eut décidé, mercredi, de prolonger d'une semaine une grève commencée lundi. A l'origine de ce mouvement qui associe professeurs et étudiants, se trouvent les incidents survenus le 27 avril (*le Monde* du 3 mai). Ce jour-là, Mme Mzali, ministre de la famille et de la condition féminine et femme du chef du gouvernement, devait participer à une cérémonie destinée à honorer la mémoire d'un patriote tunisien à l'Ecole des ingénieurs. Des étudiants ayant déclaré sa présence inopportune, Mme Mzali avait renoncé à son projet. Néanmoins, à la suite de bousculades dans des conditions mal éclaircies, la police est intervenue assez brutalement dans l'enceinte de l'université, ce qui a suscité une protestation des professeurs.

Il semble qu'il y a eu excès de zèle de la part des forces de l'ordre. *Un communiqué ambigu du ministre* de l'enseignement supérieur insiste *« sur la nécessité d'éviter toute action regrettable, d'où qu'elle vienne, et appelle toutes les parties à redoubler d'efforts pour assurer le succès de l'année universitaire »* en cette période où approchent les examens.

En acceptant de rencontrer les syndicats d'enseignants, qui demandaient auparavant à être reçus par le chef de l'Etat, le premier ministre montre son souci de désamorcer toute crise grave dans un pays encore traumatisé par les événements de janvier. M. Mzali assume également les fonctions de ministre de l'intérieur depuis le départ de M. Driss Guiga, dont il paraît peu probable que le procès, pour son rôle lors des événements de janvier, s'ouvre prochainement, bien qu'il ait été annoncé. M. Mzali est secondé par un secrétaire d'Etat à l'intérieur dont les méthodes sont contestées par l'opposition.

Ce mouvement de grève exprime le malaise de l'Université, tout comme le chahut qui a empêché M. Habib Achour de prendre la parole au meeting du 1er mai (*le Monde* du 3 mai). Il révèle le fossé qui se creuse entre les responsables des institutions – gouvernement, partis, syndicats – et les éléments les plus « nerveux » de la jeunesse.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le conflit saharien

LE POLISARIO A LIBÉRÉ DIX PRISONNIERS MAROCAINS

Alger *(AP)*. – Le Front Polisario a remis dix de ses prisonniers marocains – huit sous-officiers et deux soldats – à la Croix-Rouge internationale, mardi 1er mai, a annoncé l'agence Algérie presse service. C'est la première fois depuis le début du conflit saharien, en 1975, que le Front libère des militaires marocains qu'il détient et dont le nombre total est estimé à mille cinq cents.

Les prisonniers ont été remis à M. Carlos Bauverd, délégué du *Comité international de la Croix-*Rouge (CICR), à Haouza, « capitale » de la République arabe sahraouie démocratique, proclamée par le Polisario. M. Bauverd a précisé que le CICR négociait la libération de ces prisonniers avec le Polisario et les autorités marocaines depuis le début de l'année. Il a également indiqué avoir rendu visite à deux cents prisonniers marocains détenus, précise l'APS, *« quelque part dans les territoires libérés »* et s'être entretenu avec certains d'entre eux en l'absence de tout témoin. Il a enfin expliqué qu'il avait reçu une liste de prisonniers sahraouis détenus par les Marocains, qu'il espérait leur rendre visite en temps voulu et obtenir la remise de certains d'entre eux.

Mozambique

- AFFRONTEMENTS AVEC LES REBELLES DE LA RNM. – Trente-sept personnes ont été tuées et dix-neuf blessées, le 21 avril dernier, dans la province septentrionale de Tete, au cours d'une attaque des maquisards de la Résistance nationale du Mozambique (RNM) contre cinq camions transportant des civils, a annoncé, jeudi 3 mai, l'agence mozambicaine de presse AIM, citant le témoignage d'un survivant. L'annonce de cette attaque intervient le jour même où le quotidien *Noticias* de Maputo rapporte que l'armée a intensifié ses opérations contre la RNM depuis la signature, le 16 mars dernier, du pacte de non-agression de Komatipoort avec la République sud-africaine. – *(Reuter, AFP.)*

Ethiopie

- COMBATS EN ÉRYTHRÉE. – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) a annoncé, mercredi 2 mai, que ses maquisards ont tué *« trois cent quarante soldats éthiopiens »* dans la région de Af-Abed (dans le nord du pays, près de la mer Rouge), les 27 et 28 avril. Le FPLE assure que les troupes gouvernementales ont eu *« cinq cent cinquante blessés, neuf prisonniers et treize chars détruits »*. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Grande-Bretagne

Cinq ans de « thatchérisme »

Le premier ministre reste populaire mais les conservateurs enregistrent un recul aux élections partielles

De notre correspondant

Londres. – Cinq ans jour pour jour après sa victoire électorale de 1979, le parti conservateur de Mme Thatcher a enregistré un recul notable, jeudi 3 mai, à l'occasion de trois élections législatives partielles et d'élections locales portant sur le renouvellement de quatre mille sièges dans deux cent dix-huit districts.

Les tories ont conservé les sièges de Stafford et Surrey sud-ouest – deux de leurs fiefs les plus sûrs, – mais avec une majorité considérablement réduite sous l'effet de la forte poussée de l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates. Dans la troisième circonscription en jeu, Cynon-Valley, dans le sud du Pays de Galles, le parti travailliste s'est assuré une solide majorité, traditionnelle dans cette région. Quant à l'alliance, elle peut se flatter d'être arrivée en deuxième position dans chacune des trois circoncriptions, prouvant ainsi qu'elle peut jouer un rôle plus important que ne le laissent supposer les sondages.

Le recul des conservateurs a été encore plus prononcé au niveau local, puisqu'ils ont perdu le contrôle de plusieurs grandes villes dont leurs « joyaux » de Birmingham et Edimbourg au profit des travaillistes qui ont, de surcroît, consolidé leur majorité à Liverpool et Manchester. Les résultats de Birmingham et Liverpool sont particulièrement gênants pour le gouvernement. Birmingham, aux mains des conservateurs depuis 1982 avait été présenté par l'administration Thatcher comme un exemple de la réussite de sa politique à l'échelon municipal. A Liverpool, les leaders du groupe travailliste avaient clairement fait savoir qu'ils considéraient la consultation de jeudi comme un référendum sur leur affrontement avec le gouvernement en matière de finances municipales. Ils disposent maintenant d'une majorité de sept voix qui devrait leur permettre de faire adopter leur projet de budget « illégal » puisqu'il prévoit des dépenses supérieures aux recettes.

Le recul des conservateurs est interprété par l'opposition comme un rejet de la politique gouvernementale vis-à-vis des autorités locales. Le cabinet Thatcher a, en effet, présenté au Parlement un projet de loi qui lui donne pouvoir de limiter les dépenses des conseils de district et les impôts qu'ils prélèvent, dans le but de réduire globalement les dépenses publiques. Ses détracteurs – parmi lesquels de nombreux tories – voient, dans cette menace pesant sur des prérogatives vieilles de quatre cents ans, une atteinte à la démocratie locale d'autant plus surprenante qu'elle vient d'un gouvernement qui s'est fixé pour tâche de *« repousser les frontières de l'Etat »*.

Il serait cependant hâtif de considérer le recul des conservateurs comme l'expression d'un désaveu populaire à l'égard de la politique générale du gouvernement Thatcher. Les sondages d'opinion récents indiquent ainsi que les tories ont rétabli une avance d'environ 5 % sur les travaillistes, leurs adversaires les plus dangereux. Cet avantage des conservateurs est largement dû au léger recul qu'a subi le Labour depuis le début de la grève des mineurs (tant il est vrai qu'il reste assimilé dans l'esprit du Britannique moyen aux syndicats et aux conflits sociaux), après avoir réalisé une spectaculaire remontée sous l'impulsion de M. Neil Kinnock, son dynamique leader élu l'automne dernier.

« Du bon travail »

Selon les sondages publiés dimanche dernier par le *Sunday Times* et l'*Observer*, les conservateurs obtiennent 41 % des intentions de vote, les travaillistes 36 % et l'alliance centriste 21 %. Il apparaît donc que les tories restent très proches de leur score électoral de juin 1983 (43,5 %) et que la popularité du gouvernement n'a guère été affectée par l'avalanche de « peaux de banane » qui s'est abattue sur Downing Street au cours des douze derniers mois, de l'affaire Parkinson, à la controverse autour de M. Mark Thatcher.

Cela tient beaucoup à la performance personnelle de Mme Thatcher. Si une majorité de Britanniques la trouvent *« inflexible »*, *« dictatoriale »*, *« trop à droite »*, et *« peu sensible aux préoccupations des gens ordinaires »*, 61 % des personnes interrogées jugent qu'elle *« fait du bon travail »* en tant que premier ministre. Ceux qui pensent que la politique économique du gouvernement durant les cinq dernières années a été un succès sont plus nombreux (30 %) que ceux qui la considèrent comme un échec (28 %).

Quel est précisément le bilan de cette politique après cinq ans de « thatchérisme » ? Côté succès : un taux d'inflation ramené à 5 %, une croissance économique parmi les plus fortes de la CEE (3 %), un déficit budgétaire à son niveau le plus bas depuis une dizaine d'années en proportion du revenu national, une reprise des exportations en dépit de la hausse de la livre sterling, une amélioration de la productivité industrielle. Côté échecs : plus de 3 millions de chômeurs, soit 13 % de la population active, et peu de chances d'amélioration dans les mois à venir ; un alourdissement de la pression fiscale, entre 1979 et 1981, les effets conjugués de la récession internationale, du niveau très élevé des taux d'intérêt et d'une sévère politique monétaire condamnant à la faillite de nombreuses entreprises et provoquant une chute catastrophique de la production industrielle (qui vient à peine de retrouver son niveau de 1979) ; l'année dernière, pour la première fois depuis la révolution industrielle, la Grande-Bretagne a importé plus de produits manufacturés qu'elle n'en a exportés ; en conséquence, l'équilibre de la balance commerciale dépend de plus en plus des ventes de pétrole de la mer du Nord.

Les plus grosses erreurs du gouvernement semblent pourtant appartenir au passé. Au cours des cinq années écoulées, la politique économique du cabinet Thatcher a évolué d'un monétarisme dogmatique vers une politique anti-inflationniste plus pragmatique. Si la lutte contre la hausse des prix reste la pierre angulaire du programme économique du gouvernement, la maîtrise de la masse monétaire n'est plus considérée comme l'unique moyen d'arriver à cette fin.

(Intérim.)

Incrédulité à Belfast, divergences à Dublin après la conclusion du Forum sur l'avenir de l'Irlande

De notre envoyé spécial

Belfast. – Belfast semble n'avoir pas changé au lendemain de la publication des conclusions du Forum pour une nouvelle Irlande (*le Monde* du 4 mai). Le contre-feu organisé par certains dirigeants unionistes n'est guère visible : les quartiers protestants n'ont pas hissé le drapeau britannique comme le demandait le pasteur Paisley. De l'autre côté de la ville divisée, les militants du Sinn Fein (la représentation politique de l'IRA) qui, pour d'autres raisons, dénoncent tout aussi catégoriquement l'entreprise des nationalistes modérés, ont eux aussi mis une sourdine à leurs protestations.

Après les premières réactions, les deux camps ennemis ne veulent ni l'un ni l'autre donner l'impression qu'ils accordent trop d'importance à un document qu'ils jugent *« nul et non avenu »*. Les militants du Sinn Fein déclarent qu'ils ne veulent pas faire la part belle à leurs concurrents du SDLP, le Parti catholique modéré dont le leader, M. Hume, fut à l'origine du Forum (1). Ils s'apprêtent à disputer les voix des catholiques durant la campagne pour les élections européennes qui auront lieu (en Irlande du Nord comme en Grande-Bretagne) le 14 juin. Le Sinn Fein estime que c'est sa progression lors des derniers scrutins qui a incité le SDLP à lancer l'idée du Forum pour retrouver sa *« crédibilité »*. Les militants républicains ajoutent que les *« contradictions internes »* au Forum et la tiédeur de la réaction du gouvernement britannique montrent que l'*« opération de sauvetage »* a échoué et qu'il n'y a pas de solution modérée possible. M. Danny Morrisson, l'un des dirigeants du Sinn Fein, a d'ailleurs étrangement repris la même analyse critique que Londres et les représentants unionistes, en déclarant que le rapport du Forum ne *« tient pas compte des réalités violentes de la vie quotidienne aujourd'hui en Irlande du Nord »*.

Si l'incrédulité prévaut au Nord, les réactions au Sud après la publication du rapport du Forum ont été pour le moins mitigées. Certes, le fait que les quatre principaux partis nationalistes de l'île aient entrepris cette démarche commune a paru porteur d'espoir. En formulant trois types de solutions constitutionnelles à la question d'Irlande, ils ont jeté les bases d'une possible relance des négociations avec Londres. Mais la déception n'est pas absente car, à peine signé, le document final a fait l'objet d'interprétations pour le moins divergentes de la part de ses auteurs.

Souhaitant à plus ou moins long terme la réunion d'une *« conférence constitutionnelle »* de toutes les parties au conflit, convoquée par les deux gouvernements irlandais et britannique, le Forum propose trois « modèles » de solution : un « Etat unitaire », une fédération ou une confédération rassemblant le Nord et le Sud, et enfin une administration conjointe de l'Irlande du Nord par les gouvernements de Londres et Dublin – ce qui est sans doute l'hypothèse la plus réaliste aux yeux des nationalistes modérés. Mais le Fianna Fail, le principal parti d'opposition en République d'Irlande, a exigé des autres participants qu'ils indiquent que leur *« préférence »* va au premier modèle (l'Etat unitaire), bien qu'il soit, de toute évidence inacceptable pour le unionistes, même si diverses garanties leur sont offertes.

D'autres points de vue

Les participants au Forum sont cependant allés très loin en déclarant en conclusion qu'ils sont prêts à discuter d'*« autres points de vue »*. Lors de la cérémonie de clôture au château de Dublin, mercredi, M. FitzGerald, le premier ministre, a mis très fortement l'accent sur ce point. Le rapport est pour lui le point de départ d'une réflexion, une contribution, et non un *« schéma directeur »*. M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail, a lui aussi tenu le même langage en affirmant que Britanniques et unionistes devaient faire connaître leurs idées.

Malgré ces déclarations tout à fait convergentes c'est là que l'attitude de M. Haughey et de son parti se distingue. Au cours d'une conférence de presse séparée, M. Haughey a déclaré que seule la réunification était acceptable et, au grand dam des trois autres leaders bien plus modérés que lui, il a jugé que la solution fédérale ou l'administration conjointe de l'Ulster par Londres et Dublin ne pouvaient *« apporter la paix et la stabilité »* en Irlande.

Les dissensions qui au sein du Forum ont provoqué la prolongation des débats pendant plusieurs mois redevenaient évidentes. M. Haughey, contredisant une nouvelle fois M. FitzGerald, a par ailleurs indiqué que les conclusions du rapport remettaient en cause les « garanties » données en 1973 par le gouvernement britannique aux unionistes ; pas de changement constitutionnel en Irlande du Nord sans l'approbation de la « majorité » de la population, c'est-à-dire pour le moment et pour longtemps encore, des protestants. Le premier ministre irlandais avait dit auparavant que ces garanties n'étaient pas pour lui un obstacle à la discussion.

Ces divergences ont bien sûr été mises à profit par les unionistes qui – ce n'était pas une surprise – ont dénoncé l'entreprise du Forum avant même la publication du rapport. *« M. Haughey a mené ses partenaires par le bout du nez et ce texte porte sa marque ce qui est inadmissible »*, a déclaré avec virulence le pasteur Paisley. Dans la nuit du 1er au 2 mai le pasteur avait pris les devants en se rendant discrètement à Dublin pour répandre dans les rues des affichettes représentant l'Union Jack et portant ce slogan : *« L'Ulster est britannique. Pas de reddition. »*

FRANCIS CORNU.

(1) Le Forum était animé par les leaders des quatre principaux partis nationalistes : le premier ministre de Dublin, M. Garret FitzGerald, du Parti Fine Gael (centriste) ; le vice-premier ministre et leader de l'autre parti gouvernemental, le Parti travailliste, M. Dick Spring ; le leader du parti principal de l'opposition Fianna Fail (nationaliste), M. Charles Haughey, et le leader du Parti nationaliste modéré d'Irlande du Nord, le SDLP, M. John Hume.

Danemark

Le Parlement a adopté une motion en faveur de la création d'une zone dénucléarisée

De notre correspondante

Copenhague. – Pour la huitième fois depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de centre droit de M. Paul Schlüter, en septembre 1982, le Parlement danois a engagé, le jeudi 3 mai, à l'initiative de l'opposition, un long débat sur la politique de sécurité du royaume (euromissiles, stratégie atlantique, désarmement, etc). Pour la huitième fois, la coalition au pouvoir a été mise en minorité sur une motion proposée par les sociaux-démocrates et adoptée par 73 voix (sociaux-démocrates, communistes dissidents et radicaux) contre 6 (parti du progrès) et 67 abstentions.

Comme les fois précédentes, M. Schlüter avait annoncé qu'il n'entendait pas *« jouer le sort de son équipe »* à cette occasion. A l'issue des deux jours de débats, le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen (libéral) et ses collègues se sont déclarés *« satisfaits »*, car les sociaux-démocrates s'étaient montrés, selon eux, moins agressifs que lors des sept débats précédents. Quant au texte voté, ils l'ont trouvé plus modéré et moins hostile à l'OTAN que les autres... Ce texte demande en effet au gouvernement de travailler à la création d'une zone nordique dénucléarisée, *« en temps de paix comme en temps de guerre »*, dans le cadre *« des efforts déployés en Europe en faveur de la détente »*. Cette zone devrait être garantie à la fois par les États-Unis et l'URSS.

Rappelons que le Danemark, comme la Norvège, n'a jamais accepté de recevoir des armes atomiques sur son territoire en temps de paix, mais se réserve d'accueillir de telles armes en période de crise. La motion proposée par les sociaux-démocrates, contrairement à ce qu'on avait pu craindre, ne remet pas en cause ce principe.

On espère dans les milieux autorisés que les responsables de l'OTAN accueilleront de manière favorable *« cette évolution plutôt réconfortante de l'opposition »*...Une opposition qui s'était montrée ces derniers mois particulièrement critique à l'égard de l'OTAN.

CAMILLE OLSEN.

Pologne

Nouvelles manifestations

(Suite de la première page.)

« Cela ne veut pas dire que nous ayons peur ni que nous ayons quelque chose à cacher, a déclaré M. Urban. *C'est une question diplomatique. Nous ne voulons pas reconnaître, même indirectement, qu'il puisse se produire dans les prisons polonaises des choses contraires aux principes humanitaires. »*

Ce raisonnement prend toute sa valeur au regard des déclarations faites au cours de la même conférence de presse par le directeur général des prisons, le colonel Wrona : ce dernier a expliqué que la loi polonaise prévoyait que des *« mesures extraordinaires »* pouvaient être prises à l'encontre de détenus récalcitrants ; et il a énuméré : mise au cachot, menottes, camisole de force, arrosage à l'eau, gaz lacrymogènes, usage de matraques en caoutchouc – précisément ce dont se plaignaient les prisonniers qui avaient récemment adressé une lettre de protestation au général Jaruzelski.

Le porte-parole du gouvernement de Varsovie a réagi, jeudi, à la déclaration publiée à Paris par le Quai d'Orsay. Les manifestations du 1er mai en Pologne *« démontrent l'erreur de ceux qui misent sur la résignation du peuple polonais »*, avait estimé le ministère français des relations extérieures. Cette déclaration est *« offensante »* pour *« le gouvernement et la société polonaise »*, a répondu M. Urban : *« Nous sommes surpris que le gouvernement français ait exprimé sa satisfaction devant les provocations faites dans les rues. »*

Espagne

● *Un garagiste assassiné à Irun.* – Le cadavre d'un garagiste de quarante-cinq ans, M. Angel Rodriguez, tué de deux balles dans la tête, a été découvert jeudi 3 mai à Irun, à la frontière franco-espagnole. La police a trouvé à côté du corps deux douilles de balles parabellum 9 millimètres, une arme généralement utilisée par l'organisation séparatiste basque ETA-militaire. – *(AFP.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LA LISTE ERE

Entre une « gauche dogmatique » et une « droite immobile » : « de l'air »

Les difficultés rencontrées ont laissé des traces, elles n'auront cependant pas empêché la constitution d'une liste. Entre une *« gauche enfermée dans ses dogmes »* et une *« droite confinée dans son immobilisme »*, MM. François Doubin, Brice Lalonde et Olivier Stirn veulent proposer *« de l'air »* aux Français *« étouffés, coincés, frustrés de vie, de mouvement, d'oxygène »*.

L'idée d'une liste *« au centre »* lancée par MM. Edgar Faure et Maurice Faure (*qui devaient se désengager de l'opération en raison des complications liées au choix d'une tête de liste*) a suscité à la fois scepticisme et intérêt.

Scepticisme : les échecs par lesquels se sont soldées les *tentatives de* constitution d'une « troisième force » depuis les débuts de la Vᵉ République l'expliquent. Intérêt : la perspective d'une réforme du mode de scrutin introduisant la proportionnelle et laissant ainsi espérer qu'entre les deux blocs un espace se libérerait pour le centre le justifie.

Pour le MRG, l'occasion était bonne de se distinguer de ses traditionnels alliés socialistes. Mais son président, M. Jean-Michel Baylet a jugé trop grand le risque de lancer son mouvement dans un combat solitaire. L'autonomie par rapport au PS ne pouvait, à ses yeux, se justifier que si elle s'inscrivait dans une stratégie d'ouverture, d'élargissement de la majorité présidentielle.

Si, dans la majorité, il y a les *« déçus du socialisme »*, il y a aussi les *« déçus de l'opposition »*. C'est à eux qu'entend s'adresser M. Stirn, en leur proposant une *« structure d'accueil »*, car, dit-il, *« l'air reste irrespirable* [à droite, où] *par leaders interposés,* [on] *continue de pomper l'air du voisin »*.

Reste M. Brice Lalonde. L'ancien candidat à la présidence de la République explique son alliance avec le radicalisme par le fait qu'*« il y a le feu à la maison »* Europe et qu'*« on ne peut bouder les ententes quand il y a accord »*. La présence d'une autre liste écologiste résulte, selon lui, d'une *« divergence très ancienne »* entre ceux dont l'objectif est que *« le prince, le président, soit un écologiste »* et ceux (parmi lesquels il se situe) qui souhaitent qu'*« il n'y ait ni prince, ni président... ou le moins possible »*.

Venus de trois familles différentes, les trois hommes entament une démarche qui se veut cohérente et durable, c'est-à-dire promise à un avenir plus lointain que le scrutin du 17 juin. Créditée de 3,5 % des intentions de vote enregistrées par le sondage SOFRES (*le Monde* du 3 mai), la liste ERE, dont la composition a été rendue publique le jeudi 3 mai, est encore en butte à une incertitude : bénéficiera-t-elle ou non du traitement réservé aux grandes listes pour la campagne officielle des européennes ? Pour ce faire, il lui faudrait obtenir le soutien d'un groupe parlementaire.

Encore faudrait-il que les douze sénateurs radicaux de gauche manifestent un enthousiasme suffisamment communicatif pour convaincre au moins trois de leurs collègues de constituer – ne serait-ce que provisoirement – un tel groupe.

ANNE CHAUSSEBOURG.

MM. François Doubin (MRG) ; Brice Lalonde (Ecol.) ; Olivier Stirn (UCR) ; Mᵐᵉ Geneviève Jurgensen, responsable de l'Association des victimes des accidents de la route ; MM. François Luchaire (MRG), ancien membre du Conseil constitutionnel ; Thierry Jeantet (MRG), délégué interministériel adjoint à l'économie sociale ; Mᵐᵉ Josette Bénard (Ecol.) ; MM. Jean Dock (UCR) ; Hilaire Maillot, président de la chambre des métiers de la Réunion ; Mᵐᵉ Colette Nouvel-Rousselot (UCR) ; MM. Roger Franzoni (MRG), premier vice-président du conseil général de Haute-Corse ; Renaud Muller (UCR), maire d'Insming, conseiller général de Moselle, conseiller régional de Lorraine ; Philippe Desbrosses (Ecol.) ; Pierre Lebaillif (Ecol.), président du Comité d'action pour le solaire ; Claude Cattesson (MRG), adjoint au maire de Lille.

MM. Emile Vasquez (UCR), conseiller municipal de Lyon, adjoint au maire du 7ᵉ arrondissement, enseignant ; Yvon Collin (MRG), adjoint au maire de Montauban ; Jacques Lévi (UCR) ; Cédric Philibert (Ecol.) ; Jean-Claude Rieu (MRG) ; Marc Lassus (Ecol.) ; Mᵐᵉ Hélène de Félice (MRG), conseillère municipale de Beaugency (Loiret) ; MM. Paul-Mathieu Lucciani (UCR), conseiller municipal de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ; Gilbert Le Curieux ; Nicolas Desplats (Ecol.), fondateur du Mouvement pour le papier recyclé ; Guy Péron (UCR), conseiller municipal de Brest ; Jean Girardon (MRG), maire de Mont-Saint-Vincent, conseiller général de Saône-et-Loire ; Michel Delgago (UCR), adjoint au maire de Bompas ; Jean Baud (Ecol.), conseiller municipal de Chambéry ; Mᵐᵉ Liliane Billières (MRG).

MM. Gérard Dupouy (Ecol.) ; Etienne de Menthon (UCR) ; Jean-Jacques Rateau (MRG) ; Daniel Grandclément (Ecol.) ; Jacques Merly (UCR) ; Alain Tourret (MRG), maire de Moult (Calvados) ; Christian Scholtes (UCR) ; Daniel Labaronne, président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, conseiller municipal de Tours ; Pierre Mathieu (UCR), adjoint au maire de Nogent-sur-Marne ; Yves-Bruno Civel (Ecol.) ; Pierre Mondange (MRG) ; Mᵐᵉ Françoise Garandeau (UCR) ; MM. Guy Marion (UCR), conseiller municipal de La Guéroulde (Eure) ; Marcel Perrin (MRG), adjoint au maire d'Avignon ; Mᵐᵉ Nelly Guédon (UCR) ; MM. Robert Fidenti (Ecol.) ; Jean-Pierre Urrutia (MRG), conseiller municipal de Jurançon (Pyrénées-Atlantiques) ; Michel Castaing (UCR), maire de Lèves (Eure-et-Loir) ; Jean-Pierre Cabane (MRG), conseiller municipal de Mazamet, conseiller général du Tarn ; Jean-François Gerak (Ecol.) ; Jean Léonard (MRG), conseiller général de la Charente, adjoint au maire de Saint-Amand-de-Nouère ; Thierry Mandon (UCR) ; Pierre-Marie Bouchez (MRG) ; Mᵐᵉ Laurence Bardin (Ecol.) ; MM. René Dulot (MRG), maire de Chazey-sur-Ain ; Henri Boileau (UCR) ; Charles Lucand (MRG), maire de Vic-sous-Thil, conseiller général de la Côte-d'Or ; Alain Darvenne (Ecol.) ; Jean Videment (MRG), conseiller municipal de Saint-Malo ; Jacques-Albert Durand (UCR) ; Mᵐᵉ Anne-Marie Delabre (MRG), conseillère générale de l'Eure ; MM. Fabrice Laurent (UCR), conseiller municipal de Reims ; Gérard Charasse (MRG), maire du Vernet (Allier) ; Jean-Pierre Coulouma (Ecol.), conseiller municipal de Béziers ; Denis Blondeau (MRG), ingénieur, conseiller municipal de Pontarlier ; Pierre Gauthier (UCR) ; Jack Oriac (MRG) ; Jean-François Anquetil (Ecol.) ; Philippe Walker (MRG) ; Jean-Claude Kremer (UCR) ; Gérard Botella (Ecol.), conseiller municipal de Thionville ; Philippe Gonthiez (MRG), conseiller municipal d'Amiens ; Paul Largier (UCR) ; Robert Honde (MRG), conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence ; Patrick Pigenet (Ecol.) ; Pascal Baudoin (MRG), conseiller municipal de Blois ; Michaël Muller (UCR), conseiller municipal de Ham (Somme) ; Bernard Charette ; Jean-François Paquin (MRG), adjoint au maire du Mans ; Laurent Samuel (Ecol.) ; Alain Dutoya (MRG), conseiller général des Landes, maire d'Hagetmau.

LA LISTE PCI (TROTSKISTE)

Profiter de la campagne pour s'implanter davantage

Les noms des quatre-vingt-un candidats figurant sur la liste *« Pour un parti des travailleurs – liste ouvrière et paysanne d'unité soutenue par le PCI et des militants du mouvement ouvrier de toutes tendances politiques et syndicales »* viennent d'être rendus publics. La décision de présenter une liste a été prise le dimanche 29 avril, à l'occasion d'une convention nationale qui a mis d'autre part en place un comité national provisoire de cinquante et un membres chargés de constituer *« partout des sections pour un Parti des travailleurs »*.

Sur cette liste soutenue par le Parti communiste internationaliste (trotskiste), figurent notamment deux signataires (MM. Guillou et Dauphas) de l'« appel des 121 » lancé en Loire-Atlantique en novembre 1983, et dont la tonalité très critique à l'égard de la politique du gouvernement avait conduit la fédération départementale du PS à prononcer l'exclusion de huit de ses membres, dont M. Guillou (*le Monde* du 15 mars).

MM. Marc Gauquelin ; Miguel Brioso ; Yannick Guillou, conseiller municipal de Rezé (Loire-Atlantique) ; Mᵐᵉ Joëlle Bony, conseillère municipale de Vénissieux (Rhône) ; MM. Daniel Gluckstein ; Jean-Claude Morisse, adjoint au maire de Behren-lès-Forbach (Moselle) ; Mᵐᵉ Nicole Bernard ; MM. Michel Bray ; Dominique Maul ; Jack Dauphas ; Michel Kermiche ; Yves Collet ; Mᵐᵉ Josette Logereau ; MM. Erick Bernard ; Marcel Lamotte ; Yves Bourdin ; Jean Delarue, conseiller municipale des Mureaux (Yvelines) ; Mᵐᵉ Marie-Noëlle Cheville ; MM. Bruno Delannoy ; Bernard Keiser ; Edouard Le Moigne ; Jean Gladieux ; Mᵐᵉˢ Nicole Mas, conseillère municipale de Lucé (Eure-et-Loir) ; Martine Revol ; M. Jean-Louis Hobel ; Mᵐᵉ Marguerite Deprez ; MM. Jacques Meyer ; Jean-Marc Gaudin ; Mᵐᵉ Marie-Annick Favard ; M. Pedro Carrasquedo ; Mᵐᵉ Sylvie Martins ; MM. Gérard Bellaigue ; Fernand Benard ; Mᵐᵉ Marie-Pierre Sersoub ; MM. Jacques Reygrobellet, conseiller municipal de Lormont (Gironde) ; Yves Jegousse ; Robert Fontaine ; Mᵐᵉ Nathalie Doucet ; MM. Serge Waflart ; Alain Aucouturier ; Paul Duthel ; Mᵐᵉ Jeanne Maquart ; MM. Jean Gardet, conseiller municipal de Marigny (Allier) ; Guy Menezo ; Michel Landron ; Pierre Saulnier ; Mᵐᵉ Eliane Mourgeotte ; M. Khaled Melhaa ; Mᵐᵉ Annie Bachellerie ; MM. Michel Panthou ; Maurice Vial ; Mᵐᵉˢ Mireille Poncet ; Brigitte Bermondy ; M. Max Jallut ; Mᵐᵉ Michèle Lepeuve ; MM. Pierre Levasseur ; Paul Drouet ; Guy Bretelle ; Jean-Pierre Zalewski ; Joseph Fleury, conseiller municipal de Bouguenais (Loire-Atlantique) ; Mᵐᵉˢ Marie-Françoise Arteil ; Martine Roujeau-Debat ; MM. Pierre Roy ; Jean-Marie Willot ; Gilles Langlois ; Dominique Gros ; Jean-Marie Marchal ; Marcel Perrier ; Dan Moutot ; Georges Lemaux ; Mᵐᵉ Nicole Bossut ; M. Alain Carpentier ; Mᵐᵉ Nicole Amram ; MM. Jean-Claude Mater ; Jean-Philippe Katz ; Raymond Morvan ; Roger Calvez ; Serge Faguet ; Gaston Becker, adjoint au maire de Behren-lès-Forbach (Moselle) ; Mᵐᵉ Laurence Haziot ; M. Michel Jakubczyk.

● *Une liste de Lutte ouvrière pour le 17 juin.* – Mᵐᵉ Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière (trotskiste), a annoncé vendredi 4 mai qu'elle conduira une liste de son parti pour les prochaines élections européennes.

Dans un communiqué, Mᵐᵉ Laguiller déclare que, *« comme toutes les petites formations, Lutte ouvrière ne bénéficiera pas de la prise en charge par l'Etat des frais légaux de cette campagne »*. *« C'est pourquoi, elle ouvre une souscription auprès de ses amis, de ses sympathisants et de tous ceux qui souhaitent que, dans ces élections, se fasse entendre la voix des travailleurs »*, ajoute-t-elle.

Les cérémonies de la célébration du 8 mai 1945

A l'occasion de la célébration du 8 mai 1945, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, adresse un message qui déclare notamment :

« L'année 1944, avec le succès des deux débarquements, portait en elle le souffle de la victoire. Aussi, ce 8 mai 1984 se situe-t-il au centre des manifestations nationales du quarantième anniversaire de la libération de la plus grande part du territoire national. Cette libération, nous la devons à nos alliés et nous la devons aussi à l'armée française renaissante, à la résistance, à ses héros et ses martyrs, tels Jean Moulin, Pierre Brossolette et le général Delestraint. (...)

» Dans la fidélité à nos morts, nous devons, dans le dépassement de nos différences, savoir retrouver l'unité profonde qui fait notre force et reste le meilleur gage de notre avenir. »

De nombreuses cérémonies auront lieu à l'occasion de ce trente-neuvième anniversaire. Elles débuteront le 7 mai au mont Valérien (15 h 30), à l'Arc de triomphe (18 h 30), à Saint-Louis des Invalides (19 heures) et au Panthéon (20 heures).

Mardi 8 mai :

9 heures : messe solennelle à Saint-Louis des Invalides.

11 h 30, à l'Arc de triomphe : revue des troupes par le président de la République.

19 heures : réception aux Invalides par le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

21 heures : veillée à l'Arc de triomphe par les anciens de Rhin et Danube.

21 h 15 : soirée spectacle, *Les poètes de la Résistance*, au carré Silvia-Monfort, 106, rue Brancion (sur invitation).



Le communiqué du conseil des ministres

A l'issue du Conseil des ministres du 3 mai un communiqué a été publié, où l'on peut lire notamment :

● **LES RÉSEAUX CABLES**

M. Fillioud a présenté une communication sur le financement, l'exploitation et la programmation des réseaux câblés *(lire page 16)*.

● **LE RENOUVEAU DE L'AMÉNAGEMENT**

Mise en œuvre de la décentralisation, simplification des procédures, renforcement de la concertation avec les habitants.

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté un projet de loi « pour un renouveau de l'aménagement ». Ce projet vise à compléter l'œuvre de décentralisation déjà largement engagée dans le domaine de l'urbanisme. Il fait suite à une large consultation nationale menée sur le thème du « projet de quartier », défini comme une opération d'aménagement maîtrisée et conduite à l'initiative de la collectivité locale, en association avec la population.

Les dispositions essentielles du projet de loi sont les suivantes :

– Le principe d'une concertation avec les habitants, préalable aux opérations d'aménagement : les modalités de cette concertation devront, pour tout projet important d'aménagement urbain, faire l'objet d'une délibération du conseil municipal ;

– La décentralisation des procédures d'aménagement (zones d'aménagement concerté, restauration immobilière) au profit des communes dotées d'un plan d'occupation des sols approuvé ;

– La simplification des règles de préemption et de protection des espaces naturels sensibles ;

– La modification des règles d'évaluation des biens expropriés afin de mieux tenir compte de la constructibilité des terrains ;

– Une clarification du régime des participations demandées aux constructeurs pour la réalisation des équipements publics ;

– La fixation de règles plus précises d'attribution des logements par les organismes d'HLM.

Un cadre sera ainsi donné aux communes afin de leur permettre de conduire une politique d'ensemble pour la maîtrise de leur développement et l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

● **LE STATUT ET L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

Conformément aux orientations définies le 18 avril dernier, les deux projets de loi visent à doter la Nouvelle-Calédonie d'un statut évolutif et adapté à caractères propres.

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres deux projets de loi concernant la Nouvelle-Calédonie, qui ont été précédés de la consultation de l'Assemblée territoriale et d'une concertaion approfondie avec les élus locaux.

Le premier projet porte statut du territoire. Il est destiné à remplacer le statut organisé par la loi du 28 décembre 1976. Il confère à la Nouvelle-Calédonie une large autonomie interne, à la fois dans ses institutions et dans ses compétences. Il reconnait la spécificité de ce territoire en ménageant à la coutume une place dans les institutions. Ce statut, évolutif et transitoire, devra permettre la préparation du scrutin d'autodétermination qui sera proposé à la population à l'issue d'un délai de cinq années.

Le second projet de loi est relatif à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale. Il vise notamment à assurer une meilleure représentation de l'intérieur du territoire, de façon à mieux tenir compte de sa configuration géographique et de sa diversité ethnique.

● **AUGMENTATION DU SMIC**

Revalorisation exceptionnelle de 1 % du pouvoir d'achat du SMIC.

Sur la proposition du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, le gouvernement a décidé de fixer le montant horaire du SMIC à 23,56 francs à compter du 1ᵉʳ mai 1984.

La hausse ainsi décidée s'établit à 3,4 % et résulte :

– Pour 2,4 %, de l'augmentation automatique liée à la hausse des prix ;

– Pour 1 %, d'une augmentation supplémentaire visant à améliorer le pouvoir d'achat des bas salaires.

Le nouveau taux correspond à une rémunération mensuelle brute de 3 981,64 francs pour cent soixante-neuf heures de travail.

Le SMIC hebdomadaire sera porté à 765,95 francs pour les Antilles et la Guyane et 714,68 francs pour la Réunion.

Il n'y aura pas de réglementation nouvelle de la publicité comparative, mais toutes les formes objectives d'information du consommateur seront encouragées.

Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a présenté une communication sur la publicité comparative.

A la suite d'initiatives récentes de quelques distributeurs, un débat s'est ouvert sur l'opportunité d'introduire en France cette forme de publicité. Saisi de cette question, le Conseil national de la consommation, qui regroupe des représentants des professionnels et des consommateurs, a émis, le 3 avril dernier, un avis négatif que le gouvernement a décidé de suivre.

Il est apparu en effet que les exigences qu'il faudrait formuler, pour que la publicité comparative assure avec une loyauté et une exhaustivité suffisantes l'information du consommateur, interdiraient en fait de la mettre en œuvre de façon satisfaisante.

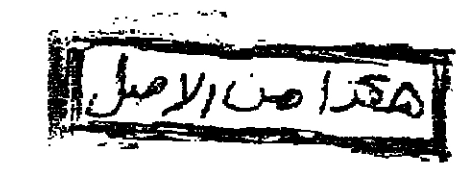
Le gouvernement souhaite en revanche que se développent toutes les formes d'information objective du consommateur sur les qualités et les prix des produits et des services :

– Mise en œuvre progressive de la nouvelle réglementation sur l'affichage des prix à l'unité de mesure ;

– Développement et diffusion des tests comparatifs de l'Institut national de la consommation et des associations de consommateurs ;

– Mise en place de centres locaux d'information sur les prix en liaison avec les collectivités territoriales.

Le gouvernement souhaite enfin que le contenu informatif de la publicité se développe, notamment en ce qui concerne l'indication du prix et de la qualité réelle des produits. Il a été demandé au Conseil national de la consommation de formuler des propositions sur ce point.



POLITIQUE

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL DE MARS 1983 A NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS)

Un bordereau des résultats avait été gratté et récrit à l'encre effaçable

Le duel qui oppose pour la conquête de la mairie de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) Mme Marie-Thérèse Goutmann (PC) à Mme Françoise Richard (RPR) a connu, hier jeudi 3 mai, un prolongement judiciaire devant la seizième chambre correctionnelle de Bobigny, peu avant l'élection municipale partielle du dimanche 6 mai.

Mme Goutmann avait assigné Mme Richard pour un double motif : d'une part pour des propos tenus contre l'organisation et la gestion du Parti communiste en Seine-Saint-Denis, et d'autre part pour diffamation, Mme Richard ayant accusé Mme Goutmann d'avoir fraudé lors du scrutin de mars 1983.

La thèse de Me Christian Roulette, l'avocat de Mme Goutmann, est qu'il n'y a pas eu fraude et que le scrutin s'est déroulé normalement. Il rappela qu'un premier bulletin de vote de Mme Richard comportait neuf fautes d'orthographe et qu'il avait été remplacé par un autre, donc que « *les électeurs qui avaient utilisé le premier bulletin avaient voulu voter nul* ». Sur vingt-trois bureaux, quatorze ont mis de côté les bulletins concernés, les neuf autres les ont considérés comme valables. Suivant qu'on intégrait ou non ces bulletins irréguliers, Mme Goutmann ou Mme Richard était élue. Le collectif du bureau centralisateur a décidé que les neuf bureaux devaient se plier à la règle.

Me Roulette ajoutait : « *Sans doute, Mme Goutmann a-t-elle commis une erreur d'appréciation, mais il n'y a nulle part écrit qu'il y a eu volonté de falsifier, de gratter. La thèse de Mme Richard est que Mme Goutmann a voulu falsifier ou faire falsifier les résultats alors qu'elle n'avait décidé que de les uniformiser.* »

Cet argument devait être battu en brèche par Me Sylvain Garant qui, pour démontrer la fraude, sortit un document dont il avait eu connaissance le matin même et qui, jusqu'à ce jour, était couvert par le secret de l'instruction : un rapport d'expertise en écritures rédigé par le directeur du service de l'identité judiciaire de la préfecture de police, un graphologue conseil et un archiviste.

« *Il est écrit en page 7*, nota Me Garant, *que les modifications de chiffres sur le procès-verbal verbal ont manifestement été réalisées par gommage des chiffres primitifs au moyen d'un stylo à bille à encre effaçable.* (...) *Pour nous, la fraude est établie. Mme Goutmann a sciemment fait gratter, ou gratté, le bordereau central. Elle savait qu'elle n'en avait pas le droit puisque le bureau centralisateur n'est pas compétent pour modifier les procès-verbaux des autres bureaux. C'est pourquoi, au lieu de raturer proprement les chiffres, elle a utilisé ce type de stylo dont elle n'a pas l'usage constant mais cyclique.* »

L'affaire a été mise en délibéré.

FRANCIS GOUGE.

EN RÉPONSE A M. POHER

M. Badinter se déclare prêt à intenter des poursuites si le Conseil d'Etat le lui demandait

M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, a adressé une lettre à M. Alain Poher qui, à l'occasion de l'examen du projet de loi organique relatif au Conseil économique et social, mercredi 2 mai, avait, en rendant hommage à cette institution, assuré : « *Il est essentiel, et plus que jamais dans la période que nous vivons, que toutes les institutions soient particulièrement respectées et considérées.* » Pour le président du Sénat, qui visait implicitement les critiques dont le le Conseil d'Etat est l'objet de la part du Parti communiste français, à propos du contentieux électoral des municipales de mars 1983 : « *L'indépendance des membres de ces corps ou de ces conseils doit être garantie lorsqu'ils sont l'objet de critiques manifestement excessives.* » « *Je ne doute pas que le gouvernement, et en particulier M. le garde des sceaux, sauront mettre en œuvre les mesures légales qui sont à leur disposition à cet effet* », a-t-il ajouté.

Dans sa réponse, M. Badinter précise : « *Dès le 21 avril dernier, j'ai rappelé publiquement la considération éminente que je porte à la haute juridiction et à sa longue tradition d'indépendance qui a justement fondé son autorité et sa réputation en France et à l'étranger. S'agissant de la protection due au Conseil d'Etat, ma position est claire. Dès l'instant où le Conseil d'Etat me demanderait d'exercer des poursuites contre quiconque, je les intenterais aussitôt. Mais, c'est au seul Conseil d'Etat, et donc à ses instances compétentes, qu'il appartient de se prononcer à ce sujet. J'ai d'ailleurs fait part de ma position au vice-président du Conseil d'Etat, ainsi qu'au bureau de l'association des membres du Conseil.* »

Après avoir indiqué que « *s'agissant des maîtres de requêtes qui étaient personnellement visés* », il avait « *rappelé à ses différents interlocuteurs combien [il] réprouvait la mise en cause des juges à l'occasion de leur mission* », le ministre ajoute : « *Les magistrats, et plus particulièrement ceux de l'ordre judiciaire, sont trop souvent en butte à des attaques détestables de la part des justiciables, des groupes de pression ou même d'organes de presse. J'ai déjà eu l'occasion de dire que je déplore cette pratique regrettable qui compromet la paix sociale que la justice a pour fonction d'assurer.* »

Interrogé sur l'éventualité d'une demande de poursuites formulée par le Conseil d'Etat, M. Pierre Nicolaï a indiqué que cette institution, dont il est le premier vice-président, « *n'a pas le sentiment d'avoir manqué à ses devoirs, s'estime au-dessus des attaques qui lui ont été portées de divers côtés, jusqu'à ce jour* ». « *Pour le moment donc*, a-t-il poursuivi, *le Conseil d'Etat ne croit pas opportun de prendre part à une polémique quelle qu'en soit la forme ou le lieu* ».

Propos et débats

M. Marchais : pas d'accord avec M. Delors

M. Georges Marchais a confirmé, jeudi 3 mai, « son désaccord avec la politique d'austérité préconisée aujourd'hui par M. Delors, qui est en contradiction avec les objectifs définis par le PC et le PS en 1981 ». *Le secrétaire général du Parti communiste a ajouté :* « Si on veut encore serrer la ceinture aux gens, moi je dis que nous irons à des difficultés. Je ne suis pas d'accord avec la politique de rigueur. J'ai eu l'occasion de le dire. Le président de la République le sait, le Parti socialiste le sait. La seule issue pour la gauche, c'est de rester fidèle aux engagements de 1981. Par contre, abandonner ce que nous avons proposé en 1981 pour revenir, comme le propose M. Delors, à une politique et à des méthodes dont on connaît les fruits, c'est catastrophique. » *M. Marchais a également indiqué qu'il vaudrait mieux, pour M. Delors, qu'il* « rassure les travailleurs plutôt que la finance internationale ».

M. Delors : ne pas jeter d'huile sur le feu

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a répondu à M. Marchais, jeudi soir, à l'Assemblée nationale. En s'opposant à un amendement communiste préconisant la semaine de trente-cinq heures, le ministre a déclaré : « Cet amendement ne me paraît pas avoir sa place ici. Sur les conditions économiques, tout dépend de la période. Mais je me garderai de jeter de l'huile sur le feu comme l'a fait cet après-midi le secrétaire général d'un parti. En indiquant mes propres positions, j'ai fait preuve d'ouverture d'esprit et de compréhension. Tant que les limites de ma patience ne seront pas atteintes, je continuerai de le faire. »

M. Estier : les formules-miracles de M. Chevènement

M. Claude Estier, député socialiste de Paris, fait allusion dans l'éditorial de l'Unité, *hebdomadaire du parti, aux critiques de M. Chevènement, leader du CERES, en écrivant :* « Les critiques sont légitimes. Mais que des hommes ayant un grand renom dans le parti s'acharnent à prédire l'échec l'est beaucoup moins, surtout lorsqu'ils proposent des formules-miracles pour le moins contestables. Il y a déjà bien assez des assauts de la droite pour que l'on n'y ajoute pas des coups venant de la majorité elle-même. Il serait grave d'oublier une vérité d'évidence : ou bien nos réussirons ensemble, ou bien nous échouerons ensemble. »

M. Pons : mobilisation pour Mme Veil

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a demandé aux secrétaires départementaux du mouvement, réunis à huis clos le 28 avril à Paris, de « se mobiliser totalement » *en faveur de la liste conduite par Mme Simone Veil aux élections européennes. En présentant ses* « instructions », *il leur a recommandé d'insister sur deux aspects du scrutin du 17 juin :* « la volonté de relance de la construction européenne exprimée par l'union de l'opposition et l'occasion de sanctionner la politique du gouvernement à travers ce vote ». *M. Pons, qui figure en deuxième position sur la liste de Mme Veil, a ajouté :* « La machine du RPR est désormais en marche et cela va se concrétiser rapidement par des résultats sur le terrain. »

La dissolution de l'ARC est bien accueillie en Guadeloupe

Pointe-à-Pitre. — La décision du gouvernement de dissoudre l'Alliance révolutionnaire caraïbe n'a pas provoqué, au niveau de la population, de réactions particulières, sinon de l'étonnement de la part de ceux qui pensaient que la constitution d'une organisation de type terroriste tombait automatiquement sous le coup de la loi.

Au niveau politique, le président du conseil régional, M. José Moustache, ancien député RPR, s'est une fois de plus déclaré opposé à toute violence, même si la Guadeloupe connaît, dit-il, actuellement des problèmes économiques importants. « *Il appartient aux Guadeloupéens de saisir la perche tendue de la décentralisation, qui, certes, n'est pas la panacée, mais qui donne à chacun la possibilité de s'exprimer et de faire des propositions concrètes. Le climat créé par les bombes est néfaste, non seulement pour ceux qui ont déjà investi dans ce pays et qui voient leurs espoirs déçus, mais il freine également les investisseurs éventuels.*

» *Je dis donc aux membres de l'ARC : faites vos preuves, présentez des projets de caractère économique, les Guadeloupéens les accepteront ou pas et vous suivront après. En détruisant le patrimoine guadeloupéen, l'ARC ne peut pas s'attendre à être populaire. Il faut donc*, continue le président du conseil, *convaincre la population en lui offrant une alternative. Si le message de la minorité ne passe pas par la voie démocratique, celle-ci est condamnée à se marginaliser et à se radicaliser. Je ne peux donc que souscrire à la décision du gouvernement.* »

Mme Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil général (proche de l'UDF), a estimé à Paris, où elle se trouve, que la dissolution de

De notre correspondant

l'ARC était « *un acte de courage* », ajoutant : « *Psychologiquement, c'est très important pour nous. Bravo ! Au moins j'ai eu raison de crier, j'ai eu raison d'écrire au président de la République pour lui dire qu'il s'agissait en fait d'une minorité qui ne représente que 3 ou 4 % de la population.* »

Dès l'annonce de la dissolution, le Parti communiste guadeloupéen, qui vient de tenir son huitième congrès en maintenant son mot d'ordre d'« *autonomie démocratique et populaire, étape vers une indépendance à contenu socialiste* », devait déclarer : « *Les communistes se sont toujours prononcés contre les actions terroristes. Cela dit, nous ne connaissons pas les objectifs pratiques exacts que recherche le gouvernement par la dissolution d'une organisation clandestine qui s'avère insaisissable depuis plusieurs mois.* »

L'enquête sur l'ARC avait abouti à l'arrestation de quatorze personnes inculpées à des titres divers pour leur participation aux attentats de novembre dernier à la préfecture de Basse-Terre et dans la région de Pointe-à-Pitre. MM. Luc Reinette et Henri Bernard, deux responsables du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante, ont, depuis, pris le maquis et font toujours l'objet de recherches de la part des enquêteurs.

La dissolution décidée au conseil des ministres constitue ainsi l'une des toutes nouvelles dispositions que le gouvernement entend prendre pour combattre les terroristes aux Antilles. Désormais, tout individu qui se réclame de l'ARC tombera automatiquement sous le coup de cette loi de 1936. Une manière, en quelque sorte, de dissuader ceux que l'ARC, dans son dernier communiqué, vient de féliciter pour leur action lors de la dernière nuit bleue en Guadeloupe.

Tout se passe comme si le gouvernement voulait réduire considérablement la portée de l'influence de l'ARC, qui n'hésite pas à encourager tous les types de terrorisme, de ceux qu'elle a appelés dans sa déclaration solennelle « *les nègres marrons nationaux de la liberté* ». L'enquête, pour l'instant, semble marquer le pas, et cette dissolution risque ne n'y rien changer. Il reste aux terroristes l'alternative de changer de sigle ou de méthode.

ERIC RENÉ.

M. MAUROY HOSPITALISÉ

Le médecin-chef du Val-de-Grâce a publié, vendredi 4 mai, la déclaration suivante :

« *M. Pierre Mauroy, premier ministre, a été hospitalisé, ce matin 4 mai 1984 à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.*

» *Il présente une pneumopathie aiguë. Des examens sont en cours et un traitement a été mis en œuvre.* »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a dû annuler tous ses engagements au moins jusqu'au milieu de la semaine prochaine. La visite que devait faire en France, durant ce week-end, le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, est remise. M. Mauroy doit aussi renoncer au voyage qu'il devait faire à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 7 mai.

[Le terme de « pneumopathie » qualifie toutes les affections, de la plus bénigne à la plus sérieuse, du système pulmonaire. Une simple bronchite, une pneumonie bactérienne ou à virus, une tuberculose, un cancer bronchique, appartiennent tous à la catégorie des « pneumopathies » ou affections des poumons.]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE PROJET DE LOI SUR L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE EST ADOPTÉ

Certaines mesures prévues pour les « pôles de reconversion » seront étendues à l'ensemble du territoire

L'Assemblée nationale, le jeudi 3 mai, a adopté à l'unanimité, seule l'UDF s'abstenant, le projet de loi « *sur le développement de l'initiative économique* » préparé par M. Jacques Delors (*le Monde* du 23 mars et du 4 mai). Le ministre de l'économie avait, il est vrai, accédé à la principale demande de l'opposition en acceptant que les dispositions d'incitation fiscale à la reprise d'entreprises en difficultés qui n'étaient prévues que pour les « pôles de reconversion » soient étendues à l'ensemble du territoire national. Les principales modifications ou précisions apportées au texte gouvernemental ont été les suivantes :

● *Livret d'épargne entreprise :* A la demande de la totalité des groupes de l'Assemblée, le ministre de l'économie accepte qu'ils ne soient pas réservés à la création ou à la reprise d'entreprises industrielles, mais ouverts à tous les secteurs de l'activité économique. Il annonce aussi que, si une banque refuse le prêt complémentaire prévu — « *il faut lui laisser cette liberté* », — elle devra verser à l'épargnant un taux d'intérêt majoré. L'opposition demande, sans succès, qu'il puisse y avoir plus d'un livret par foyer fiscal.

Au cours de la discussion, M. Delors est amené à préciser que les fonds récoltés par les CODEVI iront pour la totalité de la nouvelle épargne récoltée grâce à eux au Fonds industriel de modernisation, mais que les sommes qui ne proviennent que d'un transfert d'épargne seront utilisées pour l'équilibre global du système d'épargne.

● *Fonds commun de placement à risque :* les députés communistes s'opposent sans succès à l'article 6 du projet, qui exonère d'impôts sur les revenus et sur les plus-values les produits des sommes placées dans les fonds communs de placement à risque, car, explique M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), il ne s'agit pas là d'aider les entreprises mais les apporteurs de capitaux. M. Delors annonce que la contre-partie de cette exonération est qu'il n'y aura pas d'avoir fiscal. La commission des finances fait préciser que les personnes soumises à l'impôt sur les grandes fortunes ne pourront bénéficier de cette exonération.

Par 439 voix (PS, RPR, UDF) contre 44 (PC), un amendement communiste fixant des délais pour la réduction de la durée hebdomadaire de travail à trente-cinq heures est repoussé.

● *Aide aux salariés pour la reprise de leur entreprise :* le système de création d'une société holding par les salariés d'une entreprise pour racheter celle-ci progressivement est approuvé par tout le monde. Mais l'opposition n'obtient pas un assouplissement des mesures prévues alors qu'elle aurait souhaité que les salariés puissent détenir moins de 50 % de la société holding et que celle-ci puisse posséder moins de 50 % du capital de la société rachetée ; pour le ministre de l'économie, il s'agit là d'un verrou offrant des garanties aux salariés. Le gouvernement fait simplement supprimer dans son projet l'interdiction pendant cinq ans de vente d'actions de la société holding à des non-salariés.

● *Reprise des sociétés en difficulté :* le gouvernement avait prévu que, dans les pôles de reconversion industrielle, une société qui détiendrait 25 % d'une entreprise créée pour reprendre un établissement en difficulté pourrait déduire de son bénéfice le déficit de sa filiale. L'opposition avait critiqué cette division de la France en deux. M. Guy Bèche (PS, Doubs), rapporteur de la commission des finances, s'était lui-même interrogé sur cette distinction. Aussi M. Delors accepte d'étendre cette disposition à l'ensemble du territoire national.

La commission des finances fait préciser que cet avantage n'est institué que pour les années 1984 et 1985, afin d'analyser ses résultats avant, éventuellement, de le prolonger, et elle fait réduire de cinq à trois ans la durée pendant laquelle la société aidée ne pourra pas distribuer de bénéfices. En revanche, le parti communiste n'obtient pas que cet avantage fiscal soit lié au maintien de l'emploi dans l'entreprise en difficulté, M. Delors précisant que cet aspect du dossier sera pris en compte lorsque l'administration fiscale donnera ou non son agrément à l'utilisation de cette procédure.

● *Allégement des impôts pour certaines entreprises nouvelles :* une loi de juillet 1983 avait permis d'exonérer de la taxe professionnelle et de la taxe foncière pour les deux années suivantes les entreprises créées en 1983 et en 1984 ; la loi de finances pour 1984 avait exonéré les mêmes entreprises d'impôts sur les bénéfices pendant trois ans et accordé un abattement de 50 % pour les deux années suivantes. Le gouvernement prévoyait de maintenir ces dispositions pour les sociétés créées avant le 1er janvier 1984 dans les pôles de reconversion. A la demande de tous les groupes, M. Delors accepte encore d'étendre ces dispositions à toute la France. Elles seront même applicables — contrairement à ce qui était prévu dans la loi de finances — aux entreprises filiales d'autres sociétés dans le cas d'une reprise d'un établissement en difficulté.

De même, la déduction de dons faits aux organismes favorisant la création d'entreprises sera facilitée non seulement dans les pôles de reconversion mais dans toute la France.

Dans les explications de vote, M. Jans explique que l'opposition de son groupe aux exonérations fiscales pour les détenteurs de capitaux, que le refus du gouvernement de prendre en compte sa demande de réduction du temps de travail et de maintien de l'emploi, auraient pu amener les députés du PC à une « *attitude plus que réservée* », mais qu'ils voteront quand même ce texte pour manifester leur soutien à tout ce qui peut aider au développement industriel. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) justifie l'abstention de son groupe par le maintien de certaines dispositions jugées par lui restrictives. M. Michel Noir (RPR, Rhône) justifie le vote positif de son groupe par le fait que le gouvernement a accepté la principale demande de l'opposition.

THIERRY BRÉHIER.

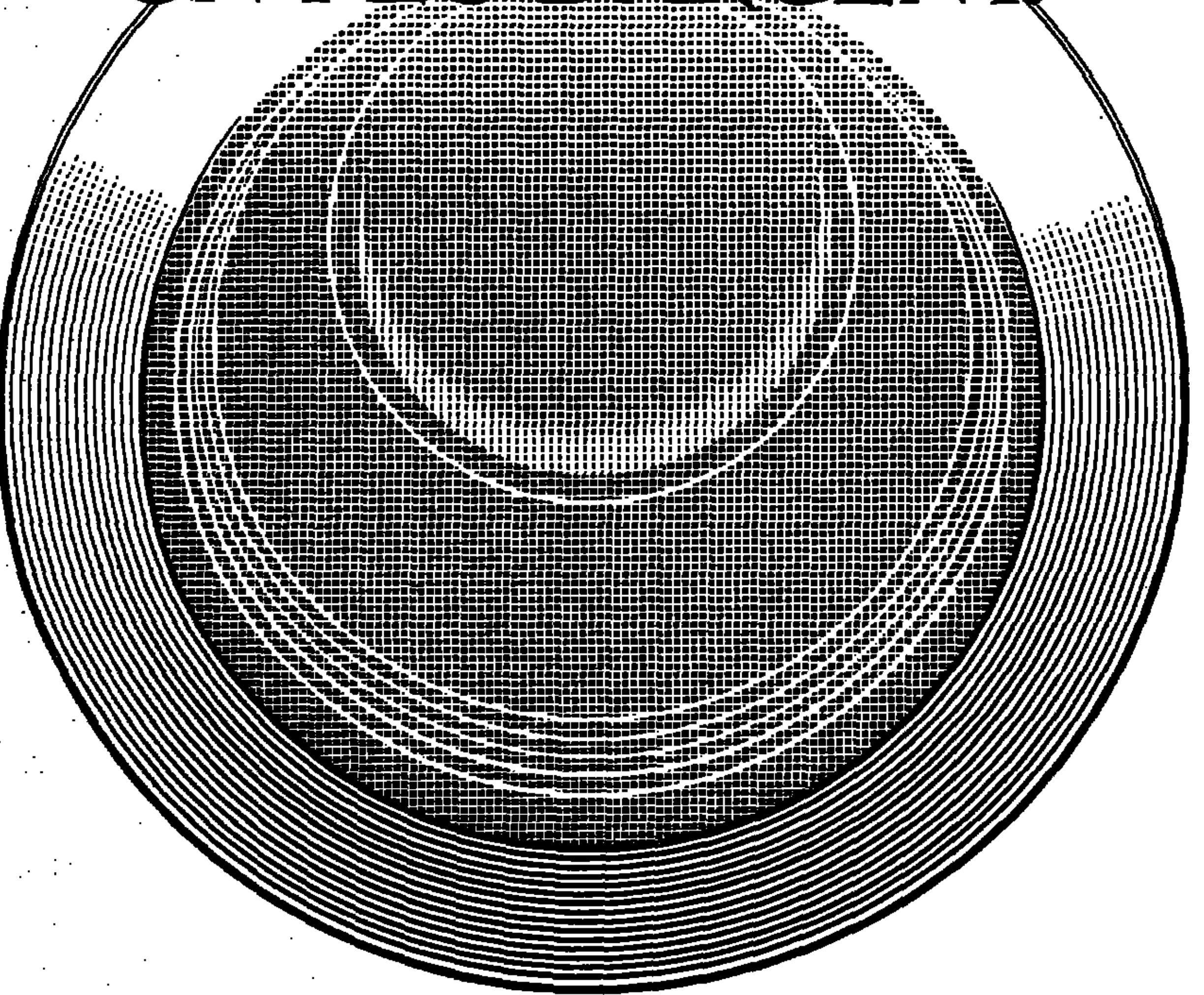
● *Aquaculture.* — L'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité, le jeudi 3 mai, dans le texte que le Sénat avait voté le 11 avril — il est donc définitivement adopté — un projet de loi modifiant l'ordonnance de 1945 sur l'organisation des pêches maritimes pour permettre la participation aux comités locaux des pêches des représentants des entreprises « *de production de cultures marines* ».

Miele W 755

SÉLECTION DES TEMPÉRATURES

SÉLECTION DES PROGRAMMES

POUR ECONOMISER PENDANT DES ANNEES, IL FAUT COMMENCER PAR DEPENSER UN PEU D'ARGENT.



LAVE-LINGE.

On n'achète pas un lave-linge tous les jours. Et ce jour-là, il vaut mieux *ne pas confondre prix bas et économie. Sous peine* de payer son erreur pendant des années. Et de devoir racheter un *lave-linge plus tôt que prévu. Et ça, c'est le contraire de l'économie.* Les lave-linge Miele sont plus chers que les autres. Mais après des *années* et des années d'utilisation, ils fonctionnent aussi sûrement qu'au premier jour. Et aussi efficacement. Ils ont été étudiés pour ça.

Aujourd'hui, Miele présente une nouvelle génération de lave-linge. Encore plus performants, encore plus fiables, encore plus économiques.

TRAITEMENT DU LINGE OPTIMAL.

Les lave-linge Miele ont des programmes adaptés à chaque *catégorie de linge. Qu'il s'agisse de température, de vitesse d'es*sorage, de niveau d'eau, de rythme de brassage ou de nombre de *rinçages, chaque* type de linge est lavé suivant sa nature, avec une efficacité maximum.

La durée des programmes est réglée par thermostat et non simplement par minuterie. Parce que c'est plus précis... Quant à *l'essorage, il est progressif à vitesse croissante: le tambour* tourne alternativement dans les deux sens entre les divers essorages: le linge est ainsi défoulé et plus facile à repasser.

La vitesse d'essorage peut atteindre 1.200 tours/minute: le *linge ainsi libéré du maximum d'humidité sèche beaucoup* plus rapidement.

CONFORT D'UTILISATION.

Ce n'est pas parce qu'un appareil est difficile à utiliser qu'il *est plus performant. Chez Miele, plus nous avançons dans* la technologie, plus nos lave-linge sont simples à manier: dosage automatique d'assouplissant, boîte à produits avec verrouillage de sécurité, sélection des programmes par touches à effleurement, commande par microprocesseur, dispositif antibuée, chez Miele, l'innovation sert à simplifier la vie, pas à la compliquer.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.

Les lave-linge Miele consomment peu d'énergie, quel que soit le programme utilisé. De plus, ils sont maintenant équipés *d'un système économiseur qui, pour du linge moyennement* sale, permet d'abaisser les températures de lavage sans diminuer la durée du programme. Résultat: un linge parfaitement propre et une économie d'énergie pouvant atteindre 45 %.

FIABILITÉ A TOUTE ÉPREUVE.

Cuve et tambour en acier inoxydable, nouvelle suspension de l'ensemble cuve-tambour, 2 résistances au lieu d'une, carrosserie émaillée, la fiabilité et la robustesse des lave-linge Miele *sont légendaires. Pendant des années et des années, ils travail*lent sans que vous ayez à vous en préoccuper le moins du monde.

Alors, pendant des années et des années, vous pouvez consacrer à des occupations plus agréables le temps, l'énergie et l'argent que vous auriez peut-être dû sacrifier aux réparations ou même au remplacement de votre lave-linge.

C'est ça la véritable économie. Et c'est pour ça que ça vaut vraiment la peine de dépenser un peu plus d'argent au départ.

Miele

LA PAIX N'A PAS DE PRIX.

Le Monde

société

DEUX UNEF EN CONGRÈS

Les frères ennemis du syndicalisme étudiant veulent apparaître comme des rassembleurs

Depuis des années, des étudiants nostalgiques, bercés par les histoires de leurs aînés, rêvent de reconstituer *« le grand syndicat de tous les étudiants »*. Ils s'imaginent à la tête de longs cortèges ou courant rue Soufflot devant les matraques des CRS. Mais le temps des manifestations pour exiger la fin de la guerre en Algérie est révolu. Le monde a changé et les grands thèmes chers aux étudiants des années 60 ne font plus recette.

Plus nombreux, d'origines sociales plus variées, les étudiants d'aujourd'hui sont préoccupés par leur avenir immédiat, dans une société en crise. La lutte des peuples, de quelque pays qu'ils soient, ne les mobilise plus. Les « élites », les enfants des professions libérales et des cadres supérieurs, élèves de terminale C ont déserté les universités pour les classes préparatoires des grandes écoles. Les autres, la masse de ceux qui ont été rejetés par les diverses sélections, fréquentent l'Université par défaut ; ils recherchent un diplôme, le plus élevé possible, qui leur permette de postuler, non pas à un emploi mais peut-être à une autre formation.

Dans ce milieu profondément différent de ce qu'il était il y a vingt ans, deux organisations se disputent un sigle de quatre lettres. deux UNEF se réclament du syndicat étudiant qui a connu ses heures de gloire dans les années 60, deux organisations antagonistes mais cependant proches par les suffrages qu'elles obtiennent aux élections universitaires (trente mille voix, soit 4 % des étudiants inscrits) et la faiblesse de leurs effectifs, malgré les chiffres triomphalistes qu'elles avancent.

Les frères ennemis du syndicalisme étudiant ont choisi le week-end du 1er mai pour réunir leurs congrès. A Paris, quelque huit cents délégués des adhérents de l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) se sont enfermés, pendant de longues journées, dans la grande salle de la Mutualité pour débattre de la meilleure façon de transformer leur syndicat en *« une structure d'accueil pour tous les étudiants, où chacun, quelle que soit sa sensibilité, trouve sa place »*.

Les étiquettes au placard

Au fil des années et des congrès, les responsables de ce syndicat cherchent toujours le remède miracle qui leur permettrait de devenir une *« grande force syndicale »*. Rude tâche, dans un milieu étudiant où l'individualisme progresse aussi rapidement que les perspectives d'emploi diminuent. Les militants du Parti communiste internationaliste (PCI), majoritaire dans l'UNEF-ID, ont fait appel à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, pour vanter, dès l'ouverture du congrès, le rôle des syndicats indépendants. Ils ont aussi exprimé l'espoir qu'un *« axe enseignants-étudiants, reposant sur des bases réellement syndicales de défense des intérêts de tous, contrebalance l'axe déjà existant CGT-SNE SUP-UNEF solidarité étudiante qu'animent les communistes »*.

Recherche d'actions communes avec les enseignants se réclamant de FO, défense du caractère national des diplômes et refus de la tranformation des premiers cycles universitaires, figurent parmi les objectifs que se sont fixés les congressistes. *« Il est temps de passer d'un syndicalisme de contestation à un véritable syndicat de type ouvrier »*, a répondu M. Marc Rozenblat, étudiant en droit de vingt-sept ans, nouveau président de l'UNEF, aux critiques de militants de la Ligue communiste révolutionnaire, qui lui reprochaient d'abandonner les traditions de lutte du mouvement étudiant.

A Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, huit cents autres étudiants, membres de l'UNEF solidarité étudiante (proche du PC), se sont réunis pour définir comment *« agir pour construire une Université nouvelle »*. Là aussi, les responsables souhaitent mettre les étiquettes au placard pour apparaître comme des rassembleurs.

Selon eux, des possibilités existent grâce à la nouvelle loi sur les universités. Alors, *« partout il faut organiser des discussions pour faire des propositions nouvelles, pour améliorer les projets d'études de premier cycle »*. Le nouveau secrétaire de ce syndicat, M. Régis Piquemal, un étudiant en médecine de vingt-trois ans, invite les adhérents à *« organiser des débats dans les facs, à rencontrer des professionnels, des représentants du monde du travail, à favoriser des visites d'entreprises... pour ouvrir l'Université sur la vie active »*.

La défense de l'Université traditionnelle ou, au contraire, la participation à sa transformation sont-ils des thèmes mobilisateurs ? Réponse à la prochaine rentrée.

SERGE BOLLOCH.

UN COLLOQUE SUR LES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE

Sur l'initiative d'un groupe de chercheurs de la faculté des sciences d'Orsay (Paris XI), le journal *le Monde* organise, le samedi 12 mai, un colloque sur les *Droits de l'homme en France*. Trois thèmes ont été retenus : racisme et xénophobie (rapporteur : M. Paul Bouchet, avocat, président du Fonds d'action sociale) ; éducation (rapporteur : Mme Madeleine Rebérioux, historienne) ; la société technicienne (rapporteur : M. Guy Lafon, théologien).

A l'issue des travaux en commission, par groupes d'une quarantaine de personnes qui débattront successivement des trois thèmes, une table ronde réunira, sous la présidence de M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, les trois rapporteurs ainsi que M. Claude Lefort, philosophe, et notre collaborateur Philippe Boucher.

Le colloque a lieu à la faculté des sciences d'Orsay, université de Paris-Sud, dans les salles du bâtiment 425. Les travaux s'étendant sur l'ensemble de la journée, il est possible de déjeuner sur place au restaurant universitaire (prix : 20 F).

★ **Moyens d'accès à partir de Paris : par le RER, ligne B 4, station Orsay-ville ; en voiture, par l'autoroute A-10, sortie Orsay vers la RN 446, la direction de la faculté étant indiquée en ville.**

● *L'Europe à l'école.* — Les écoliers français ont vécu jeudi 3 mai à l'heure européenne, sur l'initiative de M. Roger Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. La journée a été marquée par la remise des prix du concours *« un Journal pour l'Europe »* récompensant les meilleurs journaux scolaires réalisés sur ce thème.

M. SAVARY DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALE

L'examen du projet de loi sur l'enseignement privé est retardé d'une semaine

La commission spéciale, créée à l'Assemblée nationale pour examiner le projet de loi de M. Alain Savary sur l'enseignement privé, a commencé ses travaux en entendant longuement le ministre de l'éducation nationale le jeudi 3 mai.

Après son exposé introductif, une centaine de questions lui ont été posées, mais les commissaires de l'opposition sont restés *« sur leur faim »*, pour reprendre l'expression de M. Jacques Barrot (UDF-Haute-Loire), secrétaire général de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. Le président de celle-ci, Mme Hélène Missoffe (RPR-Paris), a affirmé que le ministre *« avait noyé le poisson avec un talent fou, restant dans le flou pour apaiser les angoisses »*.

Pour autant, les élus RPR et UDF sortent persuadés que ce texte va permettre à terme l'intégration de l'enseignement privé dans le service public. Et comme ils veulent obtenir des éclaircissements, ils souhaitent que M. Savary soit entendu une nouvelle fois par la commission. Ils ne veulent pas se contenter d'ailleurs des deux auditions déjà prévues pour le mercredi 9 mai, celle du Comité national d'action laïque et celle du Comité national de l'enseignement catholique.

Dans ces conditions, il paraît difficile que la commission ait fini ses travaux à temps pour permettre l'examen du texte en séance publique le 16 mai, comme cela était initialement envisagé. Aussi, un report d'une semaine est d'ores et déjà sérieusement étudié.

Les commissaires socialistes se sont plutôt montrés satisfaits des réponses du ministre, notamment sur l'obligation pour les écoles privées de respecter la liberté syndicale de leurs enseignants, et la liberté d'association des parents, sur le retour à *« l'esprit de la loi Debré qui prévoyait un rapprochement des deux systèmes éducatifs »*. M. André Laignel (PS, Indre), président de la commission, a souligné que le ministre s'était dit *« à l'écoute des propositions qui conduisaient à améliorer le point d'équilibre voulu par le gouvernement »*.

Les députés communistes ont, eux, confirmé leur intention d'amender le projet sur le financement des établissements privés par les collectivités locales et sur la titularisation des maîtres.

THIERRY BRÉHIER.

« LES JEUX NE SONT PAS FAITS », déclarent les dirigeants du CNAL à leur sortie de l'Elysée

Les représentants du Comité national d'action laïque (CNAL) ont été reçus vendredi 4 mai durant une heure par le président de la République. *« Nous avons avancé des propositions visant à redresser le texte Savary »*, a déclaré à sa sortie de l'Elysée M. Jean Andrieu, président du CNAL. *« Nous avons le sentiment que les jeux ne sont pas faits. Le président souhaite nous revoir avant que le projet de loi n'arrive au Parlement. Cela veut dire que nous aurons des choses à nous dire. »*

Le redressement du projet de loi, a précisé de son côté M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, passe par *« le lien logique, incontournable entre l'obligation pour les communes de financer les écoles privées et la titularisation des enseignants »*. Le CNAL souhaite enfin que le Parlement puisse exercer *« ses responsabilités de façon pleine, sans contraintes »*. Les responsables du CNAL ont d'autre part remis au président un appel solennel à engager *« la marche vers l'unification »*.

EN BREF

M. Jean Ledoux président de la chambre criminelle de la Cour de cassation

Sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Jean Ledoux a été nommé, jeudi 3 mai, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, en remplacement de M. André Braunschweig, appelé à faire valoir ses droits à la retraite, et qui occupait cette fonction depuis 1982.

[Né le 3 juillet 1921 à Alençon, M. Jean Ledoux est entré dans la magistrature en 1943. Après avoir occupé des postes de juge à Auxerre, puis à Fontainebleau, il devait commencer une carrière parisienne et devenir, de 1948 à 1959, secrétaire général du parquet de la Seine. Il fut ensuite chef de service à l'éducation surveillée (1964), puis directeur de cette même direction de l'éducation surveillée à partir de septembre 1970.

Nommé conseiller à la Cour de cassation, le 14 mars 1973, il siégeait depuis cette date à la chambre criminelle dont il était devenu le doyen, comme l'avait été avant lui son père, Auguste Ledoux, qui siégea comme conseiller à cette même chambre, de 1949 à 1963, après avoir été un remarqué président de la cour de justice et de la cour d'assises de la Seine dans l'immédiat après-guerre.]

M. Jean-Jacques Pascal directeur du personnel de la police

M. Jean-Jacques Pascal, sous-préfet, en poste à Béthune (Pas-de-Calais) depuis octobre 1981, a été nommé par le conseil des ministres du 3 mai directeur du personnel de la police nationale, en remplacement de M. Marcel Bonnecarrère, parti à la retraite. Cette nomination devrait aller de pair avec une réorganisation des directions du ministère de l'intérieur.

Jusqu'ici *« direction du personnel et du matériel »* de la police nationale, la direction du personnel devrait se séparer de la sous-direction de l'équipement qui ira rejoindre la direction de la formation des personnels de la police nationale. Ce renforcement de la direction de la formation, confiée depuis sa création, en janvier 1982, à M. Jean-Marc Erbès — qui aurait ainsi sous sa responsabilité les sous-directions chargées de l'amélioration pédagogique et matérielle de la police nationale, — correspond à la volonté de M. Defferre et du directeur général de la police, M. Pierre Verbrugghe, de créer, de fait, une direction de la « modernisation » de la police. Son action est complétée par celle de la direction des transmissions et de l'informatique, créée fin 1981.

[Né le 25 mars 1943 à Limoges (Haute-Vienne), M. Jean-Jacques Pascal est sorti de l'École nationale d'administration en mai 1969. D'abord affecté au ministère de l'intérieur, puis directeur du cabinet du préfet de la Lozère (1969-1972), secrétaire général du territoire de Belfort (1972-1974), chargé de mission auprès du préfet des Alpes-Maritimes (1974-1979), sous-préfet d'Arles (1979-1981), il fut nommé sous-préfet de Béthune en octobre 1981.]

Le procès en diffamation contre M. Georges Fillioud reporté au 14 juin

Lyon. — Inculpé de diffamation publique, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, comparaîtra le 14 juin devant la sixième chambre correctionnelle de Lyon. Prévu le 3 mai, le procès a été reporté en audience spéciale à la demande du ministre. Celui-ci a précisé, par l'intermédiaire de ses avocats, Mes Liebmann et Zelmati, qu'il *« souhaitait être présent à l'audience et que cette demande de renvoi à court terme ne constituait nullement une manœuvre dilatoire »*.

M. Fillioud avait été inculpé à sa demande, le 14 octobre 1983, afin, disait-il, de *« provoquer une explication publique à la suite de l'odieux attentat contre la mosquée de Romans »*. Après l'attentat du 3 mai 1982, M. Fillioud, alors maire de la ville, avait écrit dans son bulletin municipal : *Vivre à Romans*, un article intitulé : *« Qui sème la haine récolte la violence »*, mettant en cause ceux qui avaient, selon lui, contribué à créer un *« climat d'intolérance »* dans la ville. M. Georges Durand, conseiller général UDF de Romans, avait alors porté plainte pour diffamation. — *(Corresp.)*

Américains et Européens dans l'espace

« Etre sous-traitant ou partenaire à part entière » : pour les Européens qui négocient avec les Etats-Unis leur participation à la construction de la station spatiale permanente américaine, il n'y a pas d'autre alternative. Le directeur des transports spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA), M. Michel Bignier, a été très clair sur ce point en déclarant, lors d'un congrès réuni récemment à Stresa (Italie), que l'Europe voulait être considérée comme un partenaire à part entière

Le temps n'est pas si loin en effet où les avances faites par les Etats-Unis après la conquête de la Lune avaient consisté à faire lanterner les Européens pour, en fin de compte, ne rien leur proposer d'intéressant. Les mentalités ont changé depuis, et l'Europe et les Etats-Unis ont su coopérer avec succès, comme cela s'est fait avec le programme Spacelab.

Compte tenu des sommes qu'il faudra investir pour cette station spatiale — 2 milliards de dollars pour l'Europe, 1 milliard de dollars pour le Japon et 8 milliards de dollars pour les Etats-Unis selon la NASA, — l'attitude des partenaires de la NASA dans cette affaire surprend d'autant moins que tous sont désormais des puissances spatiales à part entière.

LE SALON DE LA SÉCURITÉ A PARIS

L'argent de la peur

(Suite de la première page.)

Les listes de *détecteurs*, ces mystérieuses petites boîtes qui affoleront quiconque vous rend visite sans autorisation préalable, sont à elles seules un curieux univers. Ils sont, au choix, « ponctuels », « haute sécurité », « bris de verre », « diapasonique », « infrarouge passif », « hyperfréquence », « linéaires », « sismiques », « à ultrasons »...

Il y en a pour tous les goûts, toutes les tailles, toutes les craintes. Aux entreprises, le département protection industrielle de la société UNIC-ELEC propose un dispositif lourd, mêlant protection de clôture, surveillance vidéo, contrôle d'accès par lecteur de carte, détection volumétrique, repérage des travailleurs isolés victimes d'accident ou d'agression. La société SERIEE, pour 12 000 F sans compter l'installation, offre un « transmetteur et central EROS » qui peut brasser neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf emplacements géographiques différents et transmettre ainsi des alarmes à une seule et même société de surveillance. Une version plus légère a beaucoup de succès, auprès des municipalités notamment : une « poire » reliée au téléphone permet aux personnes âgées de signaler discrètement à un « central » leurs peurs, réelles ou supposées.

La révolution technique la plus récente concerne les « contrôles d'accès ». Lecteurs « dynamiques » ou « statiques », cartes « magnétiques » ou « optiques », avec ou sans clavier numérique... On en redemande pour s'assurer que les portes restent fermées et les lieux clos. La société Heure et Contrôle a ainsi décroché un contrat en or avec les PTT : équiper six mille petites unités téléphoniques, dites SOCOTEL, dépendant des centraux, d'un contrôle magnétique. Jusqu'ici, dispersés dans toute la France, ils s'ouvraient tous avec la même clef et, paraît-il, on y téléphonait trop facilement « à l'œil ». Chaque innovation appelle un risque qui, à son tour, crée un besoin de protection. Cerberus Security, par exemple, met sous surveillance les distributeurs automatiques de billets, avec alarme et détecteur sismique. Stratel modernise l'alarme en proposant un « système de transmission vocale » utilisant la « synthèse de parole » : pour alerter, cela ne couine pas dans le désert, mais parle à un téléphone choisi par l'utilisateur ! Securitas se met à la disposition de toutes les bourses : vous pouvez vous barricader en « kit ». Petit prix (1 000 F hors taxe), posé par vos soins, montage simple, les « securikit » sont de petites centrales d'alarme. *« Psychose, tourments, obsessions, méfiance,* assène le dépliant publicitaire, *l'insécurité nous guette, nous oppresse et menace chacun d'entre nous. »*

« Nous vendons du temps »

Ce marché de la méfiance a ses écologistes. La société Intertel propose une « boucle », un système d'alerte et de contrôle destiné aux entreprises et faisant la chasse à la fois au risque et à l'économie : il veille au contrôle d'accès, à l'incendie, à l'intrusion, mais aussi à la « gestion d'horaire », à la « gestion d'énergie » et au « contrôle technique » (température, niveau d'eau, ascenseurs...). Coût minimum : 200 000 F. *« La grande sécurité, c'est une question de temps : nous vendons du temps »*, explique M. Guy Lévy, exposant de Fichet-Bauche. Car, ici, personne ne vous promet la Lune. Les petits coffres en aluminium de Fichet-Bauche, comme ceux de leurs concurrents, ont des mésaventures avec le « gang des postiches » ? Presque normal, vous dit-on. *« On va renforcer les compartiments, mettre des détecteurs sismiques au-dessus des colonnes de coffres, mais le délai pour les ouvrir passera de 4 à 15 secondes. Cela se joue avant : que les cambrioleurs soient dérangés, n'aient plus le temps, paniquent, soient insécurisés. »*

« Nous n'empêchons pas un vol, mais nous mettons le cambrioleur en situation d'instabilité », expliquent les organisateurs de ces assises. Ces professionnels se veulent des « concepteurs », des « conseils » : leur savoir-faire, assurent-ils, ne se joue pas que dans la fiabilité du matériel. Organisés, coordonnés, ayant même leur code de déontologie, un « code professionnel des usagers », ils sont, par conséquent, discrets sur le coût de leurs installations : *« Tout dépend du cadre, du terrain. »* Une chose est certaine cependant : les affaires marchent. Sur le marché de la peur, on fabrique français : pour 60 %, les produits sont nationaux. Parmi les quatre plus importantes firmes « sécuritaires » mondiales, Fichet-Bauche réalise 42 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. SERIEE augmente son chiffre d'affaires de 30 % tous les ans, depuis sa création en 1970. Antenne-Alarme-Secours (AAS) annonce + 15 % par an, *« et ce n'est pas fini : les particuliers, c'est l'avenir. Rien n'est fait encore : c'est là qu'il y a de l'argent à prendre pour les cambrioleurs »*.

La peur, c'est de l'argent. Nos sociétés marchandes ont encore de l'avenir : elles savent faire de leurs craintes du profit, de leur crise sociale un dynamique marché commercial.

EDWY PLENEL.

★ Assises européennes « Alarme-Sécurité » 84, Palais des congrès, porte Maillot, jusqu'au 5 mai, à 17 heures.

LES TROIS ATTENTATS ANTI-ARMÉNIENS D'ALFORTVILLE

« Aujourd'hui, nous prenons les armes »

« Sur le moment, j'ai cru, et je ne suis pas le seul dans ce cas, que c'était la machine à café qui venait de sauter... » Encore sous le choc, à demi hébété, l'homme regarde ce qui reste du café-tabac Le Tomtip, situé place Carnot, à Alfortville (Val-de-Marne), face à la halle de béton qui abrite le marché hebdomadaire. Banquettes culbutées et éventrées, vitrine pulvérisée, machines hors d'usage. *« C'est un miracle,* dit un sapeur-pompier, *qu'il n'y ait pas eu de morts ! »*

Il était 17 h 5, jeudi 3 mai, lorsque l'explosion s'est produite. Dans l'établissement, il y avait de nombreux consommateurs, des jeunes gens venus jouer au flipper, des clients du tabac. L'attentat a blessé onze personnes – clients ou passants – dont deux assez grièvement.

La panique est à son comble, déjà, lorsque retentit une deuxième explosion, moins de deux minutes après la première. Cette fois, c'est le monument commémorant le génocide arménien, inauguré le dimanche 29 avril par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique et maire d'Alfortville (*le Monde* du 2 mai), qui est visé. La déflagration a mis à mal le socle, fait de pavés de grès, qui supporte la stèle, intacte, – une croix arménienne ouvragée – et pulvérisé la plaque où figurait la mention : *« A la mémoire d'un million cinq cent mille Arméniens victimes du génocide ordonné par le gouvernement turc en 1915. »*

Très vite, les secours s'organisent. Tandis qu'une cinquantaine de sapeurs-pompiers, accourus des casernes des communes voisines, évacuent sept des blessés par hélicoptère vers le CHU de Créteil, d'importantes forces de police quadrillent le quartier Carnot. Le commissaire Marcel Morin, chef de la brigade criminelle, est sur place. Vers 17 h 45, MM. Gaston Defferre et Joseph Franceschi, de retour d'une visite à l'école des inspecteurs de police de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), descendent d'un hélicoptère. Ils sont repartis depuis peu lorsqu'un troisième engin, de plus faible puissance, dissimulé dans un bouquet de fusains, à l'entrée du gymnase Léo-Lagrange, situé à 50 mètres du monument, fait explosion à 18 h 35, blessant encore légèrement deux passants. Aucun de ces trois attentats n'avait été revendiqué vendredi en fin de matinée.

L'émotion est très vive dans ce quartier que les habitants d'Alfortville désignent volontiers sous le nom de « quartier des Arméniens » : ils sont environ six mille qui vivent ici pour une population totale de trente-six mille personnes. *« Il y a des voitures piégées »*, entend-on dire. Par précaution, les policiers font évacuer un magasin Monoprix, puis la maison de la culture arménienne de la ville.

« Le temps du silence est révolu »

« Turquie, assassins ! », scandent de jeunes Arméniens massés derrière les barrières mises en place par les forces de l'ordre pour interdire l'accès de tout le périmètre où ont eu lieu les attentats. *« Il est hors de question qu'on se taise ! Aujourd'hui, nous prenons les armes. Nous avons le droit de nous exprimer... La violence, elle date de 1915 : à présent, le temps du silence est révolu. Nous allons montrer que nous existons »*, dit l'un des jeunes gens. *« Dimanche, pour l'inauguration du monument,* dit une femme, *il n'y avait pas un seul journaliste présent ! Pourtant, nous avions prévenu la presse... Il faut qu'on nous tue, qu'on nous massacre, pour que les médias daignent s'intéresser à nous. »*

Pour M. Jean-Louis Auriche, conseiller municipal et représentant local du RPR, *« la pose de cette stèle est une provocation. Comment M. Franceschi, l'homme le mieux placé de France pour savoir ce que terrorisme veut dire, a-t-il pu ne pas prendre toutes les précautions qui s'imposaient nécessairement ? Qu'il ait eu d'excellentes raisons politiques de décider de la mise en place de ce monument est une chose. Mais qu'aucune délibération du conseil municipal n'ait examiné cette affaire en est une autre ! Nous ignorions tout de sa décision... »*.

Les commerçants ont baissé leurs rideaux de fer. A l'approche de la nuit, chacun s'en retourne chez soi, silencieux. Sur la place, les pompiers balaient les débris des vitrines du Tomtip. Dans le café, des artificiers tentent de retrouver parmi les gravats des fragments de l'engin explosif. *« Désormais,* dit un passant, *nous ne dormirons plus tranquilles... « Ils » recommenceront, ici et ailleurs... »*

Ce vendredi soir à 18 h 30, une manifestation de protestation aura lieu à Alfortville, à l'appel du Mouvement national arménien, que dirige M. Ara Toranian.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Un défi au gouvernement

(Suite de la première page.)

En mars 1981, après que le groupe terroriste arménien ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ait revendiqué, pour la troisième fois en cinq ans, l'assassinat d'un diplomate turc en poste à Paris, la Turquie reprochait vainement à la France de ne pas avoir *« pris les mesures nécessaires pour empêcher de tels attentats »*.

Les relations entre Paris et Ankara ne se sont pas détendues avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Au contraire, au fur et à mesure des déclarations de M. Charles Hernu, ministre de la défense (le 10 octobre 1981 à Décines, près de Lyon), de M. Defferre à Marseille (le 24 avril 1982) et du président de la République à Vienne, dans l'Isère, le 6 janvier 1984 – rendant hommage à la communauté arménienne et rappelant l'atrocité du génocide – la Turquie n'a fait que multiplier ses protestations et ses « réprobations » officielles. De manière maintenant constante, Ankara estime que la politique française ne peut *« avoir d'autre résultat que d'encourager le terrorisme international »*.

2) *La progression du terrorisme arménien antiturc en France.* L'apparition d'un terrorisme arménien dirigé contre des objectifs turcs est relativement récente. Le début des années 70 est simplement marqué par deux attentats « symboliques », en 1973, contre le consulat de Turquie. Le rythme des actions s'accélère pourtant brusquement à partir de 1977 sur le sol français et dans d'autres pays comme l'Autriche, la Suisse, les Etats-Unis. Les attentats visent des organismes turcs, provoquant généralement de sérieux dégâts ; ils visent d'autre part régulièrement des diplomates d'Ankara. Trois d'entre eux sont tombés sous les balles des terroristes de l'ASALA, un autre a été grièvement blessé. D'autres ressortissants ont aussi payé de leur vie le fait d'être nés Turcs.

En septembre 1981, un commando arménien investira, les armes à la main, le consulat de Turquie à Paris pour faire connaître sa « cause ». Une personne trouvera la mort et une autre sera gravement blessée lors de cette prise d'otages folle et improvisée. Les auteurs – quatre Arméniens venus du Proche-Orient – seront condamnés en février 1984 à sept ans de réclusion par la Cour d'assises de Paris. *« Une page honteuse »* dans *« l'histoire de la justice »*, selon un communiqué du gouvernement turc.

3) *La naissance d'un terrorisme arménien anti-français.* A la fin de 1981, le terrorisme arménien se retourne brutalement contre la France. Un mystérieux groupe Orly s'en prend à des objectifs français dans la région parisienne. Ces attentats, ainsi que des actions contre des bâtiments français au Liban, suivent l'arrestation du commando arménien coupable d'avoir procédé à la prise d'otages du consulat de Turquie. Ils suivent aussi l'arrestation, à Orly, d'un dirigeant de l'ASALA, *« Dimitriu Giorgiu »*, de passage en France sous cette fausse identité chypriote.

En somme, les terroristes arméniens cherchent à faire pression sur le gouvernement français pour obtenir la libération de « camarades » emprisonnés et la possibilité de circuler sans encombre dans l'Hexagone. Ce chantage conduira l'ASALA à commettre l'attentat d'Orly, en juillet 1983 (sept morts et une cinquantaine de blessés). La réplique de la police sera rapide. En quelques jours, elle arrête les auteurs et complices de cette tuerie et démantèle la branche française de l'ASALA. L'enquête révélera que ces attentats arméniens dirigés contre la France ont été le fait d'une branche de l'ASALA radicalisée cherchant à déstabiliser les autorités françaises.

4) *L'hypothèse d'un contre-terrorisme turc.* Bien que le gouvernement turc soit sévère à propos de la politique française et la presse d'Ankara encore plus, aucune preuve ne permet d'assurer qu'un tel contre-terrorisme existe. Des enquêtes de la police ont même fait apparaître que tel ou tel attentat anti-arménien pouvait avoir été commis par des Arméniens pour « mobiliser » leur communauté. Il reste que toutes les actions visant des bâtiments arméniens en France ne sont pas de cette nature. Deux attentats et une tentative d'attentat ont été enregistrés en 1981, dont l'un a causé la mort d'une personne. En 1983, un attentat a touché le centre culturel arménien d'Alfortville. Enfin, le 20 mars 1984, un engin a explosé à Marseille devant un centre culturel au moment où une quarantaine d'enfants auraient dû sortir.

Ces différents éléments font de ce dossier triangulaire (France, Turquie, communauté arménienne) un dossier touffu et passionnel. Par souci d'équité envers les Arméniens et dans l'espoir d'isoler les groupes terroristes se réclamant de sa cause, le gouvernement français continue de souhaiter la reconnaissance du génocide arménien. En septembre 1982, M. Louis Joinet, expert français auprès de l'ONU, déclarait, devant la commission des droits de l'homme des Nations unies : *« Quelle que soit l'ancienneté des faits, c'est le droit de tout peuple de faire rétablir la vérité historique, notamment lorsqu'il a été victime de répressions. Je considère même que cela fait partie de son identité, de son patrimoine culturel. »*

LAURENT GREILSAMER.

● *Les attentats d'Alfortville* ont entraîné des réactions immédiates des organisations arméniennes et des partis politiques de la majorité. L'Association arménienne d'Alfortville exprime *« sa profonde indignation »* et demande que les auteurs de *« ces odieux attentats soient activement recherchés et punis »*. La section de Marseille du Comité de défense de la cause arménienne et la Jeunesse arménienne de France estiment, de leur côté, que *« les attentats ne peuvent être que la conséquence de la campagne haineuse menée par les autorités turques contre les Arméniens »*. M. Ara Toranian, porte-parole du Mouvement national arménien (MNA), jugeant qu'il s'agit d'un *« défi aux autorités françaises »* et regrettant qu'*« aucune protection ne soit accordée aux Arméniens »*, affirme que les Arméniens devront désormais *« assurer eux-mêmes leur sécurité »*.

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a déclaré : *« Je suis choqué et bouleversé. Ce n'est pas avec des gestes ignobles comme ceux-là que l'on fait avancer ses idées. »* M. Jean Poperen, secrétaire national du PS, a exprimé sa solidarité aux Arméniens de France et M. Guy Ducoloné, au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, se sont joints aux protestations.

LA FRATERNITÉ DES TRAVAUX D'AIGUILLE

Le passage du Prado ne comprend pas. Dans ce micro-quartier cosmopolite du faubourg Saint-Denis à Paris, ateliers de confection turcs et arméniens cohabitent harmonieusement. Hami, patron turc, montre les cinq doigts de sa main : *« Ils sont tous différents. Pourquoi les hommes ne peuvent-ils pas être aussi différents ? Les Arméniens qui font des attentats viennent de Beyrouth et repartent aussitôt. Ici, nous allons au restaurant ensemble, nous buvons, nous sommes amis. »*

Penchés sur les machines à coudre, les visages se relèvent un instant pour témoigner dans un français hésitant : *« Quand nous devons coudre des boutons, nous travaillons avec un boutonnier arménien »*, explique une couturière turque. Plus loin dans le passage, un ouvrier turc et ses deux patrons arméniens approuvent chaleureusement.

En revanche, pour Maslum, fraîchement arrivé d'Izmir (Turquie), *« ce sont les Arméniens qui ont commencé la guerre. Ils sont tous méchants »*. *« Pourquoi ont-ils assassiné des diplomates turcs en France ?* renchérit son frère Ozturk. *Pourquoi ne s'adressent-ils pas directement au président de la Turquie ? »* Seule note discordante dans la fraternité des travaux d'aiguille.

Le GAL revendique un nouvel attentat contre des réfugiés basques espagnols

Un mort, un blessé grave

Le Groupe antiterroriste de libération (GAL) a revendiqué l'attentat commis, le jeudi 3 mai, contre un réfugié basque espagnol, Rafael Goicoetxea Erauzquin. Celui-ci a été tué alors qu'il regagnait en voiture son domicile près de Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques) par un homme armé d'un pistolet de fort calibre installé à l'arrière d'une moto. Le passager de la voiture, un autre basque espagnol, Jesus Zugara Murdi Heici, a été, lui, grièvement blessé et hospitalisé à Bayonne.

Selon la rédaction du quotidien *Sud-Ouest*, qui a reçu la revendication du GAL, le correspondant anonyme a déclaré : *« Un de nos commandos a assassiné un militant de l'ETA et en a blessé un autre. Vous entendrez encore parler du GAL. »*

Les deux victimes, réfugiées en France depuis dix ans, n'avaient plus d'activités connues au sein de l'ETA militaire mais en seraient toujours restées des militants. Jesus Zugura Murdi Heici serait, d'après la police espagnole, un des participants à l'attentat perpétré par l'ETA à Madrid en 1973, avec une voiture piégée, au cours duquel l'ancien président du gouvernement espagnol, M. Carrero Blanco, avait trouvé la mort.

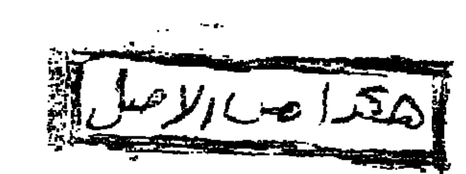
Il s'agit du septième assassinat d'un réfugié basque espagnol commis depuis décembre par le GAL, qui ne s'était pas manifesté depuis le 23 mars. L'arrestation par la police française, en trois temps, de neuf suspects liés au milieu bordelais et soupçonnés d'appartenir au GAL semblait avoir contribué à la trêve constatée. Dans les milieux nationalistes basques, on s'étonnait, ce vendredi 4 mai, de l'absence de réaction officielle après cet attentat.

Le Conseil d'Etat a annulé, d'autre part, le mercredi 2 mai, les décisions de l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de la commission de recours rendues en 1978 et 1983 et retirant le statut de réfugiés à treize Basques espagnols résidant en France. Ces deux instances, selon le Conseil d'Etat auraient dû examiner les risques encourus par les treize Basques espagnols en cas de retour dans leur pays d'origine, en raison de leurs opinions. La situation des demandeurs devra être réexaminée par l'OFPRA.

TREIZE BLESSÉS SEPT MORTS

A 17 heures jeudi, un réfugié basque espagnol est assassiné dans les Pyrénées-Atlantiques et à la même heure exactement, treize personnes sont blessées à Alfortville, dans trois attentats anti-arméniens. Si les victimes d'Alfortville bouleversent légitimement M. Joseph Fransceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique et maire d'Alfortville, le mort de Saint-Etienne-de-Baïgorry n'a suscité aucune réaction officielle. Sept Basques espagnols assassinés en France depuis quatre mois. Combien en faudra-t-il pour émouvoir le secrétaire d'Etat à la sécurité publique ?

N. B.



هكذا من الاصل

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Claire et Aurélien, Christine et Franz-Olivier GIESBERT ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre.
Paris, le 25 avril 1984.

— M. et Mme Alain-Dominique PERRIN ont la joie de faire part de la naissance de

Jessica,

le 1er mai 1984.
32, av. de l'Impératrice-Joséphine,
92500 Rueil-Malmaison.

Décès

— Elizabeth Antébi
Et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston ANTÉBI,

le 30 avril 1984, qui a tenu à partir, comme il a vécu, sans cérémonie.

— Le 9 avril 1984 est décédé accidentellement, à Paris, âgé de vingt-trois ans,

Denis BARBIER,
agrégé de l'Université,
élève de l'Ecole normale supérieure.
1, impasse des Délices,
13008 Marseille.

— Mme André Barrès,
M. et Mme Alain Barrès
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Barrès
et leurs enfants,
Les familles Malgouyard, Rouquie, Ceyssac, Bréelle, Klein, Lheureux, Le Scour, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BARRÈS,
directeur d'Ecole normale,
ancien expert de l'UNESCO,
maire de Séniergues,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,

survenu le 1er mai 1984 dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu à Séniergues, le vendredi 3 mai à 15 h 30.
Séniergues par Montfaucon,
46240 Labastide-Murat.

— Mme Eugène Chirie,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès, à Marseille, de

M. Eugène CHIRIE,
architecte DPLG,

survenu le 3 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
122, rue du Commandant-Rolland, bâtiment K-1,
13008 Marseille.

— M. Lucien Cohen
M. Jean Cohen
et enfant,
M. et Mme Roger Sultan
et enfants,
M. et Mme Victor Sitbon,
M. et Mme Roger Sitbon
et enfant,
Mme Eliane Sitbon
et enfant,
M. et Mme Jean Peyrière
et enfants,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
son père, ses frères et sœurs,
Les familles parentes et alliées, Cohen, Brami, Boucris,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne COHEN
née Sitbon

survenu, à Paris, le 2 mai 1984, dans sa soixantième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 mai au cimetière parisien de Pantin à 14 h 15.

209, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

— Mme Jean Falconnier,
ses enfants,
Mme Henri Falconnier,
Mme Jeanine Brezun,
Mme Françoise Falconnier-Truffier,
MM. Jacques, Jean-Pierre
et Jean-Louis Falconnier,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FALCONNIER,

survenu à Culoz, le 25 avril 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les cérémonies de funérailles et de sépulture ont eu lieu à Culoz, dans la stricte intimité familiale, selon la volonté du défunt.

— Les parents et amis d'

Edmond FESSELET

font part de son décès, survenu le 2 mai 1984.

Ses obsèques auront lieu le samedi 5 mai, à 15 heures, en l'église de Grosmagny (Territoire de Belfort).

— Jean, Stéphane
et Florence Taboulet,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur grand-mère

Mme Edmund GOULD,
née Jeanne Liaume,

pieusement décédée le 26 avril 1984, à quatre-vingt-treize ans.
La cérémonie religieuse aura lieu à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), le lundi 7 mai, à 10 h 30.
Une messe commémorative sera célébrée, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le 9 mai, à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Monsieur Georges Jauson,
son mari,
M. et Mme Jean-François Jauson,
Le Dr et Mme Roland Broca,
M. et Mme Patrick Dusoulier,
ses enfants,
Edouard Jauson,
Roland-Alexandre, Fleur, Garance
et Scarlett Broca,
Céline et Clotilde Dusoulier,
ses petits-enfants,
M. et Mme Maxime Laguerre,
ses frère et belle-sœur,
et toute la famille
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Georges JAUSON
née Colette Laguerre
survenu le 26 avril 1984, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 30 avril 1984, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, dans l'intimité familiale.
8, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.
55, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.
29, avenue Rapp,
75007 Paris.
4, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

Anniversaires

— Il y a quarante ans mouraient, dans les chambres à gaz d'Auschwitz,
André et Jeanne CAIN,
Claude ARON,
leur gendre,
et **Marthe ARON,**
sa mère,
Et était massacré, à Kaunas ou à Tallin,
Pierre CAIN,
leur fils.

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

M. Lucien SALAHI,

survenue le 6 mai 1983, une pensée sincère et profonde est demandée à tous ceux et à toutes celles qui, l'ayant connu et estimé, sont demeurés fidèles à son souvenir.

— Il y a trois ans, le 5 mai 1981, mourait

Bobby SANDS,
député du peuple irlandais

Le comité de défense des prisonniers politiques irlandais et tous ceux qui sont solidaires rappellent que son combat est toujours vivant.

— Le 4 mai 1978,

Henri CURIEL
était assassiné à Paris.
Ses amis,
ses camarades,
invitent tous ceux qui l'ont connu à se souvenir de sa foi en l'avenir.

Messes anniversaires

— A l'occasion du quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Elia Fares Saad ABOUJAOUDE,

une messe sera célébrée à son intention, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75015, le dimanche 6 mai, à 11 heures.
Une pensée pieuse est souhaitée de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur Napoléon Ier

et des soldats morts pour la France,

sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le samedi 5 mai 1984, à 18 heures, en présence de LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Cérémonie religieuse

— Pour le premier anniversaire du décès subit de leur très regretté

Henri FRYDMAN,

une cérémonie à sa mémoire aura lieu, le dimanche 6 mai 1984, à 10 heures très précises.

Rendez-vous porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

M. Jacques Przyswa,
son beau-père,

Mme Rosa Frydman,
son épouse,
ses enfants,
petits-enfants,

Et toute la famille.

Remerciements

— Mme Laurent et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Raymond LAURENT,

directeur adjoint de FR 3,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont unies à leur peine.

Communications diverses

— Pour le cinquantenaire de la collection « Philosophie de l'esprit », fondée par

Louis Lavelle et René Le Senne,

table ronde, sous la présidence de Mgr Eyt, recteur de l'Institut catholique de Paris :
La Collection, par André Devaux ; *le Dieu de Louis Lavelle*, par Jean Ecole ; *Lavelle et la philosophie allemande*, par Karl Albert, le 12 mai, à 14 h 30, 21, rue d'Assas, à Paris-6e.

— Pour le trentième anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu et de la fin des combats de l'armée française en Extrême-Orient, l'Association des combattants de l'Union française et les Associations du Comité d'entente des anciens d'Indochine feront célébrer une messe solennelle à la mémoire de tous les morts et disparus de la guerre d'Indochine (1945-1954), le lundi 7 mai 1984, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Cet office sera concélébré par Mgr Jacques Fihey, vicaire aux armées, et les anciens aumôniers militaires en Indochine, en présence du représentant du président de la République. A l'issue de la messe, la flamme allumée sous l'Arc de triomphe sera transmise à une torchère placée devant l'autel dédié aux soldats du corps expéditionnaire tombés au champ d'honneur.

— La revue *le Discours psychanalytique* organise deux journées sur le thème « le Passage à l'écriture », les 5 et 6 mai 1984, avec la participation, entre autres, d'Edmond Jabès, Valère Novarina, Augusto Roa Bastos, Marianne Alphant, Danièle Sallenave et Gérard Macé. Local de l'Association freudienne, 5, rue de la Clef, 75005 Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

TOURISME

CONTRAT DE GARANTIE

Le défi de Havas voyages

« Fini les « pigeons » voyageurs ! » Pour ses inventeurs, ce slogan accrocheur, au centre d'une campagne de 3 millions de francs, va bien au-delà d'un « bon coup » publicitaire. Il a valeur de défi. Défi d'une société, Havas voyages (1), qui s'enorgueillit du premier réseau de France (242 agences, 700 000 clients par an, 2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983) mais qui, constatant que la plupart des agences proposent *« les mêmes voyages, les mêmes « produits », les mêmes services et souvent aux mêmes prix »*, entend, aujourd'hui, se démarquer des autres « distributeurs » en mettant désormais l'accent sur la qualité du service.

Nouveau venu dans la profession, son directeur général, M. Serge Weinberg, le « Fabius du tourisme » *(énarque, il en a le style)*, a fait le tour du propriétaire et jaugé la concurrence. Il est venu et il a vu. A présent, il entend vaincre. Et, pour ce faire, créer « la différence ». D'autant que le marché, longtemps « porteur », ne l'est plus et que, pour survivre, il importe d'aller de l'avant.

Chercher la faille, telle semble avoir été, en la circonstance, sa ligne de conduite. Inspiré par sa propre expérience, il a trouvé : le flou juridique qui fait bien souvent *du client floué un pigeon résigné*. Car le client en question se plaint en fait rarement (une centaine de véritables contentieux seulement par an) et se contente, le plus souvent, d'aller pousser la porte d'une autre agence. D'où ce contrat de garantie (nos dernières éditions du 4 mai) qui sera proposé à chaque client, avec son bulletin d'inscription, *à partir de la semaine prochaine*. Un contrat dont la principale nouveauté *réside*, en fait, *dans l'engagement personnel* pris par un distributeur à l'égard de son client et qui, pour ce dernier, offre, en cas de défaillance, la perspective d'un remboursement rapide (une question de semaines) et lui évite ainsi les tracas d'une longue et laborieuse *procédure judiciaire*.

« Chez Havas voyages, affirme-t-on, *une chose promise sera une chose due. »* Autrement *dit : satisfait ou remboursé*. En conséquence de quoi, on s'engage à vous indemniser des prestations achetées qui n'auraient pas été fournies ou remplacées et à vous offrir, pour vos prochaines vacances, une réduction, dans la limite maximum de 1 000 F, calculée sur la base de 5 % de votre voyage raté.

Sûre de la sélection des produits qu'elle propose, Havas voyages ne s'est pas engagée pour autant dans cette « première » sans un minimum de précautions. D'abord, en se couvrant, en partie, auprès d'une compagnie d'assurances, *du risque financier ainsi encouru* ; ensuite en annonçant qu'une fois le client remboursé (une question de semaines, précise-t-on), elle ne manquera pas de se retourner vers le voyagiste défaillant.

Sans aller jusqu'à oser parler de « moralisation », Havas voyages lance, aujourd'hui, un pavé dans la mare et reconnaît que son *innovation « va quelque peu bouleverser les habitudes du marché du tourisme »*. D'une part en amenant le personnel de ses agences à jouer enfin le rôle *de conseiller que le client attend* de lui ; d'autre part en obligeant le voyagiste à offrir vraiment, dans la réalité, le séjour décrit dans sa brochure.

Un produit comme les autres

Ainsi, avec la mise en place d'un véritable « service consommateurs », Havas voyages s'engage dans une voie nouvelle : faire du voyage un produit comme les autres. En étant bien consciente de mettre le doigt dans un engrenage qui risque de l'entraîner encore plus loin (elle *s'y déclare prête*), *mais convaincue* également que le risque financier à court terme se révélera un investissement payant à long terme en lui permettant d'une part de « fidéliser » une clientèle très mouvantef, d'autre part d'occuper le terrain face à la concurrence.

Zorro est arrivé. Il a les dents longues. Il entend « jouer un rôle dans la pièce », être plus actif et plus agressif. Principaux acteurs, les voyagiste sont aujourd'hui placés devant le fait accompli. Ils n'ont pas été consultés. *« Nous n'avons pas voulu conditionner notre iniative à leurs réactions »*, explique M. Weinberg. En clair, suivez mon panache blanc !

PATRICK FRANCÈS.

(1) Chargée du secteur distribution, Havas voyages fait partie de *Havas tourisme, qui* groupe les activités du groupe Havas dans le domaine du tourisme.



Condamnation du *Journal du Dimanche* pour diffamation publique envers M. Bernard PATAULT,

Préfet de police de Marseille

Le Tribunal de grande instance de Paris, en l'audience publique du 27 février 1984, considérant « que la bonne foi (des journalistes) ne saurait être reconnue... qu'il y a lieu d'allouer à M. PATAULT le franc symbolique sollicité en réparation d'un préjudice moral dont le principe est certain... déclare Jean LAINE, en tant qu'auteur principal, Michel SCHIFRES, en tant que complice, coupables du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public, M. PATAULT, pour l'article paru dans le *Journal du Dimanche*, le 8 mai 1983... condamne Jean LAINE à la peine de 3 000 francs d'amende, Michel SCHIFRES à la peine de 3 000 francs d'amende et solidairement (tous deux) à payer la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts à M. PATAULT ».

8 MAI

Les services ouverts ou fermés

BANQUES : fermées lundi 7 mai à 12 h et mardi 8 mai.

BUREAUX DE POSTE : fermés mardi 8 mai.

SNCF : *mardi 8 mai : service du dimanche.*

RATP : lundi 7 mai : service du samedi (RER : *service normal*) ; mardi 8 mai : service du dimanche sur tout le réseau.

AUTOBUS : lundi 7 mai : *service* du samedi ; mardi 8 mai : service du dimanche.

GRANDS MAGASINS : ouverts mardi 8 mai.

ALLOCATIONS FAMILIALES : fermées à 12 h lundi 7 mai et mardi 8 mai.

SÉCURITÉ SOCIALE : fermée lundi 7 mai à 15 h 30 et mardi 8 mai.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET ARCHIVES NATIONALES : *fermées mardi 8 mai.*

MUSÉES : *Paris :* fermés mardi 8 mai, sauf le musée de l'Holographie, les Invalides, le musée Marmottan et le Palais de la découverte.

Ile-de-France : fermés le 8 mai (Versailles : fermé aussi le lundi 7 mai), sauf Vaux-le-Vicomte.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 mai :

UNE LOI

- Autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Banque de développement des Caraïbes (ensemble trois annexes et un protocole).

DES DÉCRETS

- Relatif aux conventions entre les organisateurs de transports scolaires et les entreprises de transport.
- Relatif à la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 29 de la loi du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs et du transfert de compétences aux collectivités locales en matière de transports scolaires.
- Pris en application de l'article 29 de la loi du 22 juillet 1983 et relatif aux procédures d'arbitrage par le représentant de l'État dans le département pour la fixation des conditions de financement des transports scolaires.

DES ARRÊTÉS

- Relatifs à la création d'un *Comité national pour la recherche* sur la technologie, l'emploi et le travail.

LOTO NATIONAL



ATTENTION!

6 bons numéros	3	3 193 826,00 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	266 152,00 F
5 bons numéros	[illegible]	13 089,00 F
4 bons numéros	[illegible]	165,00 F
3 bons numéros	[illegible]	10,50 F

Condamnation pour diffamation envers M. Jacques ATTALI

Extrait des Minutes de la Cour d'appel de Paris d'un arrêt rendu le 18 janvier 1984 par la 11e Chambre

« PAR CES MOTIFS

Déclare Jean GOREUX coupable *d'avoir, étant directeur de la publication du journal Profils médico-sociaux*, commis le délit de diffamation publique envers un particulier ;

Dit que Marie-Hélène UGOLINI, s'est, en tant que président de l'association Union nationale des assurés sociaux, rendue complice du délit de diffamation publique envers un particulier ;

Dit que Bernard SAVY,... en tant qu'auteur de l'article et du tract, s'est rendu complice des délits de diffamation commis par Jean GOREUX et Marie-Hélène UGOLINI ;

Les condamne solidairement à payer à Jacques ATTALI la somme de un franc à titre de *dommages-intérêts* ;

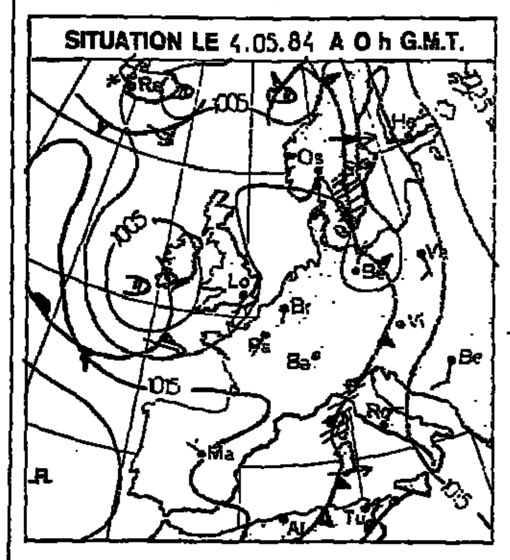
Ordonne l'insertion intégrale dans les deux plus prochains numéros de *Profils médico-sociaux...* du présent arrêt ;

Ordonne la publication *d'extraits* de l'arrêt dans trois journaux au choix de la partie civile ;

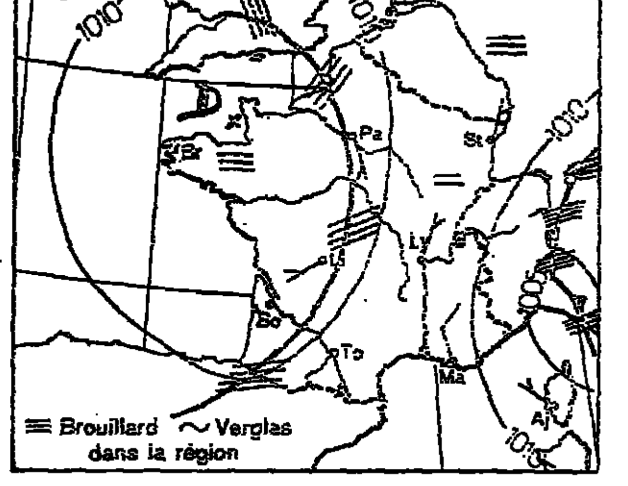
Déclare les éditions de l'Avenir et l'association Union nationale des assurés sociaux civilement responsables de leurs préposés. »

MÉTÉOROLOGIE

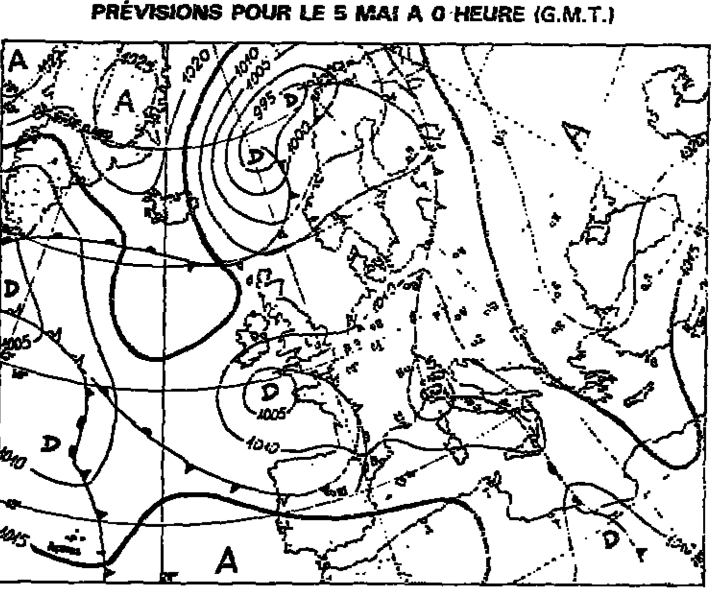
SITUATION LE 4.05.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-5-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 mai à 0 heure et le samedi 5 mai à 24 heures.

La perturbation pluvio-orageuse située vendredi matin sur l'est de la France se déplace vers l'est, tandis qu'une nouvelle zone faiblement pluvieuse traversera lentement le pays par l'ouest.

Samedi matin, des averses *orageuses* se produiront toujours de la Corse à l'est *des Alpes et du Jura, mais une améliora*tion sensible se produira en cours de *journée* avec développement de belles éclaircies. La zone de temps couvert et *faiblement* pluvieuse située le matin de la Normandie au Massif Central et à l'est des Pyrénées s'étendra en soirée du Nord-Est à l'est du Massif Central et aux Pyrénées-Orientales en perdant de son activité sur les régions du Nord ; une activité pluvio-orageuse parfois marquée pourra être observée des Pyrénées au Massif Central. A l'arrière de cette zone de *temps médiocre*, de belles éclaircies seront observées dès le matin, *mais au cours de l'après-midi quelques* averses d'évolution diverse pourront se produire sur la moitié ouest du pays.

Enfin, de nombreux brouillards et brumes se formeront en fin de nuit entre les deux perturbations, et se dissiperont rapidement en cours de matinée. Les températures restent stationnaires :

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 4 mai 1984, de 1 009,6 millibars, soit 757 millimètres de mercure.

Températures (le *premier* chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 3 mai; le second*, le minimum de la nuit du 3 au 4 mai) : *Ajaccio, 22 et 15 degrés; Biarritz, 14 et* 7; Bordeaux, 15 et 6: Bourges, 18 et 9; Brest, 17 et 10; Caen, 13 et 3; Cherbourg, 11 et 5; Clermont-Ferrand, 16 et 6; Dijon, 16 et 6; Grenoble-St-M.-H., 16 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 8; Lille, 17 et 8; Lyon, 17 et 8; Marseille-*Marignane, 19 et 11*; Nancy, *16 et 7*; Nantes, 16 et 7; Nice-Côte d'Azur, 17 et 14; Paris-Montsouris, 18 et 9; Paris-Orly, 17 et 9; Pau, 16 et 6; Perpignan, 19 et 13; Rennes, 16 et 8; Strasbourg, 13 et 5; Tours, 15 et 7; Toulouse, 18 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 degrés; Amsterdam, 16 et 7; Athènes, 24 et 12; Berlin, 22 et 12; Bonn, 17 et 6; Bruxelles, 16 et 9; Le Caire, 28 et 18; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 16 et 5; Dakar, 26 et 21; Djerba, 28 et 17; Genève, 11 et 7; Jérusalem, 24 et 11; Londres, 14 et 7; Luxembourg, 16 et 8; Madrid, 15 et 3; Moscou, 16 et 6; New-York, 13 et 10; Palma-de-Majorque, 19 et 10; Rome, 21 et 14; Stockholm, 16 et 8; Tozeur, 35 et 20; Tunis, 29 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 MAI

« Du Luxembourg à l'Observatoire », 14 h 30, 15, rue de Vaugirard, M. Jacomet.

« *Les jardins Albert-Kahn* », 15 heures, 1, rue des Abondances, Mme Pennec.

« Monet au musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, Mme Bachelier.

« L'Institut et la coupole de Le Vau », *15 heures, 23, quai Conti*, Mme Bouquet des Chaux.

« L'hôtel directoire Botterel-Quintin », 44, rue des Petites-Ecuries, Mme Legrégeois.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, Mme Vermeesch (Caisse nationale des *monuments historiques*).

« Peinture américaine 1760/1910 », *10 heures, entrée du Grand Palais* (Approche de l'art).

« Le café Procope », 15 heures, 122, boulevard Saint-Germain (N. Bianchina).

« L'hôtel de Lassay », *14 h 15*, 4, place du Palais-Bourbon (Art et pro*menades*).

« Camille Claudel », 14 heures, musée Rodin (D. Bouchard).

« Exposition Bouguereau », 11 heures, au Petit Palais (Mme Caneri).

« La Cour de cassation et le Palais de *justice* », *15 heures, métro Cité (Con*naissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Musée du tabac », 14 heures, 12, rue Surcouf (La France et son passé).

« *Le cimetière du Père-Lachaise* », 15 heures, entrée principale (P.-Y. Jas*let*).

« Saint-Nicolas-du-Chardonnet et son quartier », 15 heures, sortie du métro Maubert (Lutèce visites).

« Le cœur de Paris, le Châtelet et la *tour Saint-Jacques* », *15 heures*, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard », 15 heures, sortie du métro Jussieu.

« Autour de l'église Saint-Merri », *15 heures, devant l'église (Paris et son* histoire).

« *Le vieux village de Saint-Laurent* », 15 heures, métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h 45, en haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 MAI

15 heures, 191, rue Saint-Jacques, M. Pebayle : « Les pêches littorales tropicales » (Association de géographes français).

15 heures, Palais de la découverte, Jacques Pouradier : « Chimie des systèmes photographiques de haute sensibilité ».

15 heures, Sorbonne, amphi. Bache*lard. Jacques Pradel : « Haïti, la répu*blique des morts-vivants (zombies).

20 h 30, Centre Varenne, 18, rue de Varenne, Michel Ladet et Philippe L'Helgouac'h : « Nouveaux consommateurs une voie d'avenir ».

20 h 30, 199 *bis*, rue Saint-Martin, Bernard Marin : « Pouvoirs secrets des symboles » (ordre de la Rose-Croix).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Syndicat national des peintres illustrateurs contre Syndicat des agents de photographes d'illustrateurs et de graphistes.

En établissant, sans le consentement des artistes intéressés, à côté du nom et des œuvres de ceux-ci, comme s'ils en approuvaient la teneur, un exposé des pratiques et des barèmes relatifs à la cession de leurs *droits* d'auteur, le SAPHIG a outrepassé ses droits statutaires à la *défense des seuls intérêts des* agents, comme d'ailleurs les droits que chacun de ces derniers, ses adhérents, pourraient tenir du mandat professionnel qu'ils ont reçu des illustrateurs ; en effet, le contrat liant les illustrateurs à leurs agents respectifs ne confère pas à ceux-ci le droit de fixer les conditions générales d'exploitation des œuvres des artistes *qu'ils représentent ; en juxtapo*sant les œuvres et les noms des artistes à la rédaction des pratiques professionnelles et des barèmes, le SAPHIG a créé une confusion préjudiciable aux intérêts des illustrateurs dont le SNPI a la charge statutaire : en conséquence ce syndicat est *fondé à obtenir, en répara*tion de ce préjudice, le franc de *dommages-intérêts* qu'il *sollicite* et la publication du présent jugement aux frais du SAPHIG.

T.G.I. Paris, 5e ch., 2 février 1984.
Lesaffre et Zylberstein, avocats.

BREF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

...ET SOUS-PROLÉTARIAT. – Des syndicalistes, des fonctionnaires et des employeurs participeront au séminaire « Sous-prolétariat, partenaire du développement économique » organisé, les 5 et 6 mai à Pierrelaye (Val-d'Oise) par le mouvement international ATD-quart-monde.

★ **107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 037-11-11.**

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XIV

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 5 mai

ILE-DE-FRANCE

Dreux, 14 heures : timbres.

PLUS LOIN

Antibes, 9 h, 14 h : meubles, objets d'art, tableaux : **Avignon**, 14 h : archéologie ; **Cannes**, 14 h 30 : tableaux, bronzes, meubles ; **Rouen**, 14 h 30 : dessins et estampes sur Rouen et Haute-Normandie ; **Vannes**, 14 h : meubles, argenterie, bijoux, tableaux, bibelots ; **Vervins**, 14 h 30 : meubles, bibelots, bijoux, tapis ; **Vichy**, 14 h : livres.

Dimanche 6 mai

ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 h : armes ; 17 h : meubles, bibelots, tableaux ; **Versailles** (Palais des congrès), 14 h : tableaux anciens et modernes, objets d'art, *meubles* ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : tableaux anciens, orfèvrerie, bijoux, objets d'art, meubles.

PROVINCE

Avranches, 10 h, 14 h : cartes postales et timbres ; **Biarritz**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, argenterie, objets d'art ; **Marseille**, 14 h 30 : archéologie ; **Rouen**, 14 30 : faïences XVIIIe siècle ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : meubles, argenterie, bijoux, tableaux, objets d'art ; **Troyes**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Vendôme**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Vervins**, 14 h 30, archéologie, Extrême-Orient, arts primitifs, *instruments scientifiques*.

Lundi 7 mai

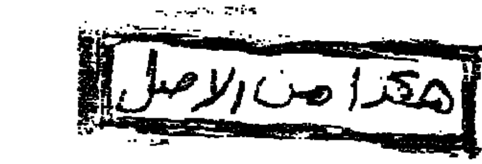
Blois, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Châteauneuf**, 14 h : linge de maison ; 20 h : livres ; **La Ferté-Vidame**, 15 h 30 : cheminées XIXe ; **Rodez**, 15 h : chevaux.

Mardi 8 mai

Châteauneuf, 14 h : meubles ; **Vendôme**, 14 h 30, Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

Bar-le-Duc (55) (dimanche dernier jour). **Bordeaux-Quinconces** (33). **Fontainebleau** (77) (*dimanche dernier jour*). **Le Havre** (76) (dimanche dernier jour). **Lyon** (69). **Menton** (06) (dimanche dernier jour). **Montpellier** (34) (dimanche dernier jour). **Paris** (Porte de Versailles). **Paris Village St-Paul** (dimanche dernier jour). **Rouen** (76) (*dimanche dernier jour*). **Saint-Germain-en-Laye** (77) (dimanche dernier jour). **Strasbourg** (67) (dimanche dernier jour). **Trouville** (14). **Troyes** (10).



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

DANSE

LE BALLET CLASSIQUE DE MOSCOU AU TMP

Ce n'est pas le Bolchoï

Avant de se jeter tête baissée dans le piège du *Roméo et Juliette* soviétique affiché au Théâtre musical de Paris, il faut bien savoir que le Ballet classique de Moscou n'est pas le Bolchoï, et ne pas confondre Vassilev, son directeur, avec Vassiliev, étoile du Bolchoï dont l'épouse, Maximova, participe à la tournée. Le Grand Ballet classique de Moscou, fondé en 1968, joue à la fois les laboratoires de recherches et les conservatoires. Mais de nombreux ballets sont signés des deux codirecteurs artistiques : Natalia Kassatkina et Vladimir Vassilev, également librettistes, compositeurs et metteurs en scène. Leur *Roméo et Juliette*, ennuyeux au possible, est chorégraphiquement nul. Il n'est pas besoin de connaître le chef-d'œuvre conçu par Lavroski au Kirov pour s'en apercevoir.

Dés l'ouverture de rideau sur un décor criard de chauves-souris et autres oiseaux de malheur, on se croirait dans un tableau du Paradis latin. Les femmes sont déguisées en ribaudes, les hommes s'empêtrent dans leurs traînes. Chacun des protagonistes du drame shakespearien se personnalise par un leitmotiv : Juliette pointe ses fesses et s'étire telle une chèvre, Tybalt méandre à grandes enjambées comme pour éviter des flaques d'eau, Mme Capulet plane à la façon d'un avion, M. Capulet trousse la bonne, et la nourrice boit.

Dans toute cette agitation qui semble faire la nique à la musique de Prokofiev (d'ailleurs mal enregistrée), l'amour secret entre Roméo et Juliette est mis à l'encan sur la place publique. Le tourbillon de gestes emphatiques ou mêmes vulgaires, de poses ridicules, atteint son point limite avec le mariage public des deux amants, traité en séance d'aérobic par un Père Laurent au surprenant drapé de tunique.

On mettra à l'actif du spectacle les combats d'épées bien réglés, des effets d'éclairage suggestifs, et l'excellente formation technique des danseurs. La réputation de Maximova n'est plus à faire. Toujours fine, experte et déliée, elle domine largement et sauve ce qui peut être sauvé. Ce n'est pas sa faute si, à aucun moment, l'émotion ne peut surgir de la gymnastique qu'on lui fait subir. Parmi les jeunes danseurs, de bons éléments se détachent, en particulier Stanislav Issaïev, souple, moelleux, sensible. C'est peut-être dans *Nathalie ou la laitière suisse* (ballet de Taglioni reconstitué par Pierre Lacotte) ou encore dans la soirée du 9 mai réservée aux solistes que l'on aura l'occasion de mieux apprécier Issaïev mais aussi Galina Chliapina, Alexandre Gorbatsevitch, Nina Danilova, Igor Terentiev, tous jeunes, valeureux et déjà couverts de médailles.

MARCELLE MICHEL.

NOTE

Théâtre

« Le Croquemitaine »

Dans un appartement des années 50, d'une inquiétante simplicité, une petite fille et sa bonne badinent comme au temps de la comtesse de Ségur. Il n'y a pas de maman et la bonne farfelue a de gros seins, rêve du bal, et de baisers dans le cou. Pour venir à bout des caprices de la petite fille, elle la menace du croquemitaine. Il reste douteux que la petite fille donne dans le panneau, mais il est sûr qu'elle prend plaisir à sa peur. Le plus drôle, c'est que le père, architecte digne, rationaliste tiré à quatre épingles, après de beaux mouvements d'indignation ironique, se voit poursuivi dans son sommeil par les facéties d'un croquemitaine des plus folichons. Le matin, les preuves sont là : tandis que les fruits et légumes sont passés sous le lit, les chaussures reposent dans le réfrigérateur. Qu'on se rassure, le croquemitaine dérangeant sera poursuivi et exécuté, mairie et police aidant.

C'est la première nouvelle du recueil de Dino Buzzati, *les Nuits difficiles*. C'est aussi un spectacle malicieux, poétique et drôle de Patricia Giros, où le fantastique se glisse subrepticement dans le réel, comme l'aimait Roger Caillois. Le fort, c'est d'avoir fait de l'enfant un spectateur amusé, et du père, converti malgré lui aux pouvoirs de l'imaginaire, le véritable centre de l'histoire. Le décor de Jean-Michel Quesne associe habilement les images réalistes et les trucages burlesques. Nathalie Akoun (la petite fille), Colette Alexis (la bonne), Jean-Pierre Moreux (le père), sont comme il convient : un peu plus que convenus et comme trop vrais : à la mesure du fantastique désopilant de Buzzati.

BERNARD RAFFALLI.

★ Compagnie Bazilier, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93205 Saint-Denis. Tél. : 243-00-59.

EXPOSITION

D'AMIENS A VENISE

Actualité de Dubuffet

Il y a des moments où le besoin d'hygiène mentale se révèle d'une particulière acuité dans le domaine des arts et ailleurs. Aujourd'hui est probablement un de ces moments. Et l'auteur d'*Asphyxiante culture* de ressortir du chapeau, ici et là. Jean Dubuffet est, actuellement, l'hôte de la Maison de la culture d'Amiens et sera le représentant de la France à la Biennale de Venise qui s'ouvrira le 10 juin.

Dubuffet à Amiens, l'effet est curieux. Alors qu'à notre connaissance le peintre n'a jamais été exposé dans une maison de la culture (pas plus qu'à Venise d'ailleurs), l'y voilà, à l'instant même où il n'y a plus grand monde pour défendre l'institution. Un effet d'ultime tentative pour réancrer un type de bâtiment à la dérive, où, soit dit en passant il ne s'est jamais fait grand-chose dans le domaine des arts plastiques. Mais il n'est peut-être pas trop tard, et saluons l'initiative de Jean-Marie Lhote, qui dit avoir cherché avec cette exposition à *« conjurer les ravages que peut causer la culture lorsqu'elle se satisfait d'elle-même »*.

L'exposition est fort honorable, qui permet de suivre les étapes essentielles de Dubuffet à travers quelque quatre-vingts œuvres — peintures et dessins provenant, pour la plupart, de la fondation de Perigny-sur-Yerres — depuis 1942 jusqu'à 1983. En laissant de côté les toutes dernières peintures réservées pour la Biennale de Venise.

A Venise, Dubuffet sera l'unique artiste exposé au pavillon français (un autre lieu est prévu pour d'autres artistes, dont quelques jeunes), avec quarante peintures d'une nouvelle série : les *Mires*, qui évacuent toute représentation de la forme humaine ; l'une, *le Cours des choses*, mesure 8 mètres de long sur 2,7 mètres de haut, et a été faite spécialement pour la manifestation.

Dubuffet à Venise, cela peut encore paraître paradoxal. Et Daniel Abadie, le commissaire français pour la Biennale, risque fort d'être critiqué pour son choix d'un artiste consacré de quatre-vingt-trois ans. Un choix qui s'inscrit, à contre-courant du thème général de la manifestation vénitienne : « Arte et arti », soit la manière dont l'art contemporain recourt à la citation, à la référence, à l'art et à son histoire. Ce à quoi D. Abadie pourra toujours répliquer que Dubuffet est justement une des sources, une des références de beaucoup de jeunes artistes qui fondent leur création sur la spontanéité et refusent l'étouffement culturel.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ M.C. Amiens, jusqu'au 12 mai.

CINÉMA

Rencontres art et cinéma à Quimper

Soixante films ont été présentés durant la deuxième Rencontre art et cinéma qui a eu lieu à Quimper du 20 avril au 1er mai. Après l'Allemagne en 1983, c'est un retour au cinéma nourricier, le cinéma américain, qu'ont voulu les organisateurs de ces Rencontres : l'association Gros Plan, l'atelier régional de cinéma, l'école des beaux-arts et le comité franco-américain. Les responsables n'ont pas misé sur le vedettariat, ils ont sélectionné des œuvres qui n'ont pas toujours rempli les salles durant les dix dernières années. Mais *Apocalypse Now*, *les Raisins de la colère* succédaient à *Reviens, Jimmy Dean, reviens* et *Annie* et plusieurs « série noire ». Un stage sur l'enfant dans le cinéma américain avait lieu durant ces Rencontres. L'école des beaux-arts remplaçait son habituelle exposition par la programmation de films d'artistes tels que Vitorio Aconci, Robert Morris et Richard Serra.

Les dix mille spectateurs, dont trois mille scolaires qui ont participé à ces Rencontres trouvent que les efforts de l'association Gros Plan ne sont pas vains. L'atelier régional de cinéma finance cette année deux longs métrages, l'école des beaux-arts est bien équipée en matériel vidéo, deux salles d'art et d'essai ouvrent prochainement, un stage sur le cinéma italien est prévu pour le mois de juin et le Festival des minorités se prépare à Douarnenez.

Les actions de Gros Plan sont aujourd'hui reconnues puisque la municipalité, le conseil général, le Centre national du cinéma et le ministère du temps libre subventionnent l'association.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

MUSIQUE

« WOZZECK » à Nice

Dans une Babel industrielle

La représentation du *Wozzeck* d'Alban Berg, que vient de donner l'Opéra de Nice, confirme l'excellent travail accompli depuis la réorganisation de ce théâtre il y a deux ans, sous la direction de Lucien Salles et de Pierre Médecin. Les progrès sont évidents pour l'Orchestre philharmonique, largement rénové et augmenté en janvier, sous la baguette de Berislav Klobucar. Le maître autrichien, d'origine yougoslave, s'est imposé avec l'autorité tranquille d'un vrai *Kapellmeister*, et son travail porte de beaux fruits : la précision, la clarté, le lyrisme profondément humain de son interprétation ont rendu pleinement accessible l'œuvre de Berg à un public enthousiaste, quoique un peu clairsemé, certains abonnés restant terrifiés par une musique aussi « moderne » et un tel sujet, si différents de leurs chers opéras italiens.

Le plateau n'était pas de moindre qualité, même si le jeu des deux héros principaux nous a paru quelque peu en marge de leur personnage. Peter Christoph Runge chante *Wozzeck* avec beaucoup de force d'expression, de tumulte et de remâchement intérieurs, et ces cris qui traversent l'épaisseur d'un esprit à la fois borné et métaphysicien ; on le souhaiterait visuellement plus gauche, abrupt et halluciné.

Carole Farley s'est spécialisée dans les rôles de Marie et de Lulu, qui conviennent à sa voix brillante, en violents éclairs (bien qu'un peu froissée dans les aigus), et à sa féminité explosive. Elle garde ici cependant une apparence d'Américaine très instinctivement sophistiquée qui cadre assez mal avec le drame de Büchner.

Il ne suffit pas de l'installer avec son enfant au pied d'une grande poubelle dégoulinante d'ordures pour en faire une prolétaire, et nombre de ses attitudes sonnent faux, comme la lecture de la Bible, pour laquelle elle s'étend par terre de tout son long : et quand elle se dépoitraille largement devant le tambour-major, restant ainsi jusqu'à l'arrivée de Wozzeck, la liberté prise avec le livret ne convainc guère.

Le capitaine Horst Hiestermann en revanche est parfait, avec une voix fantastique, perçante, et des geste, exactement accordés pour brosser un portrait haut en couleur de ce pleutre sadique. Le docteur de Werner Goetz n'est pas moins saisissant, et les rôles secondaires bien distribués, cependant que les chœurs de l'Opéra s'adaptent très honorablement à une œuvre pour eux assez insolite.

Le parti pris scénique appelle plus de réserve. Malgré un certain lyrisme apocalyptique, les décors en projection noir et blanc d'Annelies Corrodi paraissent contestables, surtout le principal, une espèce de tour de Babel industrielle, faite d'un enchevêtrement de poutrelles, tuyaux, écoutilles, gazomètres, passerelles, où surnagent églises et cathédrales... Cette connotation de sous-prolétariat urbain n'ajoute rien à *Wozzeck*, qui est un drame, non de quelque Metropolis, mais de petite ville de garnison, avec la campagne toute proche, où l'on coupe des ajoncs et, l'on se promène le soir à la fraîche, comme le montre bien d'ailleurs le plus beau de ces décors, la grande photo d'un étang au milieu d'une forêt dévastée.

La mise en scène de Pierre Médecin, très travaillée et très construite, a cependant un peu de mal à retrouver, notamment dans les scènes de bal et de cabaret, une stylisation très germanique que la musique appelle, même si son dessein était de donner à la représentation un caractère de tragédie très universel. Mais le spectacle vaut d'être vu et fait bien augurer de la nouvelle vocation lyrique de Nice, qui, l'an prochain, disposera, en outre, d'une salle de concerts, d'opéras (et de congrès), parfaitement équipée pour les spectacles populaires, avec deux mille cinq cents places, une scène de 1 200 mètres carrés, une fosse pouvant recevoir cent vingt musiciens, et une acoustique variable (1).

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 4 mai (20 heures) et 6 mai (14 h 30).

(1) Inauguré le 31 mars dernier, l'Acropolis reçoit dès maintenant des séminaires et des congrès dans ses salles de contenance plus réduite (trois cents et sept cent cinquante places).

PATRIMOINE

Au péril de la mer

(Suite de la première page.)

Une plaque, à l'architecture rendant hommage, a été apposée, et dévoilée ce jour-là, dans la première église du Mont retrouvée et restituée par l'architecte : l'église la plus simple au cœur de l'accumulation architecturale du Mont-Saint-Michel, église dont les fenêtres sont depuis longtemps à l'abri du moindre jour, et dont l'appareillage révèle une transition entre les techniques romaines et romanes. A travers Yves-Marie Froidevaux, c'est l'ensemble du corps des architectes des monuments historiques et de leurs travaux qui se trouvait aussi honoré, et comme ces empêcheurs de démolir en rond l'ont sans doute rarement été.

Les décrets du 25 avril, notre deuxième surprise, sont relatifs, l'un aux zones de protection, l'autre au collège régional du patrimoine chargé, dans chaque région, d'assister le commissaire de la République pour l'établissement de ces zones. Avant que tous les décrets complétant, renforçant ou atténuant ce nouveau système de protection ne soient publiés, il est difficile de se prononcer sur son efficacité probable ou ses risques.

En gros, il s'agit de substituer à la zone des 500 mètres mécaniquement établie autour des monuments historiques une zone adaptée à chaque cas. Il arrive en effet souvent que les abords d'un monument ou d'un site méritent d'être protégés bien au-delà de 500 mètres, mais souvent aussi que ce périmètre soit très excessif. Une fontaine isolée, classée, au coin d'une rue, n'a pas forcément les mêmes exigences d'espace qu'un château et son parc. Le principe des nouveaux décrets est en cela excellent.

Il se trouve cependant mêlé à un autre excellent principe, celui de la décentralisation, qui, en matière d'architecture et de monuments historiques, accorde aux élus locaux un brevet de compétence considérable, beaucoup trop considérable si ces compétences se trouvent prises dans les flux et reflux des intérêts locaux. On sait combien, même à l'échelon national, les commissions chargées de prendre la défense du patrimoine ont pu être quelquefois timorées. Qu'en sera-t-il dans des cercles plus restreints de pressions. Et si l'État garde en définitive le contrôle, pourra-t-il contrôler vraiment des zones peut-être plus justes, mais sans doute moins solidement cadenassées que par l'ancienne zone, systématique et un peu imbécile. Attendons la suite des décrets.

Attendons, et voyons. Voyons combien l'accord entre l'État et une commune, en l'occurrence celle du Mont-Saint-Michel, peut être difficile lorsqu'il s'agit d'accepter les contraintes du patrimoine.

On souhaite généralement conserver le caractère insulaire, en fait presque insulaire du Mont nommé jadis Mont-Saint-Michel au péril de la mer pour les dangers qu'il faisait courir aux pèlerins et qui pourrait l'être encore pour ceux que loi font courir ces sables. Mais on sait aussi que l'ensablement de la baie, à la fois œuvre de la nature et conséquence des aménagements humains, est un phénomène inexorable. La nature, en attendant mieux de l'avenir, continuera en gros de faire ce qu'elle veut. Pour les aménagements humains, des travaux très poussés ont montré qu'ils étaient un facteur essentiel de cet ensablement, que leur suppression ou leur adaptation rendrait une large part de son « autonomie » au Mont. Ainsi la démolition de la digue de la Roche-Torin a-t-elle été décidée et entreprise l'an passé. Mais il reste à aménager le fleuve Couesnon, question dont la résolution est essentiellement financière et à laquelle a promis de penser le ministre de l'urbanisme. Et il reste surtout à supprimer la route actuelle, à étudier un autre mode d'accès. Faute de quoi, le sable gardera ses droits. On se heurte alors à la mairie du Mont-Saint-Michel : celle-ci a quelques raisons de vouloir défendre les intérêts de ceux de ses administrés qui ont commerce dans les accès de l'abbaye. Le problème est ici insoluble.

Il est alors paradoxal que le maire du Mont-Saint-Michel, M. Eric Vannier, accueille aussi favorablement l'inscription du Mont sur la liste du patrimoine mondial, honneur qui expliquait la présence de M. M'Bow, venu ici pour dévoiler la plaque afférente. Il est en revanche moins paradoxal que le maire accepte de l'Etat tout un ensemble de mesures destinées à améliorer l'accueil du public (1). Entre les efforts de l'Etat et les intérêts locaux, quels doivent être en définitive les droits du patrimoine ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Une garderie d'enfants sera aménagée au pied de l'abbaye dans l'ancienne école communale et sera ouverte du 15 juin au 15 septembre. La billetterie, située à l'entrée du village, sera supprimée. Le public sera sensibilisé par un dispositif de signalisation qui sera mis en place en bas des remparts, au bout de la digue, et se poursuivra jusqu'au pied de l'abbaye.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MADRAS – Maison de l'Asie (580-04-73), 20 h 45.
UN P'TIT MOT SOUS LA PORTE – Espace Gaîté (327-95-14), 21 h.
FEMMES DE COULEURS – Théâtre 3/4 (327-09-16), 22 h.
LE NOUVEAU TESTAMENT – Hébertot (387-24-24), 21 h.
NINA C'EST AUTRE CHOSE – Lierre (586-55-83), 21 h.
MADAME BENOIT – Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
SIGMUND'S FOLLIES – Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ – *Théâtre de Paris (874-10-75)*, 20 h 30.
LA CHALEUREUSE ORPHELINE – Clichy, Rutebeuf (824-44-16), 20 h 30.
L'ÉCOLE DES MÈRES – Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
LES LINGES DU TEMPS : LA COULÉE – 20 h 30, Bobigny, maison de la culture (831-11-45).
LE PRIX MARTIN – Orly, CC Aragon-Triolet (884-55-83), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre : 20 h 30 : la Mouette.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : Trois cent vingt-cinq mille francs.
PETIT TEP (364-80-80), 18 h : Cultures plurielles.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : *16 h : le temps d'un éclair* ; 60 000 lignes sous les mers, de N. Drouzy ; 19 h : logique du catch, de Ch. Loizillon ; 15 h : autres demeures (Facteur Cheval, Gaudi) ; 18 h : collections du musée ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Scanner rhapsodie, de R. Kovitch ; *18 h : Robert Kovitch.*
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Grand ballet classique de Moscou : 1er programme : 20 h 30 : Roméo et Juliette.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : Barbara Hendricks.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A. DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
ANTOINE – S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone. Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : la Jungle des villes. Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Amis de Salamanque. *Galerie, 20 h 30 : l'Ame de la fugue.*
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES *CHAMPS-ÉLYSÉES* (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE *ITALIENNE (321-22-22)*, 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), *19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 :* l'Ile des chèvres.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les *Œufs de l'autruche.*
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Betrayal.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : *Cy*rano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin ; Petite salle 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

Vendredi 4 mai

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans. – II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... et vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), *20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h :* Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
TOURTOUR (887-42-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : P. Porte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 45 : Marotissimo.
THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la *Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 :* le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; *22 h 30 : Limite !*
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome *chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent* toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Groszt ?
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : *la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.*

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h : Nacre ou la jetée (dern. le 5).
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : No et Kabuki du Japon.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : *Ballets Moisseiev.*
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Aïda.

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Mimobile.
BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, *la Rage de vivre.*
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
FORUM (297-53-47), 21 h : N. Vassal, J.-L. Mahjun.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : R. Bahr, chansons populaires juives.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : le Cirque de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : H. Van Veen ; 21 H : Jim Cuomo s'explique.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : A. Fisher, S. Cyferstein (*Strauss, Mozart, Fauré*).
Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Eysseric (Bach, Mozart, Chopin).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov (Strauss, Mahler).
Salle Cortot, 20 h 30 : Quatuor Strette, G. et Ch. Andranian (Schubert, Schumann, Brahms...).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), à 21 h : J. Leandre, B. Phillips, R. Back.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Musique Ka.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Urbina.
CITHEA (357-99-26), 20 h, Ph. Cohen.
DÉPOT-VENTE (637-31-86), 21 h, J. Garon.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, G. Sommer, U. Gumpert, E.-L. Petrowski, U. Kropinski, C. et J. Bauer.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, Richie Cole, Alto Madness.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, R. Cole Alto Madness.
PHIL'ONE (776-44-26), 20 h 30 : Orchestra Aragon.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : *Blue Doctors.*

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune *(833-16-16) : A cinquante ans, elle* découvrait la mer.
BAGNEUX, *Th. du Campagnol* (661-14-27), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
BRUNOY, Église St-Médard, 20 h : F. Mento (Josquin Des *Prés*, Lassus, Mouton...).
IVRY, *Th. des Quartiers (672-37-43)*, 20 h 30 : la Surprise de l'amour.
MASSY, CC *P. Bailliart (920-57-04)*, 21 h : M. Edelin, Sam Rivers.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Great Britain.
SAINT-DENIS, G.-Philipe (243-00-59) ; II : 20 h 30 : le Dîner de Lina.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté, (889-22-11), 21 h : l'Arlésienne.
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), 21 h : la Perle de la Canebière.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-*71-18), 21 h* : le Petit Prince.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Sa dernière foulée, de J.-H. Lewis ; 19 h, Cinéma japonais : La tristesse est aux *femmes, de K. Shindo* ; 21 h, Cinéma israélien : Sept personnages à la campagne, de S. Dotan ; Fusil de bois, de I. Moshenson.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Révolte dans la jungle, de S.-G. Bennet ; « Photo et cinéma » : 17 h, les Photos d'Alix, de J. Eustache ; l'Affaire Cicéron, de J.-L. Mankiewicz ; 19 h 15, Nostalgia, de H. Frampton ; Invraisemblable vérité, de F. Lang.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Montparnasse, 6e (544-14-27)* ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; *Tourelles, 20e (364-51-98).*
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, *v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).*
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e *(354-39-19).*
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e *(320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-*50-50).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e *(233-56-70) ; Quintette, 5e* (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-*56-86) ; Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e *(633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e* (225-18-45).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
ET VOGUE LE NAVIRE (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Boîte à films, 17e (622-44-21).*
L'ETOFFE DES HEROS (A.) (v.o.) : *UGC Biarritz, 8e (723-69-23) : Escurial,* 13e (707-28-04) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97)) ; Nation, 12e *(343-04-67) ; Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Lumière, 9e (246-49-07).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e

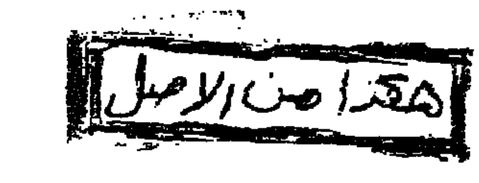












هكذا من الأصل

SPECTACLES

(770-33-88) : Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaité Rochechouart, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NAITOU (Guinéen, v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parmount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43).

LES FILMS NOUVEAUX

CÉLESTE, film allemand de Percy Adlon (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FORTERESSE NOIRE, film américain de Michael Mann (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colysée, 8e (359-26-46) : (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SANG DES AUTRES, film franco-canadien de Claude Chabrol : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UN NID AU VENT, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA CORRIDA, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les festivals

AUTOUR DE « L'ÉTOFFE DES HÉROS » (v.o.) : Salle Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 15 : Timerider, le Cavalier du temps perdu ; 20 h 15 : la Légende de Jessie James ; 22 h 15 : l'Invasion des profanateurs.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Un jour aux courses.

M. CARNÉ : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05), 20 h, 22 h : les Visiteurs du soir.

LE CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 76, rue de Rennes (544-28-80), 18 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; 20 h : Un nid au vent ; 22 h : la Corrida ; 16 h : Personne ne voulait mourir.

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h : le Camion.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89), le Faux Coupable.

TROISIÈME FESTIVAL DU CINÉMA JUIF (v.o., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Our Time in the Garden (C.M.) — la Révolte de Job ; 18 h : En visite ; 20 h : Arrière-saison ; 22 h : Mundstock (C.M.) — Daniel prend le train.

B. KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : Steamboat Bill Jr.

LUCHINO VISCONTI CINÉASTE, Olympic Marilyn, 14e (545-35-38), le Guépard.

CINÉ MER, CINÉ VOILE (v.o., v.f.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h, 20 h, 22 h : Nimitz, retour vers l'enfer ; 18 h, 20 h, 22 h : Windsurfing Live, Challenge, Eighteen Footers, Morbihan autour du monde.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Bus Stop.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h : Vivre vite (**).

COMMUNICATION

LE PLAN CABLE DU GOUVERNEMENT

L'aventure commence

Il a donc fallu exactement dix-huit mois pour que soit donné le feu vert définitif à la télévision par câble, née de la décision du conseil des ministres du 3 novembre 1982. Une longue gestation, même s'il est vrai que le versant industriel du plan de câblage, mis en route par les commandes des PTT, n'a pas subi, entre-temps, de retard préjudiciable. Passé le premier enthousiasme, l'hymne à la modernité, au défi technologique et industriel, le projet a dû affronter la réalité économique, le premier dialogue avec les industriels, les collectivités locales, les partenaires financiers.

Puis vint le temps des incertitudes politiques, de l'équilibre délicat entre un plan ambitieux et l'évolution prudente du système audiovisuel français.

Mais l'importance des enjeux l'a finalement emporté sur les réticences. Comme l'a rappelé M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, il ne s'agit pas moins que d'un grand pari industriel à l'exportation, de quatre mille emplois dans les infrastructures et de beaucoup plus dans les services. Et, pourrait-on ajouter, de la mutation radicale de l'audiovisuel français.

En adoptant les conclusions du rapport de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, le conseil des ministres du 3 mai semble avoir trouvé un équilibre qui satisfait tous les partenaires.

Les PTT sauvent l'essentiel : la maîtrise d'ouvrage des réseaux et le choix de la fibre optique, qui donnent toute sa cohérence au grand système de télécommunications de demain, dont la télévision par câble n'est que le premier pas. Ils perdent en revanche le principe d'une participation automatique des collectivités locales à hauteur de 30 %, qui devait apporter un complément appréciable de financement.

La formule avait réussi pour l'installation du téléphone, mais c'était au temps de la croissance et de la centralisation. Fortes de leurs nouvelles prérogatives et touchées par la crise, les collectivités locales ont renâclé devant l'effort. Les PTT devront les convaincre cas par cas et inventer une politique commerciale moins rigide et plus séduisante.

Les PTT gardent également, atout essentiel, le monopole des services de télécommunications, et s'opposent ainsi à toute déréglementation du téléphone. Mais M. Mexandeau a précisé que son administration *« pourrait confier, contre rémunération, l'exploitation de certains nouveaux services de vidéocommunication comme le vidéotex ou la télésurveillance »*. La porte est donc ouverte à des négociations plus souples sur le partage des risques et des profits.

Les collectivités locales ou leurs partenaires financiers vont essayer d'en tirer parti en négociant une participation au financement initial contre des conditions d'exploitation plus favorables. La discussion sera dure, chaque partenaire jouant sur des équilibres économiques précaires.

Le pari industriel n'est pas gagné

Le second acquis se dessine à travers la réglementation des programmes. La télévision par câble ne sera pas une simple entreprise de distribution audiovisuelle déstabilisant le marché français par l'importation massive des programmes étrangers ou le recours à des stratégies purement commerciales. Programmateurs locaux, les réseaux câblés sont tenus de jouer un rôle dans la création, de stimuler la production. Mais le système des quotas est assez souple pour que, avec l'aide bienveillante de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, il ne devienne pas une contrainte asphyxiante dans les premières années d'un difficile développement.

La touche finale de cette belle construction, c'est sans nul doute le statut juridique de la société d'exploitation. La société d'économie mixte rassure l'élu local en rappelant les grands plans d'aménagement du territoire. Mais, remaniée de telle façon que les collectivités n'y soient pas obligatoirement majoritaires, elle est une incitation à l'investissement extérieur. Ni privée ni publique, la télévision par câble offre une parfaite image de la politique audiovisuelle du gouvernement, que M. Louis Mexandeau définissait joliment, le 3 mai, *« un abandon ordonné, discipliné, progressif du monopole, évitant les conséquences négatives d'un développement anarchique »*.

Reste que ce feu vert, s'il rassure l'ensemble des partenaires sur les règles du jeu, ne répond pas à toutes les questions. La plus sérieuse d'entre elles concerne le rythme du câblage.

La direction générale des télécommunications, dont les capacités d'autofinancement sont loin d'être intactes, tiendra-t-elle les chiffres annoncés ? M. Mexandeau fait état de l'intérêt de cent trente-trois collectivités locales pour la télévision par câble, soit dix-sept millions d'habitants et environ quatre millions de foyers. Face à cela, le ministre des PTT confirme la commande pour cette année de 320 000 prises à Velec-CGCT et LTT-Thomson. Il reconnaît lui-même que seul un seuil de 5 000 prises par an peut assurer la mobilisation industrielle et qu'il faudrait commander 1 million de prises par an pour faire baisser sensiblement le coût de la fibre optique.

Le pari industriel n'est pas encore gagné. Mais le rythme de câblage est également essentiel pour le développement des programmes. Sans un nombre suffisant d'abonnés, on ne peut espérer d'investissements significatifs. C'est pourquoi la mission « TV câble » de M. Bernard Schreiner entend bien se servir provisoirement de la télévision hertzienne pour atteindre rapidement un million d'abonnés.

Pas de libéralisation des ondes pour autant : les émetteurs utilisant la bande de fréquence des satellites et strictement contrôlés par Télédiffusion de France seraient mis à la disposition des collectivités ayant signé une convention de câblage avec les PTT.

Une première expérience de ce type démarre le 12 mai à L'Isle-d'Abeau (Isère), pour tester l'éventail des possibilités du câble : production locale, programmes à la demande, service d'information, réception des satellites, télévision du matin, programmes de nuit, jeux interactifs.

L'aventure a commencé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Irréversible

Bien joué ! En débloquant coup sur coup trois des dossiers « chauds » du secteur de la communication — publicité sur les radios locales privées, satellite de télévision directe, réseaux câblés, — le gouvernement marque un point en ces temps de sinistrose généralisée. La communication, c'est le bouillonnement des techniques, c'est la culture de masse, c'est la perspective d'emplois nouveaux, c'est l'espoir de lendemains en musique et en images.

En procédant à la nécessaire clarification de sa politique, le pouvoir redore en même temps son blason. Et, du coup, indique avec quelque solennité que les orientations de la loi de 1982 ne sont pas de la poudre aux yeux. Le monopole de l'audiovisuel va bel et bien éclater. Après Canal Plus (en novembre prochain), chaîne privée où les capitaux d'Etat seront minoritaires, toutes les décisions qui viennent d'être prises vont dans le sens de l'ouverture au privé. Ouverture progressive et maîtrisée, pour ne pas déstabiliser brutalement le système, mais sans retour en arrière possible. On comprend mieux les interrogations qui se manifestent dans le service public, de M. Pierre Desgraupes à Mme Michèle Cotta, en passant par les syndicats des sociétés de radiotélévision.

Le débat politique s'éclaire. Ce qui frappe, c'est le consensus sur les grandes lignes. Majorité et opposition, sur le fond, sont d'accord. Même si cette dernière ne cesse de dénoncer, maladroitement et au mépris des faits, la *« mainmise socialo-communiste sur les médias »*. Sur le terrain (l'exemple du câble est probant), les collectivités locales, toutes tendances confondues, jouent le jeu.

Mais un point important continue à diviser les deux fractions de la classe politique : le rôle de l'Etat. Dans le tourbillon explosif des nouveaux moyens de communication, le pouvoir veut que l'Etat conserve sa place, après avoir occupé toute la place. L'opposition veut un désengagement radical, comme le montre, après les positions du RPR, les propositions que vient de publier le Conseil pour l'avenir de la France, de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Entre le tout-Etat et son effacement total, le gouvernement a choisi la voie médiane. Il lui reste à accélérer sa mise en œuvre s'il ne veut pas, maintenant que sont confirmés les choix, que l'opinion publique s'impatiente en jouant les « sœur Anne ».

YVES AGNÈS.

Les règles du jeu

Même si les décrets d'application de la loi du 29 juillet 1982 sont encore au stade de la rédaction et si les cahiers des charges des futurs réseaux lèveront plus tard certaines ambiguïtés, le conseil des ministres du 3 mai a tracé avec précision le cadre juridique, technique et financier de la télévision par câble. En voici les axes principaux :

● **FINANCEMENT DES RÉSEAUX**

La réalisation des infrastructures sera assurée, au nom de l'Etat, propriétaire, par le ministère des PTT, en utilisant les fibres optiques et la structure « en étoile ». Le ministère des PTT assure le financement de l'installation et l'entretien des réseaux, avec possibilité pour les collectivités locales d'une participation sous forme d'avances remboursables dont le montant est négociable cas par cas. La réalisation du réseau et son financement feront l'objet d'une convention entre les PTT et les collectivités locales.

● **EXPLOITATION**

Les conditions d'utilisation des réseaux sont fixées par une convention entre l'Etat et les sociétés d'exploitation. Celles-ci seront créées à l'initiative des collectivités locales et prendront la forme de sociétés d'économie mixte, obligatoirement présidées par un élu. Les collectivités locales fixeront librement leur participation à ces sociétés tout en gardant au minimum une minorité de blocage. La présence d'un commissaire du gouvernement au sein de ces sociétés d'exploitation assure le respect du cahier des charges.

● **PROGRAMMES**

Les réseaux diffusent obligatoirement les trois chaînes du service public. La distribution des chaînes étrangères est limitée à 30 % de la capacité du réseau ; 15 % de cette capacité, au minimum, doit être consacrée à la programmation locale (production ou achats de droits). A l'intérieur de cette programmation locale, des créneaux horaires sont réservés à l'expression des différentes tendances politiques.

Les sociétés d'exploitation doivent consacrer un tiers de leurs recettes aux programmes. Elles cotisent au fonds de soutien du cinéma et à celui des industries de programmes. La diffusion du cinéma obéit aux mêmes grilles et aux mêmes délais que ceux des chaînes de télévision publiques, sauf dans le cas de chaînes à péage qui pourraient bénéficier des mêmes avantages que Canal Plus.

La réglementation publicitaire sera à peu près la même que celle en vigueur sur les chaînes de télévision publiques. Son plafond, fixé par la loi à 80 % des recettes, sera déterminé cas par cas par la Haute Autorité.

● **AUTORISATIONS**

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle accorde, pour chaque réseau local, une autorisation concernant l'ensemble des programmes distribués par l'exploitant. Le réseau local est défini comme n'excédant pas 60 kilomètres dans sa plus grande dimension et deux départements.

Pour les programmes destinés à plusieurs réseaux ou à vocation nationale, c'est le gouvernement qui accordera une autorisation à chaque éditeur.

● *Un nouvel hebdo :* National hebdo. — Le 11 mai sera lancé *National hebdo*, patronné par le Front national (extrême droite). Les dirigeants du mouvement ayant annoncé que M. Dominique Jamet apporterait sa collaboration à la chronique télévision du nouvel hebdo, l'éditorialiste du *Quotidien de Paris* vient de démentir cette information.

M. MICHEL FISZBIN INCULPÉ

M. Michel Fiszbin, animateur de la télévision libre Antène 1, a été inculpé par M. Claude Grellier, juge d'instruction, d'infraction à la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. Cette inculpation fait suite à celle du président de l'association, M. Eric Féry. Un essai d'émission pirate à Paris le 13 avril et la volonté de recommencer le 26 avril à Nantes ont conduit la police judiciaire à interpeller les deux animateurs et à saisir leur matériel (*le Monde* daté 29-30 avril). *« Il devient urgent de clarifier la situation, d'aller vers la libre circulation des images, sans réitérer les erreurs commises avant le 10 mai 1981 à l'encontre des radios libres »*, nous a déclaré M. Fiszbin.

Un congrès des radios associatives

De nombreuses radios locales se réunissent, les 5, 6 et 7 mai, en congrès à Bordeaux, à l'appel de la Fédération nationale des radios libres (FNRL), qui devrait d'ailleurs se dissoudre pour faire place à une confédération nationale. Cette réunion, qui s'accompagnera d'une exposition des nouveaux matériels et d'une foire aux programmes, pourrait représenter une étape importante dans l'histoire du mouvement. Confrontées à l'arrivée de la manne publicitaire sur la modulation de fréquence, les radios associatives ou de type communautaire ne cachent pas en effet leur inquiétudes devant les risques de marginalisation et d'affaiblissement de leur secteur. Aussi insistent-elles sur la nécessité d'une protection accrue des radios qui, depuis 1981, respectant scrupuleusement l'esprit et la lettre de la loi, ont fait preuve de discipline en refusant la publicité et ne méritent pas d'être aujourd'hui pénalisées et condamnées faute de moyens.

« Leurs expériences montrent incontestablement qu'elles sont des lieux de création et d'initiatives, dit-on à la FNRL. *Elles jouent un rôle irremplaçable dans la démocratie locale, une œuvre d'utilité publique et d'éducation populaire. »* Aussi les stations revendiquent-elles l'égalité de toutes les radios en matière de puissance d'émissions et demandent que des financements divers leurs soient accessibles : aides à la création d'emplois, émissions et messages d'intérêts collectifs, contrats institutionnels, fonds de péréquation élargis, subventions diverses, avantages fiscaux, etc.

« D'accord pour la reconnaissance d'un double secteur, déclare-t-on aujourd'hui à la FNRL, *mais que le gouvernement assume alors ses responsabilités en protégeant les seules radios qui correspondent à l'esprit de la loi et se posent en véritables relais d'initiatives pour les associations, les acteurs sociaux et les minorités de toutes sortes. »*

Un colloque réunira aussi, le 6 mai, plusieurs « télévisions libres », qui s'interrogent sur l'alternative « télévision hertzienne, télévision par câble ».

A. Co.

M. MARCHAIS : Nous souhaitons que le dossier de l'audiovisuel soit remis en chantier

Approuvant l'analyse de la Haute Autorité sur l'avenir de la radio-télévision et partageant les craintes des réalisateurs de télévision en ce qui concerne la baisse de la production audiovisuelle, M. Georges Marchais a appelé de ses vœux, lors d'une conférence de presse, vendredi 4 mai, une réorganisation du service public qui *« s'enfonce jour après jour dans les difficultés, les gâchis, l'inefficacité »*.

A l'heure où le gouvernement précise sa politique pour le développement des médias, le secrétaire général du PCF souhaite que *« le dossier de l'audiovisuel soit remis en chantier. Après deux ans d'expérience, tout montre que la voie tracée par la loi de 1982 n'est pas la bonne. Il n'est pas encore trop tard pour la corriger (...).*

Pour redonner au service public son élan, M. Georges Marchais fait trois propositions : créer une grande société nationale de télévision regroupant TF 1, Antenne 2 et la SFP, *« les dirigeants des deux chaînes conservant l'autonomie de la conception et de la programmation »* ; tenir *« le pari de la décentralisation jusqu'au bout »* ; et donner *« une tout autre ampleur à la formation »* dans les métiers de l'audiovisuel, de la communication et du cinéma.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Carnaval.
Haut en couleur, nous dit-on ! Avec Carlos, Gérard Jugnot, Karen Cheryl, Yvette Horner...

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les déserts arides et les déserts de glace.
Autour des répartitions des zones désertiques, des déserts chauds et froids : des immensités brûlantes (le Sahara) aux gigantesques générateurs d'icebergs. L'explication des climats par l'illustre vulcanologue.

22 h 45 Branchés musique : La famille éléphant.
Touré Kunda, de R. Kolpa-Kopoul, réal. G. Sagnez.
Le retour au pays natal d'un des meilleurs groupes de musique africains installé depuis quelques années à Paris.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La bavure.
D'après J.-F. Coatmeur, adapt. O. Barski, réal. N. Ribowski.
Dernier épisode. Laugel, parti à la recherche des assassins de son ex-femme et de son fils, continue de mener son enquête personnelle où les cadavres s'accumulent...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Claude Lévi-Strauss. Consacré au grand ethnologue professeur au Collège de France, auteur de la Pensée sauvage, *de* l'Anthologie structurale...

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Cycle Howard Hawks. Seuls les anges ont des ailes.
Film américain de H. Hawks (1939), avec C. Grant, J. Arthur, R. Barthelmess, R. Hayworth, T. Mitchell (v.o. sous-titrée. N.).
Une girl de music-hall se trouve mêlée à la vie des pilotes d'une petite compagnie aéropostale d'Amérique du Sud, aventuriers et idéalistes pratiquant un métier dangereux. L'un des grands films d'aviation, sinon le plus grand, de Howard Hawks.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : la Brigade des stupéfiants.
Magazine d'information d'A. Campana.
R. Michel et M. Parbot ont filmé un groupe d'inspecteurs de la brigade des stups en train de travailler dans Paris ; un document sans commentaires pour connaître les réalités de la drogue aujourd'hui.

21 h 35 Macadam : Meurtres au paradis.
Téléfilm de E. Roda-Gil et P. Danel. Avec P. Coutin, Enzo, Kent, Made in France, P. Personne.
Une boîte de nuit à Lyon. Un de ces lieux où se retrouvent la nuit toutes sortes de gens, de l'expert-comptable au punk en passant par les branchés... On retrouve une jeune fille étranglée. L'enquête commence...

22 h 30 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonate nº 1, *de Saint-Saëns, par R. Benedetti et N. Wayser.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 23 Des bateaux sous la mer.
(Naufrage du *Nann Smith*).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Le monde des médecines différentes.
19 h 35 Le piège.
(Parachutisme et chute libre.)
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Jacques Sternberg, une œuvre, une vie, avec M. Lonsdale, A. Desbois, E. Ker...
21 h 50 Musique : Géorgiques (Heraclus Djabadary ; Visarion Chebalin).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie concertante pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre en si bémol majeur,* de Lindpaintner ; *Concerto pour cor et orchestre nº 1 en mi bémol majeur,* de Strauss ; « Idoménée », air du troisième acte de *Cosi fan tutte,* rondo de *Fiordiligi,* de Mozart ; *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur,* de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Jiri Starek, sol. E. Mueller, D. Jonas, K. T. Adler, D. Ulrich, R. Sabow.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; à 23 h 10 Les masques dans la musique.

Les programmes du samedi 5 et du dimanche 6 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

SPORTS

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE JUDO

L'Allemagne de l'Ouest enlève le titre des mi-lourds et des lourds

Liège. – Deux Allemands de l'Ouest se sont imposés lors de la première journée des championnats d'Europe de judo : le mi-lourd Neureuther, qui a battu le Belge Van de Walle, et le lourd Van der Groeben, qui a dominé l'Allemand de l'Est Pufahl.

Ces deux combattants très robustes avaient auparavant barré la route aux représentants français, respectivement Roger Vachon, qui a terminé troisième des moins de 95 kilos, et Laurent Del Colombo, qui a ensuite été éliminé au premier tour des repêchages en plus de 95 kilos.

Gesticulations arbitrales

De notre envoyé spécial

La réussite d'une manifestion sportive se mesure désormais en minutes, voire en heures de « couverture » télévisée. Mais ces retransmissions peuvent avoir un effet pervers sur le sport. Ce fut le cas à Liège pour la première journée des championnats d'Europe de judo.

A force de s'entendre dire que ce sport de combat, qui draine des millions de pratiquants, n'intéresse pas les téléspectateurs qui ne comprennent rien à ces querelles d'infirmiers en pyjama, les responsables techniques ont donné aux arbitres des consignes très strictes pour sanctionner la non-combativité. Il s'agissait d'obliger les combattants à enchaîner les attaques rapidement et ainsi de faire le spectacle.

Résultat : plusieurs combats ont été dénaturés. Sur un tatami, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, notamment dans les catégories de poids les plus élevées. Un judoka pesant plus de 140 kilos, comme le Soviétique Tiourine, ne prend pas sa garde et ne prépare pas une attaque de la même façon et au même rythme qu'un garçon ne dépassant pas 70 kilos. Faute de l'avoir compris, les arbitres du combat de Tiourine pour la troisième place contre le Tchécoslovaque Kocman, vice-champion du monde toutes catégories, interrompirent sans cesse l'assaut par un déluge de pénalités. Le Bulgare Zaprianov, vice-champion olympique des lourds, fut victime du même traitement lorsqu'il disputa la médaille de bronze au Néerlandais Wilhem, vice-champion du monde des lourds. Si bien que, dans les deux cas, il n'y eut pas le moindre spectacle sinon celui d'un juge gesticulant pour tordre le cou à l'esprit du judo.

Les bonnes intentions

Haché à la moulinette chez les lourds, le spectacle tourna à la course infernale chez les mi-lourds qui sont beaucoup plus dynamiques. A la fin du temps réglementaire, il ne restait plus, dans cette catégorie, sur le tapis que des fantômes de judokas. En exigeant l'attaque à tout prix, les arbitres contraignirent, en effet, les combattants qui ne voulaient pas être sanctionnés à un effort de sept minutes équivalant à une course de 3 000 mètres au sprint.

Le Français Roger Vachon, qui est particulièrement résistant, se fit ainsi fermer la porte de la finale qu'il avait disputée l'an passé. Après un assaut d'une fureur rare contre le Soviétique Verouachvili, récent vainqueur du tournoi de Tbilissi, il n'eut que quelques minutes de récupération avant d'affronter l'Allemand de l'Ouest Neureuther. Vice-champion olympique des lourds en 1976, celui-ci avait eu un parcours plus facile. Il put ainsi empêcher le Français, qui l'avait dominé naguère, de prendre sa garde et, inéluctablement, le poussa à être sanctionné. Réduit à disputer la troisième place, Vachon faillit encore ne pas monter sur le podium parce que le juge estima qu'il avait manqué de combativité durant les deux dernières minutes. Il ne dut sa victoire qu'aux avantages accumulés pendant les cinq premières minutes contre le Tchécoslovaque Sosna.

En voulant faire le spectacle par l'arbitrage, les organisateurs ont joué aux apprentis sorciers et ils ont pu constater que l'enfer du judo était aussi pavé de bonnes intentions.

ALAIN GIRAUDO.

● *Succès des cavaliers français à Rome.*– L'équipe de France, composée de Frédéric Cottier, Philippe Rozier, Hubert Bourdy et Pierre Durand, *a remporté, jeudi 3 mai,* la coupe des nations au CSIO de Rome. Avec huit points de pénalisation, les cavaliers français ont devancé les Suisses (12) et les Britanniques (16).

Le Monde

économie

Un universitaire au Plan

M. Henri Guillaume est devenu, depuis le conseil des ministres du 3 mai, en remplacement de M. Hubert Preuot, le plus jeune commissaire général au Plan qu'aient connu les IVe et Ve République. Il n'en tire pas gloire apparemment. Il soulignerait plus volontiers sa qualité d'universitaire que ne possédaient aucun des huit commissaires qui l'ont précédé. Mais ce professeur agrégé d'économie est également ingénieur des ponts et chaussées, comme le fut un de ses plus illustres prédécesseurs, M. Pierre Massé.

Au demeurant, ce petit jeu des comparaisons ne l'intéresse guère. A quarante ans, s'il accepte de se montrer au grand jour, ce n'est pas pour changer de manière d'être. Plutôt froid au premier abord, un peu méfiant comme le sont les gens du Nord, obstiné certainement. Et fidèle de surcroît. Il a suivi Pierre Mauroy sans barguigner depuis qu'il a adhéré au Parti socialiste, en 1972. Sans le congrès d'Epinay et l'émergence d'un socialisme rénové, il eût sans doute été attiré par quelque formation plus minoritaire.

A Matignon, où il entre dès juillet 1981, il jouera un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique de rigueur. En juin 1982, il adresse à son premier ministre une note de vingt pages dans laquelle tout est dit sur les dangers des déséquilibres extérieurs et de la montée des prix. Sa religion est faite : il faut que la gauche se maintienne au pouvoir, et elle ne peut le faire qu'en s'imposant sur le plan économique. Aussi bien mettra-t-il toute son énergie à faire prévaloir une thèse que le président de la République lui-même ne partageait pas nécessairement avant mars 1983. Ses conceptions, on les retrouve dans le rapport annexé à la deuxième loi du IXe plan. Le chapitre sur les cohérences financières porte sa griffe. Les ingrédients de la politique actuelle y sont explicitement exposés.

S'installant rue de Martignac dans ce que l'on peut appeler l'interrègne du Plan — le IXe vient d'être voté, le Xe ne s'élaborera qu'en 1987, — le nouveau commissaire général sait qu'il dispose d'un délai de grâce pour réfléchir et faire réfléchir. Il considère le Plan comme le lieu idéal de rencontre entre partenaires sociaux pour se mettre d'accord sur les problèmes de fond à moyen terme. Là-dessus, il ne sera pas trop éloigné des conceptions de celui qu'il remplace, M. Hubert Prévot, pour qui la planification devait perdre son caractère quinquennal et devenir un outil permanent de prospection.

Précisément, quand il tente un premier bilan de la politique économique de ces trois dernières années, M. Henri Guillaume trouve, certes, des points de satisfaction avec le commerce extérieur, en voie de redressement, ou l'inflation qui va diminuant. Il escompte un redémarrage de l'investissement productif. Mais comme tout un chacun, il s'alarme du chômage, qui, lui, ne diminue pas. Voilà du grain à moudre pour le commissariat du Plan, dont la toute prochaine mission pourrait être de remettre en chantier une étude approfondie sur le partage du temps de travail. Averti de ce que cette question de l'emploi a été le talon d'Achille de l'ancienne majorité ; M. Guillaume sait ce qu'il doit faire... s'il veut que la gauche se maintienne au pouvoir.

FRANCOIS SIMON.

ELECTROLUX ACCEPTERAIT D'AIDER ZANUSSI S'IL EN OBTIENT LA GESTION

Le groupe suédois Electrolux se portera au secours de Zanussi, numéro un de l'électroménager en Italie, à la condition « *d'obtenir une forte minorité du capital et la direction de la gestion* », a précisé le 3 avril à Stockholm M. Hans Werthen, président d'Electrolux. Indiquant que c'est Zanussi qui avait pris l'initiative d'un rapprochement, M. Werthen a estimé qu'« *un accord entre les deux entreprises serait une bonne opération* », mais « *rien n'est conclu* », a-t-il ajouté.

Zanussi a perdu 150 milliards de lires l'an passé (750 millions de francs) contre 130 milliards de lires en 1982, tandis que Electrolux a triplé ses profits avant impôts en 1983 (1,8 milliard de francs). « *Ce qui manque au groupe italien, c'est une bonne gestion* » estime M. Werthen.

Le rapprochement envisagé semble soulever une opposition croissante, en Italie où l'on s'inquiète de voir l'un des fleurons industriels de la Péninsule passer dans des mains étrangères. Les éventuelles et sans doute inévitables suppressions d'emplois qu'il entraînerait préoccupent de surcroît les syndicats.

PLUSIEURS GROUPES D'ASSURANCES ENTRENT DANS LE CAPITAL DE MOTOBÉCANE

Motobécane, c'est reparti. Sur un plan juridique du moins, car l'activité n'a jamais cessé, bien au contraire. Les actionnaires pressentis en janvier dernier se sont réunis le 3 mai à Paris et ont conclu un accord de participation au capital (50 millions de francs) en liaison avec les pouvoirs publics.

L'entreprise se dénommera désormais MBK-Industrie-Société nouvelle Motobécane. Elle aura un directoire préside par M. Anatole Temkine et un conseil de surveillance. Les nouveaux propriétaires seront comme prévu à majorité français. Leur identité a été dévoilée. Il s'agit de la Société financière des assurances (SOFINAS), des Mutuelles générales (MGF), de la Caisse centrale de réassurance, de l'Institut de participation de Picardie, de la société de développement régional de Picardie et des Laminoirs de Thionville.

Côté étranger, figurent pour 40 %, globalement, le groupe japonais Yamaha, le groupe allemand Fichtel und Sachs et la société belge D'Ieteren.

Nominations

● **M. PATRICK GAUTRAT,** né en 1944, ancien élève de l'ENA, conseiller des affaires étrangères, a été nommé délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF) en remplacement de M. Pierre de Demandolx. Il était son adjoint depuis mai 1981.

● **M. J.-D.F. BARNES** a été nommé PDG de la Compagnie des vernis Valentine, récemment rachetée par le groupe britannique ICI. Il remplace à ce poste M. M. Magnan, qui conserve les fonctions de vice-président-directeur général.

● **M. GILLES GROS,** quarante-trois ans, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, a été nommé PDG de la société William Saurin (groupe Lesieur).

● **M. JACQUES COUSIN,** trente-neuf ans, vient d'être nommé PDG de la Société internationale de promotion et de création (SIPC), holding du groupe Daniel Hechter. Ancien élève de l'Institut supérieur de gestion, M. Cousin avait été nommé directeur commercial du groupe Daniel Hechter en 1975 et il en était directeur général depuis 1979.

La SIPC est la société détentrice et gérante de la licence exclusive Daniel Hechter. En 1983, son chiffre d'affaires a été de 650 millions de francs, hors taxes.

M. Hechter a renoncé à la présidence de cette société et aussi à celle de l'International Mod Design (IMD), filiale de la SIPC.

● **M. MICHEL VALET,** ancien directeur général de la société Bidermann, devient président de l'IMD, dont il assure aussi la direction générale.

● **M. PHILIPPE BOULIN** a été nommé président de l'Association française de normalisation (AFNOR). Né en 1925, polytechnicien, ingénieur du corps des mines, M. Boulin a fait toute sa carrière dans le groupe Schneider. Il était président de Creusot-Loire jusqu'au début 1983.

● **Protocole d'accord entre Pernod-Ricard et la Chine.** — La Chine populaire va produire du vin avec l'aide technologique et le savoir-faire du groupe Pernod-Ricard dont elle va également distribuer diverses marques en Asie. Un protocole de coopération, signé jeudi 3 mai à Paris, prévoit la création d'une société de production et de distribution de vins et boissons dans la province du Henan, dans laquelle le groupe français aura une participation de 50 %.

Kiplé lance la première montre française « tout venant »

Kiplé relève le défi lancé par l'industrie horlogère suisse. A l'instar d'ETA (groupe ASUAG-SSIH), qui « fait un malheur » avec sa Swatch, la firme franc-comtoise met sur le marché une montre tous usages, unisexe, utilisable en ville avec un « jean » ou une tenu de soirée, aux champs, en mer, à l'école, par l'ouvrier, la secrétaire, le PDG, le cultivateur, le caporal ou l'homme-grenouille. La principale caractéristique de cette montre plaira à Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme : elle est 100 % française, ou presque. Seule la pile ne l'est pas et le bracelet métallique, qui équipe certains modèle, non plus.

En 1984, Kiplé s'est fixé comme objectif de vendre 200 000 Kipmarine : c'est ainsi que se nomme cette montre à tout faire.

Le pari est audacieux quand ETA a mis la barre, sur le marché français, à 400 000 Swatch pour cette année.

Mais la Kipmarine a des atouts. Elle est réparable, existe en plusieurs modèles, son prix est abordable (210 F à 440 F) et, assurent les mauvaises langues, « *ne fonctionnent pas avec un moteur diesel* » comme sa rivale helvétique réputée bruyante, entièrement moulée dans le plastique, donc inévitablement vouée à la poubelle en cas de panne et d'une esthétique discutable. M. Jacques Bouhelier, PDG de Kiplé, compte bien sur ces cartes maîtresses pour « damer le pion » à la Swatch. En matière de pari, il n'en est pas à son coup d'essai. Plusieurs fois dans le passé, Kiplé a cherché à s'imposer en innovant et chaque fois a réussi : en 1953, à sa naissance, en fabriquant ce que ne faisaient pas les autres avec la mode « Kiplé », en 1963 en s'appuyant pour distribuer ses produits, une révolution à l'époque, sur le premier hypermarché à l'américaine créé par Carrefour à Vénissieux (Rhône), puis en se reconvertissant à l'électronique en 1975 parmi les tous premiers.

Aujourd'hui Kiplé est membre du club très fermé des rares horlogers français dont la production dépasse le million de pièces par an (1,4 million en 1983, 1,6 millions prévu pour cette année). Grâce à sa Kipmarine, Kiplé compte accroître de 17 % son chiffre d'affaires en 1984 (128 millions de francs l'an dernier), sur un marché national passablement déprimé, et augmenter encore son bénéfice d'exploitation (6 % du chiffre d'affaires).

Kiplé a quand même un point faible : il exporte peu (5,12 millions de francs). Mais M. J. Bouhelier va tenter de combler ce retard. Il vise le marché des États Unis et a pris des contacts avec les pays du Golfe. Sous la marque Kip=lé, ou LIP (qu'il vient de racheter), ses chances de sortir de l'Hexagne ne sont pas négligeables.

ANDRÉ DESSOT.

PAS DE PUBLICITÉ COMPARATIVE

Des inconvénients politiques

C'est décidé. La publicité comparative ne sera pas formellement autorisée en France. Jusqu'ici, elle n'est pas clairement interdite par la loi, mais les professionnels (producteurs, distributeurs ou publicitaires) qui ont cédé à cette tentation ont été très souvent traduits en justice par ceux qui se sentaient visés pour « concurrence déloyale », et les tribunaux ont donné raison aux plaignants.

Plusieurs organisations de défense de consommateurs et, plus encore, l'Institut national de la consommation (dont le conseil d'administration ne comprend plus de professionnels) avaient soutenu activement cette méthode commerciale, au nom de la meilleure information des acheteurs. Le Conseil national de la consommation, organe consultatif qui, lui, regroupe des représentants des consommateurs et des professionnels, s'était, le 4 avril dernier, prononcé contre la légalisation de la publicité comparative. Le gouvernement suit donc cet avis et choisit la neutralité : la jurisprudence tranchera. Et Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a expliqué jeudi 3 mai à la presse qu'une « *autorisation explicite nécessiterait le respect d'un certain nombre de règles à définir et conduirait, de fait, à une impossibilité de la mettre en œuvre* ».

Certes, les difficultés techniques existent. En matière de prix, il est évident que les « prix comparés » de Carrefour, grand partisan de ce système de publicité, ne peuvent prétendre être exhaustifs. Quant aux comparaisons de qualité, on ne peut exiger des producteurs de faire état de toutes les caractéristiques d'un produit et de ses concurrents : limitée à un ou deux aspects favorables à la marque, la publicité ne peut dans ce cas qu'être mensongère par omission. En fait, la légalisation de la publicité comparative suppose l'établissement d'une réglementation précise, qui ne pourrait être que lourde et donc tatillonne. Et ce n'est guère le moment d'imposer aux industriels de nouvelles exigences alors que, par ailleurs, le gouvernement tente de se concilier autant que faire se peut la bonne volonté du patronat.

La mise en chantier d'un nouveau système réglementaire présenterait à ce titre, effectivement, plus d'« *inconvénients* » que d'« *avantages* ». Le discours des chefs d'entreprise est trop empreint de protestations contre l'interventionnisme tous azimuts de l'Etat pour qu'on leur donne l'occasion de se faire une fois encore les chantres nostalgiques et exaspérés du libéralisme. En période d'expansion, un gouvernement socialiste aurait pu suivre les vœux des militants du consumérisme. A l'heure de la lutte contre l'inflation, de la montée du chômage, des annonces de licenciements, des fermetures d'entreprises, la mise au point d'un texte nouveau, par nature complexe, susciterait d'évidence une levée de boucliers et aurait pu être politiquement utilisée par l'opposition. On a jugé que le jeu n'en valait pas la chandelle.

JOSÉE DOYÈRE.

Après la nomination

Vives réactions syndicales

Devant le conseil des ministres, jeudi 3 mai, M. François Mitterrand a affirmé, comme s'il voulait prévenir les controverses, que la nomination de M. Jacques Chérèque, (*le Monde* du 3 mai) ne procédait pas d'une opération politico-syndicale et qu'il ne fallait pas y voir la marque d'une collusion entre la CFDT et le gouvernement.

Ce choix a en effet provoqué, comme prévu, de vives réactions.

Dans un communiqué, la commission exécutive de la CFDT déclare qu'elle « *n'est nullement engagée* » par cette nomination, précisant que M. Chérèque a accepté « *cette lourde tâche à titre strictement personnel* », « *en Lorrain soucieux de contribuer au redressement économique de la région* ». Cette nomination « *met fin aux mandats syndicaux* » du secrétaire général adjoint.

Cela n'a pas convaincu M. Bergeron : « *Décidément, nous n'avons pas, la CFDT et nous, la même morale,* a déclaré le secrétaire général de FO. *Nous n'acceptons pas de passer aussi facilement du camp des gouvernés à celui des gouvernants* ». M. Bergeron « *ne conteste pas au gouvernement le droit de décider comme bon lui semble. Mais a-t-il dit, la plus élémentaire courtoisie aurait dû l'inciter au moins à nous faire part de ses intentions* ». A quoi M. Edmond Maire a vertement répliqué : « *M. Bergeron est plus rapide pour dénoncer la CFDT quand un de ses responsables la quitte pour accepter une responsabilité périlleuse, que pour faire progresser l'action commune en faveur des 35 heures. Notre confédération souhaiterait trouver en FO la même volonté d'indépendance vis-à-vis du patronat et des gouvernements que celle qui l'anime elle-même* ».

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, a déclaré pour sa part : « *Il s'agit de savoir pour faire quelle politique. Rien n'indique que le gouvernement a varié. Si j'y ajoute les attitudes, les déclarations et l'action de Jacques Chérèque, particulièrement depuis 1979, pour la sidérurgie, je ne suis pas sûr que cela puisse rassurer les travailleurs de cette industrie et les Lorrains.* »

Quant à M. André Vernier, secrétaire général de la métallurgie CFTC, il voit dans cette nomination « *la démonstration formelle de l'approbation par la CFDT du plan de destruction de la sidérurgie lorraine et de l'obédience de cette centrale à la politique gouvernementale* ».

Pour la CGC, enfin « *elle matérialise le nouveau « recentrage » de la CFDT. La CGC « souhaite que le nouveau préfet sache prendre en compte l'avenir de la sidérurgie, puisqu'il est ancien sidérurgiste, les intérêts des Lorrains, puisqu'il est né en Lorraine, et les propositions des organisations syndicales représentatives puisqu'il est ancien syndicaliste.* »

En Lorraine

Première à réagir, en Lorraine, la commission exécutive de l'union régionale lorraine CFDT « *prend acte* » de la nomination de M. Chérèque et ajoute : « *L'intéressé en acceptant a pris une décision individuelle qui n'engage pas notre organisation régionale. La tâche confiée à Jacques Chérèque est redoutable (...). Sans doute recevra-t-il davantage de critiques que de lauriers.* »

Au nom de la CGC lorraine, M. Michel Robaux estime que la nomination est « a priori *satisfaisante dans la mesure où, avec Jacques Chérèque, on peut compter sur quelqu'un qui connaît bien la Lorraine et les problèmes de la sidérurgie* ». L'union régionale FO déclare que « *la CFDT, courroie de transmission, recueille les fruits de ce qu'elle a semé* » mais, précise aussi son responsable, M. Marcel Metz, « *nous ne doutons pas des qualités de l'homme* ».

M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, s'interroge : « *Après avoir annoncé un certain nombre de mesures d'assistance financières ou sociales pour les entreprises, n'a-t-on pas choisi un syndicaliste pour reprendre en main le monde des travailleurs ?* » M. Jean-Louis Masson, député RPR de Metz, considère qu'il est « *proprement scandaleux de nommer des gens sans compétence spécifique pour ce genre d'action* ».

Le sénateur socialiste de la Moselle, M. Masseret, qui avait démissionné de son groupe parlementaire, reconnaît que la nomination « *s'inscrit dans le cadre d'une politique de rénovation industrielle continue que le président de la République et le ministre de l'industrie se sont engagés à mettre en œuvre pour notre région* ». M. Paul Souffrin, député, maire (PCF) de Thionville, espère que ce choix permettra au gouvernement « *d'être directement à l'écoute des populations lorraines* » et insiste sur le besoin d'« *une diversification industrielle importante* » (...) « *autour de la sidérurgie* ».

LE GRADE ET LA FONCTION

On connaissait les préfets délégués pour la police, voilà maintenant avec M. Chérèque un préfet délégué pour le redéploiement industriel. C'est une innovation administrative.

Pour confier, avec un certain lustre, une mission gouvernementale à M. Chérèque, il a fallu l'intégrer à un emploi de la fonction publique. D'où sa nomination dans le corps préfectoral, au tour extérieur. « Préfet » est donc le grade de M. Chérèque.

Mais le grade est différent de la fonction, *et M. Chérèque n'est donc pas commissaire de la République du département de la Moselle ou de la région Lorraine. Il est seulement délégué auprès du « vrai » commissaire de la République, M. Henri Gevrey.*

De la sorte — et l'on remarquera que M. Chérèque a été nommé sur proposition de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et non de M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, — cette désignation ne prend pas en défaut les principes fondamentaux de la déconcentration, qui, dans la ligne de la loi du 2 mars 1982 et des décrets du 10 mai 1982, fait du commissaire de la République le délégué du gouvernement et le représentant direct du premier ministre et de chacun des ministres. A ce titre, c'est lui qui dirige les services de l'Etat.

● **Démission du président de la Kredietbank.** — M. Eddy Wauters, président de la Kredietbank, troisième banque belge, a quitté ses fonctions le 27 avril, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration, son remplaçant étant M. Louis Delmotte. M. Wauters avait été inculpé, en tant que président d'un club de football d'Anvers, de faux en écritures dans un but de dissimulation fiscale. Arrêté au mois de février, il avait été détenu une dizaine de jours pour cette affaire qui avait éclaté après des révélations sur l'existence de « *caisses noires* » dans le football belge faites par l'ancien joueur international Joseph Jurion. — (*AFP.*)

de M. Jacques Chérèque en Lorraine

D'étranges interdits

Quel beau tollé ! Si les syndicalistes s'étaient dotés d'un ordre professionnel, celui-ci aurait certainement condamné M. Jacques Chérèque pour avoir accepté, lui qui était secrétaire général adjoint de la CFDT, d'être nommé par le *conseil des ministres du 3 mai*, préfet-délégué auprès du commissaire de la République de la région Lorraine. Que n'a-t-on lu et entendu à propos de son passage sans doute amoral *« du camp des gouvernés à celui des gouvernants »* de son « obédience » vis-à-vis du gouvernement. Les moustaches de métallo de M. Chérèque ont dû frémir : une bonne partie de la classe syndicale lui a *déjà* décerné un label d'indignité.

Tout cela était prévisible. « L'intéressé », comme le dit joliment l'Union *régionale* CFDT de Lorraine, savait à *quoi* s'en tenir. Et il en a vu — et en verra —*d'autres*.

En *premier* lieu, il y a, dans ces *remous*, l'*expression* de *refus* de fond : celui de FO, doctrinal, de l'*« intégration »* du syndicalisme *dans l'appareil d'Etat, celui de la* CGT du plan de restructuration de la sidérurgie, qui n'est effectivement pas remis en cause.

En *seconde* lecture, certaines *de ces réactions relèvent aussi du* règlement de comptes. En fustigeant ou en critiquant M. Chérèque, on pense à ses positions sur l'unité d'action, on se souvient de sa « caution » aux Assises du socialisme en 1974, on se rappelle ses engagements pour une réduction de la durée du travail non compensée intégralement, ou son langage de vérité dès 1979 *sur les restructurations industrielles*. M. Chérèque s'est fait beaucoup d'adversaires et, *même au sein de la CFDT, il* est loin de ne compter que des amis. Les crocs-en-jambes ne manqueront pas. Et chacun guettera — ou attendra — le faux pas.

M. Chérèque doit sa nomination, bien sûr, à des facteurs politiques : c'est le secrétaire général adjoint de la CFDT, le numéro deux en titre, qui a été choisi. Mais à cette place, il n'a guère *été*, depuis mai 1981, *d'une éternelle complaisance à* l'égard du pouvoir. Ce n'est pas dans le style de cet homme qui *n'a pas sa langue dans sa poche*. Le 5 novembre 1982, par exemple, il avait mis en garde le gouvernement qui *« risque de subir un sévère revers sur sa politique économique actuelle »*, ajoutant : *« Les socialistes n'étaient pas suffisamment préparés à la gestion des affaires... »*

Sa nomination, il la doit aussi — et c'est ce qui va compter — à ses analyses sur la restructuration de la sidérurgie, au courage de ses positions, à la connaissance d'un secteur industriel, le sien, et d'une région, la sienne.

Si le prochain congrès confédéral de la CFDT avait eu lieu non en mai 1985 mais quinze mois *plus* tôt et que M. Chérèque avait alors abandonné comme prévu ses responsabilités syndicales, sa *nomination* quelques semaines plus tard aurait moins choqué ses col*lègues syndicaux. Il aurait quitté* la classe... syndicale. Mais voilà, il était jusqu'au 2 mai secrétaire général adjoint en exercice de *la* CFDT. Dès lors, il n'avait pas le droit de passer, selon son expression, *« du syndicat au service de l'Etat »*. La confusion des rôles a cessé puisque M. Chérèque s'est mis en règle en démissionnant de la commission exécutive de la CFDT *mais derrière chacun de ses* actes, c'est d'abord le cédétiste qui sera jugé et par ricochet sa confédération. *Celle-ci aussi a*, dans cette affaire, plus à perdre qu'à gagner.

Collusion, obédience, compromission, abandon... tous les ingrédients du scandale sont donc réunis. Mais au nom de quoi de tels interdits ? Au nom de quelle « morale », de quel « code », de quelle « loi » un syndicaliste doit-il *le rester à vie et refuser* d'employer les quatre ou cinq années qui lui restent avant la retraite à l'avenir de sa région ? Est-il devenu en *« entrant en syndicalisme »* un citoyen aux choix personnels limités, à l'avenir enfermé ? Qu'un chef d'entreprise du secteur privé, qu'un avocat, qu'un journaliste, qu'un commerçant ou qu'un enseignant fasse de la politique, voilà qui est entré dans les mœurs. Mais qu'un syndicaliste choisisse d'obliquer après quelques dizaines d'années de militantisme pour une mission économique d'intérêt régional — *et national — et c'est la trahison*. Comme s'il avait renié des vœux de fidélité éternelle...

M. Chérèque n'entend pas jouer *« les Zorro »*, selon sa formule, *ou être « un alibi ». Ce serait* lui faire injure et mal connaître l'homme que d'imaginer qu'il va être un *exécutant docile* voire servile de M. Fabius. Il n'a pas mis ses combats d'hier dans sa poche et on peut déjà être convaincu que s'il se sent *ligoté*, il abandonnera avec éclat ses nouvelles fonctions.

Pour l'heure, M. Jacques Chérèque a pris une *décision* difficile qui lui fait courir de grands risques. On peut la discuter. Elle n'en est pas moins respectable. Serait-ce trop demander au Landerneau syndical de faire preuve d'un minimum de tolérance — qui manque tant à la société française — *et de juger le nouveau* préfet-délégué non *sur* son passé ou sa carte syndicale mais sur ses actes à venir.

MICHEL NOBLECOURT.

M. CHÉRÈQUE : « J'ai accepté une mission tournée vers l'avenir »

Interrogé à sa sortie du ministère de l'industrie, le 3 mai dans la soirée, M. Jacques Chérèque a notamment déclaré : *« J'ai accepté cette mission après beaucoup de réflexion et de débats avec mes amis de la CFDT et avec mes amis lorrains. Mais cette décision n'engage que moi. Depuis mardi, je n'ai plus aucun mandat syndical. La CFDT est absolument libre de son jugement à mon égard, comme moi-même je me sens libre et tout à fait autonome dans mon action. »*

M. Chérèque a ajouté : *« J'ai accepté une mission tournée vers l'avenir. Il s'agit de soutenir, animer, coordonner l'aide aux Lorrains. Car j'ai le sentiment que l'avenir de la Lorraine est dans la diversification industrielle, dans une sidérurgie moderne, compétitive, indépendante, et dans la formation des jeunes. »*

Point de vue

Les conditions d'une diversification réussie

par J.P. OTHELET (*)

LA venue de M. Fabius en Lorraine, a *braqué* les phares de *l'actualité sur les problèmes* de la région et sur son avenir. Or, depuis quelques semaines, la Lorraine *était* l'enjeu d'une querelle de vocabulaire qui dissimulait un conflit bien plus grave. D'un côté, les élus *de droite*, à leur tête le président du conseil régional, ne voulaient pas prononcer le mot de *diversification* et s'en tenaient au seul refus du plan acier, encouragés et soutenus par certains journalistes régionaux et des organisations syndicales.

De l'autre *côté*, le gouvernement ne voulait parler que de *diversification* et surtout pas de remise en cause de sa politique sidérurgique.

Pour sa part, en présentant, le 2 avril, à la séance commune du *conseil régional et du comité économique* et social (CES) un amendement sur la nécessaire diversification, en évoquant, *le 10 avril*, devant M. Fabius, à la fois l'exigence de révision du plan acier et la nécessité de la *diversification industrielle*, la CFDT Lorraine a refusé d'entrer dans cette querelle et a tenté d'établir les bases d'une position unitaire régionale qui ne soit pas artificielle.

Aujourd'hui, il est temps de surmonter cette querelle. Les Lorrains doivent pouvoir s'exprimer eux-mêmes sur leur avenir, le mettre en œuvre en disposant des moyens nécessaires et assurer ainsi leur mutation industrielle. Cette mutation ne peut être un virage à 180 degrés pris brutalement, à partir d'une décision gouvernementale. Il y a des virages qu'on manque tragiquement quand on les prend trop vite ! C'est pourquoi, elle doit d'abord s'appuyer sur l'existant, la sidérurgie, mais *aussi le textile, la transformation des* métaux, le charbon, la chimie...

Dans ce sens, un plan acier qui organise, même sans le dire, la disparition à plus ou moins long terme *d'une grande partie de la sidérurgie* lorraine est inacceptable. Des garanties industrielles, en particulier au *niveau des PDG des deux groupes*, doivent être données sur la consolidation de l'activité des aciers spé*ciaux, sur la fabrication des produits* longs de haute gamme et très compétitifs à l'exportation (rails, fils pour pneumatique...), sur le maintien d'une filière fonte en complément de la filière électrique. Dans le même temps doivent être prises les mesures destinées à dynamiser les secteurs comme le textile, la chimie, à maintenir de façon durable une activité charbonnière forte, à faciliter la modernisation et la mutation des PME de la transformation des métaux et de l'industrie du bois. Ainsi, la diversification industrielle pourra se faire sur des bases consolidées.

Comment mener cette diversification ?

— *Tout d'abord*, en intégrant l'idée qu'elle prendra du temps, beaucoup de temps. Dans la même période, des mesures conservatoires pour les hommes comme pour les entreprises doivent être décidées.

— La diversification passe par l'implantation d'activités nouvelles. *Parmi ces implantations, celles que le* ministre a annoncées le 26 avril sont positives en ce sens qu'elles créent deux mille emplois et qu'elles amorcent de nouvelles activités, de nouvelles qualifications. Pour être durables, ces implantations doivent s'intégrer dans un projet industriel complet et ne pas se limiter à la sous-traitance.

— La diversification se fera aussi par l'arrivée d'entrepreneurs nouveaux, à condition d'éviter les « chasseurs de primes » attirés par les exonérations de charges sociales, ce qui suppose le contrôle des projets.

La diversification doit enfin et surtout s'appuyer sur l'initiative des Lorrains eux-mêmes. Le contexte est à cet égard très difficile : le patronat *lorrain, pour une bonne part, reste* prisonnier de la protection de l'ancienne industrie dominante ; il est *peu imaginatif. Les « élites intellectuelles »* formées en Lorraine quittent la région, pour la plupart une grande partie des cadres de *la* sidérurgie aspirent sans doute plus à la préretraite qu'au risque industriel. Les brevets d'innovation technologique comme les projets industriels sont peu nombreux.

Sans doute faut-il compter d'abord sur le groupe social composé par les techniciens, les professionnels, mais aussi les jeunes issus de l'enseignement technique, pour être le moteur de l'initiative. Il faut leur apporter l'aide et les moyens nécessaires : aussi bien par la mobilisation des centres de recherche universi*taires, les outils bancaires et financiers* (ce n'est pas l'argent qui manque mais, sans doute, la possibilité *de l'utiliser « à risques »*) *et l'aide à* la commercialisation.

La mutation industrielle de la Lorraine passe enfin par la mise en œuvre de trois actions essentielles :

— *Inventer* et dynamiser les lieux de négociation et de contrôle de toutes les mesures de diversification au niveau de la région et des bassins d'emploi. A cet égard, la CFDT Lorraine a proposé la mise en place d'une cellule de diversification, sous la responsabilité des pouvoirs publics, accompagnée d'un comité d'orientation permanent, associant en particulier les acteurs sociaux.

Cette proposition a été retenue.

— Faire de la réduction du temps de travail l'un des points de passage obligatoire pour une négociation sur le maintien des emplois existants et la création d'emplois nouveaux.

— Une politique de formation ambitieuse à partir des besoins réels des populations concernées et non de l'offre définie par les organismes de formation. En particulier, des formules plus dynamiques que les congés de reconversion doivent permettre d'associer le maintien en activité et la formation des salariés. L'ensemble des organismes de formation doivent être mobilisés pour cet effort.

Grâce à la lutte syndicale, des acquis sont obtenus sur *la* diversification, et la discussion est réouverte sur l'acier. Mobilisation et vigilance restent plus que jamais à l'ordre du jour.

(*) Secrétaire général de l'Union régionale CFDT de Lorraine.

Camouflet ?

Si elle peut se *révéler* être à terme une habile opération, la nomination de M. Jacques Chérèque au poste de préfet, chargé du redéploiement industriel en Lorraine constitue jusqu'à preuve du contraire une sorte de camouflet pour la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Depuis que le gouvernement a lancé sa politique de restructuration industrielle et surtout depuis la création des pôles de conversion il y a trois mois, la tâche quotidienne et prioritaire de la DATAR est plus encore que par le passé de se pencher au chevet de ces régions, de rechercher par tous les moyens à y favoriser l'éclosion d'un tissu industriel rénové et d'y attirer des entreprises pour *diversifier l'économie et les* emplois. Telle est la tâche de M. Bernard Attali, « patron » de la DATAR, *réaffirmé, nettement* lorsque M. Fabius a été promu « ministre du redéploiement *industriel et ministre de la Lorraine »*.

M. Attali a, pour ce faire, deux *« bras droits »*, et d'abord M. Waline, qui est le chef de l'équipe industrielle de la DATAR, *sorte de « tête chercheuse »* de tous les projets de création d'usine que les entreprises, françaises et étrangères, ont dans leurs cartons mais hésitent à sortir. Et pour bien montrer que les liens entre le ministère de l'industrie et la DATAR doivent se renforcer, M. Waline *vient d'être nommé membre du* cabinet de M. Fabius.

Ce n'est pas tout : MM. Attali et Waline sont « relayés », en Lorraine même, par un « commissaire à la conversion industrielle des zones en difficulté de la région lorraine » *(sic)*, M. Jacques Gory, nommé par un décret du premier ministre le 30 juillet 1982. M. Gory est en même temps délégué général de l'Association pour la promotion industrielle de la Lorraine (APEILOR).

Sans parler des nombreux collaborateurs, sur place, du commissaire de la République M. Henry Gevrey, qui est lui-même, en vertu de la circulaire du premier ministre du 23 mars *(envoyée à tous les commissaires de la République ayant* dans leur circonscription un pôle *de conversion), le traducteur, le* coordinateur et l'animateur personnel des orientations définies *par le gouvernement*. —

F. GR.

هكذا من الأصل

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

« Nous avons aujourd'hui les moyens de mener une politique adaptée à la modernisation de notre appareil productif »

nous déclare M. Marcel Rigout

« Monsieur le ministre, la formation professionnelle est une des priorités de l'action gouvernementale, mais elle ne semble pas s'inscrire dans une action à long terme.

— Notre dispositif est mis au service de la modernisation de la France et de son appareil productif. La grandeur d'un pays et son développement passent par la qualité de son appareil de production et l'amélioration des capacités de sa main-d'œuvre. C'est le cadre général de notre action qu'il ne faut pas perdre de vue, même s'il y a le poids du chômage, des 2244000 demandeurs d'emploi, qui nous empêche de mettre en perspective les décisions du gouvernement dans le moyen et le long terme. Notre travail est un peu obéré par le poids de la crise.

» L'image du ministère, c'est vrai, s'est construite en fonction justement du court terme, de l'immédiat et du traitement qu'il fallait apporter aux jeunes sans formation qui ne trouvent pas de travail. Cette action de rattrapage s'est traduite par le dispositif 16-18 ans et maintenant 16-25 ans.

— Quel est le bilan de cette action et, surtout, quel a été son résultat pour le placement des jeunes ?

— Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, le plan d'avenir jeune a concerné 60000 jeunes. Ensuite est intervenue l'ordonnance de mars 1982 sur le dispositif 16-18 ans qui a fonctionné à partir du mois de septembre.

» Au 1er février 1984, 210000 jeunes ont été accueillis dans les permanences pour 165500 places de stages. Malheureusement, ils sont plus allés en stage d'insertion à la vie professionnelle qu'en qualification, en raison de leurs grandes difficultés scolaires. 44500 autres jeunes ont été réorientés grâce à notre système qui a permis de les placer en apprentissage ou de les réintégrer dans le système scolaire, ou encore, pour 5000 à 6000 d'entre eux, de leur trouver un emploi. 80000 jeunes de 18-21 ans ont été également accueillis en stage. Voilà pour le rattrapage.

» Dans le même temps, les contrats emploi-formation pour les jeunes de 18-25 ans, gérés par le ministère de M. Jack Ralite, en accueillaient 240000, à quoi il convient encore d'ajouter l'apprentissage dont nous n'avons pas voulu qu'il soit concurrencé par notre dispositif.

» Le bilan quantitatif est donc considérable. Il porte sur 962000 jeunes au total dont 350000 contrats d'apprentissage. Sur deux ans et demi, 612000 jeunes ont été en stage. Ils ne sont pas tous sortis du dispositif, ce qui rend difficile l'évaluation du taux de placement. Nous savons cependant que nous atteignons les 50 % pour ceux d'entre eux qui ont terminé la phase de qualification.

— Sur le plan qualitatif, votre dispositif n'a pas que des mérites, et on l'accuse souvent d'avoir surtout servi à dissimuler des chômeurs...

— Des mauvais côtés, des défauts, il y en a eu, mais nous avons fait en sorte que cela ne soit pas du stage-parking pour dégonfler artificiellement les chiffres du chômage. Il valait quand même mieux donner un métier à ces jeunes plutôt que de les laisser dans la rue, sans travail et sans argent.

» A mon avis, on ne s'est pas encore assez rendu compte de l'effort collectif que représentait ce dispositif. Cette expérience aidera à la rénovation du système éducatif à l'introduction d'une pédagogie nouvelle adaptée à la situation des jeunes en difficulté, notamment dans la mesure où cela s'est fait non pas contre l'éducation nationale mais au contraire avec ses organismes de formation qui ont assuré 40 % des stages conventionnés. Ce dispositif interpelle et devrait amener à une prise de conscience pour améliorer les conditions d'une formation, et notamment le développement de l'alternance.

M. Gattaz cite des chiffres erronés

» Sur le plan qualitatif, les stages doivent être encore mieux adaptés aux besoins et aux métiers d'avenir, car, si je ne peux pas créer d'emplois, je peux contribuer à la lutte contre le chômage en proposant des formations correspondant aux besoins de l'économie. Je pense à l'avenir. La reprise viendra avec la croissance, et notre pays aura alors besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Ces jeunes qui auront un métier seront déjà prêts à rentrer dans la production.

» Autre difficulté, enfin, notre dispositif 16-18 ans a surtout intéressé les PME et les PMI, qui ont assuré 70 % des stages. Dans l'avenir, il faudrait inverser la tendance et faire en sorte qu'une plus large part de la formation des jeunes soit assurée par les grandes entreprises. C'est vrai que l'accueil est plus compliqué dans les grandes entreprises, mais il permet d'élargir considérablement les capacités d'accueil et de formation. M. Gattaz cite des chiffres erronés réduisant le bilan des 16-18 ans à 26 000 jeunes. Il en tire la conclusion que, s'il y a montée du chômage, cela est dû à l'échec des stages Rigout. Je viens d'en donner le véritable bilan. Je peux d'autant moins accepter la critique de M. Gattaz qu'il ajoute que, si le gouvernement respectait la politique contractuelle, ce sont 300 000 jeunes que le patronat accueillerait dans les entreprises. Or si l'on regarde le texte de M. Gattaz, on voit clairement ce qu'il propose, c'est-à-dire non pas ajouter 300 000 jeunes en plus à notre dispositif mais à la place de nos stages 16-18 et 18-25 ans. En fait, cela concernerait moins de jeunes qu'aujourd'hui.

— Dans le court terme, toujours, vous avez un rôle de pompier, comme pour les congés de conversion de la sidérurgie.

— Il est bien vrai que la situation héritée nous contraint aujourd'hui à un énorme effort de rattrapage dans tous les domaines. Je pense que nous serons en mesure de réussir, mais cependant il ne faut pas se cacher la difficulté. Cette action n'atteindra son objectif qu'à deux conditions. La motivation, d'abord, qui doit s'appuyer sur la création d'activités nouvelles en Lorraine, et l'installation d'usines compensant ainsi les emplois perdus. Il faut que les gens aient la perspective d'un emploi au bout de leur stage de formation. La seconde condition dépend de notre capacité à appliquer, sur le plan pédagogique, des méthodes qui correspondent à la situation de ces travailleurs. Nous emploierons celles qui ont fait leurs preuves dans le dispositif 16-18 ans et ce qui a pu être mis en place par l'AFPA, avec toute son expérience, pour les licenciés de Talbot. Mais il ne faudra pas que l'AFPA, dont la vocation est de former des adultes dans tous les secteurs de l'industrie et dans toutes les régions, soit seule à assumer cette tâche et soit monopolisée sur les pôles de conversion au détriment des autres salariés. La réussite de l'opération dépend d'une intervention responsable de tous les organismes de formation qui ont fait leurs preuves.

— Pour le long terme, quel est l'objectif de la réforme de la loi sur la formation continue ?

— Elle représente quelque chose d'essentiel à un moment où chacun doit savoir que, au cours de sa vie professionnelle, il devra changer trois ou quatre fois de métier et toujours se former.

» Notre loi, qui réforme une loi adoptée à l'époque de la croissance et appliquée essentiellement au temps de la crise, doit avoir un effet de prévention. La grande nouveauté de ce texte, adopté par l'Assemblée nationale le 24 février dernier, réside dans l'obligation de négocier. Cela va permettre, au niveau de la branche, du groupe ou de l'entreprise, quand une politique industrielle se définit en fonction d'une stratégie globale, d'en trouver les prolongements dans le plan de formation, comme cela aurait pu se faire pour la sidérurgie, l'automobile ou la machine-outil. Là, on peut voir, en liaison avec les évolutions industrielles et technologiques, ce qu'il faut faire, plutôt que d'avoir à traiter à chaud une difficulté. L'obligation de négocier, en ce sens, aidera à ne pas prendre de retard. La conclusion d'engagement de développement permettra de conjuguer les efforts des entreprises, de l'État, éventuellement des régions.

Nous ne voulons pas du retour des anciens stages pratiques

— Le patronat, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC vous accusent de ne pas avoir respecté la politique contractuelle et de ne pas avoir tenu l'engagement du gouvernement qui avait promis que leur accord sur la formation en alternance serait intégré dans votre texte de loi.

— Je voudrais d'abord faire remarquer que j'ai engagé la concertation avec les partenaires sociaux sur l'ensemble des décrets de mise en application de la loi.

» L'accord contractuel ramenait de 18 à 16 ans l'âge d'entrée dans les différents types de stages et contrats de travail. Or la période 16-18 ans est déjà couverte par l'ordonnance de mars 1982. Ensuite, il ne pouvait être question de remettre en cause l'apprentissage ni de nuire par des concurrences stériles à l'effort de rénovation du système éducatif.

» Pour ce qui concerne les dispositions financières, j'ai dit clairement en février au Parlement qu'elles seraient traitées avec la prochaine loi de finances actuellement en préparation. Je peux dès à présent confirmer que le gouvernement défiscalisera 0,1 % de la taxe d'apprentissage. Cela représente une masse financière de l'ordre de 1 milliard de francs. Pour la cotisation de 0,2 % de la masse salariale, je continue de penser qu'il faudra restituer à la formation continue ces sommes fiscalisées par M. Barre pour faire ses pactes pour l'emploi, cela dès que les conditions et les modalités pourront en être définies. Mais une telle option renvoie aux conditions d'équilibre général de préparation du budget 1985.

» Reste le stage d'initiation à la vie professionnelle. Si nous sommes bien d'accord pour considérer que les jeunes ont besoin d'une initiation à la vie professionnelle, elle ne peut se faire dans n'importe quelle condition. La situation de ces jeunes peut être celle de stagiaires, mais, en ce cas, ils sont placés sous la responsabilité d'un organisme de formation et non de l'entreprise —, comme le préconisait l'accord contractuel, — mais il s'agit alors d'un contrat de travail et non d'un stage. Dans l'un et l'autre cas, il y a des règles auxquelles on ne peut pas échapper. Les organisations syndicales ont certainement signé avec la meilleure volonté du monde, j'en suis convaincu, mais elles ont seulement retenu l'idée qu'il était intéressant de faire participer ces jeunes pendant un laps de temps à la vie de l'entreprise, ce qui part du sentiment qui nous anime avec nos propres stages d'initiation. Nous ne sommes pas fermés à l'idée, à condition qu'elle ne permette pas le retour par la fenêtre des anciens stages pratiques. Pour bien montrer la bonne foi du gouvernement dans cette affaire, nous sommes en train de travailler à une solution dans la concertation et nous préparons des textes d'application qui, bien entendu, ne contrediraient pas la loi qui vient d'être votée.

La loi peut ne pas reprendre la totalité des accords paritaires

— Comment, sur le fond, pouvez-vous avoir raison contre l'ensemble des signataires, qui ne sont pourtant pas des naïfs ? Ne peut-on vous reprocher de soutenir, de fait, la CGT ?

— Soyons clair, je ne me détermine pas en fonction du nom et du nombre de signataires d'un accord contractuel. Je ne me sens pas culpabilisé par l'accusation de bafouer la politique contractuelle. Avec notre loi, et c'est unique dans l'histoire, nous avons repris deux accords paritaires. Il n'est pas question de remettre en cause la politique contractuelle, mais le gouvernement n'est pas obligé d'accepter de reprendre dans une loi la totalité des accords paritaires. Ou alors il faut admettre qu'il n'y a plus besoin de faire de lois. C'est une thèse qui a été défendue, y compris par M. Fourcade (1). On pourrait en effet dire « laissons faire les partenaires sociaux qui vont se débrouiller » Mais il se trouve que, moi, je fais la loi pour tous les Français. J'ai à voir l'intérêt des jeunes, de la formation des jeunes, plutôt que de faire plaisir à tel ou tel partenaire social qui n'engage que ses mandants.

» Ce n'est pas parce que la CGT n'a pas signé que je n'ai pas intégré tout l'accord dans la loi, mais je ne suis pas sûr que les autres organisations syndicales aient mesuré toutes les conséquences. Ce ne sont pas des naïfs, mais je crois que le distinguo entre le contrat de travail de type particulier et le statut du stagiaire n'a pas été vu. Or il y a des règles qu'on ne peut transgresser. D'ailleurs, nous allons vers la recherche d'un compromis car je ne peux accepter que le patronat puisse dire que la rigidité, l'intransigeance du gouvernement empêche 300000 jeunes de bénéficier de stages.

» Et puis, qui aurait payé ces stages ? C'est trop facile. On fait un accord et ensuite on envoie la facture au gouvernement. Or elle est lourde, de l'ordre de 5 milliards de francs, puisque nous aurions à en payer les charges sociales et une partie de la rémunération des stagiaires, soit 1 500 francs par jeune et par mois, le tout sans pratiquement aucun droit de regard pour l'Etat. Cela coûtait plus cher que tout notre dispositif et l'apprentissage réunis. Politiquement, techniquement, économiquement, juridiquement, cela ne tenait pas. Et cela n'arrangeait pas la jeunesse.

— Avec tous les systèmes en vigueur, il existe une réelle complexité dans le dispositif de formation des jeunes. Allez-vous y apporter une clarification ?

— Le schéma du dispositif, tel qu'il sera possible avec la loi, va être très simplifié. Pour les jeunes de 16-18 ans sortis du système scolaire, il y aura toujours l'apprentissage et notre dispositif de rattrapage. Ensuite, pour les 18-25 ans, dans la loi, on retrouvera les trois formules de l'accord paritaire, à savoir le contrat de qualification, sans changement, le contrat d'adaptation, sans changement, qui viendront donc remplacer les actuels contrats emploi-formation de Jack Ralite, qui resteront gérés par ses services, et le stage d'initiation, avec un complément promis. Ainsi nous assurerons le complément de la formation dispensée aux adultes en les prenant désormais à 18 ans sans écarter la possibilité de dérogation dans des cas précis.

— La loi vous permet de préparer l'avenir.

— La formation, à elle seule, ne peut pas régler le problème de l'emploi, et nous ne l'avons d'ailleurs pas promis avec notre campagne qui s'intitulait « un métier pour réussir ». Nous accompagnons la modernisation et nous guidons le progrès mais nous ne pouvons pas, d'ici, relancer l'économie. Notre travail consiste à préparer les éléments d'une politique de redressement et de croissance.

» Les orientations nouvelles de la formation professionnelle paraissent énormes quand on voit les difficultés que nous rencontrons pour traiter les 20000 congés de conversion, et, pourtant, il faudra être capable de porter nos efforts sur des millions de personnes.

» La formation, c'est la grande question de l'avenir, et il ne faut pas regarder les choses par le petit bout de la lorgnette, ou se laisser trop accaparer par les besoins de l'immédiat. Mon ministère doit « produire » des gens formés. L'investissement est indispensable pour l'entreprise comme pour le salarié. Ce ministère a un grand rôle à jouer pour le recyclage de la main-d'œuvre. Nous devons être le support de la modernisation.

» Cela est possible grâce à la loi, qui est un outil moderne, adapté, dans lequel nous avons intégré les accords, et notamment le premier accord qui étend le congé individuel de formation pour les 3 millions de personnes qui n'en bénéficiaient pas.

» Je souhaite maintenant que le patronat joue le jeu, comme il l'a fait pour le dispositif 16-18 ans. J'en suis persuadé, nous avons maintenant les moyens de mener une politique très offensive et très cohérente, collant bien à la modernisation de notre appareil productif.

Il faut dépasser le vécu actuel des gens

— Comment allez-vous vous y prendre ?

— Notre objectif est de sensibiliser l'opinion, et c'est pourquoi nous organisons une campagne d'information sur la loi avec le thème « Un avenir à prendre » et que nous avons tenu un colloque « Savoir faire l'avenir » les 26 et 27 avril à l'UNESCO sur la formation professionnelle dans les mutations industrielles en France et en Europe.

» Nous allons mener campagne pour que l'outil de la loi soit utilisé, parce que, si c'est un nouveau droit et qu'il faut s'en servir, c'est aussi le moyen de permettre à nos entreprises d'être musclées, d'avoir une main-d'œuvre qualifiée et de concilier progrès technique et progrès social.

» Aujourd'hui, tout le problème est de savoir comment gérer les mutations industrielles en faveur de l'économie, en faveur des entreprises et en faveur des salariés. Il s'agit de dépasser un peu le vécu actuel des gens qui ont peur de l'introduction des technologies nouvelles, parce qu'ils n'en connaissent que l'équation progrès technique = chômage. Parce que nous sommes dans une période d'adaptation, avec le retard de notre appareil de production et une crise, les gens sont sceptiques. Ce message passe difficilement et, pourtant, quand on prend assez de distance, sa nécessité apparaît clairement.

» C'est le discours que j'ai tenu justement à ce colloque, « Savoir faire l'avenir ». Et je veux souligner que la révolution technologique pour réussir doit s'appuyer sur le savoir et le savoir-faire de tous les salariés. C'est seulement avec leur assentiment actif que de tels bouleversements, de tels changements, dans la vie professionnelle et quotidienne pourront aboutir à un travail plus humain. »

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE.

(1) *Le Monde* du 17 avril.

SOCIAL

DANS LA BASSE LOIRE

Les ouvriers des chantiers d'Alsthom-Atlantique ont débrayé à l'annonce de 2 100 suppressions d'emplois

De notre correspondant

Nantes. – Pas (encore) de colère, dans les chantiers de la basse Loire, mais, à coup sûr, une froide détermination pour s'opposer aux 2 100 suppressions d'emplois (sur 7 000 personnes employées) annoncés le 24 avril par Alsthom-Atlantique. C'est, semble-t-il, l'état d'esprit des travailleurs de la « navale », qui ont répondu massivement lundi aux appels unitaires de leurs syndicats CGT, CFDT, FO et CGC.

A Saint-Nazaire, le débrayage a été suivi par 80 % des salariés, qui se sont rassemblés sur le célèbre terre-plein de Penhoët. *« Les gars sont très attentifs à l'évolution des événements dans la navale. Ils voient ce qui se passe dans d'autres secteurs et n'acceptent pas ce qu'on leur propose »*, constatait René Magré (CGT).

Même chose chez Dubigeon à Nantes, où 90 % du personnel présent au chantier a participé au meeting et au blocage d'un carrefour routier très emprunté.

Tablant peut-être sur un certain découragement des travailleurs, Alsthom-Atlantique a pourtant choisi ce moment pour préciser ses intentions : 1 210 départs en prétetraite à cinquante-cinq ans (dont 370 à Nantes) d'ici à 1986, 890 autres licenciements sous forme de congés-conversion ou de départs volontaires. A vrai dire, on ne sait pas dans quelles proportions chaque site (Nantes et Saint-Nazaire) est touché par ces dernières mesures, les délégués ayant quitté le réunion du comité d'entreprise avant que la direction ait pu les en informer officiellement. Mais il est clair que Dubigeon court les plus grands risques dans l'opération si son effectif (1 450 salariés au 1er janvier 1984, après avoir atteint 2 650 en 1976-1977) tombait au-dessous de 1 000, faisant alors du chantier de Nantes un « appendice » de celui de Saint-Nazaire.

Dans la basse Loire aussi, on est loin aujourd'hui des promesses de mai 1981 et même des assurances données ici en 1982 et en 1983 par M. Louis Le Pensec, alors ministre de la mer, et M. Pierre Mauroy lui-même. Les travailleurs du chantier qui ont voté pour M. Mitterrand s'en souviennent bien et, à Penhoët, ils étaient nombreux hier qui ne comprenaient vraiment pas *« pourquoi les engagements ne sont pas tenus »*.

A Nantes, ils savent que, sans l'arrivée de la gauche au pouvoir, Dubigeon aurait sans doute été fermé. Mais ils regrettent amèrement de ne pas apercevoir un plan industriel fixant aux chantiers un objectif plus positif (dans le secteur des sous-marins, par exemple).

Les travailleurs de la « navale », qui ont une pratique ancestrale des luttes sociales, estiment que, cette fois encore, la bataille sera longue. On peut s'attendre, si on les pousse trop, à un mouvement de révolte à un moment qui ne serait pas forcément le plus judicieux, d'autant plus que les syndicats ont les capacités de mobiliser les masses.

YVES ROCHCONGAR.

AGRICULTURE

SELON LES COMPTES DE LA NATION

Le revenu des agriculteurs a baissé de 3,1 % en 1983

Le revenu brut agricole par exploitation a diminué de 3,1 % en 1983 par rapport à 1982, révèle la commission des comptes de l'agriculture dans le rapport qu'elle vient de publier (1). Ce recul est un peu moins accentué que n'avait indiqué cette même commission en novembre dernier, qui avait estimé la baisse à 3,8 %, en francs constants (*le Monde* du 29 novembre 1983).

La baisse de 1983 survient après deux années où le revenu brut agricole avait augmenté : + 8,1 % en 1982, + 3,5 % en 1981. Mais les années 1978 (– 2,8 %), 1979 (– 1,6 %), 1980 (– 6,3 %) avaient vu le revenu agricole baisser. Le revenu de 1983 *« se situe en hausse de 0,7 % en valeur réelle, par rapport à la moyenne des deux années 1981 et 1982, alors que, durant ces deux années, l'agriculture avait bénéficié d'importantes subventions exceptionnelles »*, a indiqué, jeudi 3 mai, le ministère de l'agriculture dans un communiqué.

Effectivement, les subventions d'exploitation versées aux agriculteurs en 1982 avaient atteint 5,9 milliards de francs contre 5,2 milliards en 1983. La baisse du revenu brut agricole (– 1,2 %) est sensiblement moins forte si l'on exclut le jeu de subventions exceptionnelles décidées à l'issue de la conférence annuelle de 1981. Les résultats de 1983 seront d'ailleurs encore corrigés au cours des mois et des années à venir.

L'année dernière, la « production finale » de l'agriculture a baissé de 2,3 % en volume. Le rapport souligne qu'*« elle reste néanmoins très au-dessus de celles atteintes avant la forte poussée de 1982 »*.

« Malgré une franche amélioration à l'automne, le climat a été dans l'ensemble peu favorable aux cultures : les pluies diluviennes de printemps expliquent un certain tassement des rendements qui sont demeurer pourtant assez élevés en moyenne. » Après le « bond » de 1982 (+ 18,7 %) le volume de la production finale végétale a enregistré un recul de 6,5 %. La baisse des livraisons végétales a été beaucoup moins accentuée (– 0,9 %) car elle a été très amortie par le dégonflement des stocks de céréales et de vins.

« Moins sensibles aux caprices du temps, les livraisons animales ont progressé à un rythme très ralenti (+ 0,6 %), comme en 1982, inférieures à la production finale (+ 1,6 % en 1983). Dans un contexte économique difficile, la demande a continué de manifester peu de dynamisme sur des marchés intérieurs et extérieurs encombrés par les productions de concurrents étrangers. »

Revenu brut agricole par exploitation

(variation en francs constants par rapport à l'année précédente)

1980 : – 6,3 %
1981 : + 3,5 %
1982 : + 8,1 %
1983 : – 3,1 %

En 1982, l'écart entre la hausse des prix moyens (hors TVA) des consommations intermédiaires et celle des prix de vente de l'agriculture avait presque disparu, grâce notamment au blocage partiel des prix industriels. L'écart s'est à nouveau creusé en 1983 : + 9,1 % pour les prix des produits agricoles + 9,7 % pour les prix des consommations intermédiaires (aliments pour animaux, produits pétroliers, engrais, produits phytosanitaires). Quant au volume des consommations intermédiaires il a augmenté de 1 % en 1983 (+ 1,1 % en 1982).

Les comptes de 1983 sont particulièrement *« approximatifs et incomplets »*, souligne la commission en raison d'une révision en cours des bases de calcul.

Des écarts régionaux

Les comptes par départements indiquent une dégradation de plus de 10 % du revenu agricole dans seize départements, notamment dans les zones d'élevage de l'est, du centre et du nord-est de la France, qui va jusqu'à – 38 % dans l'Ain. En Bretagne, la baisse se situerait entre 2 % (Ille-et-Vilaine) et 11 % (Finistère).

En revanche, le revenu a progressé dans plusieurs départements de l'Ouest, grâce notamment au lait : de + 2 % en Mayenne à + 13 % en Loire-Atlantique. La plus forte hausse de revenu a été enregistrée dans les Bouches-du-Rhône, + 37 %, grâce à une exceptionnelle augmentation des recettes légumières et fruitières.

(1) Le revenu brut agricole par exploitation est ce qui reste à l'agriculteur après avoir payé ses salariés, ses impôts à la production, ses cotisations sociales, après avoir encaissé prestations sociales et subventions. Mais cette notion de revenu ne prend en compte ni les amortissements ni les investissements.

● **M. Edouard Leclerc a rencontré les viticulteurs de l'Aude.** – M. Edouard Leclerc, dont un des centres a été détruit par un incendie criminel dans la nuit du 20 au 21 avril à Carcassonne, a annoncé au terme d'une visite de quelques heures dans la préfecture de l'Aude, jeudi 3 mai, que l'embargo sur la vente des vins de la région dans ses magasins, décidé par lui après l'incendie, serait levé dans une dizaine de jours.

● **Civeaux déclarée d'utilité publique.** – La centrale nucléaire de Civeaux, dans le département de la Vienne, vient d'être déclarée d'utilité publique, a annoncé, mercredi 25 avril, l'Electricité de France. Cette centrale devrait comporter deux tranches de 1 300 mégawatts et produire 15 milliards de kilowatts par an, utilisant la filière «eau légère» pressurisée avec, comme combustible, de l'uranium faiblement enrichi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,3020	8,3040	+ 100	+ 120	+ 175	+ 205	+ 390	+ 510
$ can.	6,4422	6,4452	+ 78	+ 108	+ 136	+ 174	+ 303	+ 411
Yen (100)	3,6686	3,6711	+ 201	+ 218	+ 365	+ 387	+ 1090	+ 1155
DM	3,0695	3,0710	+ 175	+ 185	+ 341	+ 356	+ 995	+ 1047
Florin	2,7260	2,7400	+ 148	+ 158	+ 289	+ 303	+ 845	+ 894
F.B. (100)	15,0535	15,0612	+ 58	+ 136	+ 99	+ 208	+ 297	+ 651
F.S.	3,7034	3,7060	+ 278	+ 294	+ 546	+ 567	+ 1540	+ 1612
L (1 000)	4,9528	4,9555	– 139	– 113	– 285	– 245	– 984	– 872
£	11,7349	11,7435	+ 341	+ 378	+ 613	+ 681	+ 1652	+ 1858

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 1/4	10 5/8	10 9/16	10 15/16	10 11/16	11 1/16	11 3/16	11 9/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	11 1/8	12 1/8	11 1/8	11 3/4	11 3/8	11 7/8	11 1/2	12 1/8
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 7/8	4 1/8
L (1 000)	15 1/8	15 7/8	15	15 3/4	15 1/8	15 7/8	16 3/4	16 7/8
£	8 3/8	8 3/4	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 5/16	9 11/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 5/8	13 1/4	13 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ÉLECTRO-BANQUE

Réunis en assemblée générale le mercredi 2 mai 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un résultat net de 32 274 967 francs dont 1 208 333 francs de plus-value nette à long terme contre 28 502 509 francs, dont 390 000 francs de plus-value nette à long terme pour l'exercice précédent. Hors plus-values à long terme, la progression du bénéfice ressort à 10,5 %.

Il a été décidé de répartir aux actions une somme de 20 563 200 francs, en augmentation d'un tiers sur la distribution au titre de l'exercice précédent de manière à assurer le maintien du dividende net de 18 francs par action (27 francs avec l'avoir fiscal) à la totalité des 1 142 400 actions, portant jouissance du 1er janvier 1983, y compris aux 285 800 actions nouvelles émises en numéraire en mars 1983 (1 pour 3). Ce dividende sera détaché le 11 mai 1984 et mis en paiement le 12 juin 1984.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1986, il est proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la banque. Le délai d'option est d'un mois à compter de la présente assemblée et prendra donc fin le 2 juin 1984. Le prix d'émission a été fixé à 247 francs.

L'assemblée générale a ratifié la nomination faite par le conseil de M. Jean-Jacques Piette comme administrateur et a complété le conseil en nommant M. Georges Pebereau, directeur général de la Compagnie Générale d'Electricité.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a procédé à diverses modifications statutaires pour mettre les statuts en harmonie avec les dispositions légales et pour permettre la création d'actions au porteur dans le cadre de la dématérialisation des titres.

Elle a en outre donné au conseil les pouvoirs d'augmenter éventuellement le capital, sur ses simples délibérations, jusqu'à un montant maximum de 150 millions de francs.

Le président, dans son allocution, a rappelé les opérations financières réalisées en 1983 et qui ont pour conséquence de renforcer de 100 millions de francs les fonds propres de la banque, lui donnant ainsi les moyens de poursuivre son développement dans le cadre du groupe CGE.

Il a indiqué que l'activité avait été forte au 1er trimestre 1984 tant dans le domaine bancaire que financier. Les crédits distribués ont ainsi augmenté de 12 % par rapport au 1er trimestre 1983. La relative stabilité des taux permet de maintenir des conditions d'exploitation voisines de celles de l'an dernier.

Le conseil qui a suivi les assemblées a confirmé M. Jean-Pierre Brunet dans ses fonctions de président pour la durée de son nouveau mandat d'administrateur.

GROUPE SCREG

SCREG

Le conseil d'administration réuni le 16 avril 1984 a examiné les comptes de l'exercice 1983.

Au niveau consolidé, les résultats provisoires du groupe sont les suivants :

- Un chiffre d'affaires de plus de 22 milliards de francs TTC, en progression, à structures comparables (c'est-à-dire Colas et Sacer compris), de 7 % ;
- Une marge brute d'autofinancement de 940 millions ;
- Un bénéfice net de 125 millions. La part de SCREP dans ce bénéfice consolidé est de 30 francs par action, contre 32,26 (d'une année à l'autre, le nombre d'actions émises est passé de 1 181 160 à 1 592 525).

La part du chiffre d'affaires réalisée en France a été de 53 % ; pour l'étranger, la répartition a été la suivante : 22 % en Afrique, 14 % sur le continent américain, 5 % au Moyen-Orient. Le reste dans différents pays européens, les DOM-TOM et en Extrême-Orient.

Le carnet de commandes s'élève à environ 14 milliards de francs.

Au niveau de la société mère SCREG, les comptes qui seront soumis à l'assemblée, qui se réunira le 29 juin, font ressortir un bénéfice net de 69,1 millions de francs, contre 68,3 en 1982.

Le conseil proposera la distribution d'un dividende net de 12 francs (soit 18 francs avec l'avoir fiscal) contre 11,40 francs pour l'exercice précédent.

COLAS

Le conseil d'administration réuni le 27 avril a examiné les comptes de l'exercice 1983.

Au niveau consolidé, les chiffres provisoires sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires a été de 8,4 milliards de francs TTC contre 8,8 milliards en 1982 ;
  La part réalisée à l'étranger est de 49 %. Tant en France qu'à l'étranger la crise mondiale de l'industrie de la construction a frappé le groupe, comme l'ensemble de la profession. Les affaires ont été plus rares et la concurrence s'en est trouvée exacerbée.
- La marge brute d'autofinancement est de l'ordre de 275 millions ;
- Toujours d'après les données provisoires, le bénéfice net ressort à 17 millions environ, contre une perte de 182 millions en 1982. Ce résultat positif marque, après deux exercices déficitaires, le redressement précédemment annoncé.

Au niveau de la société mère Colas, le bénéfice est de 3,1 millions de francs

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 25 juin, le report à nouveau de ce résultat.

Une assemblée générale extraordinaire sera en outre convoquée en vue d'autoriser le conseil à renforcer les fonds permanents, lorsqu'il le jugera opportun, par émission soit d'actions, soit d'obligations convertibles, soit d'obligations à bons de souscription d'actions.

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration réuni le 25 avril 1984 a examiné les comptes de l'exercice 1983.

Au niveau consolidé, les comptes provisoires font apparaître les résultats suivants :

- Un chiffre d'affaires de 5 163 millions de francs TTC, contre 3 821 millions en 1982. Ce chiffre a été réalisé à hauteur de 86 % à l'étranger ;
- Une marge brute d'autofinancement de 345 millions contre 322,2 millions ;
- Un bénéfice net de 33 millions contre 43,1 millions.

D'importantes provisions ont été constituées pour certains chantiers à l'étranger où la concurrence internationale devient de plus en plus vive. En France le marché continue de s'effriter.

Le carnet de commandes est de 7 milliards de francs environ.

Le conseil proposera à l'assemblée, qui se réunira le 28 juin, la distribution d'un dividende net de 20 francs (soit 30 francs avec l'avoir fiscal) égal à celui de l'exercice précédent.

Usant de la possibilité ouverte par la loi 83-1 du 3 janvier 1983, le conseil proposera, en outre à l'assemblée, d'offrir aux actionnaires de recevoir le dividende soit sous forme d'actions nouvelles, soit en espèces.

SMAC ACIEROID

Le conseil d'administration de SMAC ACIEROID réuni le 26 avril 1984 a examiné les comptes de l'exercice 1983.

Au niveau consolidé, les comptes provisoires font apparaître les résultats suivants :

- Un chiffre d'affaires de 2 370 millions de francs TTC, contre 2 137 millions en 1982. La part réalisée à l'étranger est de 28 % ;
- Une marge brute d'autofinancement de 77 millions de francs contre 56,2 millions ;
- Un bénéfice net de 29 millions contre 14,3. Cette progression est due essentiellement aux filiales étrangères, notamment aux USA. En France, le marché du batiment continue de se dégrader.

Au niveau de la société elle-même, le résultat est de 11,2 millions de francs contre 13,2 en 1982.

Le conseil proposera à l'assemblée, qui se réunira le 29 juin, la distribution d'un dividende net de 10 francs (soit 15 francs avec l'avoir fiscal) contre 16,50 francs pour l'exercice précédent.

Usant de la possibilité ouverte par la loi 83-1 du 3 janvier 1983, le conseil proposera, en outre à l'assemblée, d'offrir aux actionnaires de recevoir le dividende, soit sous forme d'actions nouvelles, soit en espèces.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAPITAL-PLUS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale de « Capital-Plus », réunie le 24 avril 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé le montant du dividende.

DIVIDENDE :

26,36 F dont 0,13 F de crédit d'impôt (contre 19,09 F, dont 0,31 F de crédit d'impôt en 1982), mis en paiement le mardi 22 mai 1984 contre remise du coupon n° 2.

Il est rappelé que la gestion de « Capital-Plus » recherche volontairement un dividende très faible de sorte que l'essentiel du résultat du placement en actions « Capital-Plus » soit constitué par la plus-value en capital et non le dividende.

PERFORMANCES 1983 ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE :

L'évolution de l'action « Capital-Plus » (coupon 1982 inclus) a été en 1983 de 16,43 % (moyenne du marché monétaire en 1983 : 12,54 %).

Rappelons que le portefeuille au 30 décembre 1983 était composé de :

- 36,31 % d'obligations en francs à taux variable,
- 36,49 % d'obligations en francs à taux fixe (à échéances de moins de sept ans),
- 27,20 % de liquidités.

Il n'est perçu aucun droit d'entrée ni de sortie dans « Capital-Plus ».

Renseignements et souscriptions :

Groupe PALUEL-MARMONT
26, rue Murillo, 75008 Paris – Tél. 267-01-00
TRADE DEVELOPMENT BANK (France) S.A.
filiale d'AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL
20, place Vendôme, 75001 Paris - Tél. 260-38-64
et ses agences



PIERRE-INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire de « Pierre-Investissement », réunie le 19 avril 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé le montant du dividende.

DIVIDENDE :

19,59 F, dont 2,09 F de crédit d'impôt (contre 18,73 F, dont 2,53 F de crédit d'impôt en 1982), mis en paiement le mardi 15 mai 1984 contre remise du coupon n° 30.

PERFORMANCES 1983 ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE :

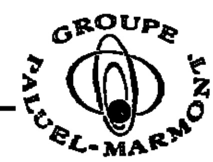
La valeur liquidative de l'action « Pierre-Investissement » a progressé de 33,60 % compte tenu du coupon.

Rappelons que le portefeuille au 30 décembre 1983 était composé de :

- 26,59 % d'obligations françaises
- 7,47 % d'obligations étrangères
- 31,05 % d'actions françaises
- 27,30 % d'actions étrangères.

Renseignements et souscriptions :

Groupe PALUEL-MARMONT
26, rue Murillo, 75008 Paris – Tél. 267-01-00



FRANCE-INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale de « France-Investissement », réunie le 27 avril 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé le montant du dividende.

DIVIDENDE :

16,68 F dont 2,08 F de crédit d'impôt (contre 14,80 F, dont 1,80 F de crédit d'impôt en 1982), mis en paiement le mardi 29 mai 1984 contre remise du coupon n° 44.

PERFORMANCES 1983 ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE :

La valeur liquidative de l'action « France-Investissement » a progressé de 46,05 % compte tenu du coupon.

Rappelons que le portefeuille au 30 décembre 1983 était composé de :

- 25,94 % d'obligations françaises
- 2,71 % d'obligations étrangères
- 25,00 % d'actions françaises
- 39,25 % d'actions étrangères.

Renseignements et souscriptions :

Groupe PALUEL-MARMONT
26, rue Murillo, 75008 Paris – Tél. 267-01-00



S. I. G.

Société d'investissement et de gestion

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale de S. I. G., réunie le 17 avril 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé le montant du dividende.

DIVIDENDE :

28,48 F dont 2,10 F de crédit d'impôt (contre 25,71 F, dont 2,21 F de crédit d'impôt en 1982), mis en paiement le mercredi 9 mai 1984 contre remise du coupon n° 47.

PERFORMANCES 1983 ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE :

La valeur liquidative de l'action S.I.G. a progressé de 36,93 % compte tenu du coupon.

Rappelons que le portefeuille au 30 décembre 1983 était composé de :

- 24,44 % d'obligations françaises
- 8,27 % d'obligations étrangères
- 8,25 % d'actions françaises
- 50,98 % d'actions étrangères.

Renseignements et souscriptions :

Groupe PALUEL-MARMONT
26, rue Murillo, 75008 Paris – Tél. 267-01-00

EPÉDA-BERTRAND FAURE

Résultats de l'exercice 1983

SOCIÉTÉ EPÉDA-BERTRAND FAURE (en millions de francs)

	1982	1983
Chiffre d'affaires hors taxes	548	546
Bénéfice net	41,7	36,3

GROUPE EPÉDA-BERTRAND FAURE (en millions de francs)

	1982	1983
Chiffre d'affaires hors taxes	1 884	2 635
Marge brute d'autofinancement	113,6	260
Bénéfice d'exploitation	145	259
Bénéfice net total	67	140
Bénéfice net part du groupe	63	92
Dividende net	27	32

La croissance de l'activité du groupe, + 40 %, tient compte de l'intégration des sociétés Autocoussin, Cousin Frères et Bertrand Faure Espana à compter du 1er janvier 1983. A structure comparable, la progression est de 7 %.

Le conseil d'administration proposera, à l'assemblée générale du 22 juin prochain, de fixer à 32 francs net par action le dividende, portant le revenu global avoir fiscal compris à 48 francs au lieu de 40,80 francs en 1982, sur un nombre d'actions supérieur de 25 % après l'augmentation de capital intervenue en février 1983.

Après affectation des résultats, la situation nette consolidée, intérêts minoritaires compris, s'élèvera à 561 millions de francs au lieu de 323 millions de francs à la fin de l'exercice précédent.

L'exercice 1984 se présente pour le groupe Epéda-Bertrand Faure comme une année de transition destinée à consolider ses positions à moyen terme. Cela se traduira notamment par un effort important de rationalisation et d'investissement dans la division sièges automobiles et par le renforcement des investissements consacrés à la notoriété des produits de Delsey à l'étranger.

Ces efforts interviennent alors que le groupe est soumis en France à la double pression de la réduction du pouvoir d'achat et du contrôle des prix. Le développement des marchés automobiles à l'étranger et la croissance de Delsey devraient toutefois lui permettre de maintenir son chiffre d'affaires consolidé en 1984. Mais l'évolution de ses résultats consolidés traduira en tout état de cause le poids des investissements prévus pour 1984 et le ralentissement des activités. Elle dépendra également des aménagements qui pourraient être apportés au contrôle des prix.

Compte tenu des moyens mis en œuvre, le groupe Epéda-Bertrand Faure demeure cependant très confiant dans son potentiel à moyen terme.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Signature du premier avenant au contrat de plan CGE

Le 25 avril 1984, M. L. Fabius, minis*tre de l'industrie et de la recherche, et* M. J.-P. Brunet, président-directeur général de la Compagnie générale d'Electricité, ont signé le premier avenant au contrat de plan conclu en février 1983 entre l'Etat et l'entreprise.

Le groupe CGE, aux termes de cet avenant, apportera une importante contribution à la mise en œuvre de la politique industrielle dans le cadre du IXe Plan, plus particulièrement dans les domaines suivants :

– **La modernisation et notamment l'automatisation de notre industrie.**

La CGE accroîtra ses efforts dans le domaine de la production en vue d'atteindre le premier rang en Europe et de couvrir en 1987 au moins 4 % des besoins du marché mondial. A cet effet, le groupe, après avoir concentré ses moyens répartis entre plusieurs filiales, d'une part, automatisera la production dans ses propres usines et, d'autre part, créera une ingénierie de groupe et développera une activité de fournisseur de productique organisée autour de quatre pôles industriels ; machines et ensembles automatisés, contrôle industriel, conception et fabrication assistées par ordinateur, composants de productique.

- ***La filière électronique.***

L'avenant au contrat de plan donne une impulsion au rapprochement progressif des activités de la CGE et de Thomson dans le domaine des télécommunications et de la communication d'entreprise dans le respect des conditions mises par les pouvoirs publics à la mise en œuvre des accords conclus entre les deux groupes en septemble 1983. Grâce à la mise en commun des moyens des deux groupes, le nouvel ensemble en voie de constitution, dont la position mondiale sera forte, pourra accroître ses efforts de recherche développement, d'investissement et d'exportation. L'Etat apporte, en 1984, un important soutien financier à Thomson-Télécommunications, holding gérée par la CGE.

La mise en œuvre du plan bureautique de la CGE sera poursuivie en tenant compte des nouvelles perspectives ouvertes par le rapprochement des activités de Thomson-Télécommunications et de CIT-Alcatel et par l'accord de coopération passé avec Olivetti en décembre 1983.

- **La pénétration de l'électricité dans l'industrie.**

En concertation avec EDF, la CGE accroîtra son effort, par le développement de nouveaux produits et de nouvelles activités industrielles, en vue de favoriser une pénétration accrue de l'électricité dans l'industrie.

En vue de réaliser ces objectifs, la CGE maintiendra son effort d'investissement industriel en 1984 à un niveau élevé – 2 500 milliards dont près des 9/10 en France.

L'avenant au contrat de plan jette également les bases d'une véritable politique de groupe en matière de formation professionnelle et de coopération avec les PMI :

- Les principales filiales élaboreront en 1984, en concertation avec les représentants du personnel, des *schémas directeurs pluriannuels de formation*. Ceux-ci prendront prioritairement en compte, conformément aux objectifs du IXe Plan, les besoins de formation liés aux technologies de pointe (productique, communications) et à la mobilité des structures industrielles, l'élévation du niveau de qualification et de développement du dialogue social.
- *La coopération avec les PMI* sera approfondie, en appui sur les laboratoires de Marcoussis, pour développer les transferts de technologie, sur les réseaux commerciaux du groupe pour aider les PMI exportatrices, et sur les services spécialisés du groupe pour la formation aux nouvelles disciplines de la productique et l'implantation de projets industriels.

Enfin, l'effort *d'exportation* du groupe demeurera soutenu avec pour objectif une croissance annuelle de l'ordre de 20 % en 1984-1985.



INTERTECHNIQUE

Au 31 mars 1984, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 150 millions de francs contre 127,7 millions de francs au 31 mars 1983 (+ 17 %). Le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 234,2 millions de francs contre 148,1 millions de francs (+ 58 %). Le carnet de commandes était de 797,3 millions de francs contre 744 millions de francs.

Pour les activités aérospatiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 96,1 millions de francs contre 92,3 millions de francs (+ 4 %). Le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 119,7 millions de francs contre 84,8 millions de francs (+ 41 %).

Pour l'activité informatique et instrumentation, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 53,9 millions de francs contre 35,4 millions de francs (+ 52 %).

Le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 114,5 millions de francs contre 63,3 millions de francs (+ 81 %).

Consolidé pour la société mère et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 166,2 millions de francs contre 144,7 millions de francs.

sanofi

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1983

Le conseil d'administration, réuni le 26 avril 1984, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1983 et arrêté les comptes de la société qui seront présentés aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 27 juin prochain.

Les principales caractéristiques de ces comptes sont indiquées ci-dessous :

(En millions de francs)	1982	1983	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES			
• Pharmacie-santé humaine	4 583	5 279	+ 15,2 %
• Médico-hospitalier	463	483	+ 4,3 %
• Santé animale	522	613	+ 17,4 %
• Parfums et cosmétiques	2 087	2 582	+ 23,7 %
• Arômes	149	316	+ 112,0 %
TOTAL CONSOLIDÉ	7 804	9 273	+ 18,8 %
RÉSULTATS CONSOLIDÉS			
• Bénéfice d'exploitation	625	757	+ 21,1 %
• *Bénéfice net consolidé* (part de Sanofi)	238	295	+ 24,0 %
• Marge brute d'autofinancement	479	693	+ 44,6 %
DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT			
• Investissements industriels	309	378	+ 22,3 %
• Frais de recherche et de développement	603	736	+ 22,0 %

Des modifications de structure sont intervenues en 1983 du fait de l'intégration de Sauba (parapharmacie) et de Bénard & Honnorat (arômes). Le groupe Choay, dont la prise de contrôle est intervenue tardivement dans l'exercice, ne sera consolidé qu'en 1984.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires serait de 15,6 %. Cette augmentation reflète un développement très rapide des ventes à l'étranger (+ 24 %), nettement supérieur à celui des ventes en France (+ 8,8 %).

La part des ventes réalisées hors de France a représenté 47,8 % du chiffre d'affaires contre 45,4 % en 1982.

La progression des résultats doit s'apprécier en tenant compte du fait que les chiffres de l'exercice 1982 marquaient un léger recul par rapport à ceux de 1981.

En 1983, les bonnes performances des activités pharmaceutiques à l'étranger et de la branche des parfums et cosmétiques ont permis de compenser le niveau insuffisant des ajustements de prix autorisés dans le secteur pharmaceutique en France.

La branche médico-hospitalière est restée déficitaire et il a été constitué au compte de pertes et profits consolidé une provision pour risques généraux de 30 millions de francs destinés à couvrir les charges qui résulteront des mesures à prendre pour son assainissement.

Le groupe a maintenu un très important effort de développement que l'on peut apprécier à travers la progression des investissements industriels (22,3 %) et des frais de recherche (22 %).

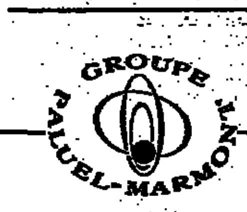
Les investissements industriels s'inscrivent dans un effort de remodelage visant à améliorer la productivité, à maintenir les moyens de production au niveau des normes internationales les plus exigeantes et à permettre de nouveaux développements technologiques (construction du centre de recherches de Labège, consacré aux biotechnologies).

La progression des frais de recherche est liée à l'arrivée de nombreuses molécules en phase de développement clinique.

Enfin, le groupe a complété son dispositif à l'étranger, notamment en créant des filiales, dont Sanofi détient 51 %, avec deux importantes firmes japonaises.

Le bénéfice net de la société mère Sanofi s'est élevé à 146 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer à 14 francs le montant du dividende net par action contre 13,45 francs l'année précédente. Ce dividende s'appliquera à un nombre d'actions accru de 18 % à la suite de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en novembre 1983.



IMMINVEST

Le conseil d'administration, réuni le 24 avril 1984, sous la présidence de M. Bernard Clerc, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Les recettes locatives de l'exercice se sont élevées à 20,87 millions de francs contre 19,24 millions de francs l'année précédente en augmentation de 8,5 %.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 16,98 millions de francs comprenant 1,01 million de francs de plus-values exceptionnelles provenant de la vente d'appartements effectuée dans le cadre de la politique d'arbitrage. Hors plus-values, le bénéfice net ressort à 15,97 millions de francs contre 13,50 millions de francs en progression de 18,29 %. Après dotation à la réserve légale de 0,85 million de francs, et à la réserve spéciale de la totalité des 1,01 million de francs de plus-values sur cessions, le conseil proposera la distribution d'un dividende de 14 francs par action (soit 14 millions de francs au total), contre 12,30 francs au titre de 1982 soit une progression de 13,82 %, à la prochaine assemblée générale fixée au 13 juin 1984.

SICAV DU GROUPE CIC

30/03/1984 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1981 (coupons incl.)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.)
S.N.I. (DIVERSIFIÉE)	1.587.095	1.554.467	1.020,99	+62,38 %	+32,28 %
OBLISEM (OBLIGATIONS)	503.652	3.319.839	151,71	+51,68 %	+28,17 %
CREDINTER (INTERNATIONALE)	524.541	1.390.472	377,24	+74,08 %	+40,93 %
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	2.277.526	1.878.791	1.212,23	+99,71 %	+67,24 %
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIÈRES)	527.059	1.096.944	480,48	+73,62 %	+37,24 %
FRANCIC (ACTIONS FRANÇAISES - CEA)	1.693.219	7.214.400	234,70	+61,30 %	+37,88 %
EUROCIC (OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES)	243.425	29.135	8.355,08	+61,07 %	+33,23 %
MONECIC(1) (COURT TERME)	2.453.599	43.238	56.746,37	–	+17,41 %
ASSOCIC(2) (EMPRUNTS D'ÉTAT)	891.860	39.673	22.480,28	–	–
TECHNOCIC(3) (HAUTE TECHNOLOGIE)	99.178	100.086	990,93	–	–
Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/81 : 169,12 - Base 100 31/12/82 : 139,56					

(1) ouverture au public le 1er avril 1982 (2) ouverture au public le 6 juin 1983 (3) ouverture au public le 16 janvier 1984

Dernières informations :

– L'augmentation de l'actif d'ASSOCIC, qui a dépassé 900 millions de F, témoigne du succès de cette SICAV auprès des organismes à but non lucratif. Le plafond d'émission d'ASSOCIC a été porté à 80.000 titres.

– L'actif de TECHNOCIC, ouverte au public le 16 janvier 1984, a doublé en deux mois. Les autorités de tutelle ont autorisé la SICAV à poursuivre l'émission de ses titres jusqu'à 200.000 actions.

– *CREDINTER a mis en paiement le 30 mars dernier un coupon de F 9,40 majoré d'un crédit d'impôt de F 0,62.*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 mai

Ventes bénéficiaires

Après huit séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris a éprouvé le besoin vendredi de souffler un peu. Phénomène classique : des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais la contrepartie n'a pas fait défaut, et une bonne partie du papier cédé a trouvé acquéreur. Avec la persistance de quelques points de fermeté à la corbeille, et non des moindres (Peugeot, CFP), l'indicateur instantané s'établissait en clôture à 0,7 % environ en dessous de son niveau précédent. Sans la baisse de Creusot (près de 10 %), sa perte aurait été plus légère.

La cotation d'Amrep a été suspendue jusqu'au 9 mai. Un communiqué de presse doit être publié dans la soirée du lundi 7 mai. Est-ce pour annoncer que les ponts sont coupés avec Bouygues ? La rumeur le disait.

Autre événement de la journée : la cotation de CSF fut réservée à la baisse. Un cours de 310 F a finalement était inscrit (– 10 %).

Les professionnels étaient très satisfaits du comportement adopté par le marché, le jugeant salutaire après une bonne étape de hausse.

« La Bourse consolide ses positions dans les meilleures conditions », affirmait un gérant de portefeuilles, qui s'attendait pour le début de la semaine prochaine à un léger tassement encore avant un redémarrage ultérieur. Ce sentiment, le plus grand nombre le partageaient.

La devise-titre a continué de baisser dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 10,11 F et 10,15 F contre 10,15 F-10,30 F.

Statu quo sur l'or à Londres : 378,30 dollars l'once contre 378,50 dollars.

A Paris, l'effet dollar a joué contre le lingot, qui a perdu 550 F à 100750 F. Revenu initialement à 610 F, le napoléon a inscrit un second cours de 611 F (– 1 F). Le volume des transactions a diminué : 11,60 millions de francs contre 13,74 millions.

NEW-YORK

Consolidation

Après trois séances de hausse, qui l'avait porté à son plus haut niveau depuis trois mois, le marché new-yorkais s'est employé jeudi à consolider ses positions. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mais dans l'ensemble elles ont été assez bien absorbées et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse modérée de 5,02 points à 1 181,53. Le bilan de la journée a été plus significatif de la tendance réelle. Sur 1 970 valeurs traitées, une majorité a encore monté (792), 756 ont baissé et 422 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels se félicitaient de l'aisance avec laquelle le marché avait contourné l'obstacle technique, inévitable après une phase de redressement. L'annonce faite par le Trésor du prochain lancement d'emprunts pour 16,5 milliards de dollars en vue de se refinancer n'a produit aucun effet particulier. L'événement était attendu. En revanche, les opérateurs tablaient sur une contraction de la masse monétaire, effectivement confirmée après la séance (– 3,6 milliards de dollars). De l'avis général, les taux d'intérêt pourraient dans ces conditions se maintenir à leurs niveaux actuels sans trop de mal. Une assez forte activité a continué de régner et 92,17 millions de titres ont changé de mains contre 107,08 millions.

VALEURS	Cours du 2 mai	Cours du 3 mai
Alcoa	35 1/2	34 1/2
A.T.T.	16 1/2	16 1/2
Boeing	38 1/4	38 7/8
Chase Manhattan Bank	49 1/8	49 1/4
Du Pont de Nemours	51 1/2	50 1/2
Eastman Kodak	64 1/2	64 3/4
Exxon	42 7/8	42 5/8
Ford	37 5/8	36 1/2
General Electric	56 3/8	55 1/2
General Foods	51 1/2	52
General Motors	67 1/4	65 5/8
Goodyear	27	27
I.B.M.	116 1/4	116 3/4
I.T.T.	37	37
Mobil Oil	30 5/8	30 3/8
Pfizer	34 3/4	34 7/8
Schlumberger	53 1/4	52 3/8
Texaco	40 7/8	40 7/8
U.A.L. Inc.	35 3/4	36 1/4
Union Carbide	57 7/8	57 1/4
U.S. Steel	29 7/8	29 7/8
Westinghouse	47 1/8	46 3/4
Xerox Corp.	41	41

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. – Le groupe allemand confirme la majoration de son dividende pour 1983, qui est porté de 4 DM à 7 DM. Le bénéfice net mondial augmente de 1 078,1 % à 754 millions de deutschemarks. Il est vrai que l'année précédente son montant était tombé très bas (64 millions de deutschemarks) en raison principalement *des lourdes pertes de la filiale Agfa* Gevaert.

GROUPE THOMSON. – Afin de consolider son endettement à court terme et de rétablir la situation financière de la filiale Thomson-CSF, le groupe Thomson va procéder à trois importantes émissions obligataires pour un montant global de 3,55 milliards de francs. Au mois de juin prochain, Thomson-CSF émettra pour 1 200 millions de francs d'obligations convertibles dont Thomson SA sera souscripteur via une filiale à 100 %. En même temps, Thomson SA émettra pour 850 millions de francs d'obligations à bons d'acquisition d'actions Thomson-CSF. Cette opération à double détente vise à maintenir la participation de Thomson SA (50,01 %) dans le capital de Thomson-CSF et de limiter une dilution dudit capital.

Troisième volet de cette opération financière : Thomson SA lancera un emprunt classique de 1,5 milliard de francs. Ce dispositif, dont les modalités exactes seront ultérieurement définies, permettra, à fin 1984, après conversion, de rendre positive la situation nette de Thomson-CSF (+ 650 millions de francs avant affectation) – à fin 1983, elle était négative de 550 millions de francs après affectation – et de faire entrer de l'argent frais dans les caisses de Thomson SA.

BIC CORPORATION. – Le bénéfice net après impôt, pour le premier trimestre, atteint 4,49 millions de dollars (+ 105 %).

SYNTHÉLABO. – Net redressement des résultats consolidés pour 1983, avec un bénéfice net, hors plus-values, de 63,9 millions de francs, contre 22,5 millions. Le dividende net est de 7 F, contre 6,50 F.

EFF-AQUITAINE. – *Erratum* : le capital va être augmenté de 10 % par émission à 180 F de 9 100 480 actions de 10 F (1 pour 10), et non doublé comme indiqué par erreur dans notre édition datée du 4 mai.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises	116,9	117,6
Valeurs étrangères	101,6	100,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 mai	3 mai
Indice général	179,7	181,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 mai .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 mai	4 mai
1 dollar (en yens)	Clos	266,03

BOURSE DE PARIS – Comptant – 4 MAI

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nat. Nederlanden	756	775	Dauphin O.T.A.	1650	1650
Noranda	175	175	Guy Degrenne	815	....
Olivetti	27 20	26 50	Merlin Immobilier	1770	1745
Pakhoed Holding	203	211	Métallurg. Minière	183 90	183
Petrofina Canada	....	....	M.M.B.	301	300
Pfizer Inc.	363	....	Novotel S.I.E.H.	1653	....
Phoenix Assuranc.	66	62 10	Om. Gest. Fin.	259	269
Pirelli	11 30	12 26	Petit Bateau	430	430
Procter Gamble	510	505	Petrofigaz	566	543
Ricoh Cy Ltd	49	49	Poron	470	470
Rolinco	217 50	217 40	S.C.G.P.M.	247	250
Robeco	221 80	223 20	Far East Hotels	1 19	1 19
Rodamco	446	448	Sodexho	3440	3440
Shell fr. (port.)	91	....	Sofibus	205	204
S.K.F. Aktiebolag	276	260	Sovac	578	....
Sperry Rand	425	414	Zodiac	1298	1320
Steel Cy of Can.	198	....			
Stilfontein	151 50	155			
Sud. Allumettes	316	....			
Tenneco	450	....			
Thorn EMI	99	99 90			
Thyssen c. 1 000	310	....			
Toray indust. inc	22	....			
Vieille Montagne	650	620			
Wagons-Lits	366	365			
West Rand	94	94			

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1585	1575
C.D.M.E.	555	560
C. Equip. Elect.	249	246
Dafsa	343 60	343 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	176 20	....
Cellulose du Pin	31	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	590	599
Dunlop	4 50	4 85
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	....
Pronuptia	135	....
Rorento N.V.	670	667
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	55 20	....
Ufinex	274 50	....

SICAV 3/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	232 05	221 53	Laffitte-crt-terme	109159 71	109159 71
Actions-Investiss.	272 75	260 38	Laffitte-Expansion	672 31	641 82
Actions sélectives	341 16	325 69	Laffitte-France	207 09	197 68
Aedificandi	347 81	332 04	Laffitte-Oblig.	134 02	127 94
A.G.F. 5000	267 18	255 06	Laffitte-Placements	101834 63	101732 90
Agfimo	396 14	378 18	Laffitte-Rend.	194 84	186
A.G.F. Interfonds	383 74	366 34	Laffitte-Tokyo	1001 72	956 30
Altefi	215 98	206 19	Lion-Associations	11685 15	11685 15
[illegible]	[illegible]	168 37	Livreplus	51121 48	50615 33
[illegible]	[illegible]	466 21	Livret portefeuille	492 19	477 85
[illegible]	[illegible]	11241 04	Mondiale Investissem.	350 14	334 26 •
[illegible]	[illegible]	22824 35	Monecic	57407 25	57407 25
[illegible]	[illegible]	284 40	Multi-Obligations	456 79	436 08

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; • : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1818	1820	1822	+ 0 33
3475	C.N.E. 3 %	3480	3480	3480	....
220	Accor	244	242	241	– 1 22
760	Agence Havas	835	849	849	+ 1 67
720	Euromarché	779	779	779	....
680	Europe n° 1	760	749	749	– 1 44
870	Facom	879	868	868	– 1 25
775	Fichet-bauche	715	....	....	....
235	Gencor	248 50	228 50	228 50 c	– 8 04
325	Gén. Belgique	342	339	339	– 0 87
555	Gén. Electr.	579	....	....	....
650	Gen. Motors	689	663	666	– 3 33
84	Goldfields	83 80	81 60	81 60 c	– 2 62
230	Harmony	229 80	225	226 c	– 1 65
42	Hitachi	42 95	42 50	42 50	– 1 04
680	Hoechst Akt.	709	701	702	– 0 98
89	Imp. Chemical	90 30	88 85	88 85	– 1 60
137	Inco. Limited	133	130 90	130 90	– 1 57
1130	IBM	1195	1184	1184	– 0 92
91	Shell transp.	92 95	94 60	94 60	+ 1 77
1510	Siemens A.G.	1527	1530	1532	+ 0 32
164	Sony	168 70	165	165	– 2 19
260	T.D.K.	270	268 10	267 50	– 0 92
860	Unilever	882	886	888	+ 0 68
635	Unit. Techn.	682	676	675	– 1 02
1320	Vaal Reefs	1311	1314	1305	– 0 45
615	West Deep	626	630	629	+ 0 47
555	West Hold.	525	512	512	– 2 47
400	Xerox Corp.	423	421 30	421 30	– 0 40
2 78	Zambia Corp.	2 65	2 67	2 67	+ 0 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 368	8 312	8 130	8 530
Allemagne (100 DM)	306 780	307 250	293	313
Belgique (100 F)	15 067	15 065	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 480	272 720	261	281
Danemark (100 krd)	83 850	83 780	79	87
Norvège (100 k)	108 130	107 830	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 730	11 730	11 250	12 150
Grèce (100 drachmes)	7 797	7 775	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 962	4 960	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 510	370 800	361	382
Suède (100 krs)	104 390	104 150	99	106
Autriche (100 sch)	43 675	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 467	5 470	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 080	6 045	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 470	6 456	6 310	6 650
Japon (100 yens)	3 690	3 675	3 560	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	101650	101 100
Or fin (en lingot)	101300	100750
Pièce française (20 fr)	612	611
Pièce française (10 fr)	402	.....
Pièce suisse (20 fr)	616	618
Pièce latine (20 fr)	586	581
Souverain	736	736
Pièce de 20 dollars	4370	4400
Pièce de 10 dollars	2160	2120
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3865
Pièce de 10 florins	615	616

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. MARCEL DEBARGE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, où il est notamment chargé des relations extérieures (rapports avec les partis et les syndicats), sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, maire du Pré-Saint-Gervais, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Gaz de France pourrait perdre 4 milliards de francs en 1984

Voilà quatre mois le budget prévisionnel de Gaz de France prévoyait un retour à l'équilibre dès 1984. Actuellement, l'entreprise publique envisage une perte de 4 milliards de francs contre 2,5 milliards de pertes en 1983.

Pourtant, les ventes de gaz sont exceptionnellement bonnes : l'entreprise connaît une progression moyenne depuis l'automne dernier évaluée à quelque 15 %, et les fournitures en direction de l'industrie augmentent à un rythme annuel de 20 %. Mais, lorsque le prix de vente ne couvre pas le prix de revient, l'accroissement des ventes ne peut se traduire que par un déficit accru. D'autant que l'évolution du dollar, monnaie de compte de la plupart des contrats d'importation (seul le second contrat soviétique est libellé en francs et indexé pour partie sur le mark allemand par une référence aux prix des produits pétroliers outre-Rhin), ne répond pas aux vœux des dirigeants. Le budget prévisionnel le comptait à 7,50 F alors qu'il a été en moyenne de 8,25 F pour les quatre premiers mois de l'année.

Le déficit devrait donc être — sauf nouvelle et forte augmentation des tarifs à l'automne — de 2,5 milliards de francs hors l'impact du contrat algérien.

Car, à cela s'ajoute le surcoût du gaz algérien transféré de la façon la plus choquante à Gaz de France puisque ce contrat a été renégocié contre l'intérêt de l'entreprise publique par M. Cheysson au nom d'une nouvelle conception des rapports Nord-Sud, donc de l'intérêt général, sans qu'on donne pour autant à GDF la possibilité de répercuter ce surcoût dans les prix de vente. Or, le gaz algérien constitue un peu plus du tiers des importations de GDF (qui elles-mêmes couvrent 86 % de la consommation) et coûte en moyenne 20 % de plus que les autres gaz importés (soit 1,5 milliard de francs en 1984). Les Américains et les Espagnols s'opposent d'ailleurs actuellement — un arbitrage international est en cours pour les premiers — aux autorités algériennes sur ce sujet.

Conséquence, la situation de Gaz de France ne cesse de se dégrader et son endettement pourrait dépasser 30 milliards de francs fin 1984.

B. D.

RECUL DU DOLLAR : 8,31 F

Après avoir évolué de façon assez contrastée vingt-quatre heures auparavant, le dollar s'est remis à baisser vendredi matin 4 mai sur toutes les grandes places financières internationales, surtout à Paris, où son cours est revenu à 8,3125 F, contre 8,3685 F jeudi après-midi.

A Francfort, il s'est traité à 2,706 DM contre 2,7294 DM et à Zurich à 2,2425 FS contre 2,251 FS.

Mais les cambistes faisaient remarquer que ce recul était plutôt dû à une appréciation du deutschemark en liaison avec l'accord salarial intervenu dans les mines de la Ruhr. De fait, la monnaie allemande s'est échangée à 3,07 F, contre 3,688 F la veille.

L'or a reproduit son cours précédent de 378,5 dollars l'once dans la City de Londres.

LE PRIX DU LITRE DE SUPER VA BAISSER DE 1 CENTIME

Le jeu de la formule de fixation automatique des prix des produits pétroliers va se traduire le 14 mai par une très légère baisse sur la plupart des produits. Selon le bulletin de l'industrie pétrolière l'impact de la remontée du dollar en avril (8,11 F en moyenne contre 8 F en mars) a, en effet, été annulé par le fléchissement des cotations internationales. Les prix les plus élevés en région parisienne seront en baisse de 1 centime par litre pour le super et le gazole, de 1,10 centime pour le fuel domestique, et le prix de l'essence ordinaire restera inchangé. Les prix en région parisienne — non compris les éventuels rabais — seront donc à compter du 14 mai de 5,07 F pour un litre de super, de 4,77 F pour l'essence, de 3,87 F pour le gazole et de 2,668 F pour le fuel domestique. En revanche la nouvelle envolée du dollar (près de 8,37 F le 3 mai) laisse prévoir une hausse des prix au mois de juin.

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1984 a été tiré à 461 808 exemplaires

RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE SOUDANAISE PAR LE CLUB DE PARIS

Quatre jours après la promulgation de l'état d'urgence par le président Nemeiry, le Soudan a obtenu, jeudi 3 mai, de la part des quinze pays occidentaux créanciers, un rééchelonnement de sa dette extérieure garantie au terme d'une réunion de quarante-huit heures du Club de Paris.

Le Soudan, qui se présentait pour la quatrième fois en cinq ans devant le groupe informel des créanciers occidentaux, pourra différer sur seize ans, avec un délai de grâce, le paiement des échéances de 1984, dont le montant n'est pas précisé, d'une dette extérieure estimée au total à 8 milliards de dollars. Le précédent arrangement remontait à février 1983 et prévoyait également un report sur seize ans de 270 millions de dollars dus l'an dernier.

M. JACQUET EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA FILIALE « PRODUITS LONGS » D'USINOR ET SACILOR

M. Jean-Jacques Jacquet, actuellement directeur de la division transport en commun de Renault Véhicules industriels (RVI), a été nommé président de la filiale commune entre Usinor et Sacilor, qui regroupera l'ensemble des fabrications de produits longs. Cette filiale créée sur décision de M. Fabius lors de la révision du plan acier, il y a un mois, et Sacilor en détiendra la majorité du capital. Usinor et Sacilor cherchaient un homme « neutre », qui ne soit pas marqué par une appartenance à l'un ou l'autre des deux groupes.

MORT DU VIOLONISTE JOSEPH CALVET

Le violoniste français Joseph Calvet, fondateur du Quatuor à cordes qui porta son nom, est mort dans la nuit du 3 au 4 mai à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Joseph Calvet était une très grande personnalité du violon français. Né en 1897 à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), élève des conservatoires de Toulouse et de Paris, il avait fondé, dès l'âge de vingt-trois ans, le Quatuor qui portait son nom et fit sa gloire. Il représentait l'essence même de la musique française du vingtième siècle, dans tout ce qu'elle a de délicieux, de subtil et de profond, et toutes ses qualités se retrouvaient dans des interprétations de la musique romantique allemande qui ont séduit les publics de tous les pays. Son altiste de l'époque, Léon Pascal, fonda après la guerre le Quatuor de la Radio française qui poursuit la même tradition.

Professeur au Conservatoire en 1935, Joseph Calvet forma après la dernière guerre un nouveau quatuor avec de jeunes instrumentistes, jusqu'au jour où son bras lui interdit de poursuivre sa carrière. Mais il continuait à veiller sur les jeunes musiciens et fut longtemps président du jury du concours Marguerite Long-Jacques Thibaud. C'était un être fin, sensible, cordial et souriant à qui l'école française doit beaucoup. On le retrouvera en écoutant les inoubliables enregistrements qu'il a faits des quatuors de Fauré, Debussy et Ravel, qui ont été heureusement regravés chez EMI.]

Sur le vif

Visiteurs

Ce qu'ils sont délicats, ce qu'ils sont prévenants, les Soviétiques, ce n'est pas croyable. Regardez la façon dont ils ont laissé filer le Saint Père, quand il est passé dans le couloir aérien où s'est écrabouillé le Boeing de la Korean Air Lines. Moi, ça m'a surprise. Ça m'a touchée. Il ne devait pas être très rassuré, le pape, il y est allé de sa petite prière, vite fait bien fait, pour les victimes d'une attaque superréussie, celle-là.

Grâce à Dieu, tout le monde n'est pas aussi maladroit que cet amateur d'Ali Agça, même pas capable de viser juste, d'atteindre au cœur ou à la tête à 20 mètres de distance une cible bien visible, bien blanche. Le pilote qui a eu la peau des deux cent soixante-neuf Coréens, lui, en revanche, il a bien gagné sa médaille. En le proclamant héros de l'Union soviétique, Tchernenko récompensait le courage, le coup d'œil et la détermination. Nous, quand on a eu vent de cette petite cérémonie, on n'a pas pipé, ça ne nous a pas choqués, on a trouvé ça normal, mieux, mérité.

Non, c'est vrai, plus ça va, plus je m'étonne et plus je me réjouis de la bienveillance des Soviétiques à l'égard de l'Occident. Ils se baladent dans nos eaux territoriales. On ne tire pas un coup de canon. Il ne faudrait tout de même pas prendre un sous-marin pour un chalutier. C'est à peine si on pousse un coup de gueule. Ils pourraient s'installer, rester là, à demeure. Pas du tout. Quand ils ont fini de faire ce qu'ils ont à faire, ils nous disent au plaisir et ils repartent bien poliment. Quitte à revenir.

C'est comme en Afghanistan. Ils pourraient tout boulotter et même mordre sur le Pakistan, s'ils voulaient. Eh bien ! ils se retiennent, ils se contentent de déclencher des offensives limitées. Limitées par des bergers en armes, combattant pied à pied pour leur liberté, d'accord. Mais, attention, ces bergers, ce n'est pas nous qui les avons armés. Ils peuvent bien se faire massacrer jusqu'au dernier, ce n'est pas notre problème. Enfin... si... quand même. L'Afghanistan, pour les vacances, il paraît que c'est épatant et avec toutes ces histoires, on ne peut plus y aller, c'est bien embêtant. Pour un coup, ils ne sont pas gentils, les Soviétiques.

CLAUDE SARRAUTE.

M. JEAN-PIERRE AIFA RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Jean-Pierre Aïfa (Fédération pour une nouvelle société calédonienne : FNSC, centriste) a été réélu, jeudi 3 mai à Nouméa, président de l'Assemblée territoriale. Il a recueilli 19 voix (FNSC + indépendantistes) contre 13 à M. Jean Leques (Rassemblement pour la Calédonie dans la République : RPCR, anti-indépendantiste). Le bureau de l'assemblée locale n'a subi aucune modification.

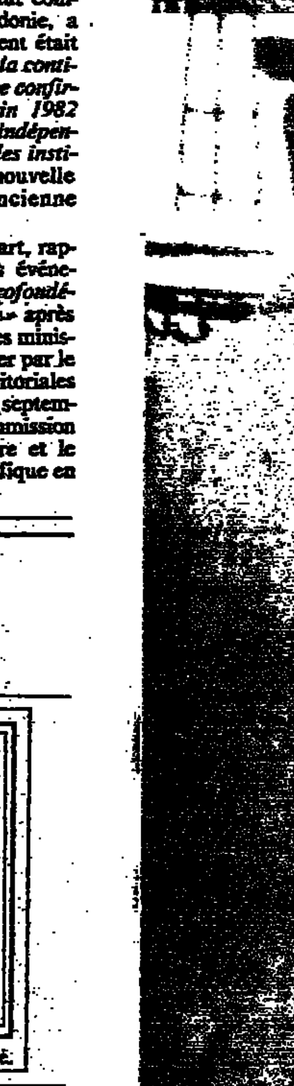
M. Jacques Roynette, haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, a déclaré que ce renouvellement était *« une décision logique dans la continuité : une application et une confirmation des accords de juin 1982 liant la FNSC au Front indépendantiste (FI) pour diriger les institutions locales »*. Cette nouvelle majorité renversait l'ancienne alliance RPCR-FNSC.

M. Roynette a, d'autre part, rappelé le calendrier des trois événements qui *« marqueront profondément la Nouvelle-Calédonie »* après l'adoption jeudi en conseil des ministres du projet de statut à voter par le Parlement : les élections territoriales qui auront lieu avant le 1er septembre, la conférence de la commission du Pacifique-Sud en octobre et le IVe Festival des arts du Pacifique en décembre.

M. LE CARUYER DE BEAUVAIS AMBASSADEUR A HARARE

M. Patrice Le Caruyer de Beauvais a été nommé ambassadeur de France au Zimbabwe, en remplacement de M. Gabriel de Regnauld de Bellescize, a annoncé, jeudi 3 mai, le Quai d'Orsay.

[Né le 5 avril 1922, docteur en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques, M. Le Caruyer de Beauvais a été notamment en poste à Vienne (1947-1950), Jérusalem (1953-1956), Berlin (1956-1958), Vientiane (1959-1960), Elisabethville (1962-1964), Cracovie (1965-1968), Damas (1969-1971), Mexico (1971-1973), Saigon (1973-1975) et Saint-Domingue, où il a été ambassadeur de 1978 à 1982. Il a occupé, par ailleurs, différents postes à l'administration centrale.]

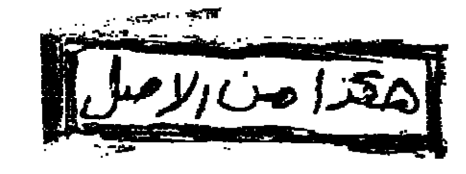


Le Monde
Loisirs

XAVIER TESTELIN

Bords de mer à l'anglaise, page II

Supplément au nº 12215. Ne peut être vendu séparément. Samedi 5 mai 1984.



هكذا من الأصل

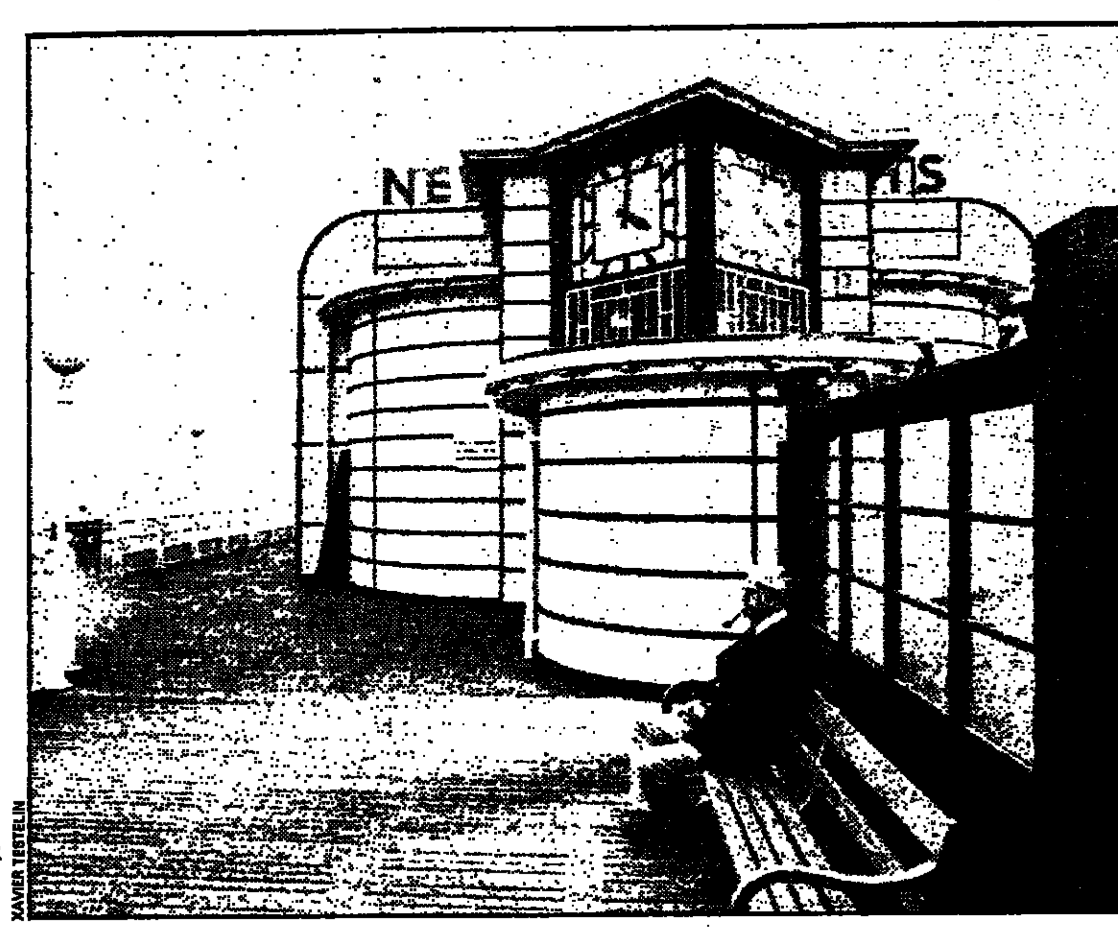
CURIOSITÉ

Les plages de bois de la vieille Angleterre

Il n'est pas indispensable de se baigner. Le décor suffit.

LE vent s'est levé. La mer se fait plus violente à mes pieds. Qu'importe, je continue ma partie de jeu vidéo contre les infâmes créatures d'Evil Otto. Il s'agit de sortir d'un labyrinthe bourré de robots qui me tirent dessus. Piège infernal. Même avec trois vies en ma faveur, Otto est gagnant. il le crie et rit insolemment. Je remets aussitôt une pièce de 10 pence et me revoilà au milieu des robots. Depuis mon arrivée sur la jetée d'Eastbourne, il y a trois heures, je tourne entre les centaines de jeux, de flippers et de jackpots, dans la grande salle aux lignes arrondies de style oriental. Hallucinant, toutes ces machines qui s'allument, cliquètent, avalent, recrachent, vibrent et crient sans cesse. Délire des boules, des spots et des lumières. Fièvre du samedi soir mêlée aux odeurs de *fish and ships*, d'algues marines, de « cuirs » en sueur et de pommes au sucre croquées par de jeunes Anglaises aux jambes bronzées. Nous devons bien être trois cents à sacrifier aux dieux électroniques, des familles, des couples, des gamins, hauts comme trois sucres d'orge. C'est samedi, le week-end anglais où tous les soucis s'effacent. Dans un lieu irréel, de toute beauté, sur une jetée de l'époque victorienne qui s'élance sur trois cents mètres dans la mer, dans un jaillissement de piliers en fer, d'acier et de bois, de coupoles orientales, de volutes ouvragées et d'arches de verre. Tout autour, la Manche se faufile entre les côtes normandes et celles de l'East Sussex anglais. Elle n'a pas encore eu raison de cette jetée, ni de celles de Hastings et de Brighton, ses proches voisines, orgueilleux vestiges des grandeurs d'Albion, du temps où la Grande-Bretagne, non contente d'être le plus puissant empire colonial du monde, offrait à ses insulaires concitoyens des loisirs maritimes, entre ciel et mer, dans un décor architectural inspiré du style exotique des East Indies.

Les jetées (en anglais, *piers*) apparaissent au début du XVIII[e] siècle. D'abord suspendues au-dessus de la mer, elles permettent l'accueil des passagers, au retour des croisières. Soutenues par des piliers en bois enfoncés dans le sol marin, elles deviennent ensuite un lieu de loisirs et de promenades vers le milieu du siècle, pour des Anglais qui découvrent les plaisirs des bords de mer, agrémentés de la bonne influence de l'air iodé sur leur santé. Mais ces *piers* n'ont pas une vie très longue. Les tempêtes, l'attaque corrosive du sel marin rendent leur existence précaire jusqu'à l'arrivée, en 1853, de l'architecte Eugenius Birch, retour des Indes.



XAVIER TESTELIN

« Attirer les amoureux des « piers », les nostalgiques... »

Birch va doublement faire œuvre de génie. D'abord, il soutient les jetées par des colonnes en fer prolongées de plaques qu'il visse dans le fond marin. Cela pour la stabilité. Et puis, inspiré des formes orientales découvertes aux Indes où il vient de passer cinq ans à réaliser des ponts et des viaducs pour la compagnie des chemins de fer, il construit sur les jetées des théâtres et des kiosques à musique aux coupoles arrondies, aux frisures de fer entrelacées donnant aux jetées leurs lettres de noblesse architecturale. Plus de cent ans après, une trentaine de ces *piers* sont encore debout. Mais depuis dix ans, ils sont victimes de la récession qui empêche leur entretien : il en tombe un par an dans la mer ; d'autres, saccagés, minés par les tempêtes, sont fermés au public.

« *Maintenant il faut beaucoup d'argent pour entretenir un* pier, *et une solide organisation derrière.* » Thomas J. Kane, manager général du *pier* d'Easbourne, au vu de son air réjoui et du superbe état de la jetée dont il a la charge, ne doit pas manquer d'argent. Dans ce bureau ensoleillé, aux larges baies tournées vers la Manche, c'est à un gestionnaire comblé que j'ai affaire, sûr de lui, méprisant les *piers* qui ne font pas partie de Trust House Force, sa firme, une gigantesque compagnie qui gère de prestigieux hôtels dans le monde (le George-V à Paris) et la plupart des jetées anglaises ouvertes au public.

« *Nous sommes ouverts cinquante semaines dans l'année et devons faire cinq cent mille entrées par an. Ce* pier *est le premier d'Angleterre pour l'état impeccable de sa structure, son bon entretien. Lorsqu'il faut repeindre, cela coûte une fortune, mais c'est le seul moyen d'attirer les amoureux des* piers, *les nostalgiques et aussi les jeunes à qui nous offrons les dernières machines vidéo et les boîtes disco. Et puis, l'entrée est gratuite, psychologiquement c'est très important. Les communes voisines de Hastings et de Brighton, propriétaires de jetées, font payer l'accès, c'est une erreur. D'autant qu'elles n'ont plus les moyens d'entretenir leurs installations.* » La différence est, en effet, flagrante entre les trois *piers*.

Dès l'abord, l'air triste de la jetée de Hastings ne donne pas une impression de bonne santé. Prix d'entrée : 20 pence, un tourniquet rouillé. Peu de monde pour un samedi. Peintures délavées, planches disjointes, gonflées d'humidité. La salle de jeu est à l'avenant, avec les plus vieux écrans vidéo, des baby-foot décatis, de misérables jeux de piécettes que le mouvement régulier des raclettes pousse les unes sur les autres, piétailles inflationnistes, pièces de 1 pennie qui attendent d'être en surnombre pour tomber et être à nouveau introduites par le haut. Seuls les vieux flippers, à cinq boules, ont le charme puissant des précurseurs.

Dans la salle de bingo (Loto anglais), de jeunes Pakistanaises et de vieilles Anglaises scrutent les résultats, leurs yeux rivés sur les écrans lumineux. Dans les vitrines, les lots sont aussi pauvres que les joueuses : peignes en plastique, bibelots de 4 sous, paquets de biscuits secs... Plus loin, le lino déchiré du *ballroom* est jonché de mégots, la vaste salle plongée dans la pénombre n'a plus de décorations murales. Seules une dizaine de tables recouvertes de tissu rouge, avec une bougie allumée, attendent les participants au thé dansant annoncé pour cinq heures. Mais à cinq heures et demi, il n'y a

que quelques couples de retraités, frigorifiés dans leur solitude, qui ne se risquent même pas à danser sur la musique du magnétophone qui tient lieu d'orchestre. Derrière le *ballroom*, au bout de la jetée, une cinquantaine de pêcheurs sortent à tour de lignes des maquereaux aux ventres blancs qui gisent sur la rouille des grilles en fer. A ce rythme-là, la jetée de Hastings devrait sombrer dans peu de temps dans la mer.

Tous les *piers* comportent le même *genre d'amusements* : salles de jeux, de bingos, salons de thé, dancings. Le plus beau des trois que je visite ce week-end est sans nul doute celui d'Eastbourne. Une peinture blanche parcourue de liserés bleu ciel s'harmonise avec la couleur des transats bleu et blanc. Des tons doux et pastel pour des vacanciers, en majorité des retraités, qui marchent lentement sur les planches régulières de la jetée. Ils s'aventurent dans la salle de jeux, font quelques jackpots, puis, abasourdis par le bruit, repartent vers le bout de la jetée, comme s'ils glissaient sur la mer.

Quelques marches, et c'est le salon de thé vitré. Là, le temps d'une danse, les années tombent de leurs épaules, les visages sourient, les yeux s'éclairent, et ce n'est pas sans émotion qu'ils s'invitent à boire un thé pour se raconter. Ces vieux sont radieux, tranquillement joyeux dans ce décor feutré et moelleux, hautement conçu pour leur détente. Riches ? *Peu le sont, ce sont pour* la plupart des retraités des centres ouvriers du Yorkshire ou de Londres, venus là pour un week-end, au grand maximum pour une semaine. Jusqu'à l'année prochaine.

En bas, la boîte disco, avec un jeu d'éclairage très sophistiqué, accueille des couples et les jeunes étrangères des collèges d'été. Deux mondes, l'un au-dessus de l'autre, qui coexistent sans problèmes, comme cette jeune punkie au profil d'aigle hérissé, qui accompagne sa mère aux cheveux gris, toutes deux perdues dans des imperméables trop grands, pour une balade nocturne sur la dernière rambarde de la jetée...

Reste à voir Brighton. D'autant que « ceux d'Eastbourne » n'ont de cesse de critiquer ses *piers* et ses plages, et parlent de *« banlieue transplantée au bord de l'eau »*. Brighton, les affrontements légendaires des mods et des rockers sur ses galets humides... Eh bien, Brighton se déglingue sérieusement, à l'image de ses deux jetées. L'une, Brighton West, la plus belle œuvre d'Eugenius Birch, est fermée au public pour insécurité. Une pancarte informe les chalands qu'un comité de sauvegarde, dirigé par un certain John Lloyd, s'active pour la réparation et la réouverture de la jetée. Mais il semble que ni la commune ni son propriétaire ne veuillent payer. Alors John Lloyd accuse : *« C'est parce qu'ils ont peur de la concurrence, ils craignent que Pier Palace* (l'autre) *ne perde de l'argent. »* En attendant la jetée risque de disparaître.

Le Palace est colossal. Plus de 500 m de long et 60 m de large ; d'ailleurs, en plus des théâtres, salles de jeux et *bingo*, il a aussi des *manèges*, autos-scooters, toboggans, tirs à l'arc et au fusil, train fantôme ; il ne manque que le grand huit pour parachever ce grouillement de baraques foraines à l'ombre des structures


XAVIER TESTELIN

Eastbourne. Au pied de la jetée victorienne, on joue au cricket à marée basse.

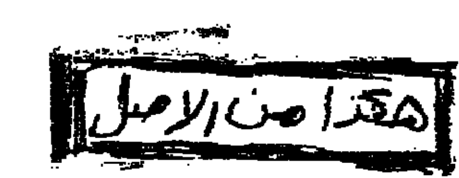
métalliques centenaires qui commencent à rouiller.

Ce *pier* est certainement le plus populaire d'Angleterre. A cause de fréquentes visites royales par le passé et, surtout, de la proximité de la ville avec Londres (à une heure en train ou en voiture). L'état de la jetée fait encore illusion. On est bien loin, certes, de la douce préciosité d'Eastbourne, mais le parquet de bois, les bâtiments, tiennent encore. La salle de bingo est particulièrement bien conservée, un vaste chœur circulaire, tendu de rouge, avec de pâles officiants au micro, qui, en lieu et place de la Bible, lisent les résultats du tirage dans la grand-messe de la Fortune qu'aiment plus que tout célébrer les Anglais, le peuple le plus joueur du monde.

Le problème de ce *pier*, c'est qu'à force d'amusements et de festivités de toutes sortes, de rajouts sauvages de baraques et d'enseignes, les formes s'entrechoquent, les matières se heurtent et les couleurs débordent les unes sur les autres. La fête, les loisirs trop envahissants, cachent la jetée, dépareillent ses lignes, en font, parfois, un banal terrain de jeu.

Seules quelques parties, comme le Victoria Bar, ont gardé leur « charme de bout de la jetée ». Là, dans une salle en bois verni, avec des plantes vertes et une épaisse moquette rouge striée de violet, quelques solitaires devant des bocks de bière contemplent la mer qui les entoure de toutes parts, muets et tristes, comme de grands cachalots échoués qui, dans le ressac de leur mémoire, pansent des blessures réelles ou imaginaires.

JEAN-PIERRE CAMPAGNE.



هكذا من الاصل

Le voyagiste sans bagage

Maurice Freund vendait du tourisme pur et dur. Sa réussite l'inquiète.

MAIS où court-il donc ce petit homme à la tignasse brune, aux moustaches à la gauloise, avec son pantalon frippé et son cartable ? On dirait un Lech Walesa qui aurait attrapé la bougeotte.

Le voici sur les pistes de l'aéroport de Lyon-Satolas, surveillant le décollage d'un de ses longs courriers, le voilà à Ouagadougou (Haute-Volta) créant, entre deux avions, avec le capitaine-président Thomas Sankara, une nouvelle compagnie aérienne. Le lendemain, il est à Paris devant la Sorbonne, au siège de son agence de voyages. Le soir même, il couchera à Mulhouse, sa ville natale, où se trouve le PC de son groupe.

Cet agité, encore inconnu des Français, n'est plus n'importe qui. Maurice Freund, puisque c'est son nom, est président d'une association de tourisme populaire – Le Point – qui affirme avoir fait voyager, l'an dernier, cent vingt mille personnes. Une association nantie : elle possède un chalet dans les Vosges, un hôtel en Haute-Volta, un immeuble à Mulhouse, des locaux dans sept villes de France, trois avions gros porteurs et une flottille de vingt véhicules tout-terrain.

Son président est, aussi, le gérant d'une compagnie aérienne Point-Air qui dessert, par charter, une demi-douzaine de pays. Au fort de la saison, Le Point et Point-Air emploient deux cents permanents et mobilisent deux cent cinquante bénévoles. Chiffre d'affaires 1983 : 350 millions de francs ; bénéfices : 9 millions de francs.

Voilà ce que pèse le ludion qu'est Maurice Freund. Dans les milieux du tourisme et du transport aérien, on l'adore, on le déteste, on le brocarde ; mais, désormais, on le craint. Car ce PDG-là est un être singulier, imprévisible, insaisissable, mais capable de toutes les audaces.

Figurez-vous qu'il n'a ni femme, ni voiture, ni fortune personnelle, ni domicile fixe. C'est à peine s'il a un patronyme. Dans sa « boîte », on ne connaît que « Maurice ». La bonne bouffe ? Il s'en moque. Les costards convenables ? On les lui prête. Les grolles qui prennent l'eau ? On verra *plus tard*. Une chambre pour ce soir ? Un matelas et un sac de couchage suffiront.

Maurice Freund vit comme un clochard milliardaire ou, *plutôt, comme un frère*-prêcheur du tourisme tiers-mondiste. Il court, il court, ce quadragénaire. Volubile et secret. Coléreux et sensible. Pagailleur et malin.

Son itinéraire personnel ferait une bonne série pour la télévision. On le verrait en culotte courte à Mulhouse, fils d'ouvrière et tâtant lui-même de l'usine à quatorze ans. Puis, chez les Salésiens, poursuivant *des études en pointillé*, boy-scout, subjugé par l'évêque de Madras venu prêcher une retraite, pratiquant le scoutisme et montant sur les planches en comédien amateur. Enfin, licencié de physique, technicien chez Peugeot et syndicaliste CFDT.

Son idée pendant les années 60 : achever la construction d'un chalet de vacances dans les Vosges. Sans un sou vaillant, mais avec des bénévoles. *Il y arrive...*

En six ans. Mai 68 l'enflamme : le voilà parti pour le tiers-monde. En Inde, bien sûr, puisque c'est la mode : splendeur et léproserie, puits à creu*ser et balades nez* au vent avec quelques roupies en poche, mais au contact de la population.

Maurice et ses copains routards ébauchent une théorie qui combine l'utile et l'agréable. Elle permet en tout cas de prendre son pied en ayant bonne conscience : loin de déstabiliser les pays du tiers-monde, un tourisme intelligent, discret, attentif aux sensibilités *locales* peut les aider à émerger du sous-développement.

Seulement voilà, Maurice et ses ouailles font l'expérience des charters fantaisistes et des factures douloureuses du rapatriement. *Alors, en 1970, ils* créent leur propre association de voyage, Le Point. Comprenez : le point de rencontre entre tourisme pour tous et aide au tiers-monde. Dès leurs premiers vols charters vers l'Inde, *le Mexique et les Etats-Unis*, ils s'aperçoivent que l'on peut voyager pour deux fois moins cher et gagner encore de l'argent. Tailler la route, rendre service et entamer le monopole des « exploiteurs », c'est le super-pied.

La croisade pointiste commence. Maurice en est le porte-drapeau, l'organisateur, le prédicateur.

Un accident de voiture manque de lui couper les ailes. Après quatre mois d'hôpital et un an d'arrêt de travail, Maurice se trouve invalide à 45 %. Le randonneur vosgien ne pourra plus jamais courir. *Brisé ? Au contraire. A vingt*-six ans, Maurice Freund réfléchit un bon coup, quitte Peugeot et devient le permanent de l'association dont les ambitions, les effectifs, les destinations se multiplient d'année en année, portée par la pub du bouche à oreille. Les miracles se mettent à fleurir sous les pas douloureux de ce Pierre l'Ermite du tourisme. En 1971, Le Point vend des vols pour New-*York à 725 F aller-retour*. La compagnie qui assure les vols capote. Le Point déniche des places encore moins cher, à 500 F. Stupéfaite, l'association empoche les bénéfices substantiels et involontaires de cette brillante opération.

L'année suivante, Le Point vend des aller-retour pour l'Amérique du Sud payables au cours du dollar. Patatras, le billet vert chute de plusieurs points. Nouveau bénéfice en fin d'année : 420 000 F.

Mais, maintenant, les compagnies de charter ne font plus de cadeau. *« D'accord pour des vols bon marché en été,* disent-elles à Maurice, *mais à une condition : que vous assuriez aussi des vols en toute saison. »*


Maurice Freund

Alors en 1975, Maurice Freund fait son deuxième saut dans l'inconnu. Dans l'immeuble que Le Point a acquis à Mulhouse, il installe un ordinateur pour gérer les réservations. On engage à bas prix des copains, des anciens du voyage, des convaincus. Des bureaux *ouvrent à Paris et dans plusieurs* grandes villes. Bref, Maurice est devenu le patron d'une véritable agence de voyage.

Il organise des vols vers le Niger et achète dix Land Rover pour ramener ses pointistes à travers le Sahara. Prix de l'aller-retour, 720 francs, alors qu'UTA et Air Afrique, les deux grandes compagnies qui ont le monopole des liaisons avec le continent noir, le vendent 3 600 francs. Evidemment, elles se cabrent : *« Pirates, vous venez piétiner nos plates-bandes. »*

Partir

La Bourgogne par monts et par vaux

Un beau week-end en Bourgogne. L'histoire et la table. Dix propositions de voyage pour des circuits variant de un à quatre jours au départ de Dijon (à une heure quarante de Paris en TGV). Prix selon le séjour choisi : *de 125 F à 755 F.*

● **Burgondie Tours, 8, rue Jules-Marey, 21200 Beaune,** tél. (80) 22-21-03.

Le cante flamenco

Pour ceux qui veulent découvrir le flamenco sur les pas de Manuel de Falla et de Federico Garcia Lorca. Guitare et cante flamenco à Sévillo, piano à Grenade et ballets classiques dans les jardins du Generalife (en soirée). Du 30 juin au 8 juillet. En Andalousie. Prix : 5 700 F.

● **IDEES VOYAGES, 9, rue** de Maubeuge, 75009 Paris, tél. 285-44-04.

De Petra à Aqaba

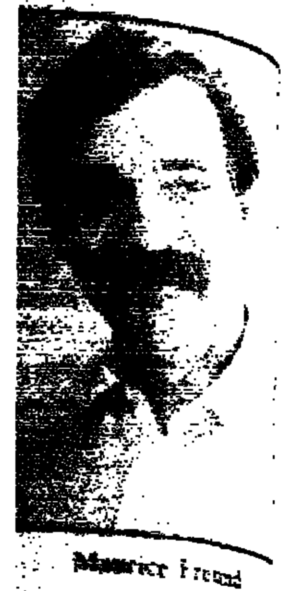
Les châteaux du désert et Petra. Le mont Nebo et le Wadi Rum, la tanière de Laurence d'Arabie. Et Aqaba. Une journée au bord de la mer Rouge. Neuf jours en Jordanie. Prix :6 970 F (de Paris à Paris).

● **CGTT, 8, rue de Sèze,** 75009 Paris, tél. 265-10-10.

Laponie suédoise

Une bonne condition physique suffit pour tenter l'aventure. Randonnée pédestre autour du lac Kaska Kaitumjaure. Possibilité de pêche. Descente de rapides en bateaux pneumatiques *pour amateurs de sensations* fortes. Logement sous tente ou en refuge. Une visite de Stockholm est également inscrite au programme. Treize jours. Prix : 7 050 F. Du 29 juillet au 10 août.

● **Nouvelles Frontières,** 74, rue de la Fédération, 75015 Paris, tél. 273-25-25.



La veille du premier vol, les autorisations promises par les autorités locales sont retirées. Maurice embarque quand même son monde, et en route pour Agadès ! On verra bien. Et l'on voit : interdiction d'atterrir, des bidons sur la piste. Au sol, les Land Rover, et cent clients qui attendent leur retour en Europe. Il faut faire demi-tour, rembourser les voyageurs, rapatrier au prix fort les isolés du Niger et vendre les véhicules. Echec retentissant.

Maurice, indomptable, jure qu'il reviendra se mesurer avec les « grands » et organise des vols hebdomadaires vers le Pérou, pour se refaire.

Ça marche. Il s'associe alors avec une compagnie de charters longs-courriers qui veut desservir les Antilles. Celle-ci achète d'occasion deux Boeing-707 pour lesquels Le Point fournit la caution financière de tous ses avoirs et que l'association s'engage à remplir. Près de dix mille candidats au voyage s'inscrivent. Un an plus tard la compagnie dépose son bilan. Le Point y perd 6 millions de dollars et y gagne deux avions. *« Notre plus folle aventure »*, confesse Maurice.

Voilà comment, parti de moins que rien, il se retrouve dix ans plus tard, en 1980, gérant d'une compagnie aérienne – la SARL Le Point Air – faisant voler deux gros porteurs eux-mêmes remplis par une association de tourisme – Le Point – dont il est président.

Manager malgré lui, Maurice doit à présent rentabiliser sa flotte. Cela signifie ouvrir des lignes, trouver un créneau dans le marché du voyage aérien. Il demande une autorisation de trafic entre Bâle et Dakar. Mais, cette fois, par prudence, il s'arrange avec les autorités locales pour que ses avions volent sous pavillon sénégalais.

Au neuvième vol, Dakar cède aux « amicales pressions » des grandes compagnies interafricaines et retire sa couverture. Lorsque le Boeing du Point se pose, il est aussitôt encerclé par l'armée et séquestré. Encore une chaude aventure pour les pointistes qu'il faut rapatrier.

Maurice ne s'en laisse pas conter. Avant la fin de l'année et après plusieurs semaines de palabres, il a passé un nouvel accord avec la Haute-Volta cette fois, capitale Ouagadougou. Tarif de l'aller-retour, 1 380 F contre 7 580 F en vol régulier. Il profite du vide administratif des vacances de la Noël 1980 pour lancer ses premiers vols.

Sans autorisation, comme s'il s'agissait de la promenade privée d'un appareil d'aéro-club. A bord du DC-8, il y a pourtant cent quatre-vingt-neuf aventuriers malgré eux. A Ouaga, pas de service au sol. C'est par l'échelle des pompiers que les pointistes débarquent. Puis ils font la chaîne pour décharger leur sac à dos. C'est gagné, la brèche est faite.

Maurice Freund s'est acquis la sympathie de dix mille Voltaïques émigrés en France, qui peuvent revenir au pays sans y laisser toutes leurs économies. Il réussit même l'exploit d'entretenir de bonnes relations avec les trois présidents qui se succèdent là-bas entre 1981 et aujourd'hui. Malgré ses étranges manières, le patron du Point sait louvoyer entre les récifs politiques, qu'ils soient français ou étrangers, de droite ou de gauche.

Son dernier saut périlleux : il vient de créer une compagnie aérienne qui associe Le Point au gouvernement de Haute-Volta. Dénomination de la société : Naga Nagani, l'oiseau qui vole très loin. Maurice apporte en dot trois avions, deux pour les passagers, un pour le fret. Il les gérera pendant deux ans puis les remettra en toute propriété aux Voltaïques. *« Ces appareils anciens et bruyants ne pouvaient plus être exploités en Europe »*, disent les mauvaises langues. *« Freund a trouvé un moyen élégant de s'en débarrasser. »* Maurice, lui, affirme qu'il aide ainsi la Haute-Volta socialiste à briser le monopole d'Air Afrique et à transporter vers l'étranger – au tiers du tarif habituel – ses produits agricoles.

Mais il y a autre chose. Maurice Freund est à la tête d'une affaire pesante, empêtrée dans la gestion difficile de ses avions, encombrée de ses bénéfices. Les bénévoles commencent à râler : *« Ne gagne-t-on pas de l'argent sur notre dos ? » « Il faut arrêter notre expansion*, reconnaît Maurice, *et réfléchir avec ceux qui pensent que le voyage est une affaire de cœur et non de portefeuille. »*

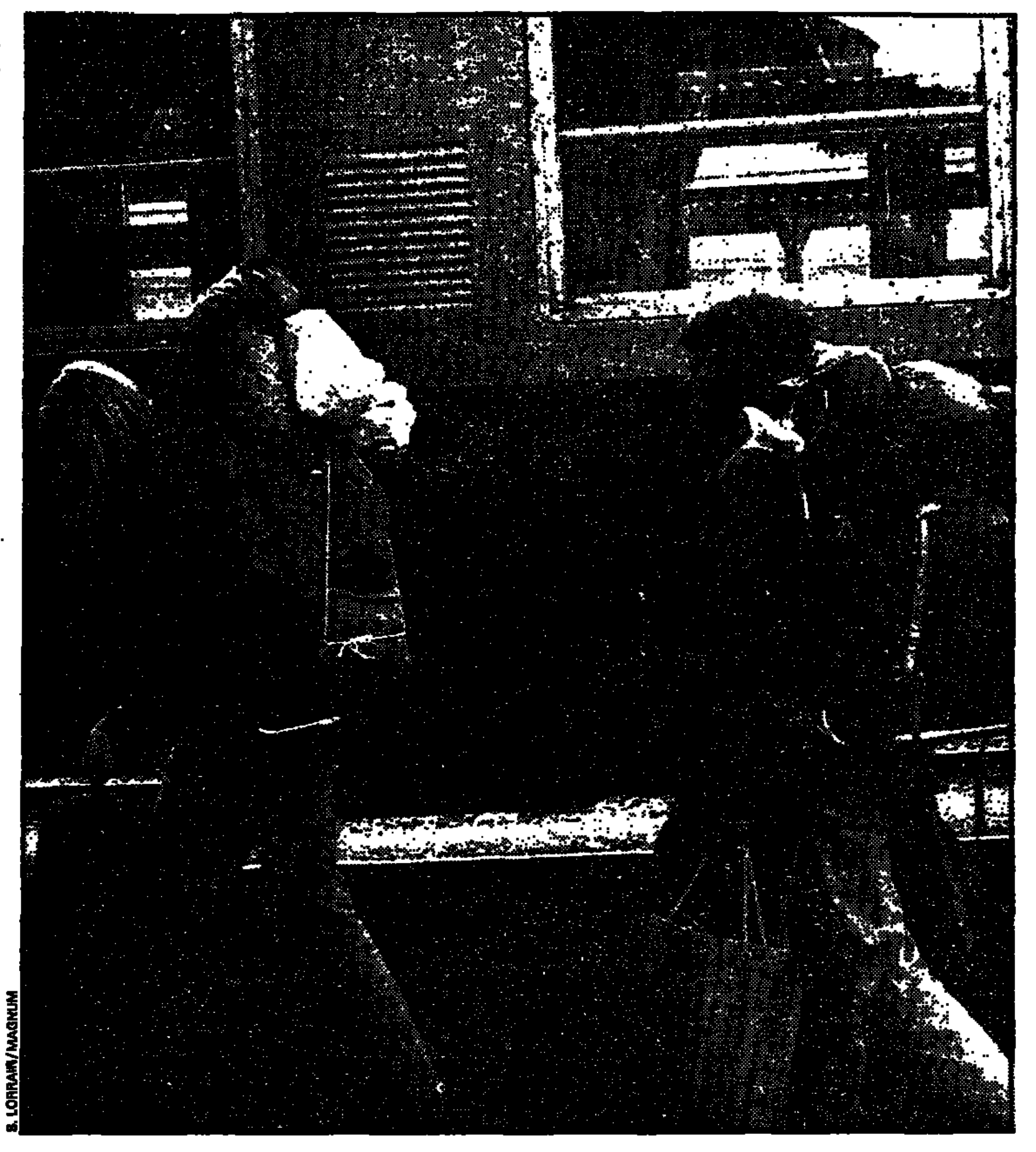
Nécessaire réflexion en effet. La dernière aventure du *Point le prouve. Pour utiliser* ses bénéfices, Maurice a fait construire en plein Sahel, à Gorom-Gorom, ce qu'on appelle un « campement ». Il s'agit d'un superbe bordj en terre, dessiné dans le style du pays, par un architecte français, et bâti par les locaux. Objectif : créer « quelque chose » avec les éleveurs indigènes. En fait, le « campement » a tourné à l'hôtel de luxe pour experts européens et touristes à fric. On a tout arrêté et on va y stocker du mil pour les affamés du secteur.

Condamné à la fuite en avant et notamment à transporter « n'importe qui », Le Point est-il encore fidèle à lui-même ? Et d'ailleurs, le tourisme intelligent, celui que veulent pratiquer les *authentiques* pointistes, peut-il vraiment aider le tiers-monde dès lors qu'il précipite vers ces pays des flots de voyageurs, chaque année croissants ? Maurice Freund, le Don Quichotte du tourisme, a décidé de poser sa lance et de réfléchir à tout cela.

En juin prochain, pour la première fois depuis vingt ans, il ne sera pas candidat à la présidence de l'association. *« Il faut briser le mythe de Maurice*, dit-il, *et laisser la place à de nouveaux responsables. »* Fort bien, mais, privé de son capitaine bourlingueur, Le Point pourra-t-il étaler les coups de tabac qui l'attendent ?

MARC AMBROISE-RENDU.

● Le Point, 4, rue des Orphelins, 68200 Mulhouse, et 54, rue des Ecoles, 75005 Paris.



S. LORRAIN/MAGNUM





L'impossible en trois dimensions

Triathlon : même un homme peut le faire.

LES légendes ne sont plus ce qu'elles étaient. Jadis, on apprenait, par exemple, que Philippidès avait couru 40 km pour apporter aux Athéniens la nouvelle de la victoire sur les Perses à la bataille de Marathon et que, à peine accomplie sa mission, il s'était effondré, raide mort. Lorsque le baron Pierre de Coubertin rénova les Jeux olympiques, un helléniste proposa de vérifier « expérimentalement » la validité de cette légende en inscrivant au programme une course de marathon. Mi-pâtre, mi-facteur, le Grec Spiridon Louys rentra à son tour dans la légende en triomphant de cette première course, qui allait devenir symboliquement la limite de l'effort humain tant les concurrents terminaient épuisés. Bref, courir le marathon était une sorte d'exploit mythique. Mais, avec les progrès de l'entraînement et de la médecine sportive, il apparut insensiblement que Philippidès n'aurait après tout été qu'une victime du mauvais entraînement militaire. Car, en devenant une thérapeutique contre les maladies cardio-vasculaires, les courses d'endurance sur 20, 40, 50, voire 100 kilomètres, sont maintenant à la portée de milliers de pratiquants du jogging. Les grands marathons populaires, organisés depuis cinq ou six ans à New-York, Paris, Londres, voient plus de quinze mille personnes sur la ligne de départ, et quelque trois mille terminer en moins de trois heures, c'est-à-dire en soutenant une moyenne de 14 kilomètres-heure.

De là à penser qu'il fallait aller chercher plus loin les limites humaines, il n'y avait qu'un pas que les Américains se sont décidés à franchir dans les années 70, après s'être allègrement lancés dans le marathon dans les années 60. En appliquant au pied de la lettre la devise olympique « *citius, altius, fortius* » (plus vite, plus haut, plus fort), ils ont donc ajouté à l'endurance pédestre deux autres efforts en apparence incompatibles : la natation et le cyclisme ; le triathlon était né, tel le Phénix des cendres du mythe défunt de Philippidès.

« *Après avoir participé à cinq ou six marathons, un autre n'offre plus guère d'excitation* », affirme John Collins, un commandant de la marine américain, qui fut un des promoteurs de cette épreuve. La première eut vraisemblablement lieu en mai 1975, à San-Diego, en Californie. Il s'agissait de nager 800 m, puis d'enfourcher un vélo, pour attirer les spectateurs et surtout les commanditaires qui en voulaient pour leur argent ; les compétitions furent durcies pour désigner « l'homme de fer ». « Iron Man » est ainsi l'appellation du plus célèbre triathlon qui a lieu chaque année au mois d'octobre à Hawaï. Là, les champions de l'endurance toutes catégories, triés sur le volet, doivent nager 3,9 km dans les vagues de l'océan, pédaler pendant 182 km, c'est-à-dire faire le tour de l'île d'Oahu, et terminer par un marathon. Autrement dit, sans prendre le moindre repos entre les épreuves, sans la moindre aide extérieure, un concurrent doit nager deux fois la plus longue distance olympique (1 500 m), terminer une bonne étape du tour de France et s'élancer pour un banal 42,95 km. Il n'a néanmoins pas fallu plus de 9 h 8 mn à l'Américain Dave Scott pour établir le record du monde de la spécialité.

« *Un vrai marathon comme celui d'Hawaï exige des mois d'un entraînement digne de celui des « marines », provoquant un épuisement complet des ressources physiques des concurrents le jour de la compétition où seul le meilleur survit* », affirme John Collins. Les chaînes de télévision américaines ont, en effet, diffusé à l'occasion de cette épreuve des images hallucinantes de concurrents littéralement vidés, tétanisés par les crampes, secoués par des spasmes, terminant en rampant, mains et pieds en sang. Il en fut de même, l'an dernier, lorsque Antenne 2 « couvrit » le deuxième triathlon de Nice, où l'Américain Mark Allen était victime d'une sévère défaillance après avoir franchi la ligne d'arrivée en vainqueur.


GÉRARD PILLON/VIVA

Les 70 000 F qui étaient mis en jeu sur la promenade des Anglais par le pape américain du sponsoring, Mark McCormack, pouvaient expliquer une telle « défonce ». Pourtant, l'effet d'un gain assez ridicule comparé à ce qu'il est possible de gagner dans d'autres sports professionnels infiniment moins éprouvants n'explique pas tout : « *Je voulais me prouver quelque chose, connaître mes limites* », a expliqué Mark Allen, avant de respirer de l'oxygène. Les raisons profondes de ce nouveau masochisme ont peut-être été mises en évidence par un pharmacologue australien : le docteur Guy Chesler, de l'université de Sydney, a établi que, lors d'exercices prolongés, l'organisme produisait une substance opiacée fortement antalgique qui, en cas d'efforts répétés, provoque une accoutumance. « *Au troisième tri-athlon, c'est de la routine* », affirme d'ailleurs le spécialiste américain Scott Tinley, quatrième à Nice en 1983. Policier à Antibes, Pierre Hermano, qui avait terminé « *à moitié dans le coma* » en 1982, avait repris le départ pour finir « *dignement* ». Le premier Français, Jean-Claude Czaja, qui, en terminant vingt-troisième, gagnait un billet pour l'Iron Man d'Hawaï, envisageait plutôt de tenter une traversée de l'Australie en quarante jours : « *100 kilomètres par jour, c'est faisable.* » Déjà le côté grand-guignol de l'épreuve s'était estompé. Restait l'aventure au plus profond de soi-même contre les fantasmes et la douleur. Le Grassois Jean-Paul Thieu en fit l'expérience, qui, après une chute à vélo, pédala encore 30 kilomètres et courut 32 kilomètres avec un orteil cassé.

A ceux qui seraient tentés par l'expérience, Gilles Grindler, un spécialiste français, propose pendant les trois mois précédant la compétition un entraînement hebdomadaire, comprenant, le premier jour, une heure trente de course, le deuxième 1,5 kilomètre de nage, le troisième 80 kilomètres de vélo, le quatrième 12 kilomètres de course en endurance, le cinquième, quatre fois 800 mètres de nage et le sixième une longue sortie à vélo avant un septième jour consacré au repos. Bref, d'ici peu, le triathlon ne sera plus une épreuve épouvantail. Tous, il est vrai, ne sont pas aussi terribles que celui d'Hawaï. Par dérision, les champions ont surnommé *tip man* (homme d'étain) les candidats aux épreuves moins dures qui se multiplient partout *(voir programme ci-contre)*. Aussi les promoteurs des grandes épreuves lancent désormais le quadrathlon en intercalant une épreuve de 50 km marche entre la nage et la course cycliste. Cela porte à douze heures l'effort des meilleurs et à plus de vingt-quatre heures le calvaire de ceux qui terminent dans les pires conditions. Ils ont le bonjour de Philippidès.

ALAIN GIRAUDO.

X-athlon

LES épreuves multidisciplinaires sont les suivantes :

Biathlon : discipline inscrite aux programmes des Jeux olympiques d'hiver depuis 1960 et symbolisant la traque du chasseur nordique. Il comprend une course à skis de fond (10 km, 20 km ou 4 fois 7,5 km) entrecoupée de tir sur des cibles ou des plateaux en position debout ou couché.

Pentathlon moderne : discipline olympique masculine représentant le soldat parfait et inscrite au programme des Jeux d'été. Il comprend, dans l'ordre, un parcours d'équitation de 1 000 mètres avec vingt obstacles, une poule d'escrime à l'épée, une épreuve de tir au pistolet sur silhouette à 25 mètres avec vingt balles, une course de natation sur 300 mètres et un cross-country pédestre de 400 mètres.

Heptathlon : discipline olympique féminine inscrite aux programmes athlétiques des Jeux d'été. Il est disputé sur deux jours, comprend le premier jour une course sur 100 mètres haies, le lancer du poids, le saut en hauteur et un 200 m, le second jour le saut en longueur, le lancer du javelot et la course de 800 mètres.

Décathlon : épreuve olympique qui symbolise les dix travaux d'Hercule. Il est disputé sur deux jours et comprend d'abord le 100 mètres, le saut en longueur, le lancer du poids, le saut en hauteur et le 400 mètres, puis le 110 mètres haies, le disque, le saut à la perche, le javelot et le 1 500 mètres.

Epreuves

Le premier triathlon fut disputé en France en octobre 1902 par cinquante-neuf participants. Cette année, de nombreuses épreuves de ce type ont été annoncées :

● **Samedi 19 mai** : le triathlon EDF-GDF des Mureaux, avec le patronage de la Fédération des sports universitaires (FNSU) avec 800 m nage, *35 km vélo, 10 km course.*

Inscription : 300 F par équipe de sept, 50 F individuel.

Renseignements : 17, rue Albert-Thomas, BP 100, 78135 Les Mureaux Cedex.

● **Samedi 9 juin** : Le « trieplon » de la société *Heurtefeu* dans le parc régional de la forêt d'Orient, près de Troyes, avec 1,5 km nage, 50 km vélo, 15 km course. Epreuves individuelles ou en équipe.

Renseignements : Trieplon 84, BP 43, 10300 Sainte-Savine, tél. : (25) 79-27-56.

● **Dimanche 10 juin** : le triathlon Paris-Ile-de-France, départ à Viry-Châtillon, arrivée au château de Versailles avec 1,5 km nage, 80 km vélo, 20 km course.

Inscription : 150 F.

Renseignements : ATPIL, 44 bis rue Molière, 95240 Cormeilles-en-Parisis.

● **Samedi 16 et dimanche 17 juin** : pour commémorer le quarantième anniversaire du débarquement, Eauville organise un « mini » (1 km nage, 50 km vélo, 21 km course), puis un « vrai » (3 km nage, 120 km vélo, 42,195 km course).

Renseignements : triathlon, Phil Team, 9, passage Cardinet, 75017 Paris, tél. : (1) 763-47-12.

● **Samedi 7 juillet** : le triathlon de Paris, organisé par le Stade français, *avec 700 m nage, 72 km vélo, 12 km course.*

Renseignements : Stade français, 2, rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris.

● **Samedi 14 juillet** : le triathlon de Châtellerault, avec 1 km nage, 50 km vélo, 20 km course.

Renseignements : section athlétisme, stade de la Montée Rouge, 86100 Châtellerault, tél. : (49) 93-02-58.

● ***Samedi 8 septembre*** : le triathlon de Nice réservé aux 400 meilleurs spécialistes avec 3 km nage, 120 km vélo, 42 km course.

Renseignements : mairie de Nice, Patricia Moskva, 06074 Nice, tél. : (93) 62-03-62.



Vichy sur fond d'azur

Une histoire légère dans une époque grave.

UNE petite bulle de savon un peu rétro, une jolie histoire qui fait fondre les cœurs de béton, éclaire les visages habituellement éteints, une histoire d'amour pendant la guerre, qui traverse vents et marées, qui commence dans un appartement chic de Paris, se pose dans une villa blanche à Biarritz, avec des jeunes filles belles à croquer et des jeunes hommes trop beaux. Des événements trop lointains pour qu'on s'en souvienne exactement, et que la mémoire d'une dame de grand âge tente de faire resurgir. A partir de morceaux de photos collées les unes aux autres. Comme dans la minuscule boîte à images des premiers temps du cinéma.

L'histoire en tête, le scénario, les acteurs, les lieux dans la poche. Tout est fin prêt ou presque. Reste à vendre le projet, à le réaliser. Au cinéma ? Il a déjà donné dans le genre saga d'amour avec l'indépassable *Autant en emporte le vent*. Alors la télé ? Oui, pourquoi pas ? Un conseil : avant de parcourir les couloirs labyrinthiques des trois chaînes, sonnez chez Dame Nina. Nina Companeez, l'auteur de *Faustine et le bel été* ou des fameuses *Dames de la côte*. Cachée derrière de grosses lunettes d'écaille sombre (légèrement teintées de nostalgie), parée d'une robe comme dans les romans de Colette, elle vous accueillera avec ce brin de distance qu'ont parfois les duchesses amoureuses de caniches à pompons. Ensuite, elle s'ouvrira légèrement pour vous raconter la vie, celle de la famille Companeez, ses origines (juive russe), avec un fond de vague à l'âme d'éternelle exilée.

Ne vous laissez pas séduire par la Dame, allez droit au but : demandez-lui les recettes de ses confitures cosmopolites, la manière dont elle fait si habilement jacasser ses grands-mamans rêveuses ; demandez carrément la méthode, mieux le secret, de la dentelle companeezienne. Il se peut qu'elle vous le révèle d'autant plus facilement que *les Deux Amies d'enfance* est son dernier film de télévision pour Antenne 2. Nina Companeez nous quitte ensuite pour se consacrer à la création d'une pièce de théâtre et la composition d'un roman autobiographique. En attendant de nous laisser en plan, elle nous laisse deux amies d'enfance sur les bras.

Nelly et Jackie. C'est, comme d'habitude dans la saga companeezienne, une vieille tante qui feuillette leur histoire dans un album de photos imaginaire. Toutes deux sont éperdument jeunes. Elles veulent vivre d'autant plus intensément que l'univers qui les environne se fragmente, prend l'eau. Ce n'est pas exactement la guerre, c'est l'époque trouble du



(Véronique Delbourg et Ludmila Mickael)

gouvernement de Vichy. Si Nelly est une belle juive, d'une beauté pleine et généreuse, Jackie, de son côté, est un personnage fragile à la voix fluette, presque éteinte. La première c'est la lumière, la seconde l'ombre. Ombre et lumière autour d'un soleil éclatant. Oui. Un rêve. Celui des jeunes filles qui sortent des bras de maman pour tomber dans ceux de *l'homme, fatal*. Le prince charmant, ici, c'est Misha, un Allemand, un juif poursuivi par la Gestapo, pianotant quelques notes de musique dans un bar. Misha n'a nul besoin de parler pour séduire. Les femmes frissonnent un instant et s'écroulent devant cette copie conforme de Rudolph Valentino « *made in Germany* ». Jackie est prise au piège, rage d'amour pour lui, crève d'une sombre jalousie quand Nelly, attentive, transparente, pique l'objet sacré de sa meilleure amie. Après la séparation définitive, l'histoire s'emballe, les destins se croisent, s'entrecroisent, la vie s'échappe ailleurs dans une sorte de clandestinité supportable (Nina Companeez n'a pas forcé les teintes de cette époque).

L'histoire ne perd jamais la boule, fait son petit bonhomme de chemin, traverse la France de long en large, jalonnée à espaces presque réguliers de scènes d'émotions fortes, ou de haltes destinées peut-être à reposer le téléspectateur cardiaque. Les événements sont graves, les personnages sont pris dans le cercle des passions ou de la guerre. Mais qu'importe, ils vivent quand même sur fond d'azur bleu, ou de coucher de soleil technicolor. L'univers companeezien est irréel, elle l'avoue elle-même, intégralement recomposé par le souvenir enjolivant. Au bord de la mer, ou d'un appartement parisien peuple, la caméra lance ses bouquets d'images coloriées en rouges, vertes, blanches, par la mémoire. Les acteurs (Ludmila Mickael, Aurore Clément, Christophe Moosburgger, Misha, Véronique Delbourg, etc.) sont à prendre tel quel : sans grande consistance intérieure, innocent devant leur destin, plus que jamais amoureux de la vie, peut-être parce qu'ils sont à deux doigts de mourir.

Les Deux Amies d'enfance se voient comme on regarde passer le train des choses définitivement mortes, on le regarde avec un certain plaisir, léger comme ces vieilles de Nina qui, n'ayant rien d'autre à faire de leurs dix doigts, feuillettent, rêveuses, l'album du temps passé.

MARC GIANNÉSINI.

● *Les Deux Amies d'enfance*, **A 2, les mercredis 9, 16, 25 mai, à 20 h 35.**

Vu pour Vous

Marche à l'étoile

● Série : « Les cerfs-volants », chaque vendredi à partir du 11 mai, A2, 20 h 35 (quatre épisodes de soixante minutes).

A la faveur du quarantième anniversaire de la Libération, après le long cauchemar nazi, Pierre Badel a pensé adapter pour le petit écran le dernier roman de Romain Gary, *les Cerfs-Volants*. Le facteur Ambroise en fabriquait avant guerre de très originaux, à la grande joie de son jeune neveu orphelin, Ludo, dont il est également le tuteur. Dans les années 30, Ludo, âgé de dix ans, tombe amoureux de Lila, jeune aristocrate polonaise, fille du comte Bronicki, qui passe ses vacances dans un manoir normand.

A la veille de la seconde guerre mondiale, Ludo réussit à rejoindre en son château polonais celle qu'il aime, la fantasque et imaginative Lila, qui joue à le rendre jaloux de son cousin Hans, un jeune Allemand. Mais le tourbillon des amours folles prend fin avec la tension internationale qui ramène Ludo chez son tuteur. La cascade d'événements dans lesquels Ludo, comme tant d'autres, va se trouver entraîné n'altère en rien cependant l'espoir inébranlable qu'il garde de retrouver un jour Lila et de l'aimer, enfin, définitivement.

La marche à l'étoile de Ludo a donné au réalisateur Pierre Badel — qui a signé déjà nombre d'œuvres à la télévision, telles *la Mégère apprivoisée, Schéhérazade, Marie Dorval*, et *les Rebelles* — l'occasion de tourner quatre émissions d'une heure, qui forment une série de grande qualité. Anecdote : le merveilleux château polonais a été trouvé en Belgique, à Thimay..., Pierre Badel ayant eu trop de difficultés à obtenir les autorisations nécessaires pour filmer en Pologne.

La distribution sert admirablement l'adaptation de l'œuvre de Gary, avec notamment Paul Crauchet (le facteur Ambroise), Jean-Marc Thibault (le cuisinier Dubrat) et l'étonnante Rosy Varte (dans le rôle de Madame Julie, mère maquerelle de haute volée). La beauté d'Anne Gauthier (Lila) et la foi intensément naïve de Jacques Penot (Ludo) forment un couple émouvant. La justesse de jeu de chacun aide à la véracité des situations multiples qui constituent le roman, une histoire qui, comme l'a ressenti Pierre Badel, *« est un hymne à la vie, à la volonté de vivre, plus forte que tout »*.

Adultère

● Emmenez-moi au théâtre : « Lucienne et le boucher », le lundi 7 mai, A2, 20 h 30 (115 minutes).

Depuis le début de l'année, Antenne 2 a choisi de faire un pas vers le théâtre. Après *Mademoiselle Julie* — avec Fanny Ardent — diffusé le mois dernier, voici *Lucienne et le boucher*, pièce écrite par Marcel Aymé en 1932 mais créée au Vieux-Colombier en 1948. Histoire simple pour ne pas dire banale : Lucienne, femme du joaillier Moreau — censément vieux et décati (ce que n'est pas l'excellent Michel Aumont) — s'emploie à vanter son voisin, le boucher Duxin (Bernard Fresson), large d'épaules et veuf de surcroît.

Ce dernier succombe d'autant plus rapidement qu'il convoitait secrètement les faveurs de la pulpeuse et conquérante Lucienne (Andréa Ferréol). Bonheur, félicité, mais le drame — la justice immanente ? — sera au rendez-vous du dernier acte.

Selon des critères qui semblent aujourd'hui quelque peu désuets, Marcel Aymé disait en 1948 : *« Quelles qu'aient été mes intentions, c'est une pièce hautement morale. L'adultère et ses terribles conséquences y sont représentés sous un jour propre à décourager les mauvaises tentations. »*

A voir pour l'adaptation télévisuelle *qu'en a tirée Pierre Tchernia, pour la passion* digne d'une tragédie grecque qui s'en dégage par instants et pour la qualité du jeu des acteurs.

C. D.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 6 MAI

■ Le Lauréat
De Mike Nichols (1967), avec A. Brancroft, D. Hoffman. TF 1, 20 h 35 (110 mn).

■ Grand Hôtel
De Edmund Goulding (1932), avec G. Garbo, J. Barrymore (V.O. sous-titrée. N.). FR 3, 22 h 30 (108 mn).

LUNDI 7 MAI

L'Homme pressé
D'Edouard Molinaro (1977), avec A. Delon, M. Darc. TF 1, 20 h 35 (80 mn).

Attention les yeux !
De Gérard Pirès (1975), avec C. Brasseur, A. Pousse. FR 3, 20 h 35 (80 mn).

MARDI 8 MAI

■ Vivre libre
De Jean Renoir (1943), avec C. Laughton, M. O'Hara (N). TF 1, 14 h (95 mn).

■ Les Tontons farceurs
De Jerry Lewis (1965), avec J. Lewis, D. Butteworth. A 2, 14 h 55 (96 mn).

■ Drôle d'embrouille
De Colin Higgins (1978), avec G. Hawn, C. Chase. A 2, 20 h 40 (110 mn).

■ On efface tout
De Pascal Vidal (1978), avec Y. Beneyton, C. Pascal. FR 3, 20 h 35 (100 mn).

JEUDI 10 MAI

■■ Mon oncle d'Amérique
D'Alain Resnais (1980), avec G. Depardieu, N. Garcia, R. Pierre. TF 1, 22 h 25 (120 mn).

Dix petits nègres
De Peter Collinson (1974), avec O. Reed, E. Sommer. FR 3, 20 h 35 (94 mn).

VENDREDI 11 MAI

■■ Le Grand Sommeil
De Howard Hawks (1946), avec H. Bogart, L. Bacall (V.O. sous-titrée. N.). A 2, 23 h 5 (109 mn).

Samedi
5 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 TF 1 Vision plus.
10.20 Télé forme, le jogging.
10.35 La maison de TF 1, jardinage, couture, beauté, etc.
11.50 Bonjour, bon appétit, magazine de Michel Oliver.
12.20 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Jour J hebdo.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.50 Série : l'Esprit de famille.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce.
Magazine de la micro-informatique.
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Téléfilm : Dernier Banco.
D'A. Riou, réal. Cl. De Givray, avec J.-P. Cassel, M. Duchaussoy, D. Constanza...
La passion du théâtre, des femmes, et surtout — par-dessus tout — du jeu. A partir de l'enterrement de Georges Nancy, le portrait en flash-back, d'un comédien qui n'a cessé de « flamber » sa vie passée de casinos en terrains de course, qui a tout joué, même son chien et son amie, et confronté des années durant à un percepteur qui, d'ennemi, s'est tranformé peu à peu en ami. Alain Riou s'est beaucoup inspiré de la vie de Raimu, de Brasseur et surtout, dit-il, de Jules Berry pour la peinture de ce personnage des années 30, fasciné par la tradition et même le « devoir d'extravagance » des comédiens de l'entre-deux-guerres.
22.15 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
La revue de presse, avec, entre autres, MM. D. Jamet (*le Quotidien de Paris*), G. Claisse (*le Matin*), N. Copin (*la Croix*), M. A. Burnier (*Actuel*), J.-M. Bouguereau (*Libération*), P. Benichou (*le Nouvel Observateur*), T. Ferenczi, directeur de la rédaction du *Monde*.
0.00 Journal.

ANTENNE 2

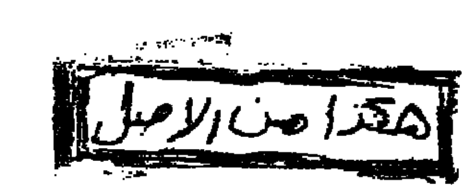
10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
The Smiths, Enzo-Enzo, Fiction Factory, Lio, Howard Jones.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : Scrupules.
15.10 Les jeux du stade.
Rugby ; cyclisme (trophée des grimpeurs).
17.00 Terre des bêtes.
de R. Bougrain-Dubourg.
Des oiseaux en Ré.
17.30 Récré A 2.
George de la jungle ; Téléchat.
17.50 Les carnets de l'aventure.
« Spitzberg, 80e latitude nord », de P. Mann (la vie sauvage dans l'océan polaire) ; « Deux jours à Soft rock cafe », de I. Taylor (l'exploration d'un gouffre en Nouvelle-Zélande).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Judo : Championnats d'Europe.
21.00 Concours Eurovision de la chanson à Luxembourg.
Avec, choisie par les téléspectateurs pour représenter la France, Annick Thoumazeau, vingt-quatre ans, née à Montbéliard, chanteuse mais aussi auteur-compositeur.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages.
Magazine d'information des PTT.
13.30 Action.
Emission proposée par la Fédération nationale de la Mutualité française (en direct de la Foire de Paris).
14.00 Entrée libre.
Emission du CNDP. Monique Lange, écrivain, sera l'invitée de l'émission.
Au sommaire : images d'histoire, portrait de Carole Lange, photographe ; Chansons en noir et blanc : vieillir, vieillir, la belle affaire ; raconte-moi l'orage.
16.15 Liberté 3.
Magazine des associations. Aujourd'hui les anciens combattants.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Blake Carrington, inculpé pour le meurtre de l'amant de son fils, est arrêté par la police... suite du feuilleton américain qui concurrence Dallas *sur la plan des haines, des jalousies, des conflits d'argent.*
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Avec Anne-Marie Carrière, Florence Brunold, Jacques Faizant et Jean Le Poulain. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle. Ambiance feutrée.
23.00 Musiclub.
Navarra, violoncelliste français ou l'art de l'archet.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, Série : Quincy ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson 1984 (en direct de Luxembourg) ; 23 h 10, Ciné-club : *Goupi Mains rouges*, film de J. Becker.
● T.M.C., 19 h 35, l'Ile fantastique ; 20 h 40, *Une ravissante idiote*, film d'Edouard Molinaro.
● R.T.B., 20 h, le Jardin extraordinaire ; 21 h, Grand Prix Eurovision de la chanson 1984.
● R.T.B. TELE 2, 20 h, Judo : championnats d'Europe.
● T.S.R., 20 h 10, Série : A vous de juger ; 20 h 50, La tragédie de l'Eiger ; 21 h 40, A vous de juger : le verdict du public ; 22 h 5, Sport ; 23 h 5, Festival de jazz de Berne 1984.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 6 mai

9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante : Dieu avant l'Etat.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Saint-Joseph et l'aumônerie des jeunes du XI[e] arrondissement à Paris.
12.00 Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Magazine du smurf, les danses « in » de Sidney.
14.35 Champions.
Variétés, divertissement et sports.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Série : Le signe de justice.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Mario Soares, premier ministre portugais.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Lauréat.

Film américain de Mike Nichols (1967), avec A. Bancroft, D. Hoffman.

Un adolescent sorti de l'Université et couvert de diplômes est initié à l'amour physique par une femme mariée. Il tombe amoureux de la fille de celle-ci. Le public américain, qui commençait à vivre à l'heure de la liberté sexuelle, fit un succès fou à cette comédie de mœurs misogyne et grivoise. L'effet de mode étant passé, il reste l'interprétation de Dustin Hoffman, jeune acteur qui venait du théâtre et dont le cinéma s'empara. – J. S.

22.20 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.05 Journal.

Lundi 7 mai

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Ces chers disparus (P. Meurisse).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.50 Reprise : Domino.
Magazine des arts diffusé le 26 avril.
15.50 Harmonies.
16.55 Aventures inattendues : Jeunesse du charbon.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Ordinal 1.
Magazine de l'informatique.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Heu-reux (Fernand Raynaud).
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : L'Homme pressé.
Film français d'Edouard Molinaro (1977) avec A. Delon, M. Darc.
C'est Delon, il est antiquaire, il mène ses affaires et ses amours à toute allure. On dirait qu'il veut vivre plusieurs vies. Molinaro a donné un rythme de comédie mécanique à cette adaptation d'un roman de Paul Morand (1941) ; tellement modernisée qu'il n'en reste pas grand chose. – J.S.
22.00 Étoiles et toiles.
Magazine de cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Un document sur Marlène Dietrich ; des portraits de Dirk Bogarde et de Toshiro Mifune ; un entretien avec Françoise Sagan.
22.55 Journal.

Mardi 8 mai

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes. Magazine des handicapés.

14.00 Cinéma : Vivre libre.

Film américain de Jean Renoir (1943), avec C. Laughton, M. O'Hara (N.).

Une petite ville de France occupée. Un instituteur qu'on prend pour un lâche se comporte en patriote. Renoir, exilé aux États-Unis, connaissait mal les conditions de vie des Français sous la botte allemande. Quand ce film sortit chez nous, après la Libération, il déclencha un tollé presque général pour son scénario, jugé effarant, son manque de réalisme. Injustice. Cette œuvre de circonstance, exaltant une attitude morale devant les occupants et les collabos, comporte de très beaux morceaux, telle la séquence où Charles Laughton lit à ses élèves la Déclaration des droits de l'homme. – J.S.

15.40 Haroun Tazieff raconte « sa terre » (diffusé le 4 mai.)
16.35 Monte-Carlo show. *Avec Cher, les Joubinos, Elsa et Waldo...*
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : les Secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
18.25 Hip-hop.
18.50 Jour J.
19.15 Le Bal.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord.

20.35 Edition spéciale : Résistance et collaboration.

Emission d'Anne Sinclair, réal. A. Tarta.

Pour l'anniversaire de l'armistice de 1945, Anne Sinclair a invité sur le plateau d'Édition spéciale deux grands résistants : M. Jacques Chaban-Delmas et M[me] Lucie Aubrac. Pourquoi, comment devient-on résistant ou collaborateur ? Avec une interview de Lucien Combelle (qui a dirigé de 1940 à 1944 l'hebdomadaire *Révolution nationale*) et, sous réserve, d'Henri Amouroux, journaliste, historien.

21.55 Vagabondages : Artistes contre la torture.
Emission de Monica Soro et Roger Gicquel.
Dix jours avant la soirée organisée pour Amnesty International à la salle du Zénith à Paris, les producteurs de Vagabondages ont décidé de consacrer leur émission mensuelle à cet événement.
23.25 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche

9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.25 : L'école des fans ; 16.15 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Toutes griffes dehors.
18.00 Dimanche magazine.
de M. Thoulouze.
Au sommaire : Vieillir à Los Angeles ; les fous de la tour Eiffel.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Sri-Lanka.

21.40 Série documentaire : le monde du baroque,

de J. Antoine et F. Quilici. N° 1 – L'homme en représentation.

De 1620 à 1750, une période très difficile pour l'Europe : famines, épidémie, guerres. Plus d'un siècle pendant lequel tout bascule : la société, l'homme et sa vision du monde qui devient baroque en peinture comme en architecture. Une grande série classique, un commentaire soigné, des images belles.

22.35 Désirs des arts : 3000 ans d'art au Nigéria,
de P. Daix, réal. J. Kercharche.
Des statues Nok, qui remontent à neuf siècles avant notre ère, aux bronzes du Bénin et aux sculptures d'Ife, quelques-unes des plus belles réussites de l'art nègre présentées par Jacques Kercharche, spécialiste, en avant-première de l'exposition au Grand Palais à partir du 18 mai.
23.05 Journal.

Lundi

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : la Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Les mères au long cours.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Claude Levy-Strauss (diff. le 4 mai).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Kum kum ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Lucienne et le boucher
de M. Aymé, mise en scène P. Tchernia. Avec A. Ferreol, B. Fresson, M. Aumont, D. Ceccaldi...
(Lire notre article page VII.)

22.35 La traversée des apparences : Les années déclic.

Série proposée par l'I.N.A., de R. Depardon et R. Ikhlef.

Il a tout fait, traqué les vedettes comme les paparazzi, traversé le Tchad pour interviewer M[me] Claustre, filmé la campagne de Giscard, la naissance du *Matin*... Raymond Depardon est un des plus grands reporters actuels. L'œil fixé sur ses souvenirs – c'est-à-dire sur ses photos – Depardon raconte vingt ans de sa vie. Extraordinaire !

23.30 Journal.

Mardi

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.

14.55 Cinéma : les Tontons farceurs.

Film américain de Jerry Lewis (1965), avec J. Lewis, D. Butterworth.

Pour entrer en possession de l'énorme héritage de son père, une fillette doit choisir parmi ses six oncles celui qu'elle préfère comme tueur. Homme-orchestre, Jerry Lewis joue les six personnages extravagants, plus le fidèle chauffeur de la gamine... Au comique de gags burlesques (éclatant parfois à retardement) se mêlent un ton sentimental assez curieux et une réflexion sur le métier d'amuseur professionnel. Un Jerry pas comme les autres. – J.S.

16.40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Sri-Lanka (diff. le 6 mai).
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Au pays du dragon.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.40 Cinéma : Drôle d'embrouille.

Film américain de Colin Higgins (1978), avec G. Hawn, C. Chase.

Les mésaventures d'une jeune bibliothécaire de San Francisco, aux prises avec une mystérieuse organisation qui veut assassiner le pape Pie XIII en visite officielle. Humour noir, nain maléfique, suspense à couper le souffle. C'est un peu *L'homme qui en savait trop*, d'Hitchcock, traité à la blague, avec Goldie Hawn, blonde héroïne qui se tire avec adresse de situations insensées. – J. S.

22.20 Mardi cinéma.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche

10.00 Images de Tunisie.
10.30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12.00 La vie en tête.
14.20 Objectif entreprise.
16.05 Spectacle 3 : Ernani.
Opéra en 4 actes de Verdi (V.O. sous titrée), enregistré à la Scala de Milan en décembre 1982. Par les chœurs et orchestre de la Scala de Milan, sous la direction de R. Muti, avec P. Domingo, M. Freni, R. Bruson, N. Ghiaurov...
18.20 Pour les jeunes.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Paul Hogan Show. Emission humoristique australienne.
20.35 Variété : Megafun.
d'A. Maneval, L. Le Gallic et D. Niles.
Cette émission a été en partie enregistrée au Printemps de Bourges. Avec Higelin, Nina Hagen, K. Product.
21.35 Aspects du court métrage français
Marcello, film de M. Boursinhac ; *Laissé inachevé à Tokyo*, de O. Assayas.
22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : Grand Hôtel.

Cycle Greta Garbo. – Film américain d'Edmund Goulding (1932), avec G. Garbo, J. Barrymore (v.o., sous-titré, N.).

Chassé-croisé entre quelques clients d'un palace berlinois. Le roman de Vicky Baum vient d'être réédité. Lisez-le, il est très attachant. A l'écran, ses personnages revivent sous les traits des vedettes de la MGM et il n'y a pas vraiment de rôles secondaires. Garbo est une danseuse russe neurasthénique, aimée, pour une nuit, par un escroc de charme. C'est John Barrymore. Il y a, aussi, son frère, Lionel, Joan Crawford, Wallace Beery, Lewis Stone... – J. S.

0.20 Prélude à la nuit. *« Etudes et tableaux » n° 5 de S. Rachmaninov, par C. Joly, piano.*

Lundi

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Attention les yeux.
Cycle « Rions Français ». – Film français de Gérard Pirès (1975), avec C. Brasseur, A. Pousse.
Faute de pouvoir réaliser la Chartreuse de Parme, *un jeune cinéaste accepte de tourner un « érotique de qualité », qui se révèle être un porno minable. Cela voudrait être une satire. C'est une suite de grosses plaisanteries. – J. S.*
22.00 Journal.
22.25 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Les fans de multicoque, reportage de Lise Blanchet.
23.10 Prélude à la nuit.
Concerto pour clavecin en ré majeur de Manuel de Falla par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray.

Mardi

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : On efface tout.

Film français de Pascal Vidal (1978), avec Y. Beneyton, C. Pascal.

Désillusions d'une jeune journaliste gauchiste, confrontée à l'action terroriste, à la haine, au mensonge. Ce n'est pas exactement un film politique ; plutôt un « thriller » à la française. La réalisation est parfois maladroite mais on se laisse entraîner dans cet univers par Yves Beneyton, sensible et fragile. – J. S.

22.20 Journal.
22.45 Prélude à la nuit.
« Bagatelles » opus 126 de Beethoven interprété par Pascal Rogé au piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche

- R.T.L., 20 h, *le Solitaire*, film de M. Mann ; 21 h 30, Edition spéciale R.T.L.-*le Monde* ; 21 h 50, Paris si tu veux ; 22 h 20, R.T.L.-Théâtre.
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément : 20 h 35, Evénement sportif.
- R.T.B., 19 h 30, Journal télévisé magazine ; 20 h 15, *Zygomaticorama*.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Judo : Championnats d'Europe de Liège.
- T.S.R., 20 h, Série : Ainsi va la vie ; 20 h 35, Tickets de premières ; 21 h 50, Regards : H. Zwingli.

Lundi

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *la Jument vapeur*, film de Joyce Bunuel.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Du rififi chez les hommes*, film de Jules Dassin ; 22 h 40, Variétés vidéo : Vidéosolo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Norma Rae*, film de Martin Ritt, suivi d'un débat sur les syndicats.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : Radjou : Paul Biron.
- T.S.R., 20 h 20, Spécial cinéma.

Mardi

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *I.P.C.R.E.S.S. danger immédiat*, film de S.J. Furie.
- T.M.C., 19 h 35, C.Q.F.D. Alambic et Torpedo ; 20 h 40, *Ali Baba et les quarante voleurs*, film de J. Becker.
- R.T.B., 20 h 5, Et la vie continue ; 21 h 5, Vidéogam ; 21 h 55, Salut l'artiste.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : les maladies sexuelles ; 21 h, Théâtre-Club : *Ce qui reste de ce qu'on nous a donné*, pièce d'A. Auray-Voisin.
- T.S.R., 20 h 15, la Chasse aux trésors (aux Etats-Unis) ; 21 h 25, Une danse pour l'exil (danse classique khmère) ; 22 h 20, Sport.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 9 mai

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Dessins animés, jeux vidéo, sport...
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Magazine : Temps X.
17.05 Un métier pour demain :
bac, pas bac, que faire après ?
17.20 Les infos.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Jack spot.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
19.53 Tirage de la Loterie nationale.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Feuilleton : Dallas.
Suite des démêlés de la famille Ewing.. pour ceux qui suivent encore.
21.25 L'histoire à la une : La suite s'écrira plus tard.
Emission proposée par Gilbert Lauzun, réal. Franco Contini.
1923-1926. De la victoire à la chute du « cartel », les éléments essentiels qui ont marqué les deux années du gouvernement du « cartel des gauches », cartel rassemblant une gauche non unie, avec les caractéristiques de son programme, son impuissance face au « mur de l'argent ». Pour ce dossier historique, qui utilise et mêle les documents d'époque – affiches, presse souvent féroce et sarcastique, films des actualités cinématographiques – et les témoignages d'historiens, de politiques, d'économistes – sollicités par Jean-Marie Colombani, chef du service politique au Monde, *– Franco Contini a voulu mettre en évidence les rouages qui expliquent la superficialité des faits, les mécanismes sous-jacents aux faits qui ponctuent l'histoire. Avec M. Serge Berstein, historien.*
22.55 Journal.

BRITO

Jeudi 10 mai

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Droitier-gaucher.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
La brocante à la Bastille.
15.30 Quarté, en direct de Longchamp.
16.55 Images d'histoire d'hier. L'armée de terre.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Clip jockey.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
Scénario de J. Robert et P. Gaspard-Huit, réal. C. Jaque. Avec G. Marchand, G. Verda, S. Renoir...
Deuxième épisode : Au cours d'un bal donné par le consul de France en Égypte, Agathe et Lesseps se promettent l'un à l'autre. Mais la peste s'abat sur le pays. Agathe rentre en France tandis que Lesseps se dévoue aux pestiférés.
21.30 Bravos.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Dossier sur le Centre national des Alpes (avec G. Lavaudant). Et Jacqueline Maillan, Nicolas Treat, actualités, clip, etc.

22.25 Cinéma (quatre étoiles à la une) : Mon oncle d'Amérique.
Film français d'Alain Resnais (1980), avec G. Depardieu, N. Garcia, R. Pierre.
Les théories du professeur Henri Laborit, biologiste, sur le déterminisme des comportements humains, s'accompagnent d'une fiction (scénario de Jean Gruault) où se rencontrent une jeune femme et deux hommes, d'âge et *de milieu différents, qui n'auraient dû avoir aucun point* commun. Le jeu subtil de la mise en scène prend en charge (non sans humour) les considérations scientifiques, mais laisse bonne part à l'imprévu et à l'imagi*naire, dans le temps et l'espace. Ainsi, le cinéma garde* tous ses droits, et l'on va de surprise en surprise. *« Les personnages de fiction,* a dit Resnais, *doivent suivre leur propre voie, même si le destin biologique entre en compte. »* Ce film, prix spécial du jury, au Festival de Cannes 1980, révèle peut-être bien son inconscient. Il a remporté un grand succès public. – J. S.
0.25 Journal.

Vendredi 11 mai

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Temps libres.
Que faire ? Que lire ? Les rendez-vous sportifs, télévisés, des jeux, etc.
17.00 Destination France.
La Loire pour se mettre au vert.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Microludic.
Magazine de la micro-informatique.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.

20.35 Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes.

21.50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les éléments arides.
L'érosion (par l'eau, le froid, la gravitation), le rôle de l'eau dans le transport et la sédimentation. Le cycle de l'eau : évaporation, gaz, nuages, précipitations, ruissellement, eaux souterraines, rivières, boues et delta... tous les mystères des éléments qui façonnent le paysage de notre planète par notre grand vulcanologue.
22.45 Branchés musique : 22 v'là le rock.
M. Jackson et P. Mac cartney, S. Wonder, B. Midler, M. Jagger, P. Benatar...
23.25 Journal et cinq jours en Bourse.

las

ANTENNE 2

Mercredi 9 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Les carnets de l'aventure.
« Pieds plats dans la Selva », d'A. de Maximy (la forêt amazonienne).
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A2.
Yakari ; les quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les Mystérieuses Cités d'or...
17.30 Micro-Kid.
18.00 Platine 45.
Jacques Dutronc, Wang Chung, Bonnie Tyler, My Mine, les Cars.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Deux amies d'enfance (1re partie).
De N. Companeez. Avec A. Clément et L. Mikael.
(Lire notre article.)
22.15 Magazine médical. La greffe, le greffon, les greffés.
Réal. D. Thibault, 2e partie : La transplantation rénale.
22.55 Journal.

BRITO

Jeudi 10 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Téléfilm : Victoire sur le silence.
Réal. L. Antonio.
L'histoire vraie de Kitty O'Neil, une jeune fille sourde qui devint la plus grande cascadeuse du monde et la « femme la plus rapide de la Terre »...
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Le cheveu : comment transformer un visage par la coiffure.
17.45 Récré A2.
Pic Pic Pic ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Série : La Saga du Parrain.
De F. Ford Coppola. Avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
1958. Le « clan » Corleone est réuni pour assister à la première communion du petit-fils de Vito. Michaël, qui mène une lutte effrénée contre le clan rival, cherche l'appui du sénateur Pat Geary. Un grand film sur la Mafia multiplié en feuilleton.

21.30 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri et P. Camus.
Aimez-vous le cinéma ? Aimez-vous l'opéra ? La fascination qu'exerce l'art lyrique sur les hommes de cinéma a enrichi le répertoire cinématographique : du *Siegfried* de Fritz Lang à la *Carmen* de Rosi, en passant par tous *les opéras filmés italiens de la seconde guerre mondiale,* bardés de convention – mais où jaillit le talent d'un Gobbi ou d'une Barbieri, – Eve Ruggieri nous entraîne dans un art en forme de passion. Décors somptueux, *costumes exceptionnels,* voix d'or, folie.
22.45 Histoires courtes
« Ulysse », d'A. Varda.
23.15 Journal.

Vendredi 11 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : Magazine médical.
La transplantation rénale. (Diff. le 9 mai.)
16.40 Itinéraires : Les Papous.
17.45 Récré A 2.
Emilie ; Les quat'z'amis ; Latulu et Lireli ; Téléchat...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les Cerfs-Volants.
D'après le roman de R. Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot.
(Lire notre article page VII).
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème: Femmes dans le couple.
Sont invitées : Martine Bourillon (Côté cœur, c'est pas le pied), *Jeanne Cressanges* (la Mariée de Saint-Médard), *Françoise Dorin* (les Jupes-Culottes), *Danièle Granet et Catherine Lamour* (Comme tu veux, mon chéri), *Frédérique Gruyer* (le Paradis trop violent) *et Nancy Huston (co-auteur de :* A l'amour comme à la guerre).
22.50 Journal.

23.05 Ciné-club : Le Grand Sommeil.
Cycle Howard Hawks. Film américain de H. Hawks (1946), avec H. Bogart, L. Bacall (v.o. sous-titrée. N.).
Le détective privé Philip Marlowe est aux prises avec une famille de tarés, des aventuriers et des tueurs. Hawks prétendait n'avoir jamais bien compris l'histoire, tirée d'un roman de Chandler. Qu'importe, puisqu'il en a fait un univers de nuit, de mystère, de danger, où Bogart, dans un de ses rôles préférés, avance, à la fois cynique et digne, à la recherche d'une vérité inquiétante, et rencontre en chemin Lauren Bacall, troublante Ariane d'un labyrinthe où rôdent les forces du mal. – J.-S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 9 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring Parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
Avec Dalida, en invitée d'honneur, et en direct du studio 102 de Radio France.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : le Piège du fourmilion.
D'A. Griffon, réal. A. Bonnardel, avec J. Martin, B. Lecoq, J.-M. Richier...
Deux frères, derniers descendants d'une longue lignée paysanne, vont se retrouver – à cause d'un commissaire de police en vacances et d'une femme diseuse de bonne aventure – au centre d'un drame d'amour et de solitude.
23.25 Prélude à la nuit.
« Mladi » (jeunesse) de Léos Janacek, par les philharmonistes de Châteauroux sous la direction de J. Komives.

Jeudi 10 mai

14.25 En direct du Sénat.
Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Dix petits nègres.
Film franco-anglo-italien de Peter Collinson (1974), avec O. Reed, E. Sommer.
Dix comédiens internationaux jouent les personnages d'Agatha Christie, enfermés, cette fois, dans un palais du désert iranien. Cette nouvelle version cinématographique du roman célèbre dans le monde entier ne vaut pas celle – excellente – tournée aux États-Unis par René Clair en 1945, ni même celle de George Pollock (1965). – J. S.
22.10 Journal.
22.30 Prélude à la nuit.
Quatuor opus 54 nº 1 en sol majeur de Joseph Haydn, par le Quatuor Muir de Philadelphie.

Vendredi 11 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'INC.

20.35 Vendredi : « M » comme maton.
Magazine d'information d'A. Campana.
A travers la vie de Lucien, Louis, Gérard, Bernard, Claude, tous les cinq gardiens de prison (« matons »), ce document d'André Delacroix et Marc Meimon remonte la chaîne de l'univers pénitentiaire : de la mise à l'écart de la société des prisonniers à leur réinsertion sociale.
21.30 Journal.
21.50 Mankiewicz.
Ce cinéaste américain axé sur les grands mythes humains a eu le bon goût de ne faire que des chefs-d'œuvre. Michel Ciment le considère comme un metteur en scène parmi les plus intelligents de son temps. En compagnie de Luc Béraud, il a eu avec l'auteur de « la Comtesse aux pieds nus », deux rendez-vous successifs qui constituent la trame de ce portrait en deux parties.
22.45 Prélude à la nuit.
« Singet dem Herrn ein neues Lied » *motet pour chœur et orchestre de J.-S. Bach interprété par l'Orchestre Bach Collegium Stuttgart sous la direction d'H. Rilling.*

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 9 mai

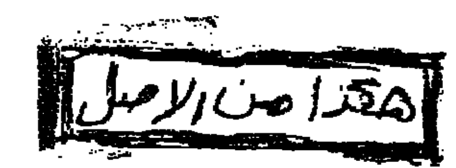
- R.T.L., 20 h, Série : Billet doux ; 21 h, *A nous les petites Anglaises,* film de M. Lang ; 22 h 50, Turbo.
- T.M.C., 19 h 35, Drôles de dames ; 20 h 40, *l'Inconnu du ranch,* film de W. Witney ; 22 h 10, Offres d'emploi.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (à Majorque) ; 21 h 10, Récital Alicia Nafe ; 21 h 55, Document : Dien-Bien-Phu.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2 ; 22 h, Informatix.
- T.S.R., 20 h 15, Football : Coupe de l'UEFA ; 22 h 15, Juke Box Heroes.

Jeudi 10 mai

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Agatha Christie ; 20 h 40, *le Couple témoin,* film de W. Klein ; 22 h 15, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Minute papillon : 20 h 25, *l'Empire du Grec,* film de J. Lee Thompson ; 22 h 25, Carrousel aux images.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, *Les Noces de Figaro,* opéra de Mozart, par l'orchestre du T.R.M., dir. S. Cambreling.
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent : les pensions alimentaires ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 25, *Anthracite,* film d'E. Niermans.

Vendredi 11 mai

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?,* film de C. Serreau.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *le Crime d'amour,* film de G. Gilles ; 22 h 15, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 20 h, A suivre : la Belgique spatiale ; 21 h 5, Dernière séance : *Deux sous de violettes,* de J. Anouilh.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *le Roi,* pièce de Flers, Caillavet et Arène.
- T.S.R., 20 h 15, Tell quel ; 20 h 45, Variétés : La grande chance ; 22 h 30, Mark Rothko, la peinture du silence.



A Ecouter

Histoire de rire

● **« Les chemins de la connaissance : histoire de rire », France-Culture, à partir du samedi 5 mai, de 8 h à 8 h 30.**

« Qui de vous peut en même temps rire et être élevé ? », demande Zarathoustra. Cette série de Jacques Munier se propose, modestement, de répondre et tente de remédier au fait que nous ririons aujourd'hui trois fois moins qu'au début du siècle. Lumière sera faite sur l'aspect physiologique du rire (celui-ci a une fonction psychosomatique, au même titre que le sommeil) : sur le sens de la communication qu'il révèle aussi, fait culturel soumis à l'évolution des mentalités. Du rire du fou au Moyen Age à celui du petit-bourgeois du second Empire, de la fuite devant l'absurde à la transgression qui s'apparente à l'extase, du mourir de rire avec Romain Bouteille à « mourir de mourir » avec Jacques Derrida.

La folie dans l'opéra

● **« Orlando », de Haendel, France-Culture, samedi 5 mai, de 10 h 50 à 11 h 30, de 14 h à 16 h, de 21 h 50 à 22 h 30 ; dimanche 6 mai, de 12 h 45 à 14 h 50, de 16 h 30 à 17 h 30, de 23 h à 23 h 55.**

Le thème de la folie de Roland, de la folie masculine, propre aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, littéraire et politique, revêt l'aspect d'une quête initiatique. L'opéra du XIX[e] siècle lui a substitué une folie bien différente, exclusivement féminine, explosion brutale d'une expression condamnée par les règles sociales. A partir de la diffusion de l'*Orlando* de Haendel, spectacle monté en 1983 à Orléans par l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique avec la Maison de la culture d'Orléans et la ville de Caen (sous la direction de Diego Masson), Jean-Louis Cavalier se livre à une analyse de la société du XVIII[e] et XIX[e], en même temps qu'au rôle réservé à la folie dans l'opéra.

Voyages sonores

● **« Le monde selon Schaeffer », France-Culture, mardi 8 mai, de 14 h 50 à 16 h.**

Pour ceux qui n'avaient pas pu écouter, au mois d'août 1983, l'extraordinaire émission Carte blanche à Pierre Schaeffer, *le programme musical de* France-Culture rediffuse, chaque mardi du mois de mai, cette vaste émission d'auteur, complétée par des inédits. Un vrai voyage !

Le fait urbain

● **« Les chemins de la connaissance : Max Weber, Georg Simmel et la ville », France-Culture, du 7 au 18 mai, sauf samedi et dim., à 8 h 33.**

Dix émissions de Roland Auguet, réalisées par Christiane Mallarmé, consacrées à Georg Simmel et Max Weber, le premier, qui a montré comment la grande ville a modifié radicalement la psychologie de l'individu, le deuxième, qui a cerné ce qui a fait la spécificité de la ville occidentale. Deux penseurs allemands d'importance sur le fait urbain.

Lee Konitz et Steve Lacy

● **« Jazz vivant », France-Musique, dimanche 6 mai, 19 h 5.**

Ils ne se rencontrent qu'épisodiquement, mais ce sont des frères d'âme. Même intelligence, *même réserve*, un langage original et la passion de toutes les libertés sonores. Au cours d'un concert donné à Radio-France le 1[er] mars, Lee Konitz, saxo-alto, et Steve Lacy, saxo-soprano, ont dérivé sur des parcours harmoniques classiques — des blues et des ballades — ou originaux.

Océanique et nocturne

● **« Wagner, musicien », France-Musique, le mercredi 9 mai, de 23 heures à 2 heures du matin, le jeudi 9, de minuit à 2 heures, le vendredi 11, de 23 heures à 1 heure.**

Il paraît que la France est la fille aînée du wagnérisme. Ecrits de toutes sortes, esthétiques, littéraires ou politiques, pamphlétaires ou hagiographiques ont abondé dès le XIX[e] siècle chez nous. Aujourd'hui encore, Wagner demeure un musicien sur lequel on disserte volontiers, quoique, paradoxalement, peu sur sa musique elle-même. Cette série s'articule donc en premier lieu autour de la pensée strictement musicale du compositeur. Comment la musique, art du temps, est aussi architecture d'espace ; avec quels éléments progresse chez lui l'écriture musicale ; quelles suggestions de modernité s'y trouvent incluses ?

Radio-France internationale

● Attention, concours « Affiches » :

Radio-France internationale avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et l'Institut culturel africain (ICA) lancent un concours international d'affiches sur les trois thèmes suivants :

— 5[e] concours africain de variétés « Découvertes » 85 ;
— 14[e] concours africain de théâtre ;
— 10[e] concours de la meilleure nouvelle africaine de langue française.

Projets à envoyer avant le 15 juin 1984, renseignements aux centres culturels français ou à RFI, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.

En ondes moyennes, de 5 h 30 à 7 h, émissions pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine (portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, vietnamien, laotien, cambodgien et en français pour les Africains).

En ondes courtes, 49 m. (C.175 kHz), en France et en Europe, informations tous les quart d'heure, de 6 h à 10 h, et à 21 h 15, 22 h 15, 23 h 15, 1 h et 1 h 30.

● Parmi les magazines, signalons :

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, le dimanche 6 mai à 14 h, rendra hommage au cinéma éguptien et à la production du Maghreb et du Proche-Orient, à l'occasion du 2[e] festival du film arabe, il sera également question du dernier film guinéen *Naïtou*.

Carrefour, du lundi au vendredi à 15 h 15 (rediffusé à 1 h 45) : le 8 mai le dossier d'actualité est consacré au jeu : ce qui est ici est souvent ailleurs compris comme un défi, l'histoire du jeu, son évolution, sa philosophie. Le jeudi 10 mai : une culture européenne ? L'Europe industrielle peut-elle se poursuivre avec un projet culturel européen ? Des parlementaires européens ont des avis divers.

Spécial Argentine : le mardi 8 mai à 21 h 45 (heure de Paris), un duplex en direct : l'exposition Techno-France à Buenos-Aires dans le cadre de l'émission *Arc-en-ciel*, avec Suzanna Rinaldi, cantatrice, Osvaldo Soriano, écrivain, C. Madanes, directeur de l'opéra de Buenos-Aires et à Paris avec Ignacio Ramonet, rédacteur en chef adjoint au Monde diplomatique et Catherine Sauvage, chanteuse.

Club de la presse du tiers-monde, le dimanche 6 mai à 19 h (heure de Paris), Philippe Sainteny recevra Claude Levi-Strauss, écrivain et philosophe.

Priorité santé, le jeudi 10 mai à 11 h traitera de la thalassothérapie ou « la mer qui guérit », émission enregistrée à Carnac.

France-Culture

SAMEDI 5 MAI

7.00 Nous tous chacun.
7.45 Entretien avec... Suzanne Lilar.
8.00 Les chemins de la connaissance : histoire de rire, avec le professeur Rubinstein
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : génération 80, glissements d'époque.
9.07 Matinée du monde contemporain : le MIP-TV à Cannes.
10.30 Démarches avec... François Chapon (« Mystères et splendeurs de Jacques Doucet »).
10.50 Musique : « Orlando », opéra de Haendel (enregistré au Théâtre de la Bastille en décembre 1983), par l'Orchestre d'instruments anciens, dir. D. Masson, sol. H. Ledroit, E. Baudry, V. Darras, C. Duné, D. Salas (et à 14 h et 21 h 50).
11.30 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama.
13.32 Le cri du homard.
16.00 La Sorcière de Rome, par A. Frenaud. Avec N. Borgeaud, A. Cuny, C. de Seyne, J. Topart.
16.55 A la recherche de Brunius, gentleman surréaliste, par P. Chavasse et J.-P. Pagliano. Avec A. Bey, Y. Bellon... Textes de J. Prévert, L. Carroll et J. Brunius.
19.20 Ne m'oublie pas, tragédie divertissante de M. Loüys et B. Gillet.
20.00 Hoffmann Canada, dramatique de C. Aveline. Avec R. Hanin, G. Lartigau, H. Nassiet...
21.50 Orlando, opéra de Haendel, par l'orchestre d'instruments anciens, dir. D. Masson.
22.30 La pathologie considérée comme perte du sens symbolique, avec J. Perry et E. Humbert, psychanalystes jungiens.

DIMANCHE 6 MAI

7.00 Chasseurs de son.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Le temps d'aimer, le temps de mourir : chanson réaliste.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe en l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Perreux.
11.00 La radio sur la place : à Orléans.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : Histoires de cinéma, l'Evangile selon saint Matthieu, de Pasolini (et à 16 h et 23 h).
14.30 Chant dans la nuit, pièce de M. Noël, avec A. Marbeau.
17.30 Rencontre avec...Hélène Dorlhac de Borne (« Changer la prison »).
18.30 La cérémonie des mots : Du côté de chez Rilke.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Clayton Eshleman, de l'Indiana à la Dordogne.
20.40 Atelier de création radiophonique : Disco Muzak.
23.00 Musique : histoires de cinéma. In memoriam Marilyn.

LUNDI 7 MAI

7.00 Matinales : Calendrier ; Expressions sociales ; la naissance du jour.
8.00 Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire, philosophe de l'être et de l'esprit ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : sociabilité et solitude, la France du XVIII[e] au XIXe siècle.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Opéra 84 « Iphigénie » ; « Boris » à l'opéra de Paris ; le Mai musical de Bordeaux ; le Mai musical florentin.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « le Devoir de français », de Gilles Pudlowski.
14.50 Musique : un soir à Dieppe (et à 21 h 50).
16.00 Art et gens.
18.30 Feuilleton : la vie entre les lignes.
19.00 Actualité.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux, Jules Supervielle ou le voyage dans la brousse de l'être.
21.50 Musique : un soir à Dieppe.
22.30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

MARDI 8 MAI

7.00 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville ; à 8 h 50, le serment de lune.
9.05 La matinée des autres : Swiftdeer, Chaman, guerrier, danseur de rêve.
10.30 Le texte et la marge.
10.50 Musique : Black and blue (présence du calypso).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : Jeanne d'Arc.
13.30 Présence des arts : Debussy et le symbolisme.
14.00 Disques.
14.10 Un livre, des voix : « Stalingrad », de Theodor Plievier.
14.50 Musique : Le monde selon Schaeffer.
16.03 Les yeux de la tête : Portrait de cire ; 16 h 30, Mardiscophilie ; 16 h 45, Moteur ; 17 h 5, Générale ; 17 h 15, La grosse pomme ; 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
19.00 Actualités.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : les états-limites (la psychosomatique), avec Jean Guir, psychanalyste lacanien.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues de Chantilly : les droits de l'homme et les cultures.
21.45 Lectures.
21.50 Musique : « Jeanne d'Arc », de Verdi.
22.30 Nuits magnétiques : L'invitation philosophique.

MERCREDI 9 MAI

7.00 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée des sciences et des techniques.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : Rencontres avec de jeunes lecteurs à Grenoble, avec Michel Gay.
10.50 Musique (la belle œuvre) : Le Miserere de Hoffmann (et à 16 h 3 et 20 h 30).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 L'homme d'Istanbul, de M. Angot, avec C. Laborde., B. Alane.
18.00 Le cri du homard.
18.10 L'école des parents et des éducateurs : les lycéens et la sexualité.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Commencement », d'Elie Wiesel.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : Races et milieux.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Le Miserere d'Hoffmann. Fantastique et sacré dans le premier romantisme allemand (œuvres de Weber, Wagner, Hoffmann).
22.30 Nuits magnétiques : L'invitation philosophique.

JEUDI 10 MAI

7.00 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville ; à 8 h 50, le serment de lune.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Sydney Bechet (et à 14 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « L'Evangile selon Marie-Madeleine », d'Aurélie Briac.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; 16 h 10, Mediator ; 16 h 50, Paroles ; 17 h, Une journée dans la vie de Sarah Bernhardt.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « A un jeune juif d'aujourd'hui », d'Elie Wiesel.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : le spermatozoïde, avec le professeur Georges David.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Le Conquérant des mots perdus, de D.A. Kergal (première partie : l'Enfermement). Avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, J. Taouss...
22.30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

VENDREDI 11 MAI

7.00 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent.
10.30 Le texte et la marge.
10.50 Musique : concours international de musique électro-acoustique de Bourges (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Sons.
13.32 On commence... Bernard Sobel ; les tragiques contemporains : Beckett, Claudel, Gombrowicz.
14.10 Un livre, des voix : « Saint Judas », de Jean Ferniot.
16.03 Communautés des radios publiques de langue française : La pelleterie, après la défaite.
16.30 Les rencontres de Robinson.
18.33 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Histoire » et « La Montre », d'Elie Wiesel.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la bioluminescence.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Hong-Kong : l'échéance de 1977.
21.50 Concours international de musique électro-acoustique de Bourges.
22.30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

France-Musique

SAMEDI 5 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique traditionnelle de Java.
7.03 Avis de recherche : Œuvres de Field, Ropartz, Elgar, Beethoven, Martelli.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « La Buona Figliola » de Piccinni.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : L'orgue symphonique, facteurs et compositeurs (*autour de la 5[e] Symphonie de* C.-M. Widor).
17.00 Concert : *Pièces pour piano et harmonium* de Widor, Scherzo pour piano et harmonium de Saint-Saëns par J.-L. Gil, harmonium, C. Ivaldi, piano.
18.02 Les cinglés du music-hall.
19.05 Concert : Musique traditionnelle (les chants de la Semaine sainte flamenca de Saitas).
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : Symphonie n° 90 en ut majeur de Haydn, Concerto pour piano et orchestre n° 21 en ut majeur ; Symphonie n° 33 en si bémol majeur de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Salomon, sol. M. Rudy, piano.
22.34 Les soirées de France-Musique : Le club des archives ; œuvres de Schubert, Liszt, Schumann, Chopin, Scriabine par V. Sofronitsky, piano ; à 1 h, L'arbre à chanson.

DIMANCHE 6 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : « Nox Deorum » ; œuvres de Dufourt, Gaultier, Wagner, Mozart, Berlioz, Biber, Charpentier, Xenakis, Puccini.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Weber, Dvorak, Mendelssohn, Offenbach, Verdi, Sandauer, Tchaikovski, Zelweker, J. Strauss.
8.00 Cantate : de Bach.
9.10 Intégrales : Henri Duparc.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Mozart, Gounod, Ravel, Schumann, Prokofiev, de Falla.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Claudio Abbado.
19.05 Jazz vivant.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : « Hermann et Dorothée » de Schumann, Concerto n° 2 en fa mineur pour piano et orchestre de Chopin, Symphonie en ut majeur de Schubert par l'Orchestre de la radio-télévision suisse italienne, dir. M. Horvat, sol. S. de Groote, piano.
22.34 Programme musical.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 7 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Jacha Horenstein ; œuvres de Mozart, Mahler, Beethoven, Haydn, Schoengerg, Hindemith, Brahms.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall, soprano, interprète Bach, Mozart, Wolf.
12.05 Concert : œuvres de Mendelssohn, Ravel, Beethoven par l'Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. G. Tacchino, piano.
13.32 Le royaume de la musique.
14.02 Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs.
15.00 L'après-midi des musiciens : Henry du Mont (1610-1684), compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine ; œuvres de du Mont, Hodemont, du Caurroy, Cosset, Raquet, Grandi, Ballard, Bouzignac, Cerebois...
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; Actualités.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert : (semaine de musique ancienne d'Innsbrück 1983) : « Ouverture en ut majeur » ; « Concerto en fa majeur », de Telemann ; « Concerto pour hautbois et cordes en si bémol majeur », de Haendel ; « Concert brandebourgeois n° 5 en ré majeur », de Bach, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt, sol. J. Schaeftlein, hautbois.
22.04 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; Œuvres de Fauré, Honegger ; à 23 h 10, Le musicien de minuit.

MARDI 8 MAI

6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Walberg, Popy, Doppler.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète Bach, Mozart, Schumann, Purcell, R. Strauss.
12.05 Concert : œuvres de Stravinsky par les Chœurs et l'orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, chef des chœurs A. Charlet, sol. F. Laurent, N. Denize, L. Devos, M. Brodard...
13.32 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière.
15.00 L'après-midi des musiciens : Henry du Mont, compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine (1610-1684) ; œuvres de du Mont, Rossi, Roberday, Couperin, Schronx, Lully.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; Portrait d'un jazzman.
20.00 Premières loges : Irma Kolassi, mezzo soprano, interprète des œuvres de Falconieri, Haendel, Fauré, Paisiello, Duparc.
20.30 Concert : « Molça Vinolça » de Taira (création), « INL » de Saguer (création), « Im fröhlichen Ton » de Lenot, « Concerto pour piano et orchestre » de Ohana, « Pour mémoire II », de Lenot, par l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier, sol. H. Harpeb, soprano, J.-C. Pennetier, piano.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton Hugues Guénod ; Jazz-club : le Bigband Jazzband Orchestra *de Vincent Seno, le quintette de* Christophe Levan.

MERCREDI 9 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Johannes Brahms.
7.10 Actualité du disque.
9.06 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète des œuvres de Weber, Haendel, Mozart, Beethoven, Mahler.
12.05 Concert : Œuvres de Mozart, Blacher, Schumann, par l'Orchestre national de France.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : Œuvres de Brahms, Wolf, Strauss, Ravel, Barber, par M. Walker, baryton, et C. Deprais, piano ; et de Ponce, Lauro, Guarnieri, par R. Dyens, guitare.
15.00 Microcosmos. Elle était une fois Blanche-Nouilles : à 15.25, Un sonal *dans la sono (et à 16.20)* ; à 15.30, Microdigital ; à 15.50, la poésie mise à nue par ses poètes même ; à 15.55, Maraboudefical ; à 16.25, Court-circuit.
17.00 Histoire de la musique.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; où jouent-ils ?
20.00 Musique contemporaine : Magazine.
20.30 Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) : « Ein deutsches Requiem », de Brahms, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. J. Conlon, sol. B. Hendricks, soprano, W. Groenroos, baryton.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; 23.10, Wagner musicien.

JEUDI 10 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Carlo Maria Giulini.
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète des œuvres de Bellini, Mozart, Schumann...
12.05 Concert : Œuvres de Vivaldi par l'Academy of Ancient Music, sol. A. Bury, J. Holloway, M. Huggett, C. Mackintosh...
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains.
15.00 L'après-midi des musiciens : Henry du Mont, compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine (1610-1684) ; œuvres de Du Mont, di Cortona, Bernhard, Bouzignac, Charpentier, Geoffroy...
19.00 Le temps du jazz ; Feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; Le bloc-notes.
20.00 *Concert (en direct du Théâtre royal* de la Monnaie à Bruxelles) : « Les Noces de Figaro », opéra-bouffe de Mozart par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'Opéra de Bruxelles, dir. S. Cambreling, sol. J.-P. Lafont, F. Lott, B.-M. Aruhn...
23.45 Les soirées de France-Musique : Wagner musicien ; œuvres de Debussy, Wolf, Webern, Duparc.

VENDREDI 11 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair ; œuvres de Leclair, Forqueray, Couperin, Corrette, Rebel, Blavet...
7.10 Actualité du disque.
9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète des œuvres de Schubert, J. Strauss, Glück, Mozart, Brahms.
12.05 *Concert : œuvres d'Ives*, Krauze, Mestral, Stravinsky, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Epstein.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : voyage au cœur d'une partition.
15.00 L'après-midi des musiciens : Henry du Mont, compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine (1610-1684) ; œuvres de Lully, Charpentier, Lebègue, Delalande, Nivers, Du Mont, Robert.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : Feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; Le clavier bien tempéré.
20.00 Présentation du concert.
20.20 Concert (émis de Baden-Baden) : « Tern » pour orchestre de Heyn, concerto pour piano et orchestre en ré majeur « pour la main gauche » de Ravel, symphonie n° 9 en ré mineur de Bruckner par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol., N. Magaloff, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod », chants espagnols du seizième siècle ; à 23 h 10, Wagner musicien ; à 1 h, musiques traditionnelles.

Mode

Temps de coton

ON vous a longuement décrit la mode d'hiver des créateurs, mais aux beaux jours, vous avez envie d'essayer leurs modèles d'été qui se côtoient aux Galeries Lafayette et au Printemps ainsi que dans leurs propres boutiques. Les premiers prix concernent surtout les petites pièces à coordonner en jersey de coton ou en éponge. Ainsi n'aurez-vous qu'à renouveler le haut ou le bas de votre garde-robe existante sans vous ruiner. *Ces séparables existent pour la* plupart en trois tailles assez floues, les formes près du corps habillant du 38 au 42.

Aux Galeries Lafayette – vingt et un créateurs sur 9 800 mètres carrés en deux étages – *Dorothée Bis* offre de belles robes liquette blanches toutes boutonnées, 490 F, des débardeurs sur jupes, 340 F, à porter avec d'amusantes sandales de caoutchouc mat, rouge, noir ou mordoré, 110 F. *Emmanuelle Kahn* a fait broder des ensembles *typiques* en beige ou blanc, de 800 F à 940 F. *Chantal Thomas* fend des robes droites bleu ciel, roses ou blancs, 910 F, et travaille les manches de coton chiné en robes-housses ou deux-pièces, à partir de 490 F. La production française de *Comme des Garçons* comporte des culottes à effets élastiques, 400 F, sous une grande chemise ouverte sur le côté à coulissage asymétrique, 350 F. Chez *Kenzo*, de superbes robes-housses en toile de coton en dessins exclusifs de tons sourds, 1 080 F, voisinent avec des modèles rayés et froncés, manches trois quarts, 820 F. *Sonia Rykiel* conjugue avec bonheur des hauts de velours éponge fuchsia ou bleu roi et noir à manches chauve-souris, jupes unies ou pantalons sous des vestes rayées à l'horizontale : 345 F, 390 F et 440 F. *Michel Klein*, connu pour ses jerseys de coton, les interprète en côtelés, noir, blanc ou en *couleurs vives*, de 240 F le débardeur à 795 F la robe. Au deuxième étage, les deux-pièces de *Saint-Laurent* (Variations) commencent à 1 000 F, en popeline de coton bleue, rouge, vert vif ou curry, tandis que les grandes jupes à volants noires, 695 F, se marient avec d'amusants hauts blancs à décolleté camisole et grandes manches, 460 F. Les tricots et coordonnés *Christian Dior* contrastent les unis aux imprimés de soie, autour de 2 000 F en deux-pièces.

Le Printemps – vingt-huit créateurs sur 1 800 mètres carrés – met en vedette les tuniques de jersey d'*Issey Miyake* au dos drapé, blanc, écru ou taupe, 910 F, à porter sur un pantalon ou une jupe de coton tissé rayée très élaborée, 1 290 F. *Guy Paulin* taille une jupe portefeuille à deux plis dans un coton imprimé de *Souleïado* à fond marine ou rouge, 1 040 F, et une chemise, col tailleur et manches froncées raglan, 990 F. *Thierry Mugler* (diffusion) orne sa jupe droite de coton blanc d'une grande poche cornet se terminant dans un pli creux, 1 160 F, avec une chemise d'homme à patte d'épaule et poche en biais, 920 F. La collection (Médiane) d'*Anne-Marie Beretta* comprend de la popeline bleue ou rouge en robes à *mancherons et empiècements* triangulaires pressionnés, 1 290 F, des blouses chauve-souris amples et croisées, 590 F, sur jupe-paréo taille basse, 310 F.

A travers Paris, *Popy Moreni*, 13, place des Vosges, déroule sa gamme de T-shirts en coton uni blanc surpiqué de noir, noir, bleu ou marron surpiqué de blanc en robes ras-du-cou, manches kimono, 550 F, jupe droite, pressionnée sur le côté, 430 F, haut à poche, manches au coude et décolleté bateau, 410 F, jupe large, 575 F.

Angelo Tarlazzi, 67, faubourg Saint-Honoré, commence à 890 F ses grandes chemises de popeline sur jupes amples, à ceinturer de centimètres géants bicolores, 250 F.

Louis Féraud, 88, faubourg Saint-Honoré et 47, rue Bonaparte, anime de rayures verticales groupées de jolies robes de crêpe de soie marine, rouge, noisette et blanc, autour de 3 390 F.

Les robes de lin (Miss V) de *Valentino*, 17-19, avenue Montaigne, se distinguent par leur simplicité : martingale dans le dos et grands jours encadrant le buste, en jaune vif, rouge, *marine, noir, blanc ou beige*, à partir de 1 670 F.

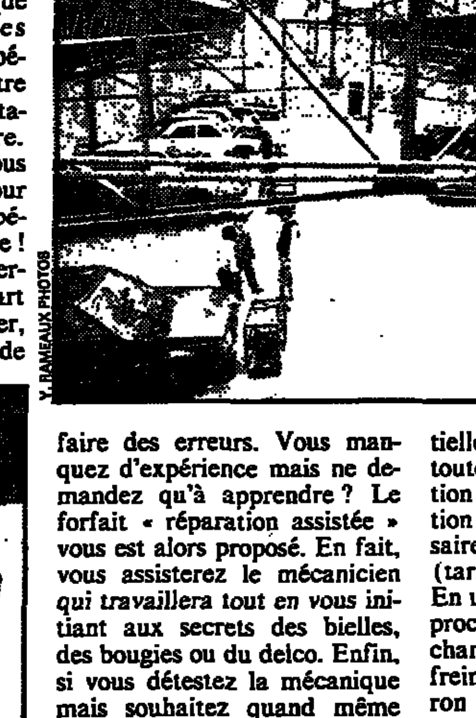
NATHALIE MONT-SERVAN.

Auto

Le client garagiste

LE libre-service *est depuis* longtemps déjà passé dans les mœurs. Ainsi chacun est-il habitué, désormais, à remplir lui-même le réservoir de son auto à la station-service. Rien n'arrêtant le progrès (on vient de lancer en Belgique la « frite libre-service »), voilà venu aujourd'hui le temps du garage libre-service.

Au « Garage du particulier », tout se passe un peu *comme* au *supermarché*. *Vous* gardez votre véhicule dans le grand hall vert et blanc, clair et d'une étonnante propreté. Puis vous allez chercher un chariot, presque un caddy ! sur lequel *sont disposés, impeccablement* propres, tous les outils dont vous pouvez avoir besoin. Vous le poussez jusqu'à votre voiture et n'avez plus qu'à vous attaquez à la vidange ou à la réparation requise. Il vous manque *un pont ? Un cric ? Des* « chandelles » ? Des outils spéciaux ? Tout cela est à votre disposition et sans augmentation de la location horaire. Peut-être ne vous sentez-vous pas suffisamment expert pour *entreprendre telle ou telle opération* ? Qu'à cela ne tienne ! Un mécanicien (dont l'intervention est facturée au quart d'heure) est là pour vous aider, vous conseiller et vous éviter de faire des erreurs. Vous manquez d'expérience mais ne demandez qu'à apprendre ? Le forfait « réparation assistée » vous est alors proposé. En fait, vous assisterez le mécanicien *qui travaillera tout en vous* initiant aux secrets des bielles, des bougies ou du delco. Enfin, si vous détestez la mécanique mais souhaitez quand même savoir ce qu'il y a dans le « ventre » de votre voiture, vous pouvez opter pour la formule « forfait économique » – la plus coûteuse, malgré son nom – dans laquelle le mécanicien œuvre tout seul, tout en commentant les opérations auxquelles il se livre. Une formule qui permet de faire des comparaisons fort instructives quant au prix de telle ou telle réparation...



Y. RAMEAUX PHOTOS

A l'origine de cette nouvelle forme de libre-service : un pilote de course, Patrick, et un ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce, Olivier. Leur but permettre aux bricoleurs, et à ceux qui le sont moins, de réaliser de substantielles économies. Et cela en toute sécurité. L'heure de location – emplacement et utilisation de tous les outils nécessaires – varie de 38 à 25 francs (tarif dégressif selon la durée). En une heure, il est possible de procéder à la vidange et au changement des plaquettes de freins. Il vous en coûtera environ 220 francs, fournitures comprises, ces dernières étant facturées avec une remise de 20 %. Quant à l'intervention d'un mécanicien – qui peut aussi être une vérification du travail terminé, – elle coûte 25 francs le quart d'heure TTC. Avec, en prime, les tuyaux que l'on peut obtenir et le gain de temps (pas de voiture *à laisser sur place* et à retourner chercher). Le tout dans une ambiance agréable où l'on peut, également, à l'ombre d'un palmier, déguster un café ou une boisson fraîche.

PAUL BONNIN.

● « Le Garage du particulier », 90, rue de l'Ourcq, 75019 Paris. Tél. : 205-05-12. Ouvert tous les jours de 9 h à 20 h. On peut prendre rendez-vous.

Y. RAMEAUX PHOTOS

Mobilier

Fauteuils en herbe

UN jardin, c'est une pelouse, des arbres, des fleurs... mais aussi un mobilier pour vivre dehors. Les salons classiques – en bois naturel ou laqué blanc ou en résine de synthèse – ont des formes qui n'évoluent guère. Côté nouveautés, Habitat et Hugonet présentent des modèles qui reflètent des modes de vie, et des budgets, différents.

Chez Habitat, la décontraction est de rigueur, avec une pointe d'originalité apportée par la couleur. Les transats de type « chiliennes » s'habillent de larges rayures tissées, bleu turquoise et jaune, soulignées d'un filet rouge ou d'une toile imprimée de fleurs stylisées multicolores sur fond bleu outre-mer (160 F). Un nouveau fauteuil de régisseur pliant est en hêtre laqué blanc ; son assise et son dossier sont en toile blanche zébrée – comme par des coups de pinceaux – de touches de couleurs vives, 295 F.

Hugonet, spécialiste de meubles de jardin haut de gamme, a demandé à Christian Liaigre (créateur de mobilier contemporain) de concevoir une collection pour l'extérieur. Les sièges ont une structure en aluminium laqué blanc à pieds légèrement galbés et bord d'assise arrondi. Ils sont tendus d'une toile synthétique blanche à très fines mailles, avec motif en croix sur le dossier, blanc ou bleu. Les accoudoirs rectilignes sont en bois revêtu d'un vernis marin.

Cette collection comprend un fauteuil bas (1 774 F), un lit de repos à dossier réglable, une chaise et un fauteuil-bridge. Les tables (haute et basse) ont un plateau en caillebotis au treillis serré. Christian Liaigre a pensé aussi aux terrasses et balcons en créant – dans la même ligne – des meubles pliants : une chaise et un tabouret ainsi qu'une table de repas dont le plateau carré, de 72 cm de côté, est en treillis de bois.

JANY AUJAME.

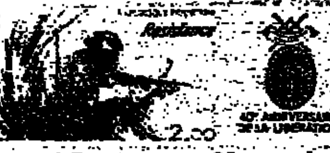
● **Habitat, 35, av. de Wagram, Maine-Montparnasse, Forum des Halles à Paris. Bordeaux, Clermont-Ferrand, *Grenoble, Lille, Lyon, Marseille*, Montpellier, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse.**

Hugonet, 63, rue La Boétie, 75008 Paris.

Philatélie n° 1842

Il y a quarante ans

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération, un triptyque, avec au centre la croix de la Libération, encadrée par deux timbres « Résistance » et « Débarquements », sera émis, en vente générale le 9 mai. (21°/84).





2,00 F, noir, rouge, bistre, gris.
3,00 F, noir, rouge, bistre, gris.



Formats 36 X 22 mm. Maquettes de Raymond Moretti, gravés par Pierre Béquet. Tirage : 10 000 000 de triptyques.

Mise en vente anticipée :

– Le 8 mai, de 8 à 19 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au secrétariat d'Etat chargé des Anciens combattants, 37, rue de Bellechasse, Paris-7e. Oblit. « P.J ».

● Retrait de huit timbres, prévu pour le 11 mai : 1,60+0,30 F, André Messager ; 1,80 F, Brantôme ; 1,80 et 2,60 F, Europa ; 1,80+0,40 F, Hector Berlioz ; 1,80+0,40 F, Max-Pol Fouchet ; 4 F, Dewasne ; 4 F, Raphaël.

« Europa 1984 » d'Andorre

Les deux timbres de la série « Europa 1984 » soulignent, par un sujet commun, comme tous les pays de la CEPT, le 25e anniversaire de cet organisme. Vente gén. le 7 mai (3-4e/84).

2,00 F, vert.
2,80 F, bordeaux.

Format 36 X 22 mm. Dessin et gravure de Jacky Larrivière. Tirages : 800 000 et 600 000.

Mise en vente anticipée :

– Le 5 mai, par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Obl. « P.J. ».

● Retrait de trois timbres le 11 mai : 1,00 F, l'isard ; 1,50, la truite ; 2,00 F, St-Thomas-d'Aquin.

● **LES COULEURS** du timbre des Jeux olympiques d'hiver (*Le Monde* du 18 février) sont : rouge, bleu et bleu-vert.

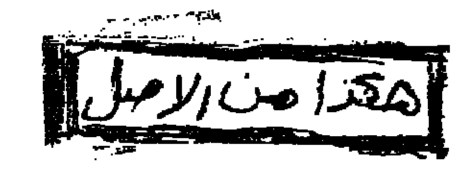
ADALBERT VITALYOS.

Calendrier des manifestations

⊙ 55000 Bar-le-Duc (halle des Brasseries), du 4 au 6 mai. - Cinquantenaire de la mort du président Poincaré.

⊙ 44000 Nantes (parc de la Beaujoire), du 4 au 16 mai. - Flora, internat.

⊙ 37120 Richelieu (gare), le 6 mai. - Centenaire de la ligne Ligre-Rivière.



Provende de mer

Lao Tseu : « Gouvernez l'empire comme vous cuiriez un petit poisson ».

LA France, entourée d'eau sur trois côtés, de la mer du Nord à la Méditerranée ; la France sillonnée de cours d'eau, constellée de lacs et d'étangs, pourrait être le paradis des ichtyophages et autres piscivores... Cependant le Français ne mange que 10 kilos de poisson par an !

C'est pourtant un aliment de choix. Préférable à la viande (lorsqu'il est frais et non pollué) parce qu'il contient, sauf quelques exceptions, moins de matières grasses et une plus faible proportion de graisses insaturées. Il est de plus riche en fer, en calcium, en sodium, en magnésium, en potassium, en iode et en phosphore.

Alors pourquoi cette désaffection du Français pour le poisson ? Parce qu'il ne le connaît pas ? Ou mal ? Parce que, dit Roby dans ses remarquables *Confessions d'un pêcheur* (édit. Ouest-France) : *« On ne va plus chez le poissonnier choisir une douzaine de maquereaux ou une vraie dorade (la « royale »), mais on demande « du poisson ». Lequel ? Va savoir ! Pourvu que les arêtes aient été enlevées et que cela cuise vite sans dégager d'odeur trop tenace, tout va bien. On mangera du poisson ! »*

Ici le problème est double. La ménagère certes craint l'odeur qui imprègne instruments de cuisine, assiettes, couverts et aussi l'atmosphère. Mais elle redoute plus encore d'avoir à préparer son poisson et c'est pour cela qu'elle l'achète en filets... C'est plus pratique ! Remarquez qu'elle *pourrait au moins choisir les* poissons et faire « lever » les filets devant elle, par le vendeur. Mais elle ne prend même pas cette peine. Cela conduit à des générations qui, chez eux comme au restaurant, ne connaissent plus, d'un poisson, qu'un morceau pratiquement toujours de même forme indécise dans lequel la fourchette peut tailler et la bouche mordre sans risque d'y trouver une arête, cette chose abominable (1) !

C'est un tort, ces arêtes qui nous arrêtent ! D'elles vient le meilleur, et le poisson cuit avec ses arêtes a bien plus de goût, meilleure tenue de chair et, diététiquement plus de richesses bénéfiques.

Roby nous enseigne qu'il y a bien des façons de s'en préserver, de ces arêtes. Pas seulement en farcissant le poisson d'oseille, comme on dit qu'il faut préparer l'alose (l'oseille, c'est vrai, dissout ou à tout le moins mollit les arêtes, grâce à l'action de l'acide oxalique mais il en reste toujours néanmoins !).

D'abord, dit-il, première condition : bien éclairer la table.

Ensuite : se munir d'un couteau et d'une fourchette à poisson.

Enfin et surtout : savoir comment sont bâtis les poissons que l'on mange.

Tous ou presque ont une ligne latérale sur chaque flanc, formée de petits trous allant en ligne plus ou moins droite de l'ouïe à la nageoire caudale. C'est grâce à ces trous, notons-le, que les poissons perçoivent les changements de pression de l'eau. Et cette ligne marque la séparation entre les filets dorsaux et ventraux, ce qui fait que si l'on promène la pointe du couteau d'avant en arrière, en pénétrant dans la ligne latérale, on ouvre correctement le poisson et il devient plus facile d'enlever, une à une, les petites arêtes recourbées et libres armant les feuillets de chair constituant ses filets.

J'ajouterai que l'on peut utiliser les arêtes centrales (épine dorsale) en les faisant sécher au four puis en les pilant. La poudre obtenue est riche en phosphore et peut servir à corser les bouillons de poissons, à poudrer des filets cuisinés, etc. Et ne me dites pas que c'est là de la «cuisine ouverte» à la mode go-gault... Avant la guerre de 1914-1918, Jules Maincave, jeune cuisinier de génie qui devait y être tué, donnait déjà une recette de filets de sole au muguet dans laquelle *il utilisait de la* poudre d'arêtes !

Ne nous étonnons pas alors de voir, née de cette phobie des arêtes, que les poissons les plus chers ne sont pas toujours les meilleurs mais ceux de facile préparation : le colin, par exemple, est préféré des mamans parce que plus facile à servir aux petits. Et moins absorbant que de leur apprendre le jeu du pêche-arêtes !

De même les filets. Si l'on y ajoute la notion, un peu bien ridicule, de « poisson noble », on explique que le client de restaurant réclame le loup (qui, le plus souvent, est du bar, même sur la Côte !), le turbot, etc., ruineux, plutôt que ces poissons goûteux, admirables, mais riche, hélas ! en arêtes que sont merlans et surtout maquereaux, harengs et autres !

Combien de fois, demandant à un restaurateur pourquoi il n'inscrivait pas à sa carte un hareng à la moutarde, par exemple, il m'a été répondu : *« Mes clients n'en veulent pas ! »* C'est là où l'on regrette ces patrons-cuisiniers dont la race disparaît et qui osaient imposer à leur clientèle ce qu'ils savaient le meilleur. De la bonne Mme Genot, qui envoyait servir le café au quidam allumant, entre deux plats, une cigarette : *« Je croyais que vous aviez terminé ! »*, à l'illustre Sarassat, qui ne commençait à cuisiner ses écrevisses au champagne qu'à la commande : *« Parce que s'ils veulent se régaler, ils peuvent bien attendre ! »* Passons.

Mais il est bien vrai qu'un peu moins de pugnacité de la part du restaurateur devrait imposer au gourmet les retrouvailles d'avec ces plats dénigrés : le hareng moutarde, le maquereau aux groseilles, la raie Sainte-Menehould, les sardines grillées ou farcies, la chartreuse de thon et autres préparations de cabillaud, flétan, orphie, etc.

Le cher Jean-Pierre Coffe *(Chez Modeste*, 8, *rue de Miromesnil)* ose bien afficher une matelote de maquereaux qui se révèle excellente... Et demandée !

La cuisson du poisson, enfin, est le fil du rasoir. S'il est trop souvent trop cuit au restaurant, parce que la cuisine est trop affairée, et le service mal minuté, le « rose à l'arête » n'est pas mieux. Le fil du rasoir, vous dis-je ! Et la fraîcheur, bien entendu, encore que quarante-huit heures rendent plus agréable à déguster la raie bouclée, qu'une sole peut attendre vingt-quatre heures, tandis que les gadidés, précise Roby, ne sauraient attendre.

Quant au poisson cru à la mode, il ne saurait faire oublier que les pêcheurs de l'Atlantique dégustent les sardines dites « Royan » crues depuis le début du siècle et qu'en Hollande on consomme le hareng cru sur le port d'Amsterdam dès le début de la campagne (« Quand le hareng est là, le docteur s'en va », dit-on chez les Fla-

Mes filets

● **PRUNIER MADELEINE**, 9, rue Duphot (1er). – Tél. 260-36-04.
La vieille maison de « Tout ce qui vient de la mer ». Cuisine sage et confortables portions dans ce cadre « multiple » ; bar de rez-de-chaussée, salles et salons particuliers au premier. Même maison Prunier-Elysées (26, av. des Champs-Elysées) avec un bar-dégustation intéressant. Ouverts tous les jours de l'année.

● **DROUANT**, 18, place Gaillon (2e). – Tél. 742-56-61.
Point n'est besoin d'être écrivain pour être reçu dans la maison des (prix) Goncourt, et « d'y faire maigre en discutant le bout de gras ». Belle salle Art Déco et nombreux salons. Grill ouvert tard le soir.

● **VILLARS PALACE**, 8, rue Descartes (5e). – Tél. 326-39-08.
Décor moderne et amusant sur plusieurs étages. Bons poissons bien cuisinés par Michel Taillois. Jouxtant, la « Saumoneraie » permettant des goûtillons plus rapides et, comme son nom l'indique, dégustation de saumon cru, mariné, fumé, cuisiné.

● **LE PETIT NAVIRE**, 14, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e). – Tél. 354-22-52.
Décor marin. J.-C. Cousty a le mérite de ramener de Rungis les poissons les plus frais mais aussi les moins snobs. Ici on trouve sardines grillées, joues de lotte, etc. Petits prix.

● **LES ARETES**, 165, bd du Montparnasse (6e). – Tél. 326-23-98.
Un voilier immobile. Prenez place en sa coque et dégustez les hasards de la pêche aimablement cuisinés.

● **LE DIVELLEC**, 107, rue de l'Université (7e). – Tél. 551-91-96.
Venu de La Rochelle jusqu'ici pour présenter la marée du jour telle qu'au Yachtman de glorieuse mémoire. Prix en conséquence.

● **MARIUS ET JANETTE**, 4, avenue George-V (8e). – Tél. 723-41-88.
Célèbre enseigne reprise par Charvet (d'Aix-en-Provence) et déjà d'heureux changements. Boutique d'écailler et livraisons à domicile. Prix sérieux.

● **LA MAREE**, 1, rue Daru (8e). – Tél. 763-52-42.
On ne présente plus le restaurant de Marcel Trompier et son sommelier « meilleur du monde », Jean-Luc Pouteau, lauréat de l'Académie du malt-whisky. Cuisine classique et heureuse des crustacés, coquillages et poissons. Superbes desserts.

● **TY COZ**, 36, rue Saint-Georges (9e). – Tél. 878-42-95.
Le poisson à la mode de Bretagne. Galettes de blé noir, crêpes de *froment et bolées de cidre doux.*

● **LOUIS XIV**, 8, bd Saint-Denis (10e). – Tél. 208-56-56.
Le restaurant de poissons du boulevard. Réputation justifiée et prix en conséquence.

● **LE DUC**, 243, bd Raspail (14e). – Tél. 322-59-59.
Les gourmets de la mer s'y régalent d'une cuisine imaginative, moderne mais restée sage, avec foison de poissons crus. Prix en conséquence.

● **L'AUBERGE DE L'ARGOAT**, 27, avenue Reille (14e). – Tél. 589-17-05.
Il faut aimer... Mais les amateurs de cuisine bretonnissime sourient des humeurs de M. Goareguer et s'enthousiasment pour ses créations (stupéfiantes terrines de poissons et crustacés). Pain et vin biologiques.

● **AUX SENTEURS DE PROVENCE**, 295, rue Lecourbe (15e). – Tél. 557-11-98.
Les seuls poissons de la bouillabaisse, de la bourride et de l'aïoli, mais quels poissons ! Jean Gras est un personnage (gourmand) de Pagnol.

● **L'AQUITAINE**, 54, rue de Dantzig (15e). – Tél. 828-67-38.
Le bataillon des « fifilles » à Christiane Massia se défonce au seul mot de poisson et l'ardoise du jour en est la preuve satisfaisante. Plats énergétiques. Au dessert celui des « Demoiselles d'Aquitaine » est apothéose.

● **PETRUS**, 12, place du Maréchal-Juin (17e). – Tél. 380-15-95.
La grande maison de poissons de la place. Cadre confortable, bon service, cuisine sans reproche avec des créations amusantes (chou farci à la langouste). Banc d'écailler.

● **AUGUSTA**, 98, rue de Tocqueville (17e). – Tél. 763-39-97.
Ici, il y a des pommes de terre dans la bouillabaisse (ce qui eût fait grincer Pagnol) mais les poissons sont frais, bien accommodés à la façon méditerranéenne. Prix sérieux.

● **CHEZ LE BARON**, 65, rue Manin (19e). – Tél. 205-72-72.
Le poisson ne manque pas à la carte d'Alain Chauveau et toujours très bien préparé. Il figure dans un intelligent menu à prix raisonnable.

NEUILLY

● **LA RASCASSE**, 10, avenue de Madrid. – Tél. 624-05-30.
Maison sérieuse et de gentil confort. M. Franza ne rate point Rungis et ramène le plus frais des arrivages pour le cuisiner classiquement mais de superbe façon. La friture de céteaux vous enchantera.

RUEIL

● **EL CHIQUITO**, 126, av. Paul-Doumer. – Tél. 751-00-53.
Bons produits de la mer préparés avec science et servis avec gentillesse. Cadre fleuri. Prix en conséquence.



Y. JEANMOUGIN/VIVA

mands). Reprenons ici un mot des frères Minchelli (*restaurant Le Duc*, 243, bd Raspail) dans leur livre *Crustacés, poissons et coquillages* (J.-Cl. Lattès), livre qui donne d'excellentes indiscrétions sur les truquages destinés à faire passer pour fraîche une marchandise douteuse par le poissonnier : « *Le vrai poisson cru à la française n'a rien à voir avec celui des Japonais, ce rustre de belle apparence, ou celui des préparations tahitiennes, assassiné qu'il est dans chaque cas par le citron dans lequel il a macéré. Autrement dit : cuit !* »

⁂

Cette peur des arêtes, cette répudiation du goûteux, s'adressent plus encore aux poissons de rivière, boudés par le consommateur.

Pourtant, ces poissons de rivière sont encore plus riches en magnésium, potassium et phosphore que ceux de mer. Ils s'altèrent aussi plus vite.

La pêche va ouvrir bientôt. C'est, disait spirituellement Albert Simonin, le « *sédatif du Gaulois* ». Et si un proverbe assure que « *La femme du pêcheur ne sait pas accommoder le poisson* », c'est peut-être bien parce que, de rivière, d'étang, de lac, le poisson d'eau douce est mésestimé, bien à tort !

Roby, encore, le confirme, célébrant l'anguille, grasse, certes, et vite altérée, mais combien succulente ; le brochet que l'on peut prendre en ce moment en étang ; la carpe sauvage, farcie d'arêtes, mais dont on peut se régaler de la langue de la laitance et du ventre (« *Ventre de carpe et dos de brochet* », dit un vieux proverbe) ; les lamproies actuellement en pleine migration ; le sandre : la truite (la vraie *trutta fario* que malheureusement l'on ne peut servir au restaurant, ce qui fait que mieux y vaut commander un autre poisson que l'arc-en-ciel d'élevage) ; l'omble-chevalier si fin ; la perche (elle doit être écaillée au sortir de l'eau), l'un des meilleurs poissons d'eau douce, mais aussi le plus rare (les fameux filets de perchettes du Léman viennent, à Genève, presque toujours d'ailleurs) ; les goujons et les ablettes, dont la friture rivalise avec celle de mer de l'éperlan (lui aussi si rare qu'à l'étal des poissonniers on trouve plus souvent sous ce nom des preteaux qui ne le valent pas) et de l'équille.

Seulement voilà ! Rares chez les poissonniers, ces enfants de l'eau douce *le* sont plus encore aux cartes des restaurants.

Et il faut se réjouir de l'obstination de Christian Guillerand à proposer à la carte de sa *Sologne* (8, rue de Bellechasse) jusqu'à cinq ou six poissons de rivière, en saison. C'est dans ce domaine la meilleure maison de Paris pour ne pas dire la seule.

Et c'est dommage, répétons-le. Car, outre que le poisson est un aliment de choix et bénéfique, on peut vite s'apercevoir que « *chaque a son goût, sa texture, sa tendreté, sa couleur, sa salinité, son fumet. On ne peut les confondre les uns avec les autres... Ils s'accommodent de toutes les cuissons : frits, pochés, grillés, braisés, froids, chauds ; tous les légumes les accompagnent avec bonheur...* ». Ainsi parle le bon chef Fernand Chambrette dans *la Cuisine du poisson* (Flammarion), qui vient de paraître.

Seulement, en vrai chef, l'ami Chambrette ne donne que peu de recettes de poissons non nobles, et quasi pas de poissons de rivière.

Ce qui fait que la femme du pêcheur ne saura toujours pas accommoder le poisson !

LA REYNIÈRE.

(1) Cela est tellement vrai que Christian Constant, un des meilleurs, sinon le meilleur traiteur de Paris (26, rue du Bac, tél. 296-53-53), signale dans ses tarifs, à propos des plats de poisson : « *Sans arêtes* » !

échecs

Nº 1071

Avec une tour en moins

(Tournoi international de Sarajevo, 1984)
Blancs : D. VELIMIROVIC (Yougoslavie)
Noirs : J. Timman (Hollande)
Partie française.

1. é4	é6	24. b4!	Da4
2. d4	d5	25. Rd1!	Cf5
3. Cç3	Fb4	26. F×f5	é×f5
4. é5	ç5 (a)	27. h5!	f4 (p)
5. a3	F×ç3+	28. Dg5	Dç6
6. b×ç3	Cé7	29. h6!	Dé6
7. Fd3 (b)	Cb-ç6	30. F×f4 (q)	Dh3 (r)
8. Dg4	Da5	31. Rd2	Td-é8
9. Fd2	ç4	32. Tg1	Té6
10. Fé2	Cf5 (ç)	33. Tg3	Dh1
11. Cf3	Fd7 (d)	34. Df5! (s)	T×h6
12. Cg5	h6	35. D×f7	Fé6
13. Dh5	Tf8 (é)	36. Df8+	Rd7
14. Ch7! (f)	Tg8 (g)	37. Fg5!	Tg6
15. g4!	Cé7	38. Dé7+	Rç8
16. g5! (h)	Th8 (i)	39. Ff6! (t)	Dh6+
17. Cf6+! (j)	g×f6	40. Tg5!	T×f6
18. g×f6	Cf5	41. D×f6	D×f6
19. Tg1	Tf8 (k)	42. é×f6	Rd7
20. Tg7! (l)	0-0-0 (m)	43. Té5!	Té8
21. Fg4 (n)	C×g7	44. f4	Ff7
22. f×g7	Tg8	45. f5	
23. D×h6 (o)	Cé7		Abandon (u).

a) Ou 4..., Dd7 ; 5. Dg4, f5 ; 6. Dg3, b6 ; 7. Fd2 ou 7. Ch3 ou 7. h4 ou 7. a3. La variante 4...b6 est également à la mode : 5. Dg4, Ff8 ; 6. Cf3, Dd7 ; 7. Fé2, Cé7 ; 8. 0-0, Cf5 ; 9. a4 comme dans la partie Van der Wiel - Vaganian (Interpolis, 1983). Ou encore 4..., Cé7 : 5. Dg4, ç5 ; 6. Cf3, Cb-ç6 ; 7. a3, F×ç3+ ; 8. b×ç3, Cf5 ; 9. Fd3, 0-0 ; 10. Dh3 (menaçant g4 suivi de la prise du pion h7), Da5 (si 10..., ç4 ; 11. g4) ; 11. Fd2, ç4 ; 12. g4 (J.-C. Diaz-Szymczak, 1983). Au lieu de 9..., 0-0, on peut envisager 9..., h5 ; 10. Dh3, ç4 ; 11. Fé2, Da5 ; 12. Fd2, Da4 ; 13. Fd1 avec un léger avantage aux Blancs (Hernandez-J.-C.Diaz, 1983).

b) Les réponses usuelles sont 7. Cf3 ; 7. a4 et 7. Dg4.

ç) Après avoir chassé le F-R de la diagonale d3-h7, les Noirs installent leur C-R en f5, défendant le pion g7. Cette manœuvre permet cependant aux Blancs d'attaquer sur l'aile - R ; le Cf5 pourra être délogé, après la poussée g2-g4.

d) Préparant le grand roque.

é) Ou 13..., g6 ; 14. Db4 menaçant g4.

f) Après 14. Cf3, 0-0-0, les Blancs ont obtenu la position souhaitée. D'où l'entrée du C-R en h7 sans perte de temps.

g) Après 14..., Tb8 les Blancs pouvaient répéter la position en vue de la nullité (15. Cg5, Tf8 ; 16. Ch7) ou entrer dans la suite aventureuse de la partie par 15. Cg5, Tf8 ; 16. g4, Cé7 ; 17. Cf6+ ? avec un temps de moins, la réponse 14..., Tg8 permettant aux Blancs de gagner le temps *15. g4, Cé7 ; 16. g5!*

h) Abandonnant le C-R pour une combinaison dont les fruits ne sont envisageables qu'à très-long terme.

i) Après 16..., h×g5? ; 17. C×g5, Tf8 ; 18. Fg4, les Blancs ont un net avantage de position. Pourquoi ne pas gagner ce C indiscret ?

j) Le sacrifice de C est fondé sur la possibilité pour les Blancs, après 17..., g×f6 ; 18. g×f6, de gagner le pion h6 et d'avancer le pion h en h8, les Noirs étant enfermés pendant ce temps derrière la chaîne des pions blancs ç3-d4-é5-f6. Une conception douteuse ou géniale.

k) Les Noirs ne veulent pas lâcher le pion f7 et craignent la suite 19..., 0-0-0 ; 20. D×f7, Td-f8 ; 21. Dh5, ou bien estiment-ils qu'ils ont tout le temps de renforcer leur position, avec un C en plus ?

l) Ce sacrifice de qualité transforme le C perdu en une T nette en moins.

m) Le pion f7 n'est pas en prise : si 21. T×f7?, Fé8.

n) Menace 22. F×f5 suivi de D×h6.

o) Deux pions pour la T.

p) Donnant de l'air au Fd7.

q) Et non 30. h7 à cause de 30..., Dg4+ ; 31. D×g4, F×g4+ ; 32. Ré1, T×g7 et les Noirs gagnent.

r) Après 30..., Dg4+ ; 31. D×g4, F×g4+ ; 32. Rd2 suivi de Ff6, les Blancs gagnent facilement.

s) Menace 35. h7.

t) Menace 40. D×é6+ et ç.

u) Il suffit, par exemple, aux Blancs de transférer le R en h7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1070
J. MUGNOS, 1950.

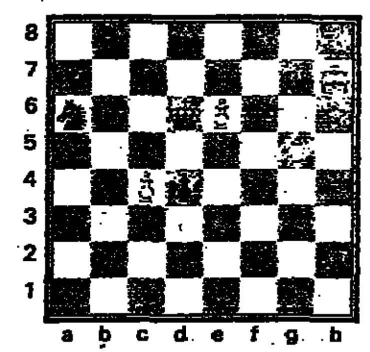
(Blancs : Rb2, Fd1, Pa3, ç2, ç4. Noirs : Ra4, Td2, Pa5 et g7.)

1. Ff3!, Td6 ; 2. ç5, Tf6 ; 3. Fé2, g5 ; 4. Fd3, g4 ; 5. ç6!, g3 ; 6. ç7, Tf8 ; 7. ç8=D!, T×ç8 ; 8. ç4!, T×ç4 ; 9. F×ç4, g2 ; 10. Fd5! et les Blancs gagnent.

Si 5. ç4?, Tf2+ ; 6. Fç2, T×ç2+.
Si 5..., T×ç6? ; 6. ç4.

ÉTUDE

Ed. M. IRIARTE
(1956)



Blancs (4) : Rh7, Pç4, é6, g5.
Noirs (3) : Rd6, Ca6, Pd4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1069

Le Blue Team à Cannes

Une des caractéristiques du bridge moderne est d'être offensif, et les ouvertures de barrage, qui avaient déjà une place importante autrefois, ont pris encore plus d'extension comme le prouve cette ouverture des Français contre le fameux Blue Team italien au Festival de Cannes l'année dernière.

Nord : ♠ A 4 ♡ 10 9 6 ◇ 10 7 6 4 3 ♣ D 10 3
Ouest : ♠ R 10 7 3 ♡ R D V ◇ D V ♣ R 9 6 4
Est : ♠ D V 9 8 6 5 2 ♡ 5 4 2 ◇ --- ♣ 8 7 5
Sud : ♠ --- ♡ A 8 7 3 ◇ A R 9 8 5 2 ♣ A V 2

Ann. : N. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Crozet	Forquet	Frézouls	Garozzo
–	passe	2 ♡	contre
surc.	passe	2 ♠	3 ◇
3 ♠	4 ◇	passe	passe
4 ♠	passe	passe	5 ◇
contre	passe	passe	passe

La main étant trop faible pour ouvrir de « 3 Piques » vulnérable, mais Est avait à sa disposition une ouver*ture spéciale de Deux qui promettait* une main forte à ... Cœur ou une main faible avec six ou sept cartes à Pique. Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il gagné CINQ CARREAUX contre toute défense ?*

Réponse : Ouest avait entamé le Roi de Pique (au lieu d'un petit Pique) pour pouvoir garder éventuellement la main, mais l'As était au mort et le problème était de savoir *ce que Sud devait défausser.*

Quand on ne voit que les mains de Nord et de Sud, il semble que la réussite du contrat dépende de la place du Roi de Trèfle. Or, d'après les annonces, ce Roi était certainement mal placé, et seule une mise en main sur Ouest pouvait permettre de gagner. Attention cependant à la première levée, car le déclarant se condamnerait *s'il ne jetait pas un Trèfle sur l'As de Pique !*

Garozzo a donc défaussé le Valet de Trèfle, puis, après As et Roi de Carreau et l'As de Cœur, il est monté au mort grâce au 5 de Carreau pris par le 7 afin de *couper le 4 de Pique.* Ensuite il a rejoué Cœur en espérant que Ouest serait obligé de garder la main à Cœur et de contre-attaquer Pique (dans coupe et défausse) ou Trèfle sous son Roi, comme ce fut le cas...

A l'autre table, le Français Poizat réussit ce contrat de la même façon.

L'impasse interdite

Quand on est certain qu'une impasse est vouée à l'échec, il faut trouver un moyen de l'éviter comme le fit le champion pakistanais Mahmood Zia dans la donnée suivante :

Nord : ♠ A V 10 4 ♡ R D 10 5 ◇ A D 10 ♣ 6 3
Ouest : ♠ 9 2 ♡ 7 ◇ R V 7 4 3 ♣ A D 10 7 4
Est : ♠ 8 3 ♡ A 6 4 3 2 ◇ 9 6 5 2 ♣ 9 5
Sud : ♠ R D 7 6 5 ♡ V 9 8 ◇ 8 ♣ R V 8 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Sheehan	Y...	Zia
1 ◇	contre	2 ◇	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant *entamé le 7 de Cœur*, Est prit le Roi avec l'As et il rejoua le 6 de Cœur pour le 9 de Sud. Ouest coupa et il contre-attaqua le 4 de Carreau. *Comment Zia, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?*

Note sur les enchères

La main est trop faible pour ouvrir de « 1 Carreau » car, même en comptant 3 points pour la distribution, le total des points n'atteint pas 14. Toutefois, si les deux couleurs avaient été majeures, il aurait été possible d'ouvrir de « 1 Pique ».

L'annonce de Sud, « 4 Piques », est logique, car Nord n'aurait pas fait de contre d'appel sans avoir un solide soutien à Pique.

COURRIER DES LECTEURS

L'étonnante braderie (nº 1057).

« *Même en abandonnant tout espoir à Pique* (quand Pilon a jeté le Roi de Pique), écrit Claude Martin, je ne comprends pas pourquoi Sud éprouve le besoin de monter au mort grâce au Roi de Trèfle pour jouer le Valet de Cœur alors qu'il a 10 9 8 4 en main... »

Le déclarant, qui ne voyait pas les mains adverses, était convaincu qu'Est avait la Dame ou le Roi de Cœur et qu'après avoir couvert le Valet il contre-attaquerait Carreau et que la Dame de Carreau du mort serait ainsi protégée. Mais, telles que les cartes étaient, il est évident que ce n'était pas la meilleure solution.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 223

Sacrifice massif

Championnat de Belgique, 1983
Blancs : BOUWEL
Noirs : O. VERPOEST
Ouverture : BARTELING

1. 33-28	17-21	19. 40×29	20-25! (k)
2. 39-33	21-26	20. 29×20	15×24
3. 31-27	18-23 (a)	21. 49-44	5-10
4. 44-39	11-17 (b)	22. 46-41	10-15
5. 34-30	17-21	23. 41-37	14-20 (l)
6. 30-25 (c)	20-24	24. 27-22 (m)	18×27
7. 37-31	26×37	25. 31×22	12-17!! (n)
8. 42×31	21-26! (d)	26. 44-40 * (o)	9-14
9. 47-42	26×37	27. 36-31 (p)	24-30! (q)
10. 42×31	12-18	28. 35×24	20×29
11. 41-37 (e)	7-12 (f)	29. 33×24	19×30
12. 31-26	1-7	30. 38-33	30-35! (r)
13. 37-31 (g)	7-11	31. 40-34 (s)	25-30! (t)
14. 40-34 (h)	14-20 (i)	32. 34×25	14-20
15. 25×14	9×20	33. 25×14	3-9
16. 45-40	4-9	34. 14×21	16×49!
17. 50-45	10-14	Abandon (u)	
18. 34-29 (j)	23×34		

NOTES

a) Ou 3. ...(19-23 !) ; 4. 28×19 (14×23) ; 5. 33-28 (9-14 !) ; 6. 28×19 (14×23 !) ; 7. 44-39 (10-14 !) ; 8. 39-33 (11-17 !) ; 9. 27-21 (16×27) ; 10. 32×21 (17-22 !) ; 11. 21-16 * (5-10) ; 12. 50-44 (14-19) ; 13. 44-39 (10-14) ; 14. 37-31 (26×37) ; 15. 42×31 (6-11) ; 16. 31-26 (1-6) ; 17. 41-37 (4-9) ; 18. 46-41 (20-24) ; 19. 34-30 [à noter que 26-21, 36-31, 37-32 et 38-32 étaient interdits à ce dix-neuvième temps] (12-17) ; 20. 37-31 (8-12) ; 21. 41-37 (2-8) ; 22. 47-42 (22-27 !!) ; 23. 31×22 (18×27) [avantage aux Noirs, les trois pions blancs à 16, 26 et 36 constituant une petite faiblesse et les Noirs menaçant du gain de pion (27-31) ; 36×27 (17-21) ; 26×17 (12×41)]. L'ensemble de ce début est la variante Raichenbach, champion du monde en 1933 à l'âge de dix-huit ans.

b) 4. ...(12-17) ; 5. 36-31 (20-24) ; 6. 50-44 (7-12) ; 7. 34-30 (14-20) ; 8. 40-34 (12-18) laisse une combinaison à variantes de gain et d'égalité numérique : 9. 27-21 (16×36) ; 10. 37-31 (26×37) [si (36×27) suite analogue] ; 11. 42×31 (36×27) ; 12. 32×12 (23×32, *b1, b2*) ; 13. 12×25, etc. B+.

b1) 12. ...(8×17) ; 13. 30-25 (23×32) ; 14. 25×21 rafle quatre pions, etc., +.

b2) 12. ...(18×7 !) [la seule prise correcte] ; 13. 30-25 (23×32) ; 14. 25×23 (10-14) ; 15. 38×27 (24-29) ; 16. 33×24 (14-19) ; 17. 23×14 (9×40 !). etc., égalité numérique après *cette saignée en dix temps.*

c) Jeu très classique, où le développement de la grande diagonale est différé pour chaque camp.

d) Prenant les Blancs à contre-temps et hypothéquant le développement de leur aile gauche dans de bonnes conditions.

e) Sur 11. 39-34, gain élémentaire en quatre temps : 11. ... (16-21) ; 12. 27×16 (18-22) ; 13. 28×17 (24-30) ; 14. 35×24 (19×26 !) rafle cinq pions et +.

f) L'avantage positionnel des Noirs se dessine.

g) un exemple type de position à ne pas prendre.

h) Variante conduisant à un coup de dame dévastateur en plaçant le pion 11 à la case 7 : 14. 46-41 (15-20) ; 15. 49-44 (10-15) ; 16. 39-34 (16-21) [les Noirs peuvent damer aussi sur une application, simple, de deux thèmes] ; 17. 26×17 (12×21) ; 18. 27×16 (18-22) ; 19. 28×17 (24-30) ; 20. 35×24 (19×46 !), N +.

i) Pour le développement de leur aile gauche.

j) Espérant peut-être plonger le maître international belge dans la perplexité.

k) Très actifs, les Noirs accentuent le déséquilibre de la structure ennemie et menacent de procéder à des attaques en force dans le tric-trac.

l) Constitution d'une puissante formation d'attaque.

m) La fuite en avant, révélatrice des difficultés des Blancs dans ce type de position.

n) Clouage qui menace, entre autres, du coup de dame (19-23) ; 28×30 (25×34) ; 39×30 (17×50), N +.

o) Forcé.

p) La situation des Blancs devient intenable.

q) Attaque dans le tric-trac et joli tenté de faute sur huit temps.

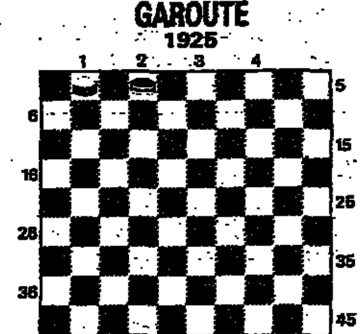
r) La dernière pierre apportée au tenté de faute.

s) Le seul coup perdant immédiatement.

t) Les Noirs vont procéder à un sacrifice massif pour damer à 49.

u) La conséquence lointaine et indirecte de (21-26 !) au huitième temps : quand la position amène le coup.

PROBLÈME : GAROUTE 1925



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (très difficile) : 49-35 !! (2-16) 1-34 !! (16-2 *) 34-39 !! (2-7 *) 50-45 ! (7-2) 35-49 ! (2-16 *) 45-40 !! (16-7) 39-34 (7-11) 34-1 !! (11-2) 40-34 ! (2-16) 34-29 ! (16-2) 49-35 ! (2-16) 1-7 (16×2) 29-24 (2×30) 35×... !, + en quatorze temps, dont onze temps de délicieux harcèlements très difficiles à déceler dans cette variante principale. Il existe de nombreuses autres variantes, dont certaines assez complexes.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

Nº 300

Horizontalement

I. Centraliennes, en quelque sorte... – II. Ne fait pas le compte. Reçut Apollon. – III. Sous un autre nom, elle fit carrière dans la comédie. Un sale type. – IV. Fin de fleuve. Fut la loi. Fit la loi. – V. Il va, sans doute, perdre la tête. Saint. – VI. Fait un essai. Possessif. Fait le même usage qu'une grande. – VII. Il y en a toujours un dernier. Un service. A de la discrétion. – VIII. Toujours en chemin. Atteint. – IX. Importantes et nécessaires, ces fonctions. Victime d'un rival. – X. *Maintiennent le joug.*

Verticalement

1. Note. – 2. Avec un petit temps de retard. – 3. Mettait en situation de force. Pour cinquante millions. – 4. Reste à l'élever. Marque le printemps. – 5. Ça risque de faire vieux. Devint solide. – 6. Offrent peu d'attraits. Songe interrompu. – 7. Note. Rendit égal. – 8. Sous la palme. Préposition. – 9. Petit poisson. Mis au sol, voire au plafond. 10. Royal. Ce fut un pharmacien particulièrement persuasif. En bois. – 11. Manifestent. – 12. On la trouve au Morbihan. Vivre parmi les porcs n'enleva rien à sa noblesse. – 13. Ils sont parmi nous, ou seulement entre eux, parfois.

SOLUTION DU Nº 299

Horizontalement

I. Végétariennes. – II. Epanoui. Voûte. – III. Lisent. Titien. – IV. Ost. Devinette. – V. Corpulence. Es. – VI. Idole. Née. Bec. – VII. Pêne. Gué. Buse. – VIII. Ormes. Bat. – IX. Damier. Patent. – X. Eventailliste.

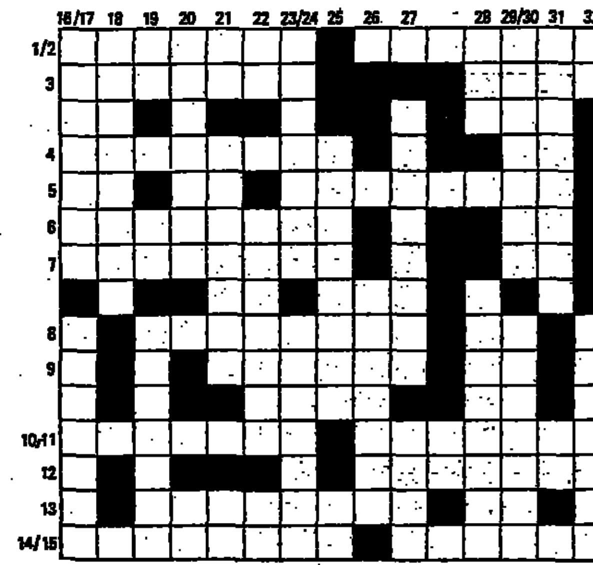
Verticalement

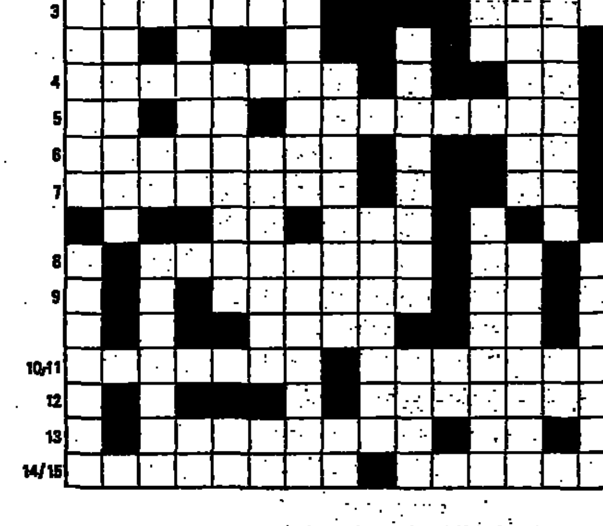
1. Vélocipède. – 2. Episode. Av. – 3. Gastronome. – 4. ENE. Plérin. – 5. Tondue. Met. – 6. Autel. Géra. – 7. Ri. Venus. – 8. Tinée. Pl. – 9. Evincé. Bal. – 10. Notée. Bâti. – 11. Nuit. Butés. – 12. Etêtées. Nt. – 13. Sénescente.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 300





Horizontalement

1. EORSTUX. – 2. EEHORTX. – 3. AEEINNR (+ 1). – 4. CELOPRTU. – 5. AEILNNTV (+ 1). – 6. ACEELLTU. – 7. EEIRSSSU. – 8. ACEEFGHL. – 9. *EILSSU (+ 1).* – 10. *ELMOORT.* – 11. EEEFNRT. – 12. AIIRST. – 13. EENNOORT. – 14. CEEERTUX. – 15. EEISST (+ 1).

Verticalement

16. AAMORSV. – 17. ACEILTT. – 18. ACCEEEIR. – 19. BEEFNRU. – 20. *EGLSTUU.* – 21. *EEIOPSS.* – 22. CEILLNU. – 23. BEEELLR. – 24. EHNNORU (+ 1). – 25. AEEEIRSS. – 26. EEFGILN. – 27. ACCEHNOS (+ 1). – 28. EEGIRSST. – 29. CEINORS (+ 2). – 30. AFIOSTU. – 31. EINOORTU. – 32. EEIMNTT.

SOLUTION DU Nº 299

Horizontalement

1. PENALISE (PINEALES). – 2. TURCIQUES, se dit de la cavité de l'hypophyse. – 3. NEURULA. – 4. *PERGOLA (GALOPER).* – 5. RHODITE, hyménoptère. – 6. TRIPLACES. – 7. CUESTAS (ASTUCES SUCATES). – 8. ANISASSE (ASSENAIS). – 9. SFUMATOS, demi-jour vaporeux. – 10. IBERIQUE. – 11. PURULENT. – 12. ESSUIERA (AUSSIERE). – 13. STYLITES, ermite sur une colonne (STYLISTE). – 14. SOMNOLE.

Verticalement

15. PANCRACE. – 16. USUFRUIT. – 17. NAUCORE, insecte aquatique carnivore. – 18. AMEUBLI *(MEUBLAI).* – 19. *LOUPIOTE.* – 20. ATTENTA. – 21. STARETS sing., moine russe (TRESSAT STRATTE). – 22. ASSITES (ASSISTE). – 23. RHODIEN, de Rhodes. – 24. PRINCEPS. – 25. MINABLES (LAMBINES). – 26. ARMINIEN, disciple d'Arminius. – 27. AUSPICES. – 28. SABURRAL, blanchâtre (pour la langue). – 29. TSARISME (MARISTES STRIAMES TRIMASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

« Iphigénie en Tauride », par Giulini

Qui se souvenait de cette *Iphigénie* que Giulini dirigea en 1952 à Aix, avec dans le rôle-titre, un soprano qui n'a guère fait carrière ailleurs, sinon dans *le Consul* de Menotti ? Eh bien, il faut en ranimer la mémoire. De cet opéra injustement mal représenté au catalogue, cette version est intéressante à deux titres. D'abord pour la direction vibrante, tendue, démentant l'accusation de froideur et de rigidité souvent portée contre Glück, rappelant que son univers est la tragédie antique, violente et cruelle. Ensuite pour Patricia Neway, grande voix aux accents dramatiques innés, à la ligne large et charpentée, telle que l'exige ce style, et dominant la tessiture meurtrière même si le manque d'école, les déficiences d'homogénéité et d'émission font tache parfois. A ses côtés, Léopold Simoneau et Robert Massard sont un peu en deçà de leurs rôles, pour des raisons au demeurant différentes (de tempérament chez le premier, au style admirable ; de voix et de style chez le second, au sentiment pourtant certain).

Avec ses faiblesses, cet enregistrement dévoile cependant la vérité d'une œuvre capitale du répertoire, avec une qualité de son et une noblesse de ton rares. L'orchestre était celui de la Société des concerts du conservatoire, avec l'Ensemble vocal de Paris.

A. A.

● **2 disques mono EMI, 1731.713.**

« Erzsebet », de Charles Chaynes

Créé en 1983 à l'Opéra de Paris, *Erzsebet* a connu alors un certain retentissement. Il est vrai que la figure historique et plus encore *légendaire de la sanguinaire* comtesse Bathory, équivalent féminin de Gilles de Rais, excite généralement les imaginations et les phantasmes.

La curiosité des «premières» et l'*atmosphère du plateau dissipées*, on perçoit au disque certaines limites. Tout d'abord le texte de Ludovic Janvier, point faible de l'œuvre, laisse profondément déçu : son hermétisme facile et ses obscénités gratuites restent nettement en *deçà du mythe et de sa symbolique*. N'est pas Bataille qui veut !

La musique de Charles Chaynes, par contre, confirme une superbe réussite de liberté et de cohésion : des cellules de base articulent la *partition, traitées comme des leitmotive marquant chaque étape de* l'évolution psychologique du personnage, chaque aspect de sa «folie». Elles s'inscrivent dans une texture très souple et très animée, utilisant sans a *priori* tous les acquis *de la modernité, le sérialisme*, l'apport d'instruments nouveaux, les recherches sur les timbres... mais n'hésitant pas à emprunter à l'histoire des formules ou des thèmes quasi ancestraux (hindous, gitans...).

Six grandes séquences se succèdent, alternant des moments d'intense paroxysme et d'autres de méditation intérieure hallucinée.

L'écriture vocale est extrêmement tendue, sollicitant fréquemment le haut médium et l'aigu de soprano. Peut-être faut-il regretter d'ailleurs que Charles Chaynes n'ait *pas voulu utiliser toutes les possibilités* offertes par la voix humaine chantée, se limitant à ses effets de puissance et d'acuité (de nombreux sauts d'intervalle, de longs aigus tenus) et n'usant presque pas de ses ressources d'agilité (c'est au *violon que sont confiées les arabesques*), ni de tout le spectre de ses couleurs en *mezza voce*. Dans certaines scènes d'érotisme ou de mélancolie, on peut penser qu'une écriture plus «vocalistique», sollicitant plus volontairement le *legato* ou le mélange des registres, eût apporté des richesses supplémentaires.

Christiane Eda-Pierre, créatrice de l'œuvre, y est magnifique d'*autorité* et d'*intensité. Certes, la tessiture, très tirée vers le haut, l'empêche parfois d'articuler son* texte avec netteté, et les passages parlés la trouvent quelquefois un peu convenue. Mais elle parvient à créer une tension telle qu'elle ne vous lâche pas un instant. Avec Michael Lonsdale et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, direction Elgar Holwarth.

ALAIN ARNAUD.

● **Harmonia Mundi, MFA «Evénement», HM S136.**

Le clavecin de Carl-Philip-Emanuel

Que Carl-Philip-Emanuel Bach (1714-1788), le deuxième fils musicien de *Jean-Sébastien*, ait été au XVIII[e] siècle un des plus grands maîtres du clavier, est en général *connu*, mais on a trop rarement l'occasion de s'en persuader par *l'audition de sa musique. Pourtant, cette musique pleine de surprises et* de ruptures harmoniques et rythmiques enthousiasma le jeune Haydn, et Mozart non plus ne lui ménagea pas ses éloges.

Deux réalisations récentes per*mettent de faire mieux connais*sance avec elle. Voici tout d'abord, fort bien interprétées par le claveciniste néerlandais Anneke Uittenbosch, les six *Sonates prussiennes*, ainsi nommées parce qu'elles parurent en 1742 avec une dédicace au roi Frédéric II, patron du compositeur. Ce sont des œuvres en trois mouvements chacune, qui firent alors sensation et dont l'éclat ne s'est pas terni.

Plus étonnants encore sont les six *Concertos pour clavecin* avec accompagnement de cordes, deux flûtes et deux cors, parus trente ans plus tard, à Hambourg, en 1772. La fantaisie de Carl-Philip-Emanuel y reste égale à elle-même, mais on y observe en outre, en particulier dans ceux en *ut* mineur et en *sol* majeur, de stupéfiantes velléités, *très « XX[e] siècle », de réduire à un* seul les trois ou quatre mouvements de la symphonie ou du concerto traditionnels. Les rapports soliste-orchestre sont eux aussi de la plus haute originalité. Bob Van Asperen, soliste, dirige l'ensemble Melante' 81.

MARC VIGNAL.

● ***Sonates prussiennes* : Etcetera, distrib. ADDA, ETC 1011.**

● ***Concertos* : 2 disques EMI, 1C 2LP 157.**

« Alexandre Newski », de Prokofiev



ROGER-VIOLLET

En des temps où l'on parle sans cesse des rapports de la musique à l'image, il n'est pas inutile de se souvenir qu'en 1937 déjà, suspect dans son pays, suspect hors de son pays, Prokofiev cherchait avec un *acharnement méticuleux* les accords de forme, de rythme, de couleurs, entre le regard et l'oreille. En Eisenstein, il rencontre plus qu'un semblable, un frère : appartenant à la même famille d'esprit, nourri des mêmes traditions, aguerri aux mêmes *épreuves. De cette rencontre* naît *Alexandre Newski*, cantate selon le titre, fresque et spectacle selon l'esprit, puissante, contrastée, empruntant sa sève aux thèmes populaires russes et sa richesse aux recherches de l'école russe moderne, facile parfois, mais toujours efficace.

A la tête d'un Orchestre de Cleveland sonnant et scintillant, et de ses chœurs disciplinés, Riccardo Chailly suit fidèlement l'esprit de l'épopée, évitant l'emphase et restituant à la seule musique ses valeurs intrinsèques d'évocation et de passion. Et avec une voix pourtant usée par le temps, Irina Arkhipova, dans sa ballade tragique, amène les larmes.

ALAIN ARNAUD.

● **Decca, 410-1641.**

Rock

The Wiz

Récapitulations : on connaît *The Wizard of Oz (le Magicien d'Oz)*, la *célèbre comédie musicale* avec Judy Garland. On connaît Michael Jackson, le célèbre chanteur-champion-toutes-catégories-des-hit-parades-internationaux. On connaît Diana Ross, la célèbre lady de la soul. On connaît Quincy Jones, le célèbre producteur (des deux susnommés), alchimiste des studios qui transforme les sons en pépites d'or. Bref, on connaît la *chanson. Et Sidney Lumet*, le célèbre réalisateur tout terrain, la connaît tout autant.

C'était en 1978 : un remake entièrement *noir du Magicien d'Oz* qui, en dépit de la réunion de toutes ces célébrités, fit un flop non moins célèbre aux Etats-Unis. Six ans plus tard, le succès phénoménal de Michael Jackson (qui tient le rôle de l'Epouvantail au côté de Diana Ross-Dorothy) incite les distributeurs à sortir le film, inédit sur les écrans français. Le temps, semble-t-il, n'a rien changé à l'affaire.

Reste la bande sonore sur double album (également inédit chez nous) qui, sans être inoubliable, donne une mesure différente de l'originale et *offre surtout au genre (la comédie musicale)* une forme remuante et un brin plus moderne. Pour Quincy Jones, c'était, on l'imagine, le rêve de tout producteur : s'essayer sur une longue distance et faire œuvre de chef d'orchestre avec une grande formation en travaillant à partir d'une œuvre *conceptuelle* des morceaux qui s'imbriquent les uns aux autres.

Rien de mieux que de jouer au Gershwin du funk pour flatter et exciter la mégalomanie d'un musicien tel que lui. Alors si ça reste du Gershwin chewing-gum (élastique, étirable à souhait mais pas très solide), le producteur s'en donne à cœur-joie en saupoudrant chaque pièce musicale d'arrangements volumineux et luxuriants (cordes pompeuses claviers pimpants, cuivres pompiers).

On retrouve le Michael Jackson d'avant la carrière solo lorsqu'il chantait exclusivement avec ses Jackson de frères et que sa voix n'avait pas encore atteint cette tonalité si haut perchée ni le timbre chevrotant. Diana Ross nous offre quelques romances soyeuses de sa voix la plus pure. On retiendra en priorité la seconde face (la mieux construite et la plus dynamique) *avec You Can't Win (chanté par Michael Jackson) et le Ease on Down the Road* (en duo avec Diana Ross) qui fut un mini-tube en son temps. Si, les premières écoutes passées, le disque perd vite de sa teneur, il reste un fond sonore, tout à fait honorable.

ALAIN WAIS.

● **WEA, 250595-1.**

Jazz

Johnny Copeland

Johnny Copeland, Grand Prix du disque à Montreux, et dont nous découvrons le second album publié *en France, ne lésine pas sur les invi*tations : le trombone George Lewis est présent dans l'orchestre et le ténor Archie Shepp honore d'un solo *North Carolina. Il s'agit*, chez Copeland, d'une excellente habitude. On se souvient peut-être qu'il avait également agrégé à son groupe de studio, *pour l'album Spécial*, trois grands noms du jazz de pointe.

Tous les thèmes de ce deuxième disque – à l'exception du *Early in the Morning*, de Louis Jordan – sont signés Copeland et arrangés par le pianiste Ken Vangel, qui retouche et réactualise les formules efficaces du rhythm and blues. Cette musique n'a d'autre ambition que de pousser à la danse, de porter ivresse et liesse au plus haut degré d'intensité sans qu'il soit nécessaire pour l'auditeur de forcer sur les décibels. Tâche limitée, sans doute, mais première, ou fondamentale, dans le canton jazziste. Il faut que cette frénésie organisée se maintienne, qu'elle demeure comme système de référence, comme lieu d'éblouissantes évidences vers lequel il est toujours possible de revenir.

LUCIEN MALSON.

● **Black and Blue 33 587. Distribution WEA.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

***Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques* nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.**

	CLASSIQUE		JAZZ ou FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G. BIZET *Carmen* J. Migenes/L. Maazel (ERATO)	ROSSINI *Stabat Mater* (Decca)	LINTON KWESI JOHNSON *Making History* (Phonogram)	ANGÉLIQUE IONATOS *Marie des brumes* (Amidis)	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	ROMAIN DIDIER *le Monde entre mes bras* (CBS)	JOE JACKSON *Body and Soul* (CBS)	ANNABEL LAMB *The Flame* (CBS)
2	H. PURCELL *King Arthur* Deller Consort (H. Mundi)	MOUSSORGSKY *Boris Godounov* (EMI)	TOURE KUNDA *Casamance au clair de Lune* (Celluloïd)	SHAUN DAVEY *The Pilgrim* (Keltia)	LALANNE *Amis d'en France* (Phonogram)	WILLIAM SHELLER *Simplement* (Phonogram)	THE ALAN PARSONS' PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	MISSING PERSONS *Rhyme and Reason* (Pathé-Marconi)
3	CASTILLON *Quatuor Trio* Le quatuor Elysées (Arion)	HAENDEL *Cantates* H. Ledroit (RCA)	XALAM *Gorée* (Celluloïd)	ALAIN KREMSKI *Vibrations* (Amidis)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)	JEAN GUIDONI A l'Olympia (Phonogram)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)	ULTRAVOX *Lament* (AE)
4	STRAUSS *Sonates* G. Gould (CBS)	CASTILLON *Quatuor Trio* Le quatuor Elysées (Arion)	JIMMY CLIFF *Power and Glory* (CBS)	FRANKIE GAVIN *Up and Away* (Keltia)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Positif* (CBS)	RACHID BAHRI *Rêve et réalité* (RCA)	GENESIS *Mama* (Phonogram)	HOWARD JONES *Human's Lib* (WEA)
5	SCHUBERT *Impromptus* R. Lupu (Decca)	DEBUSSY *Nocturne* B. Haitink (Philips)	STEEL PULSE *Earth Crisis* (WEA)	MUSIQUE DU RAJASTHAN *Au pays des Maharajas* (Arion)	JANE BIRKIN *Baby alone in Babylone* (Phonogram)	JACQUES BERTIN *Ma vie, mon œuvre* (H. Mundi)	THE SMITHS *Hand in Glove* (Virgin)	PATTI AUSTIN *Shoot the Moon* (WEA)
6	SCHUMANN *Scènes d'enfants* Argerich (DGG)	PROKOFIEV *Deux concertos pour violon* S. Mintz (DGG)	SHAUN DAVEY *The Pilgrim* (Keltia)	MARIA CARTA *Ballu* (Chant du monde)	MICHEL SARDOU *Vladimir Ilitch* (Trema)	BILL DERAIME *Fauteuil piégé* (RCA)	YES *90 125* (WEA)	THE CRY *Quick, Quick Slow* (AE)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	H. PURCELL *King Arthur* Deller Consort (H. Mundi)	SCHUBERT *Impromptus* R. Lupu (Decca)	THE ALAN PARSONS' PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	DAVID SANBORN *Voyeur* (Import)
2	GRIEG *Peer Gynt* N. Marriner (Pathé-Marconi)	SCHUMANN *Lieder* M. Price (Orféo)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)

Vidéocassettes

Michael Jackson's Thriller

● **Reportage américain édité par Vestron Music Vidéo et distribué par RCV.**

Produit dérivé de l'industrie du disque, chargé d'en assurer la promotion télévisée, le vidéo-clip engendre à son tour des *sous-produits vidéo. C'est du* moins ce que tente RCV en distribuant une cassette d'une heure consacrée au plus célèbre des clips : *Thriller*, de Michael Jackson. Pour les fans de la jeune idole, le quart d'heure du clip est prolongé par des interviews, des répétitions de ballets, des scènes de maquillage. Mais attention : emboîtant le pas à la stratégie des éditeurs américains sur la vidéo musicale, RCV réserve exclusivement ce titre à la vente. Il coûtera donc 300 F aux amateurs.

The Rose

● **Film américain de Mark Rydell avec Bette Midler et Alan Bates. Edité par CBS/FOX et distribué par UGC vidéo.**

Une grande chanteuse de rock, au sommet d'une carrière fulgurante, décide de donner son dernier concert dans sa ville natale. Inspiré du destin tragique de Janis Joplin, le film est une réflexion sur les rapports des stars avec leur public et le milieu du show-business. L'identification évidente de Bette Midler avec son personnage donne à ce mélodrame musical une force peu commune.

Pierrot le Fou

● **Film français de Jean-Luc Godard avec Jean-Paul Belmondo, Anna Karina et Raymond Devos. Edité et distribué par UGC vidéo.**

En voyage vers le sud, Ferdinand et Marianne se retrouvent mêlés à une intrigue policière dont ils seront les victimes. Sans retrouver la spontanéité de *A bout de souffle*, Jean-Luc Godard réussit là un de ses films les plus accomplis, fable moderne sur la fin des aventures personnelles dans un monde absurde.

Les Guichets du Louvre

● **Film français de Michel Mitrani avec Christine Pascal et Christian Rist. Edité et distribué par Cinéthèque.**

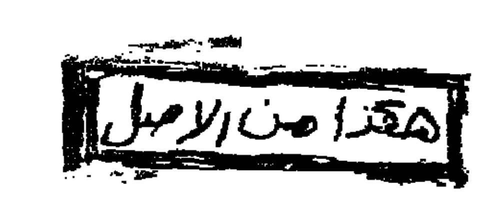
Michel tente de faire échapper une jeune fille juive à la grande rafle de juillet 1942. Un réquisitoire contre la collaboration et l'antisémitisme par un des meilleurs réalisateurs de télévision, passé au cinéma.

La Lune dans le caniveau

● **Film français de Jean-Jacques Beneix avec Gérard Depardieu et Nastasja Kinski. Edité et distribué par GCR.**

Après le succès inattendu de «Diva», le second film de Jean-Jacques Beneix a connu un échec commercial retentissant. Malgré sa surcharge esthétique, le lyrisme de cette véritable partition visuelle mérite sans doute *une deuxième lecture plus attentive*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Flots publics

Les fontaines comme œuvres d'art et lieux de rendez-vous.

A l'ombre de la tour millénaire de Saint-Germain-des-Prés, au carrefour des rues de Rennes, Bonaparte et Gozlin, dédié depuis deux ans au Québec, on a dressé une palissade. Elle est surmontée depuis quelques jours d'un vaste « parapluie » de bois et de plastique.

Tout cela dissimule un chantier où se construit petit à petit une fontaine monumentale, offerte par le Québec à la Ville de Paris, à charge pour celle-ci d'en assurer l'exécution.

D'après la maquette, il s'agit d'un bassin à margelle plate comportant en son centre une fontaine jaillissante formée de blocs de bronze et de granit en désordre, dont on pourrait penser *qu'ils ont été précipités sur* la place par les habitants des immeubles voisins.

Autour du bassin, quelques bancs et des arbres seront installés, l'ensemble formant *« un lieu de repos et de méditation »*, ce qui, bien sûr, est préférable aux voitures qui avaient fait de l'endroit un parc de stationnement sauvage, si bien que le bassin et son environnement représentent pour l'avenir une entreprise réussie de dissuasion.

L'eau de Paris a toujours été le souci permanent de ceux qui eurent mission de gérer la capitale. Les puits étaient rares, les sources d'Arcueil et de Belleville peu abondantes, la Seine difficilement accessible pour beaucoup de Parisiens, et les pompes à eau insignifiantes.

L'alimentation en eau posait *donc de nombreux problèmes*. Il n'y a pas si longtemps que l'usage de l'eau courante a été généralisé, et il n'est heureusement plus besoin, comme le disaient les frères Goncourt dans leur *Journal*, de *« se faire monter un bain »* par des porteurs d'eau auvergnats.

On a toujours construit des fontaines dans Paris. Certaines sont d'une si grande beauté qu'on peut penser qu'elles furent le prétexte de monuments prestigieux : la fontaine des Innocents, de Jean Goujon et Pierre Lescot, chef-d'œuvre qui rend aujourd'hui encore plus dérisoire son nouvel environnement ; la fontaine des Quatre-Saisons, rue de Grenelle, extraordinaire édifice orné de nymphes élevé en 1745 par Bouchardon. Les minces filets d'eau qui fusent de quatre gueules de lion placées près du sol prouvent amplement que son créateur s'est davantage soucié de la beauté de l'œuvre que du rendement d'une fontaine qui faisait l'admiration de Voltaire.

C'est Napoléon et, plus tard, Haussmann qui améliorèrent l'alimentation en eau de la capitale : l'accroissement constant de la population (546 000 habitants en 1801, 622 636 habitants en 1811) l'exigeait d'urgence.

L'Empereur demanda en 1806 à ses ingénieurs de construire le canal de l'Ourcq et d'aménager le bassin de La Villette, et à ses architectes de faire élever quinze nouvelles fontaines qu'on ajouterait aux cinquante-six déjà existantes.

Cela fut fait très rapidement, à commencer par celle du « Fellah », rue de Sèvres, et par la monumentale fontaine du Palmier, place du Châtelet. Toutes deux de style « retour d'Egypte » pour complaire à Napoléon.

En 1817, la population s'élevait à 713 966 habitants malgré l'hécatombe des guerres impériales. Elle ne cessa de s'accroître durant le règne de Louis-Philippe, qui fit élever une série de bassins et de fontaines à la Concorde par Hittorff, puis square Louvois par Visconti, face à la Bibliothèque royale, au lieu et place de l'Opéra, démoli après que le duc de Berry, victime d'un attentat, y eut rendu le dernier soupir.

A quelques pas de là, au coin de la rue de Richelieu et de la rue Molière, on fit ériger par le même Visconti, en hommage à l'auteur du *Misanthrope*, une fontaine monumentale grâce à une souscription couverte à une vitesse foudroyante dans le monde des arts et des lettres.

Il semble que la rue de Richelieu ait bien inspiré les architectes fontainiers. Témoin le nouveau bassin aménagé devant l'immeuble moderne des Assurances générales, où la grâce le dispute à l'ingéniosité, mais qui est un modèle que l'on trouve sur la 6e Avenue, à New-York, au Rockefeller Center.

La fontaine des Orateurs-Sacrés, dite plaisamment des « Quatre-Points-Cardinaux », fut inaugurée place Saint-Sulpice en 1844. Due à Visconti (encore lui !), elle fit l'admiration des Parisiens de la rive gauche, à commencer par un petit garçon qui s'appelait Anatole Thibault, fils du père France, le libraire du quai Malaquais.

C'est naturellement à Haussmann qu'il appartint de donner aux habitants de la capitale moderne voulue par Napoléon III, dont la population s'élevait en 1861 à 2 120 000 habitants, une plus importante *alimentation en eau*. Pour cela, il fit construire par l'ingénieur Belgrand deux aqueducs, dont l'un, terminé en 1863, amena l'eau de la Dhuys au réservoir de Ménilmontant. L'autre, achevé en 1865, alimenta, grâce à la Vanne, le réservoir de Montsouris, espèce de colline herbeuse qui domine le quatorzième arrondissement.

Ces travaux gigantesques, menés tambour battant, donnèrent naissance à une vingtaine de fontaines, dont deux au moins sont restées célèbres et le sont toujours : la fontaine Saint-Michel (de Davioud), qui fait fâcheusement penser à un buffet Henri II, mais qui a trouvé une gloire nouvelle auprès d'une jeunesse turbulente ; la fontaine Médicis, restaurée définitivement sous le Second Empire par Gisors et Ottin, dont le miroir d'eau a vu se nouer sur ses bords bien des idylles juvéniles.

Mais la plus belle de toutes les fontaines parisiennes de la seconde moitié du dix-neuvième siècle reste sans conteste celle que dédia, au carrefour de l'Observatoire, le grand Carpeaux aux *Quatre parties du monde*, en oubliant délibérément l'Océanie, qui aurait nui à l'équilibre rythmique de l'ensemble. De ce chef-d'œuvre de grâce majestueuse, on est redevable à la fois au Second Empire, qui le commanda, et à la IIIe République, qui le fit exécuter.

La IIIe République, ce fut aussi, grâce à une abondante alimentation en eau, un nombre considérable de bassins, de jets et de miroirs d'eau, sans oublier les fontaines Wallace, dont il ne reste aujourd'hui que quelques exemplaires, témoins d'une époque révolue.

Parmi toutes ces réalisations, dont certaines n'ajoutent rien au rayonnement artistique de la capitale, il en est une qui mérite attention. C'est le *Miroir d'eau*, dit de la Seine, qui se trouve devant le Grand Palais et dont l'auteur est le sculpteur Larche.

Les visiteurs des expositions présentées au Grand Palais lui jettent en passant un regard distrait, et pourtant elle vaut qu'on s'y arrête pour la grâce de ses nymphes, et pour son style qui l'apparente à un grand surtout de table 1900, époque à laquelle elle fut conçue.

Depuis une dizaine d'années, la Ville de Paris a entrepris la réalisation d'un programme de restauration d'anciennes fontaines et la création d'œuvres nouvelles.

C'est ainsi que toutes les fontaines existantes ont été petit à petit remises en état et « en eau », avec beaucoup de soin et de goût. La dernière remise en eau étant celle de la très jolie fontaine des Haudriettes qui fait face aux Archives nationales.

Mais également la fontaine du Palais de Chaillot, qui est la plus importante, sinon la plus esthétique, des fontaines parisiennes. Elle fut dessinée par les trois architectes à qui l'on doit le palais, lui-même élevé pour l'Exposition de 1937. La fontaine, dont les jeux d'eau et les bassins s'étagent tout le long des pentes du jardin du Trocadéro, semble un grand vaisseau dont les canons donneraient naissance à d'étonnants jeux d'eau qui, malheureusement, ne sont pas quotidiens.

Le nouvel aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville comporte deux buffets d'eau placés à chacune de ses extrémités. L'eau est d'ailleurs le seul élément vivant du désert minéral qu'est devenue l'ancienne place de Grève, qui vit se dérouler toute l'histoire de Paris.

H. HAYS

Au Trocadéro

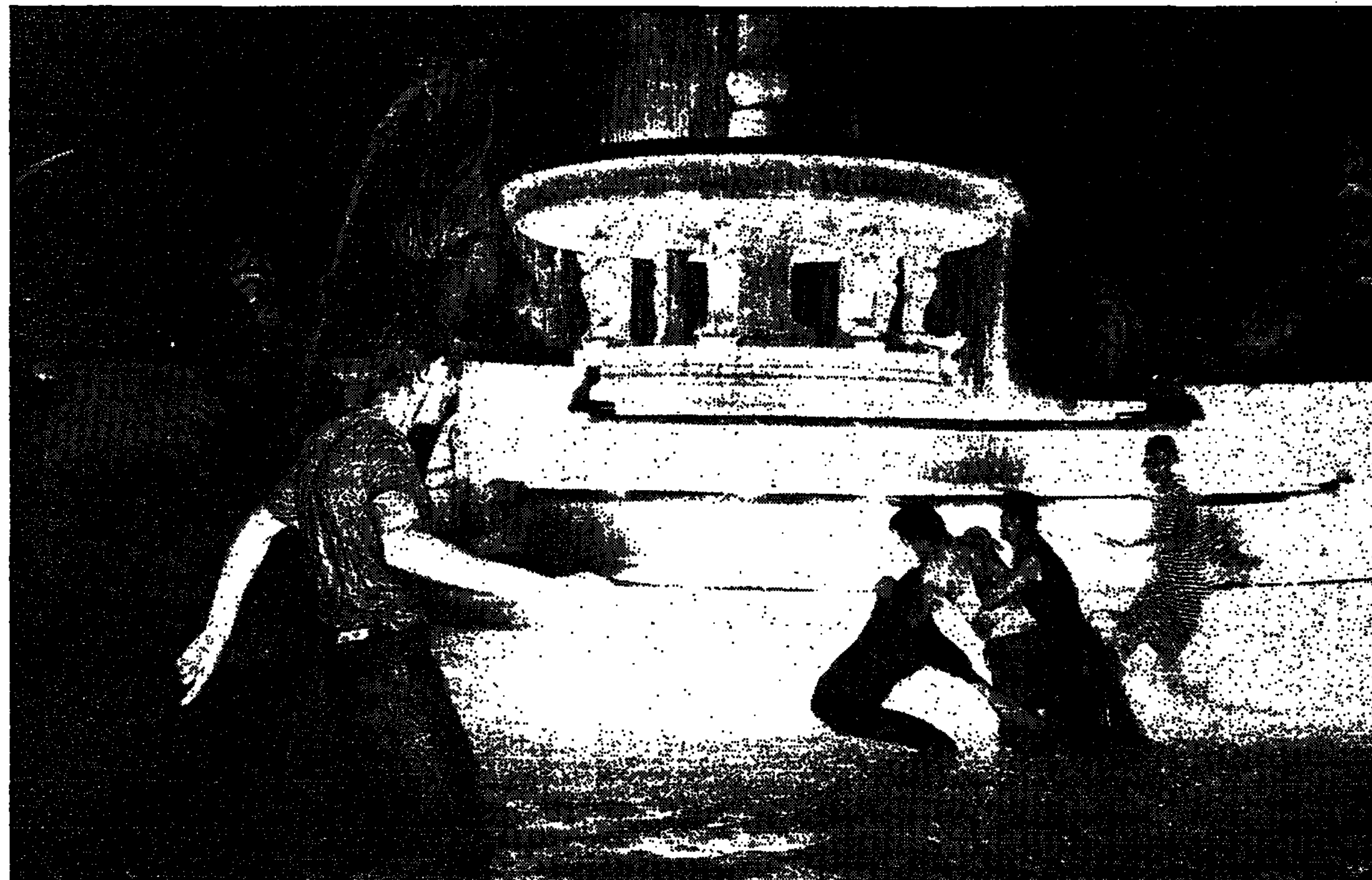
Elle s'échappe et retombe en hautes volutes de deux soubassements massifs dont l'architecture rappelle curieusement celle du palais de Chaillot.

Non loin de là, à côté du Centre Pompidou, exactement au chevet de l'admirable vaisseau de l'église Saint-Merri, on découvre l'insolite et amusante fontaine Igor-Stravinsky (ainsi nommée sans doute parce que son bassin recouvre l'IRCAM, cher à Pierre Boulez), conçue par Niki de Saint-Phalle et Tinguely. Pour la joie des promeneurs petits et grands, grâce à une « animation » et à de vives couleurs qui rappellent *les anciens stands de tir de la* défunte Fête à Neu-Neu.

Dans un tout autre quartier, puisqu'il s'agit du douzième arrondissement, une baleine de céramique bleue s'est échouée au milieu du jardin de l'îlot Saint-Eloi, au cœur de Reuilly, tandis que, dans l'arrondissement voisin, la place Léon-Blum, ci-devant place Voltaire, est ornée depuis 1978 d'un énorme bas-relief de bronze dont l'auteur est un sculpteur italien. Ce très banal morceau de sculpture d'inspiration mythologique surmonte un bassin à degrés d'où s'échappe un ruissellement fort discret.

Enfin, un « objet sphérique » générateur de quelques gouttelettes, installé il y a quelques années au coin des rues de l'Echaudé et Jacob, a suscité, en son temps, une controverse au cours d'une réunion de la commission du Vieux-Paris. *Etait-ce là une œuvre d'art ou une bouche d'aération ?* M. Michel Fleury, qui présidait cette séance, mit tout le monde d'accord en concluant que la « chose » procédait de l'une et de l'autre.

ANDRÉE JACOB.



Fontaine de la place Daumesnil

Belleville cascade

BELLEVILLE, la plus haute colline de Paris, aura sa fontaine comme les quartiers huppés de la capitale. Et même une cascade dont l'eau en bruissant descendra la pente sur plusieurs centaines de mètres. C'est un projet déjà fort ancien dont le conseil de Paris a enfin voté la réalisation le 26 avril. Au flanc du coteau, à l'emplacement de masures que l'on a jetées à terre, s'étendra un parc de 4 hectares dont l'escalier liquide sera l'axe principal. Depuis la source, située au pied d'un jardin d'hiver, le flot dégringolera sur un dénivellement total de 21 mètres. De vasques en mini-bassins, de réceptacles en allées liquides, l'eau musera au milieu des talus fleuris, des pelouses, des aires de jeux, des bosquets et des jardinets agrémentés de plantes de nos terroirs. Pas d'exotisme. Un peu *de majesté, car le site s'y prête*, et beaucoup de bon enfant car le quartier en a besoin. Tout en bas, le cours d'eau retrouvera son calme dans un jardin de plantes aquatiques, qui évoquera tout de même l'Extrême-Orient. Les Indochinois, nombreux aux alentours, apprécieront. Mais l'élément le plus attractif sera certainement cette paire d'éléphants de pierre qui ponctueront de leur force tranquille la mi-parcours du torrent. Un chemin permettra de passer entre les colonnes de leurs pattes.

Il faudra cinq ans et au moins 30 millions de francs pour aménager l'ensemble de ce nouveau parc.

M. A.-R.